LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVI — NO 145

MONTRÉAL, MARDI 22 JUIN 1965

MÉTÉOROLOGIE
ENSOLEILLÉ
Max.: 78

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
SAINT-PAULIN

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Algérie: les partisans de Ben Bella tentent de faire échec à Boumedienne

ALGER — Alger, comme un funambule, est sur la corde raide: elle veut garder son équilibre mas ses pas sont de moins en moins assurés et de plus en plus fébriles. En effet le colonel Boumedienne doit faire face à une opposition qui se cherche et qui s'organise.

Hier soir, la rédaction centrale de l'A.F.P. a pu entrer en contact téléphonique avec son bureau d'Alger. A peine celui-ci était-il interrogé sur les incidents de Bône que la communication était brusquement coupée.

Il n'a pas été possible de rétablir cette liaison tandis que les communications par télescripteurs, coupées à 18 h. 30, n'étaient toujours pas rétablies peu avant minuit.

On sait, d'après des voyageurs arrivés hier soir par avion à Marseille, que les incidents qui se sont produits à Bône ont fait une dizaine de morts. On ignore le nombre de blessés.

A Alger même, de vives manifestations étudiantes et populaires se sont succédé toute la journée. La police et les forces de l'ordre ont dû intervenir et à deux reprises des coups de feu ont été tirés en l'air pour disperser les manifestants qui criaient des slogans favorables au président déposé.

Selon ces témoignages, il semble que le changement de régime de la nuit de vendredi à samedi ait provoqué une vive réaction des partisans de Ben Bella dans cette région de l'Algérie.

Les passagers font état de nombreuses et violentes manifestations organisées par les femmes et les étudiants. L'armée serait intervenue. Il y aurait eu une dizaine de morts. Selon les mêmes témoignages, l'atmosphère dans cette partie de l'Algérie serait très lourde, et l'on s'attend à d'autres incidents.

Par contre, à Philippeville, les événements n'ont pas eu de répercussions sensibles. Tout s'est déroulé dans le plus grand calme. Les habitants de ces deux villes ont appris le coup d'Etat par la radio.

D'autre part, selon un témoin venant d'Alger, la récente libération d'Ait Ahmed et de Ferhat Abbas par le président Ben Bella aurait déclenché le conflit qui existait depuis longtemps entre celui-ci et le colonel Boumedienne.

Cette même personne relate qu'au cours de la nuit de vendredi à samedi, des événements sanglants se seraient produits dans le quartier d'Hydra, à Alger, qui est le siège de plusieurs ministères, mais que tout serait rapidement rentré dans l'ordre.

Enfin, tous, Européens ou Musulmans, s'accordent à dire qu'en Algérie l'ambiance est explosive, même si les troubles ne sont que sporadiques".

Voir page 2: Algérie

Samedi matin, en se réveillant, les Algérois ont constaté, surpris, que des chars avaient pris position aux principaux carrefours de la ville. Quelques heures plus tard, un communiqué officiel annonçait que Ben Bella avait été déposé. Dès le lendemain, les blindés cédaient la place aux forces de police, mais se tiennent prêts à intervenir, aux portes de la capitale.

Mission de paix à M. Pearson?

LONDRES. — Devant le refus implicite de Pékin et de Hanoï de recevoir la mission de bons offices du Commonwealth dirigée par le premier ministre britannique, des rumeurs de plus en plus insistantes veulent que M. Wilson accepte de céder sa place à un autre premier ministre du Commonwealth qui pourrait être le premier ministre Pearson. Aucune indication n'est cependant venue appuyer cette hypothèse de la part de la délégation canadienne, tandis que dans les milieux britanniques, on laissait entendre que le nom du premier ministre du Canada n'avait pas été prononcé d'une manière explicite. (Lire, à la page 4, un commentaire à ce sujet). Il n'en demeure pas moins que le refus de la Chine d'accorder à M. Harold Wilson le visa demandé au titre de la mission de paix sur le Vietnam a jeté la consternation à la conférence de Marlborough House.

Les porte-parole officiels affirment qu'on attend toujours à Londres les réponses officielles aux messages qui ont été adressés à Pékin, Hanoï et Moscou. Celles de Washington et de Saïgon, acceptant le rendez-vous, sont seules parvenues jusqu'à présent.

Les déclarations de l'agence "Chine nouvelle" laissent pourtant peu de doutes sur le sens de ce que répondra Pékin — et sans doute Hanoï — au message de M. Wilson. Mais quel accueil y sera fait à ceux du président N'Krumah (Ghana) de sir Abubakar Tafawa Balewa (Nigeria) et Eric Williams (Trinité-Tobago)?

Telle est la question qui se posait hier soir, avec toutes les conséquences qu'elle laisse entrevoir.

Cependant, précise-t-on à Downing Street, aucune requête officielle en ce sens n'a été formulée par les autres chefs de gouvernement du Commonwealth depuis la déclaration faite au Caire par M. Chou En-Laï affirmant que la mission était vouée à l'échec.

Les remarques "polémiques" du premier ministre chinois, ajoute-t-on, ne sont d'ailleurs considérées ni par la Grande-Bretagne ni par ses partenaires du Commonwealth comme une "réponse" aux communications diplomatiques transmises vendredi dernier à Pékin, Hanoï, Saigon, Moscou et Washington.

Tout autre pronostic rapide de M. En-lai sur le succès éventuel de la mission des quatre premiers ministres eût été étonnant, estime-t-on en outre, "tant il doit être tenu pour acquis qu'un gouvernement ne saurait changer publiquement d'attitude en 48 heures".

A propos du remplacement de M. Harold Wilson à la tête de la mission du Commonwealth, on observe que:

Voir page 2: Pearson

Le président de la section "garages et entretien" du Syndicat des employés du transport de Montréal (CSN), M. Jacques Champagne, invite les membres à ratifier la formule de règlement recommandée par le comité syndical de négociation dans le but de mettre fin à la grève des autobus de la CTM. A gauche, M. Marcel Pepin, président général de la CSN, adresse la parole aux grévistes. (Photo Le Devoir)

La grève de la CTM est terminée: retour des autobus ce matin

par Jean FRANCOEUR

Le dernier obstacle qui barrait la route à un règlement de la grève à la Commission de transport de Montréal a été levé hier midi alors que les mécaniciens et les préposés à l'entretien ont ratifié par un vote de 88 p.c. une contre-proposition syndicale acceptée la veille par la CTM. Les quelque 900 employés concernés, qui forment une section spéciale au sein du Syndicat des employés du transport de Montréal (CSN), ont reconnu que cette contre-proposition représentait une amélioration sensible sur la formule qu'ils avaient refusée samedi dernier lors de l'assemblée générale du syndicat.

Les mécaniciens et les employés de l'entretien recevront donc une augmentation de 56 cents l'heure échelonnée sur trois ans et répartie comme suit: 30 cents rétroactivement au 12 juillet 1964, 10 cents au 12 juillet 1965, 8 cents au 12 juillet 1966 (avec, cette dernière année, pleine compensation pour une réduction des heures de travail de 41 heures ¼ à 40 heures).

La dernière offre de la CTM, rejetée samedi, au cours d'une réunion orageuse comportait une hausse totale de 48 cents. Les chauffeurs recevront de leur côté une augmentation de 60 cents l'heure, plus un dernier cinq cents qui s'ajoutera à la dernière journée du contrat.

Cette augmentation s'applique à chacune des quelque 60 classifications qui vont depuis le journalier jusqu'au mécanicien de première classe.

Le salaire hebdomadaire du journalier, qui est présentement de $76.73, sera porté à $93.60 au 12 juillet 1966; quant au mécanicien de première classe, ses gains hebdomadaires, au cours de la même période, passeront de $93.44 à $110.00.

Plus rien ne s'oppose désormais à une rentrée au travail puisque les deux autres sections du syndicat, celle des caissiers et celle des chauffeurs d'autobus ont aussi ratifié hier l'entente de retour au travail.

Voir page 2: La grève

Pepin: l'opinion publique a compris

Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, a tenu à remercier hier "l'opinion publique qui a compris que les conditions de travail des employés de transport en commun de la plus grande ville du pays étaient inacceptables".

Dans un communiqué remis à la presse, en marge du règlement de la grève de la CTM, M. Pépin a souligné que "les conditions obtenues ne sont pas parfaites mais que les travailleurs ont compris que l'intérêt public était en jeu".

"Nous regrettons les ennuis sérieux qui ont pu être causés par cet arrêt de travail à un grand nombre de citoyens," a dit le président de la CSN.

"Les citoyens de Montréal ont cependant bénéficié de cette grève. En effet, les municipalités de l'île et de la région de Montréal ont pris conscience de leurs responsabilités vis-à-vis la nécessité d'un service de transport en commun efficace et intégré. Déjà, la Cité de Montréal avait prévu la création d'un métro. Mais la grève a fourni l'occasion de repenser les structures de la CTM. Les travailleurs de ce service essentiel sont fiers d'avoir contribué à ces progrès qui seront à l'avantage du public. Le règlement de ce conflit démontre également qu'il n'y a pas de raison comme l'ont démontré dans d'autres cas des syndicats affiliés à la CSN, pour qu'à travail égal, le salaire du travailleur québécois soit inférieur à celui des autres provinces. Au contraire, dans bien des cas, c'est le contraire qui devrait être vrai," a conclu M. Pépin.

Les pays afro-asiatiques du Commonwealth demandent d'ajourner la conférence d'Alger

LONDRES — Douze pays du Commonwealth ont demandé au nouveau gouvernement d'Alger d'ajourner la conférence afro-asiatique, hier soir, annonce-t-on officiellement. La demande a été transmise au gouvernement du colonel Boumedienne par le président N'Krumah du Ghana au nom des premiers ministres ou chefs d'Etat des pays suivants: Ceylan, Gambie, Ghana, Kenya, Malawi, Malaysia, Nigeria, Pakistan, Sierra Leone, Tanzanie, Ouganda et Zambie. Les représentants des douze pays du Commonwealth, réunis à Londres, expriment l'avis, qu'étant donné l'importance de la conférence afro-asiatique d'Alger elle devrait être convoquée à nouveau le plus tôt possible. Ils demandent également, pour des raisons humanitaires, la vie sauve pour M. Ben Bella.

Le gouvernement d'Alger n'ayant pas encore répondu à la démarche des pays afro-asiatiques du Commonwealth demandant un ajournement de la conférence d'Alger, le conseil des ministres turc a d'autre part décidé d'ajourner le départ de la délégation turque pour Alger.

M. Guyen Duy Trinh, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du Nord-Vietnam, a déclaré hier soir au Caire, où il séjourne depuis vendredi dernier, que la délégation qu'il dirige entend participer à la conférence afro-asiatique d'Alger. Le ministre des affaires étrangères du Nord-Vietnam a indiqué que son gouvernement n'a pas encore pris de décision au sujet de la reconnaissance du nouveau régime algérien", cette question relève d'Hanoï, a-t-il dit, et n'a pas encore été décidée".

M. Guyen Duy Trinh s'est refusé à tout commentaire sur le putsch d'Alger, "affaire purement intérieure" qui ne regarde pas son pays. Le ministre vietnamien a précisé qu'il se propose également de visiter "certains pays africains".

Ont fait part de participer à la conférence Afro-Asiatique: la Tunisie qui sera représentée par M. Mongi Slim représentant personnel du chef de l'Etat, la Thaïlande et les Philippines dont les délégations ont dû quitter Bangkok lundi soir (le vice-président des Philippines se trouvait en Thaïlande)., la Mongolie dont le président du conseil est arrivé lundi matin à Prague avec sa délégation et y reste quatre jours en visite officielle avant de se rendre à Alger., la R.A.U., la Syrie, L'Indonésie, la Mauritanie, le Cameroun.

Quant au Maréchal Chen Yi, ministre des affaires étrangères de la république de Chine, il n'est pas encore arrivé à Alger. M. Bouteflika l'a attendu en vain pendant une heure sur l'aérodrome. Selon certains le Maréchal Chen Yi aurait quitté le Caire ce matin pour Alger et aurait rebroussé chemin. Selon d'autres il n'aurait pas quitté le Caire.

La délégation japonaise, après avoir examiné la situation créée par le coup d'Etat d'Alger, a décidé d'attendre que la situation s'éclaircisse avant de quitter Tokyo. Le Maroc, la Somalie, Le Vietnam Nord ainsi que la plupart des pays d'Afrique noire restent également dans l'expectative.

Le rapport Dorion: la RCMP va élucider le mystère des 'fuites'

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Le secret du rapport Dorion a-t-il été éventé? Comment aurait-il pu l'être? La Gendarmerie royale a été chargée hier de trouver réponse à ces questions qu'a soulevées vendredi la publication d'un article de M. George Brimmell, correspondant parlementaire de Southam News Services, prétendant dévoiler les conclusions de l'enquête menée par le juge Frédéric Dorion sur le trafic d'influences à l'intérieur du ministère.

Ni le gouvernement, ni le juge Dorion n'admettent l'hypothèse d'une fuite pour l'instant. Il ne sera pas possible de le déterminer avant d'avoir pris connaissance du rapport et d'avoir pu confronter son contenu avec l'article de M. Brimmell, a précisé le premier ministre suppléant, M. Paul Martin.

L'irritation manifestée par le juge Dorion paraît indiquer que les informations de Southam News Services sont fondées, mais le juge a bien pris soin de ne pas le donner à entendre dans la brève déclaration qu'il a transmise au gouvernement et à la presse: "J'ai été excessivement surpris d'apprendre que l'agence... s'était permis de publier ce qu'elle prétend être des parties de mon rapport", a-t-il dit.

M. Martin a été équivoque dans sa déclaration à la Chambre des communes. On ne sait pas si le gouvernement a ordonné à la gendarmerie d'avérer l'hypothèse d'une fuite et d'en déterminer la source ou simplement de vérifier les mesures de précaution qu'avait prises la commission d'enquête afin de sauvegarder le secret de son rapport. "Nous sommes convenus (le gouvernement et le juge Dorion) qu'il fallait procéder à un examen préliminaire des faits pertinents aux mesures de précaution, a-t-il dit. En conséquence, j'ai demandé à la gendarmerie de procéder à une enquête de cette nature en collaboration étroite avec le juge Dorion."

Il semblerait illogique cependant de faire intervenir la gendarmerie simplement pour constater quelles précautions ont été prises afin de garder le secret: le juge Dorion est déjà en mesure d'en informer le gouvernement avec précision. On en déduit donc que l'enquête de la gendarmerie cherchera à établir l'origine de la fuite si tant est qu'il y ait eu fuite.

Les révélations de Southam News, survenant par-dessus tous les soucis qu'occasionne déjà au gouvernement l'enquête Dorion, ont créé une commotion dans les milieux parlementaires. Dès la publication de l'article vendredi, M. Martin a communiqué par téléphone avec le premier ministre à Londres afin d'aviser; lui et M. Pearson sont d'abord convenus de prier le juge Dorion de faire enquête, mais le juge a refusé.

"D'après la nouvelle publiée par les journaux, l'agence de presse se serait basée sur des renseignements qu'elle aurait obtenus d'une source qui, prétend-elle, est d'ordinaire bien informée en pareille matière, a-t-il dit.

"Si cela est vrai, il ne devrait pas être très difficile, me semble-t-il, de connaître cette source. Le gouvernement fédéral possède certainement des moyens de faire les recherches nécessaires afin d'exercer les recours qui s'imposent dans un cas semblable."

Le juge a précisé que seulement trois exemplaires de son rapport avaient été mis en circulation. Chargé de la préparation finale du texte, de la traduction et de l'impression, Me André Desjardins, procureur de la commission, a fait reproduire le rapport en trois copies. L'une est restée

Voir page 2: Le rapport

Lesage: le Québec est maintenant prêt à amorcer une planification régionale

QUEBEC — Le premier ministre Jean Lesage a révélé hier que le conseil d'orientation économique du Québec a été chargé d'élaborer une politique complète de développement régional.

Dans un discours où il abordait pour la première fois aussi concrètement le problème de la planification économique, M. Lesage qui s'adressait à l'association des concessionnaires de voitures, à Québec, a écarté cependant la suggestion d'un ministère du plan, sans pour autant la discréditer.

Mais le chef du gouvernement a exprimé l'avis que le Québec possède aujourd'hui dans le conseil d'orientation économique, le comité permanent pour l'aménagement des ressources, le comité ministériel de planification rattaché directement au cabinet, des instruments qui une fois bien coordonnés seront en mesure de donner des résultats peut-être même plus avantageux que ceux qui résulteraient de la création d'un seul ministère, à qui le gouvernement hésiterait à confier une tâche aussi vaste et diverse. M. Lesage a signalé qu'il était inutile de s'attaquer plus tôt au problème de la planification, le gouvernement ne disposant pas alors des instruments comptables, financiers et industriels qu'il possède aujourd'hui.

Selon le ministre il est "ni trop tôt ni trop tard" pour mettre en vigueur une politique de développement régional mais il reconnait l'urgence de s'y mettre dans la perspective d'un accroissement de la population qui atteindra 7 millions dans dix ans.

M. Lesage a rappelé que le ministère de l'Industrie et du commerce a déjà annoncé la distribution de subventions à une dizaine de conseils économiques régionaux que le gouvernement a accrédités sur une base provisoire de la carte économique du Québec.

Le premier ministre le laisse entendre en tous cas dans ces termes: "On doit aussi noter qu'une politique régionale systématique peut permettre une division territoriale cohérente qui rendra plus facile l'administration des différents programmes des gouvernements et des entreprises. Un cadre de 10 à 15 grandes régions est en effet plus pratique qu'un cadre de 95 comtés ou de 1,500 municipalités.

"La délimitation de territoires permet en plus l'unité d'action qui est indispensable chez les responsables de l'aménagement économique de leur milieu. A ce propos, il convient de remarquer que la division en régions et l'institution d'organismes régionaux aident à atténuer des rivalités locales souvent exagérées", a ajouté le premier ministre.

M. Lesage a insisté cependant sur la nécessité d'élaborer une politique de développement régional qui n'affecterait pas pour autant l'expansion métropolitaine, car Montréal selon lui doit continuer d'être un grand pôle d'attraction économique.

"Cette politique d'ensemble visera régionaliser l'économie du Québec, c'est-à-dire simultanément à décongestionner Montréal et à concentrer les énergies locales autour de pôles régionaux de croissance. Ce développement ne saurait s'accomplir au détriment de la région de Montréal qui doit continuer d'être le pôle d'attraction par excellence de l'économie canadienne," a-t-il dit.

Le chef libéral soutient d'ailleurs que ces deux objectifs n'entrent pas en contradiction. Selon lui le développement des régions viendra accentuer la puissance de Montréal à l'extérieur du Québec, cependant qu'entourée de pôles économiques fortement structurés la métropole pourra étendre et donner à tout le Québec une puissance qu'elle détenait seule jusqu'à maintenant.

Voir page 2: Lesage

Martin à Ottawa: le refus de Chou En-Lai n'est pas absolu

OTTAWA — Le premier ministre suppléant, M. Martin, a fait observer hier que la déclaration du premier ministre chinois, M. Chou En-Laï, à propos de la mission de paix du Commonwealth au Vietnam ne constituait pas une "répudiation absolue de la mission".

Il a répondu à M. H. A. Olson (CS-Medicine Hat) qu'il espérait que les gouvernements de la Chine et du Nord-Vietnam rencontreraient la mission.

M. Olson avait interrogé le ministre, aux Communes, au sujet de l'effet que la déclaration de M. Chou En-Laï pourrait exercer sur la mission, le premier ministre chinois ayant accusé la mission de supercherie au service des Américains. M. Olson a aussi demandé si le premier ministre Wilson s'abstiendrait de faire partie de la mission en considération des objections formulées par certains pays.

Le premier ministre suppléant répondit qu'il ne possédait aucun renseignement pouvant justifier ce raisonnement. Il y a bien des raisons qui militent en faveur de la participation de M. Wilson à la mission, attendu tout particulièrement que la Grande-Bretagne fut l'une des coprésidentes de la conférence de Genève sur le Vietnam en 1954.

Interrogé par la suite par M. Gordon Churchill (PC-Winnipeg South Centre), M. Martin s'est dit assuré que les critiques formulées par Chou En-Laï décourageraient nullement la mission.

M. Wilson a adressé des messages aux gouvernements de la Russie, des Etats-Unis, de la Chine, du Nord et du Sud-Vietnam et la mission commencera sous peu ses visites aux gouvernements qui voudront bien la recevoir.

Les premiers ministres du Commonwealth s'entretiendront aussi avec le secrétaire général des Nations unies, U Thant.

M. Martin ne croit pas que le premier ministre se substitue au premier ministre Sénabayaké, de Ceylan, qui a refusé de faire partie de la mission.

M. Pearson estime que sa présence de même que celle de M. Wilson pourraient porter à croire que la mission pencherait pour les membres de l'alliance Atlantique.

M. Pearson est demeuré à Londres où il s'est multiplié auprès de la mission et a déployé tous les talents de diplomate qu'on lui connaît pour influencer les autres dirigeants du Commonwealth qui ont critiqué le projet.

Algérie...

(Suite de la première page)

Il paraît clair aujourd'hui que plusieurs personnalités de premier plan sont en fuite ou dans la clandestinité: elles peuvent dans les heures qui viennent devenir les chefs de file de l'opposition ou de la résistance à Alger, mais aussi dans les différentes régions, notamment dans l'ouest oranais, le pays natal de Ben Bella, où l'on dit que des grèves ont éclaté. Avec M. Zahouane, le colonel Tahar Zbiri qui fut le chef de la Willaya 4 qui s'opposa longtemps, lors de la crise de 1962 à Ben Bella et au colonel Boumedienne, auraient également disparu et gagné un maquis.

Des collaborateurs du journal "Alger Républicain", militants communistes ou proches du parti communiste, ont, également pris la fuite. Ainsi, l'opposition qui se dessine apparaît-elle comme très hétérogène. Elle se recrute, d'une part, chez ces anciens militaires comme Zbiri et Hassan, soldats de l'intérieur, qui ne pardonnent pas à Boumedienne, chef de l'armée des frontières, la prépondérance qu'il a prise avec son petit clan. Elle se forme, d'autre part, dans des milieux intellectuels où l'on considère Boumedienne comme un aventurier "fasciste" et son coup d'Etat comme un vulgaire "putsch militaire". Cette fraction a le soutien notable d'une large partie des étudiants qui, hier matin, ont décidé de demander au conseil de la révolution, la convocation de l'assemblée nationale et des garanties pour Ben Bella, le menaçant en cas de refus de s'associer à l'appel pour des manifestations populaires. Enfin, il y a les militants communistes, qui se rappellent certains événements d'Irak et semblent avoir pris toutes leurs précautions pour n'en pas subir de pareils, en victimes résignées. Mais la question reste de savoir si ces oppositions parviendront à entraîner une masse de manoeuvre capable de contrebalancer le poids des hommes de Boumedienne.

Le chef du conseil de la révolution, conscient de la "montée des périls", a pour préoccupation principale de rechercher des alliés et de désarmer certaines oppositions. Les alliés, il les cherche dans ces milieux politiques, où Ben Bella au fil des mois, s'était fait de solides ennemis. Le danger pour le colonel serait que le prix en concessions nécessaires, mécontente les cadres militaires qui ont supporté toute la responsabilité du coup de force.

Boumedienne cherche, aussi, à neutraliser des forces susceptibles de verser du côté de l'opposition, en premier lieu les syndicats de l'Union générale des travailleurs algériens où les deux tendances sont représentées: les partisans et les adversaires du colonel. Il y a aussi ceux qui restent dans l'expectative et sont prêts à marquer les coups. On prête au chef du conseil de la révolution l'intention de recevoir une délégation syndicale pour lui "expliquer" ses actes et préciser ses intentions.

En marge de ces développements de la situation, de multiples rumeurs circulent dans Alger, annonçant de graves événements. La réaction de la population a été automatique: elle s'est ruée sur les épiceries pour faire des provisions.

Le rapport...

(Suite de la première page)

en sa possession et les deux autres ont été transmises par tranches aux traducteurs du service fédéral de la traduction sous l'autorité de M. Henriot Mayer, que le juge dit avoir rencontré et en qui il affirme avoir "pleine et entière" confiance.

De ces renseignements, il ressort que seul le juge Dorion lui-même et le procureur de la commission, Me Desjardin, connaissaient le rapport dans son entier. Les traducteurs, qui avaient tous fait serment de garder le secret, n'en connaissaient que des bribes et, n'ayant pas suivi l'enquête, ne pouvaient vraisemblablement en reconstituer la suite logique.

L'article de Southam

Lese informations publiées par le correspondant de Southam News auraient pu passer pour de la conjecture habile et intelligente si elles n'avaient pas mentionné jusqu'au nombre de pages (145) et à la couleur de la couverture (vert) du rapport. Cette richesse de détails porte à croire à l'hypothèse d'une fuite. Il faut, pense-t-on, qu'on ait fourni au journaliste au moins quelques indications des conclusions du rapport.

L'article de M. Brimmell n'omettait aucun des points qui faisaient l'objet de l'enquête du juge Dorion. Suivant le compte rendu :

- L'intégrité du ministre de la Justice, M. Guy Favreau, n'est pas mise en doute; cependant, le juge Dorion reproche au ministre d'avoir décidé de son propre chef qu'il n'y avait pas lieu d'intenter de poursuites sur la foi de l'enquête de la Gendarmerie; il insinue, en outre, que le ministre a mis fin prématurément à l'enquête de la gendarmerie;
- Le ministre des postes, M. René Tremblay, qui a conseillé à son chef de cabinet Raymond Denis de démissionner après qu'il eut été accusé de tentative de corruption par Me Pierre Lamontagne, est exonéré de tout blâme;
- Le juge Dorion prête foi à la version de Me Pierre Lamontagne et, par conséquent, rejette celle de Me Raymond Denis; le juge n'est pas flatteur pour Denis qui, suivant Me Lamontagne, a offert $20,000 pour la mise en liberté provisoire de Lucien Rivard;
- Le juge critique sévèrement le député Guy Rouleau, de Dollard, pour être intervenu en faveur de Lucien Rivard;
- Le juge reproche enfin à la Gendarmerie son unilinguisme; on se souvient que l'enquête avait démontré que la Gendarmerie faisait très peu de cas du bilinguisme, au point de permettre que des suspects de langue française soient interrogés en anglais par des agents de langue française.

La décision du gouvernement d'ordonner une enquête de la gendarmerie sur les circonstances de la fuite a coupé l'herbe sous le pied de l'opposition. Celle-ci s'apprêtait apparemment à tomber à bras raccourcis sur le gouvernement, le tenant responsable de la fuite, mais elle a dû se borner à réclamer la publication du rapport Dorion dans les meilleurs délais.

M. Martin a révélé que le rapport pourrait être rendu public avant la fin de la semaine, mais il a promis qu'il le serait dès que le juge Dorion le remettrait au gouvernement. Aucun membre du ministère ne connait encore le rapport.

M. Gordon Churchill (PC, Winnipeg) a dit que le gouvernement ne pouvait échapper à toute responsabilité dans l'affaire de la fuite puisque certaines parties du rapport Dorion avaient été transmises à des traducteurs à l'emploi de l'administration.

M. Réal Caouette (RC, Villeneuve) a rejeté le blâme sur l'agence de presse Southam News. "Je prétends que si l'agence de nouvelles avait été responsable, a-t-il dit, elle aurait respecté la consigne de ne publier aucune nouvelle avant que le gouvernement en soit informé. Dans le cas qui nous occupe, l'agence a abusé de ce que nous appelons la liberté de presse au Canada."

La grève...

(Suite de la première page)

Un retard de 20 ans

Le résultat du vote pris au scrutin secret chez les mécaniciens et préposés à l'entretien a été annoncé dans l'enthousiasme général.

Le président du syndicat, M. Yvan Blain, a déclaré qu'il s'agissait là d'une "convention comme on n'en a jamais vu. Nous venons de rattraper un retard de 20 ans." Nous avons repris la place qui nous revenait dans l'échelle des employés des services publics. Finies les comparaisons avec ceci ou avec cela. Nous avons brisé le système," a-t-il dit.

Le négociateur syndical, Me Robert Burns, a pour sa part souligné que le journalier à la CTM gagnerait à compter du 12 juillet 36 cents de plus qu'à la ville de Montréal. Chez les hommes de métier, la différence va jusqu'à 39 cents.

A la même date, ces employés de Montréal recevront six cents l'heure de plus qu'à Toronto.

Une situation grave

Depuis le rejet des offres patronales, samedi dernier, les dirigeants syndicaux, mesurant la gravité de la situation, se sont employés à trouver une formule qui faciliterait un règlement.

Cette formule a été par la suite soumise à l'exécutif de la section syndicale concernée puis à un groupe d'une soixantaine de militants. Tous se sont ralliés unanimement autour de cette contre-proposition.

Le syndicat s'est ensuite adressé à la CSN lui demandant d'endosser cette ultime démarche.

Le nouveau président général de la CSN, M. Marcel Pepin, qui avait dû choisir ce matin entre une réunion du conseil d'orientation économique du Canada et celle des employés de la CTM, a ainsi expliqué aux grévistes le rôle qu'a joué la centrale syndicale dans le règlement final:

"J'ai suivi votre assemblée de samedi dernier, au téléphone aussi bien qu'à la radio. Votre vote ne m'a pas surpris. Si j'avais été l'un des vôtres, je crois que j'aurais aussi voté contre les offres qui vous étaient faites.

"Mais la situation était grave, nous marchions sur une glace mince. Il était devenu urgent que les parties, responsables devant le public, arrivent à un règlement dans le plus bref délai.

"Voilà pourquoi nous avons accepté de mettre tout le poids de la CSN derrière une formule qui, selon votre comité de négociations, serait acceptable.

"A la demande de vos dirigeants, je me suis fait votre interprète devant les représentants de la CTM. Ceux-ci ont délibéré pendant quelques minutes, puis ont donné leur accord".

Le négociateur, Me Burns, avait précisé quelques minutes plus tôt que le comité de négociations en présentant sa proposition à la CTM s'était engagé à en recommander l'adoption par les membres du syndicat.

Les deux autres sections du syndicat : chauffeurs et caissiers, se sont de nouveau réunies hier afin d'adopter les termes d'une entente de retour au travail.

Cette entente comporte une clause à l'effet que tous les employés reçoivent le plus tôt possible, soit dans un délai d'une semaine environ, une avance de $150 sur la somme qui leur est due sous forme de rétroactivité.

Il a été aussi convenu que la CTM n'exercerait aucune discrimination à l'endroit de ses employés en raison de leur participation à cette grève et que l'arrêt de travail ne brisera la continuité de leurs états de service dans le calcul de leur ancienneté.

Le service a repris

Un porte-parole de la CTM nous a confirmé hier soir que le service des autobus reprendrait ce matin dès quatre heures. Tout sera dans l'ordre, a-t-il dit, exactement comme s'il n'y avait pas eu d'arrêt de travail.

En fin d'après-midi hier, plusieurs employés des garages et de l'entretien se sont mis au travail pour nettoyer des autobus, faire le plein d'essence, vérifier le mécanisme de chaque véhicule. Un peu plus tard, les caissiers sont rentrés pour préparer les billets et la monnaie des chauffeurs; les commis de leur côté préparaient les assignations, voyages spéciaux, etc.

Un seul changement a été annoncé par la CTM, changement qui avait d'ailleurs été prévu avant la grève. Les lignes d'autobus qui se dirigeaient jusqu'ici vers le terminus Garland ont été modifiées de manière à mieux servir les quelque 10,000 usagers qui empruntent ces circuits.

Des inspecteurs seront ce matin aux points d'arrêts des autobus pour aider les voyageurs à retrouver leur chemin.

Marine marchande

Le syndicat international des gens de mer du Canada annonce qu'il est à préparer un mémoire dans lequel il entend prouver "qu'il est possible et désirable que le Canada entretienne une flotte marchande de haute mer de 50 navires, conjointement avec les Anglais et les Américains plutôt qu'en concurrence avec eux". Le SIGM conteste une prétention mainte fois exprimée selon laquelle les salaires des équipages sont la cause principale de la disparition de la flotte canadienne de haute mer. Il note que les salaires des hommes d'équipage d'un navire de charge au long cours ne représente que 17 pour cent des frais d'exploitation. D'autre part, il affirme que tous les navires marchands du monde sont subventionnés d'une manière ou l'autre par l'Etat. Mais le Canada est beaucoup moins généreux à cet égard que d'autres pays, comme l'Angleterre.

Nomination au CTC

M. Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada, annonce la nomination de M. John L. Fryer, âgé de 27 ans, au poste de directeur adjoint du Service des recherches du CTC. M. Fryer a assumé ses nouvelles fonctions le 1er juin. Il arrive au CTC de Chicago où il occupait le poste de directeur du Service des recherches des Travailleurs unis des salaisons depuis juin 1962. Il est membre du Conseil consultatif de la recherche ouvrière du Département du Travail des Etats-Unis et membre du Comité consultatif de l'Illinois sur la main-d'oeuvre.

20 ans pour Clément

Une peine de 20 ans de pénitencier a été imposée à André Clément (31 ans) pour le rôle qu'il a joué dans un vol à main armée de $485, dans une salaison le 21 novembre dernier. Clément a avoué sa culpabilité sous l'accusation de tentative de meurtre et de vol à main armée avec violence. Frank Moreau, a déjà été condamné à l'emprisonnement à vie à la suite de ce vol et Marcel Sauvé (41 ans, appréhendé récemment à Vancouver) attend de subir son procès. Le boucher Pierre Cadieux a été atteint d'une balle à l'abdomen durant le vol, mais il s'est remis de sa blessure. Les trois hommes doivent répondre à d'autres accusations de vol à main armée, en rapport avec une récente série de crimes de ce genre.

Lesage...

(Suite de la première page)

Mais la planification régionale est vouée à l'échec si elle ne s'assure d'abord la collaboration la plus étroite des éléments les plus dynamiques de ces régions dont elle entend assurer le développement et l'équilibre.

M. Lesage reconnaît que l'action régionale au Québec s'est caractérisée jusqu'à maintenant par une dispersion des efforts à tous les niveaux.

Il a fallu une recherche patiente de plusieurs mois, dit-il et l'opposition saine de diverses conceptions pour arriver enfin à l'intégration d'efforts qu'il est désormais possible de diriger.

Pearson...

(Suite de la première page)

1) l'intérêt de la mission réside dans le fait qu'elle ne présentera pas un seul point de vue, mais plusieurs;

2) que rien n'empêchera M. Wilson ,tout en demeurant le premier ministre pro-américain de Grande-Bretagne, d'adopter une attitude neutre en tant que leader des "pèlerins de la paix" mandatés par le Commonwealth.

en bref

Ermite depuis 35 ans

KAZABUZUA — Lorne Marks, un ermite de 55 ans qui vivait dans une cabane au fond des bois, a été conduit par la police provinciale à un hôpital psychiatrique de Montréal. Selon la police, Marks est un cas d'assistance sociale. Il vivait en ermite depuis 35 ans. Marks, qui a été découvert par une famille d'Ottawa de passage dans la région, ressemblait à un homme des cavernes, avec sa barbe grise et sa peau d'ours.

Selon le maire de Kazabazua, localité sise à 50 milles au nord de Hull, Marks a reçu de l'argent des autorités du bien-être social à Hull pour s'acheter des vivres et des vêtements et il a reçu régulièrement la visite d'un prêtre pour s'assurer que tout allait bien.

Une école de métiers

QUEBEC — Le ministère de l'éducation vient de faire un appel d'offres en vue de la construction d'une école de métiers qui sera située sur le campus de la commission scolaire de Sainte-Foy. Cette école pourra accueillir 700 élèves dès septembre 1966 et offrira sept options professionnelles : menuiserie de construction, métal en feuille, ventilation, mécanique d'ajustage, plomberie et chauffage, électricité et radio. Les soumissions seront closes le 28 juin.

Séminaire St-Augustin

Le Père Léo-Paul Nobert, o.m.i., directeur des étudiants du cours collégial au collège de Jonquière, vient d'être nommé supérieur des oblats au séminaire intercommunautaire Saint-Augustin. A Jonquière M. Laurent Bouchard remplace de Père Nobert au poste de directeur des étudiants.

Antique abbaye de Rome

ROME — Les travaux de la restauration de l'église de l'ancienne abbaye de St-Sylvestre, sur le Mont Soracte (à l'ouest du Tibre, dans les Monts Sabins), viennent de commercer. Le sanctuaire date de l'époque carolingienne et a été érigé très probablement sur l'emplacement d'une église constantinienne. Les travaux sont rendus très difficiles par l'escarpement des pentes du Mont Soracte, qui contraint à faire tous les transports à dos de mulet.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

EXCELLENTES CONDITIONS

Une société bien établie requiert les services de représentants de vente où que vous soyez dans la province. Quelques connaissances de la finance et de bonnes références sont nécessaires.

Ecrire à **Case 1301** ou téléphoner à Montréal: **527-3624**

SPECIALISTE DEMANDEE

Enseignement aux arriérés pédagogiques, classe des 6 à 9 ans.
Produire : qualifications, références, expérience.

Commission Scolaire de St-Hilaire,
265, rue St-Hippolyte, Saint-Hilaire,
Tél. : 467-6931

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU SAGUENAY

demande pour le cours secondaire quatre (4) professeurs de Sciences ou Mathématiques pour les 11e.
Trois (3) professeurs pour les 10e années.
Trois (3) professeurs pour le cours classique.

Prière de s'adresser à :
Frère Wilfrid Gauthier,
985, avenue Bégin,
Chicoutimi.

Rés. : Tél. : 549-1882 Bur.: Tél.: 549-0884 549-0885

ON DEMANDE DES REPRESENTANTS POUR ORGANISME DE FONDS MUTUEL

L'un des plus importants organismes canadiens de fonds mutuel dont l'activité s'étend à tout le Canada, cherche représentants des deux sexes pour la région de Montréal.
La compagnie donne une formation de base ainsi qu'un cours avancé. Il existe de nombreuses occasions d'avancement rapide pour les personnes qui possèdent les qualités requises d'un chef de file.
Pour de plus amples renseignements, écrire à :
Case 1302, Le DEVOIR

DIRECTEUR GENERAL DES VENTES (Industrie alimentaire)

Une compagnie renommée se spécialisant dans la préparation et la distribution de produits alimentaires demande un directeur pour diriger et contrôler la vente et la mise en marché des produits se vendant au détail dans les hôtels, restaurants, instituts, etc. Il dépendra directement du vice-président exécutif en tout ce qui concerne la promotion de vente, quotas de vente et budgets ainsi que la prévision de vente.
Pour accéder à ce poste, les candidats devront être âgés de 45 ans au maximum, parfaitement bilingue, avoir un diplôme universitaire ou une formation équivalente, et posséder quelques années d'expérience dans la direction concernant la vente aux magasins à chaine ainsi que la vente au détail.
Salaire initial de $12,000 à $15,000, selon les aptitudes du postulant, plus participation aux profits ainsi que tous les bénéfices usuels.
Toutes demandes seront traitées confidentiellement.

PEAT, MARWICK, MITCHELL & CO.

1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Québec
4 ouest, rue King, Toronto, Ontario
410, rue Seymour, Vancouver 2, C.-B.

ADMINISTRATEUR GERANT

Compagnie d'assurance-vie cherche un administrateur gérant pour diriger un nouveau service élaboré d'analyse de successions et de formation de spécialités.

QUALITES REQUISES:

- Initiative
- Formation universitaire en Droit ou en Sciences commerciales
- C.L.U. serait un avantage quoique non essentiel
- Expérience en analyse de succession
- Connaissance certaine des lois régissant les impôts et les droits successoraux

TRAITEMENT:

- Salaire initial de $15,000

Votre "curriculum vitae" doit être adressé à :
C.P. 244, Place d'Armes, Montréal

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE ST-LAURENT

requiert les services d'un professeur diplômé et expérimenté (homme) pour l'enseignement de la chimie en 10e année et de la géographie au niveau de 10e et 11e années.
Veuillez communiquer avec le Directeur des Etudes :
Léonard Desroches, 748-9391

LA CITE DES SEPT-ILES

recherche les services d'un greffier municipal bilingue et expérimenté si possible. Salaire en fonction des qualifications et de l'expérience.

Faites parvenir curriculum vitae complet avec photo, à:

Raymond Hébert, ing.,
Gérant municipal,
Hôtel de Ville,
546, avenue Dequen,
Sept-Iles, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BAIE - DES - CHALEURS

DEMANDE

Un conseiller en orientation.
Un instituteur et deux institutrices à Matapédia.
Une assistante bibliothécaire à Carleton.
(Expérience requise).
Salaire intéressant.

S'adresser à :
Monsieur Edouard Guité,
Directeur des écoles,
C.P. 135, Carleton-sur-Mer,
Tél. : 334

POSSIBILITES D'EMPLOI

Fonction publique du Canada

DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE, membre en règle d'une association de comptables professionnels et au moins douze ans d'expérience connexe, Défense nationale, Ottawa. $14,100 - $15,100. Concours 65-869.

ANALYSTE DES TARIFS, avec diplôme universitaire ou sociétariat dans une association; expérience dans le perfectionnement et l'application des tarifs des compagnies d'utilité ou de transport, Direction financière, Office national de l'énergie, Ottawa. Jusqu'à $13,800. Concours 65-671.

***CHEF, DIVISION DE L'ORIENTATION DES PROGRAMMES,** devant élaborer, recommander et apprécier les conséquences des programmes d'immigration, Citoyenneté et Immigration, Ottawa. $12,300 - $13,800. Circulaire 65-765.

***AGENTS DE PLANIFICATION DU BIEN-ETRE D'URGENCE,** a) logement et services personnels (d'expression française) diplôme et expérience en service social; b) enregistrement, renseignements et habillement (d'expression anglaise); c) logement (d'expression anglaise), diplôme en sciences sociales et expérience, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. $8,610 - $10,050. Circulaire 65-635.

ADJOINT DE RECHERCHES, devant effectuer des recherches et autres fonctions connexes dans le domaine de l'échange des droits de trafic, Commission des transports aériens, Ottawa. $7,260 - $8,280. Concours 65-215.

***SURVEILLANTE DE SALLE D'OPERATION,** infirmière avec expérience, inscription dans une province du Canada et cours reconnu sur les techniques en usage dans les salles d'opération, Affaires des anciens combattants, hôpital de la Reine-Marie, Montréal, P.Q. $5,100 - $5,640. Circulaire 65-493.

***AGENT FORESTIER,** diplômé en sylviculture appelé à aider les Indiens à perfectionner et exploiter les ressources forestières, Citoyenneté et Immigration, Edmonton, Alb. $6,180 - $7,320. Rappeler le numéro 65-1400-11.

TRADUCTEURS, de l'anglais au français, avec diplôme universitaire ou sans diplôme et deux ans d'expérience, Bureau des traductions, Ottawa. $4,560 - $6,900, selon la compétence. Concours 65-700.

TECHNICIEN DE LABORATOIRE D'HOPITAL, avec inscription (R.T.) dans l'Association canadienne des technologistes de laboratoire ou parachèvement satisfaisant d'un cours reconnu et deux ans d'expérience, ou diplôme universitaire et un an d'expérience, Santé nationale et Bien-être social, Moose Factory, Ont. $3,720 - $4,170, indemnité d'isolement en plus. Concours 65-0-682.

STENOGRAPHES et SECRETAIRES, région d'Ottawa-Hull seulement. Sténographe 2 — $3,270 - $3,720. Concours 65-811; Sténographe 3 — $3,810 - $4,050. Concours 65-812; Sténographe 3 (Secrétaire) — $3,900 - $4,350. Concours 65-813. Date limite prolongée jusqu'au 30 JUILLET 1965.

Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, dans le cas des concours marqués *. Dans les autres cas, on se procure précisions et formules de demande aux bureaux de poste dans les grands centres, aux divers bureaux de la Commission du service civil ou du Service national de placement. Dans tous les cas, prière de rappeler le numéro de concours pertinent.

Si vous avez le choix...
choisissez MARTELL

Sa "fine champagne" Médaillon V.S.O.P.
est la quintessence du cognac
Dégustez aussi
le COGNAC MARTELL ★★★
le cognac le plus célèbre en France ...
le plus recherché au monde

RM-64-19F

Le doyen des restaurants français
chez Stien
Le sanctuaire de la vraie cuisine française
Diners d'affaires **$1.50** Cartes de crédits acceptées Licencié
Tables d'hôtes **$3.50** Stationnement gratuit Air climatisé
2149, rue Mackay, Montréal
Ouvert jusqu'à 1 a.m
VI. 2-9139

LE DEVOIR
MONTRÉAL, MARDI 22 JUIN 1965 PAGE 3

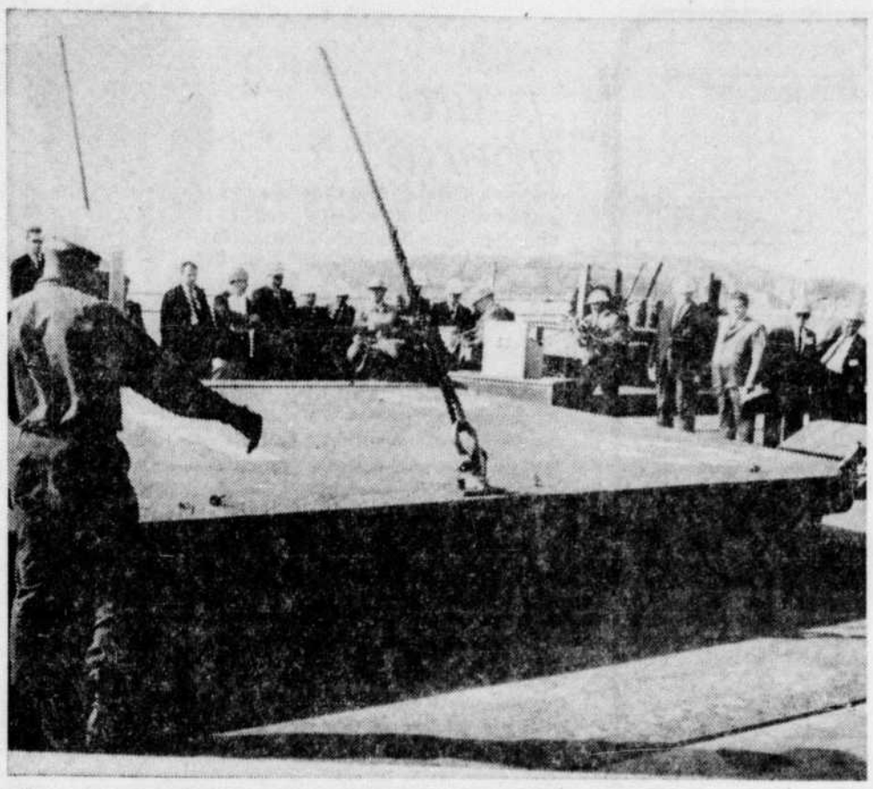

Le pont entre la jetée Mackay et les îles de l'Expo est terminé

Avec 11 semaines d'avance sur l'horaire prévu, la société Dominion Bridge a remis hier après-midi à la Compagnie de l'Exposition universelle le pont qui relie désormais la jetée Mackay aux terrains insulaires de l'Expo.

Long de 2,265 pieds, l'ouvrage est conçu selon la méthode très moderne du tablier autoporteur. Son achèvement hâtif ne représente pas seulement un exploit spectaculaire: il aura certainement une influence heureuse sur l'avancement général des travaux préliminaires à la grande manifestation de 1967. D'ici quelques jours ou quelques semaines, le pont des Peuples servira, en effet, aux entrepreneurs qui poursuivent fiévreusement la construction sur les îles Notre-Dame et Ste-Hélène.

Pour la compagnie Dominion Bridge, la réalisation d'un tel ouvrage d'art, d'une valeur de $3,000,000, est presque monnaie courante. Mais il est un élément de cet important contrat qui retient particulièrement l'attention: c'est une firme canadienne-française d'ingénieurs-conseils qui en a assuré toute la conception. Il s'agit de la firme Beaulieu, Trudeau et associés, de Montréal.

La cérémonie d'hier a été marquée par la pose du dernier élément préfabriqué du tablier du pont. Dans les allocutions de circonstance, prononcées par M. Churchill (au nom de l'Expo), M. Guy Lechasseur (au nom du gouvernement provincial) et le ministre Teillet (au nom du gouvernement fédéral), chacun a insisté sur le travail d'équipe qui a permis l'achèvement du pont des Peuples en un temps aussi court. Les ouvriers qui posaient hier les derniers boulons le faisaient du reste non sans fierté, conscients qu'ils étaient d'avoir fait leur part dans la construction de cette "Terre des hommes".

L'Expo ouvre ses portes aux participants du secteur privé

L'inauguration, hier d'une conférence appelée à durer trois jours, marquait en quelque sorte l'invitation officielle de la direction de l'Expo aux participants du secteur privé.

"Il y a place à l'Expo pour tous les secteurs de l'industrie" a déclaré dans son discours d'ouverture, M. Drummond Giles, directeur des exposants à la compagnie de l'Expo.

"L'Expo sera l'événement du siècle pour le Canada. Jamais le pays n'aura connu spectacle de ce genre. Nous avons invité le meilleur de ce que les nations participantes avaient à offrir. Il n'est que juste que nous, en retour, leur rendions la pareille.".

Selon M. Giles, cette exposition sera un vaste amphithéâtre où s'opposeront, dans un match international, les valeurs sociales et idéologiques. "Le Canada participera à ce match et nous comptons sur l'élite des milieux financiers et industriels canadiens pour qu'ils défendent honorablement le pays. Ils auront à faire un récit qui rende justice aux réalisations et aux possibilités qu'offre un système économique appuyé sur les principes de la libre entreprise.

Il n'est nullement essentiel, a précisé M. Giles, que l'entreprise privée canadienne se croie obligée d'envisager une participation d'envergure."

M. Giles a énuméré une liste de projets susceptibles d'être commandités par les sociétés moins considérables, depuis les kiosques à renseignements évalués à $10,000, les nombreux ponts qu'on baptisera d'après la société commanditaire ($63,000), les jardinières, les mats et fontaines, jusqu'aux différents meubles d'extérieur.

"Places publiques, carrefours, routes, avenues et sentiers porteront eux aussi le nom des maisons commanditaires, d'ajouter M. Giles.... C'est une occasion unique pour toute entreprise commerciale de se faire connaître et ce, non seulement sur un plan national, mais universel."

L'ouverture de cette première séance d'étude groupait, en plus de M. Drummond Giles, le sous-commissaire général de l'Expo, M. R. F. Shaw, le directeur du service des exposants, M. Pierre de Bellefeuille, Me Jean-Claude Delorme, directeur du secrétariat et de l'administration, ainsi que M. Jean Cournoyer, chef des relations ouvrières. Ils ont tour à tour adressé la parole aux quelque cent délégués, représentants et observateurs du secteur privé.

Cette rencontre doit se poursuivre jusqu'à mercredi soir. Les délégués devaient assister aux cérémonies marquant la phase finale de la pose du pont orthotropique qui enjambera le Saint-Laurent. Ils pourront par la suite survoler l'emplacement en hélicoptère.

CTP: le sous-ministre du travail va tenter de rapprocher les deux parties

Le sous-ministre du travail, M. Donat Quimper, tentera aujourd'hui une première démarche dans le but de faciliter un règlement de la grève qui sévit depuis le 12 juin dernier à la Compagnie de transport provincial. . . .

M. Quimper a invité les deux parties à le rencontrer séparément à son bureau dans le but d'étudier la situation avec eux. . . . . .

On sait que, depuis la rupture des négociations qui a procédé cet arrêt de travail, les deux parties se sont ignorées complètement. Tous en se disant prête à négocier en aucun temps, chacune refuse cependant de faire les premiers pas.

La semaine dernière, un porte-parole de la CTP, M. Jean Audette, a laissé entendre qu'un règlement à la Commission de transport de Montréal pourrait avoir une certaine influence sur l'évolution du conflit qui oppose cette compagnie privée à un syndicat affilié à la CSN.

Il est aussi question que M. Paul Desmarais, président des Entreprises Transport Provincial, qui détient le contrôle de la CTP, songe à départir son circuit métropolitain qu'il aurait offert à la Commission de transport de Montréal. Ce circuit, fait-on remarquer, est déficitaire.

Il y a quelques mois, M. Desmarais a effectué une transaction analogue en cédant à une compagnie locale une partie des parcours de la Saguenay Autobus qu'il venait d'acquérir dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Il n'avait alors gardé que le circuit Québec-Chicoutimi, jugé plus rentable.

Baie Comeau: 1,000 employés de la Quebec North Shore Paper se sont mis en grève

BAIE-COMEAU. — Quelque mille employés de la Quebec North Shore Paper, à Baie-Comeau, sur la côte nord du Saint-Laurent, se sont mis en grève à minuit et une minute, hier matin, pour appuyer leurs revendications dans leurs négociations avec la compagnie.

La police municipale de Baie-Comeau rapporte que des lignes de piquetage ont été dressées aux alentours de l'usine, mais que tout se passe dans l'ordre, la sortie de l'usine n'a encore été marquée d'aucun incident.

Les employés de la QNS sont affiliés à la Fédération internationale des travailleurs de l'industrie du papier dans une proportion de 90 pour cent. Les autres travailleurs sont affiliés aux papetiers unis. Ces deux syndicats réclament pour leurs employés une augmentation du taux horaire de $0.50 pour un contrat de deux ans.

Le salaire de base actuel est de $2.06 l'heure et les augmentations demandées sont de $0.40 pour la première année et de $0.10 pour la deuxième.

M. Paul Markmen, président de la Fédération des travailleurs de l'industrie du papier, a déclaré que les quelque 250 employés de bureau à la QNS ont promis leur appui aux deux autres syndicats pour la grève en ne traversant pas les lignes de piquetage.

La convention collective qui était en vigueur à la QNS a expiré le 30 avril dernier et les négociations avec les représentants de la compagnie ont été rompues samedi matin.

Les employés avaient pris un vote de grève le 19 mai dernier.

La QNS fournit le papier journal à deux grands quotidiens américains, soit le "Chicago Tribune" et le New York News". L'usine de Baie-Comeau fabrique en moyenne 925 tonnes de papier journal par jour.

Par ailleurs, M. Ben Jones, vice-président de la manufacture a déclaré que tout se déroulait en bon ordre et que les employés étaient demeurés dans la légalité jusqu'à présent.

U Thant annule sa visite à Montréal

Le secrétaire général des Nations unies, M. U. Thant, qui devait être le premier orateur, aujourd'hui, à la cérémonie qui marque le 20e anniversaire de l'Organisation internationale de l'aviation civile, demeurera à New York, à la séance du Conseil de sécurité. Le quartier général de l'ICAO est situé à Montréal. Sa 15e assemblée débute également et doit se terminer le 19 juillet. Des délégués de la plupart des 109 pays membres de l'OACI y assistent.

L'Union soviétique qui ne fait pas partie de cet organisme des Nations unies y aura des observateurs.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a organisé à l'occasion de la séance d'ouverture, une cérémonie de salut au drapeau. Des "bérets bleus", membres des effectifs des Nations unies au Moyen-Orient, porteront les drapeaux des Nations unies, du Canada, du Québec et de la ville de Montréal jusqu'au hall de l'hôtel Windsor et les placeront près des drapeaux des 109 pays membres.

La vaste augmentation des voyages aériens au cours de la deuxième guerre mondiale est à l'origine de l'ICAO qui a été établie officiellement en novembre 1944 à un congrès tenu à Chicago. L'ICAO devenait un organisme spécial des Nations unies, en octobre 1947.

Pendant un mois, à son quartier général du boulevard Dorchester, l'assemblée de l'ICAO abordera les questions suivantes: le développement de l'aviation supersonique, sa répercussion sur la circulation aérienne internationale, les installations aériennes et les problèmes créés par l'emploi de plus en plus répandu des avions privés. L'ICAO a consacré depuis 1951, $51,000,000 à des programmes d'assistance spéciale et technique qui aident ses membres à former du personnel et à parfaire les installations aériennes et au sol.

Les budgets des années 1966, 1967 et 1968 seront approuvés par l'assemblée. Ils s'élèveront à $7,200,000; $6,900,000 et $6,900,000, selon les prévisions.

L'AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du Sud a droit à un siège à l'assemblée de l'OACI, à titre de membre des Nations unies. Il ne serait pas surprenant que des pays africains soulèvent une tempête quand le délégué sud-africain tentera de siéger. Le président de l'assemblée aura alors fort à faire. Un président faible ou favorable aux adversaires de l'Afrique du Sud ne pourra que donner cours à un débat orageux. Le choix de l'assemblée semble donc déterminant à cet égard.

Outre M. U Thant, les autres orateurs à la cérémonie d'ouverture sont MM. Adolf A. Berle, président de la conférence de 1944 sur l'aviation civile internationale, à Chicago, en 1944 et sir William Hildred, directeur de l'Association internationale du transport aérien.

Le ministre fédéral des transports, M. J. W. Pickersgill et Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des transports et communications au Québec, assisteront à la cérémonie.

Le CTM dénonce le régime des surnuméraires au bureau de poste

Le Conseil du Travail de Montréal (FTQ) proteste énergiquement contre la pratique de rétention permanente de centaines de surnuméraires au bureau de poste de Montréal.

Selon le président de cette centrale syndicale, M. Jean-Paul Ménard, cette politique, en plus d'être antisociale, désuète et irrationnelle, est en train de s'institutionnaliser. Elle entretient un perpétuel malaise chez un grand nombre de travailleurs qui, quoique fonctionnaires publics, sont sans cesse menacés de perdre leur emploi. Cet état d'insécurité affecte également leur famille.

M. Ménard souligne que cet étrange comportement du bureau de poste vis-à-vis une partie de son personnel provoque la zizanie et diminue l'efficacité de ce service public.

"Nous comprenons," ajoute le président du CTM, "qu'il est nécessaire, à certaines périodes de l'année, d'engager des surnuméraires, mais rien en justifie l'emploi d'un nombre aussi élevé durant toute l'année. Nous n'y voyons ni économie, ni logique. En fait la majeure portion de ces employés n'ont de 'temporaires' que le titre. Pourquoi alors les priver des privilèges de la permanence? Nous nous demandons si la raison ne serait pas de favoriser le patronage politique et le népotisme. Aucune union, dans l'industrie privée, ne tolérerait une telle pratique."

Le CTM ne s'étonne pas trop cependant de constater qu'une telle incompétence gouverne les relations industrielles au bureau de poste, lorsqu'il se rappelle que le gouvernement fédéral refuse encore à ses employés l'exercice du droit fondamental de négocier des conventions collectives de travail. Il s'ensuit qu'au bureau de poste, comme dans d'autres secteurs publics, les relations patronales - ouvrières sont encore guidées par des règlements vieillots, le favoritisme et l'improvisation.

"La négation de l'exercice de leurs droits élémentaires comme syndiqués et le manque de communications entre patrons et subalternes", a conclu M. Ménard, "forcent les employés des postes à recourir à l'opinion publique pour amener les autorités à considérer leurs griefs légitimes. Le Conseil du Travail de Montréal (FTQ) appuie leurs justes revendications et continuera de les aider à exposer l'incurie gouvernementale dont ils sont victimes".

Une injonction retarde la grève dans les hôpitaux de la région de Québec

QUEBEC — Le juge William Morin, de la Cour supérieure du Québec, a accordé, hier, une injonction intérimaire qui a pour effet d'écarter jusqu'au 30 juin au moins le déclenchement d'une grève de 5,000 employés de 25 hôpitaux de la région de Québec. L'arrêt de travail était fixé pour minuit, ce soir. L'injonction, prise par le gouvernement, sera plaidée le 30 juin.

Cette injonction est dirigée contre la Fédération nationale des services hospitaliers (CSN), à laquelle sont affiliés les quatre syndicats qui représentent les employés de ces institutions hospitalières. Une grève aurait eu des répercussions considérables, car elle aurait affecté tout le personnel hospitalier, excepté les médecins, les religieuses et les infirmières.

La requête étant accueillie, une commission d'enquête formée par le conseil des ministres aura un délai de 80 jours pour tenter de régler le litige. Seule la question de salaire est en cause dans le conflit entre employeurs et employés. Les représentants des syndicats ont fait savoir vendredi dernier, que toutes les clauses de principe ont fait l'objet d'un accord, les conditions de travail accordées étant identiques à celles dont bénéficient les employés de Montréal.

Le communiqué de presse de la semaine dernière disait expressément: "Nous réclamons la parité de salaires avec les employés d'hôpitaux de la ville de Montréal. C'est le minimum. Nous rejetons complètement le principe jusqu'ici appliqué, en vertu duquel les employés de Québec reçoivent de $5 à $25 par semaine de moins que ceux de Montréal".

Croyant qu'une déclaration de grève pourrait mettre en danger la santé d'une vaste partie du public, le conseil des ministres a demandé lui-même la formation d'une commission d'enquête.

Selon les porte-parole des employés syndiqués, "ce groupe de travailleurs a été l'un des plus négligés de la province".

Un service de transport à Ste-Dorothée?

Les villes résidentielles de banlieue possèdent en nombre de plus en plus considérable un service de transport en commun. Ste-Dorothée en posséderait bientôt un, si le conseil municipal adopte la suggestion du comité d'urbanisme de la ville.

Ce comité a procédé à de longues études, en collaboration avec M. Roger Gagnon, urbaniste à Ste-Dorothée et à la suite de consultations avec des experts des transports et de la gestion de telles entreprises.

Parmi les conclusions auxquelles les membres du comité en sont venus, soulignons le fait qu'un service de transport en commun favorise généralement la construction de maisons à logement dans les villes qui, comme Ste-Dorothée, groupent des maisons unifamiliales dans une proportion de 90 p.c. Les zones commerciales bénéficieront également de ce service.

Autobus Lévis Limitée obtiendrait le contrat d'établissement du service de transport en commun. Le tracé a été établi à la suite de multiples entretiens avec les représentants de cette société.

Faits divers

Cimetière d'autos volées

ST-JEAN. — Des plongeurs ont retrouvé deux automobiles volées au fond d'une carrière abandonnée près de St-Jean. Les automobiles reposaient dans 45 à 60 pieds d'eau. On croit qu'il y a d'autres automobiles au fond de la carrière, qui servait de "cimetière" pour les automobiles volées.

Un VC-10 perd une porte

LONDRES. — Un incident qui aurait pu dégénérer en catastrophe a marqué le vol d'un quadriréacteur "VC-10" de la British Overseas Airways Corporation, au-dessus du canal de Bristol. Une porte de l'appareil s'est détachée et a heurté l'un des réacteurs qui se trouvent à l'arrière du fuselage. Le "VC-10", qui effectuait des essais en vol pour obtenir son certificat de navigabilité, a cependant réussi à se poser sans incident à l'aéroport de Londres. Dix personnes se trouvaient à bord.

L'UCC entend obtenir pour l'est du pays une agence pour l'achat des grains de provende

QUEBEC. — L'Union catholique des cultivateurs entend faire prévaloir avec toute la vigueur nécessaire l'établissement d'une agence dans l'est du pays pour l'achat des grains de provende, affirme le président Lionel Sorel, dans un télégramme adressé hier aux chefs des cinq partis politiques fédéraux, de même qu'à MM. Hays, Sauvé, Sharp et Hamilton.

Le comité exécutif de l'UCC est surpris de constater les "réactions hésitantes et surtout négatives et défavorables" aux mesures envisagées en vue de la solution équitable au problème de l'achat des grains de provende par les cultivateurs de l'est du pays. Selon l'UCC les faits soumis par le ministre Maurice Sauvé font éclater la nécessité absolue d'un organisme de compensation valable pour les cultivateurs de l'est.

Dénonçant "les pressions indues et le chantage dans le but d'ameuter la population et de soulever les producteurs de l'ouest contre ceux de l'est", l'UCC soupçonne dans ces manoeuvres des influences tout autres que celles des véritables intérêts des cultivateurs du Canada.

"Tout en déplorant le retard du gouvernement actuel à donner suite à sa promesse formelle sur le sujet lors des dernières élections, l'UCC proteste énergiquement au nom de ses 50,000 membres et de tous les cultivateurs contre les déclarations récentes, partisanes, démagogiques et antinationales, de certains chefs et représentants politiques, dont particulièrement M. John Diefenbaker".

L'UCC soutient que l'étude sereine et objective du problème conduira à la seule solution acceptable et équitable, soit l'établissement d'une agence, avec tous les pouvoirs nécessaires.

Un séminaire bilingue sur les N. unies

Le comité des Activités des jeunes de l'Association canadienne des Nations unies présidé par Mme A.L. Crawford et M. Yves Breton annonce la tenue du quatrième séminaire bilingue sur les Nations unies.

Le stage d'études 1965, sous le patronage d'honneur de M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education, sera dirigé par M. Breton et sera tenu du 23 au 28 août au Pavillon Lalemant du Collège Jean-de-Brébeuf. Il réunira quelque 135 garçons et filles des diverses institutions d'enseignement de la province de Québec et comptera des représentants de la province d'Ontario et de l'Etat de New-York.

Le thème — "C'EST L'OPERATION COOPERATION" — veut inciter les jeunes et le public en général à réaliser une action concrète pour les peuples défavorisés du globe. Les organisateurs sont d'avis que vouloir comprendre une jeune nation est admirable mais que faire quelque chose de positif pour la libérer d'un mauvais état ou encore pour l'affranchir des tâches qui canalisent trop de son énergie et l'empêchent de progresser à un rythme plus rapide est préférable et souhaitable.

C'est pourquoi, après les solides connaissances de base acquises grâce aux nombreuses conférences inscrites au programme, les jeunes étudieront la possibilité de coopérer à des mouvements d'entraide mondiale et s'initieront à divers modes de coopération. Des idées concrètes seront proposées aux participants qui auront à soumettre des suggestions relativement à la coopération dans les domaines éducatif, social, économique et dans le vaste champ des Droits de l'Homme.

Encore une fois, le séminaire sera soutenu financièrement par des maisons d'affaires, conseils étudiants, commissions scolaires, divers organismes sociaux ou culturels et par des particuliers désireux de donner à un jeune l'occasion de parfaire son éducation civique car le programme est conçu de façon à faire appel à la libre expression des délégués.

EN UN CLIN D'OEIL
VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD !
KON TIKI
LE RESTAURANT POLYNÉSIEN
DU
SHERATON MONT-ROYAL
Le décor est tropical à souhait, la cuisine polynésienne est un chef-d'oeuvre d'exotisme: une visite au Kon-Tiki, c'est un voyage dans une assiette !
Si vous n'êtes pas voyageur, La Brioche vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions aventureuses: un repas au Hunt Café et des coquetels au Métro Bar. Quel que soit votre désir, le Sheraton Mont-Royal saura le satisfaire — parfaitement.
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
Pour vos réservations, veuillez appeler: Victor 2-7777

PORTEURS DEMANDÉS
pour la livraison à domicile du journal
LE DEVOIR
dans les districts suivants :
Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mt-Royal, Villeray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tetraultville, Charlemagne.
Appeler à :
844-3364 SERVICE DU TIRAGE

LA LIBRAIRIE FIDES
sera fermée le samedi du
26 juin au 14 août inclusivement
Ouverte pendant la semaine
de 9 heures à 5 heures
Bienvenue à tous
FIDES 245 est, boulevard Dorchester
Montréal — 861-9621

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUTTIERES
GALVANISE • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
• MONTREAL — 322-4160
• QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

360 est, rue Rachel
Montréal
849-4107
J.W. JETTÉ LTÉE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

Pourquoi attendre le détraquement?
Apportez-nous votre montre pour une inspection complète, gratuite. Laissez notre département de service expert vous assurer que votre montre est en bon état de fonctionnement. Service professionnel, prompt.
COMPONNETTE
256 est, Ste-Catherine • 861-9293

EDITORIAL

"Le Devoir" à son prix réel

Pour la première fois depuis huit ans, *Le Devoir* apporte aujourd'hui à ses abonnés une surprise plutôt désagréable. A compter du 1er juillet, le prix de l'abonnement annuel subira une hausse : appliquée à chaque exemplaire du journal, l'augmentation sera, en moyenne, d'un sou et demi par jour. Les abonnés de la région de Montréal, de celle de Québec et des autres centres où existe le service de livraison par porteurs devront verser $25.00 par an. Les abonnés des autres régions devront verser $20.00.

Ce n'est qu'après de longues hésitations que les administrateurs du journal ont approuvé cette hausse. Celle-ci n'a pu être différée davantage : elle était devenue rigoureusement nécessaire.

●

Comme tous les autres quotidiens, *Le Devoir* a connu, depuis 1957, une augmentation considérable de ses frais de production. Dans l'ensemble des services : rédaction, administration, vente, composition, expédition, les salaires ont connu une hausse moyenne de 120 p.c. Cette hausse était inévitable : il fallait, tôt ou tard, combler les écarts scandaleux que la pauvreté avait créés entre les normes du *Devoir* et celles des autres journaux.

Il a de même fallu subir, au *Devoir* comme ailleurs, l'effet de la hausse qui s'est fait sentir dans le prix du matériel d'imprimerie et de bureau, dans les frais d'entretien, dans les taxes, etc. Une page du journal coûtait en moyenne $180.00 en 1957. La même page coûte aujourd'hui $340.00 et *Le Devoir* de 1965 contient en moyenne quatre pages de plus, chaque jour, que celui de 1957.

Le Devoir a pu faire face à ces frais accrus grâce à une augmentation substantielle des revenus de la publicité. Celle-ci fournissait, en 1957, un maigre tiers des revenus globaux de l'entreprise ; son apport est aujourd'hui de l'ordre de 50 p.c. *Le Devoir* est encore loin, à cet égard, des autres quotidiens nord-américains, dont la plupart tirent au bas mot 75 p.c. de leurs revenus de la publicité. Mais la nature même du journal interdit de croire qu'une proportion aussi élevée pourrait être atteinte au *Devoir* dans un avenir prochain sans risquer de détruire la formule qui a fait l'originalité du journal.

De cette brève analyse, n'importe qui peut inférer qu'un seul facteur est demeuré stable depuis huit ans : c'est le revenu tiré de la vente même du journal.

Non seulement *Le Devoir* a-t-il cessé depuis plusieurs années de faire appel aux dons de ses lecteurs. Il a même indirectement épargné à ceux-ci des sommes importantes en ne leur réclamant pas le prix réel de leur abonnement. Cela n'était que légitime, vu la générosité manifestée par les lecteurs dans le passé, mais le temps est venu de rétablir les proportions Il faut, une fois de plus, que le lecteur montre, par un geste concret, son attachement à son journal. Il ne saurait être question de faire du *Devoir* un catalogue où la matière à lire ne servirait que de prétexte à la présentation de messages publicitaires.

●

A la stricte rigueur, *Le Devoir* pourrait peut-être, en multipliant les économies de bouts de chandelles, se passer pendant quelque temps encore du revenu additionnel que lui apportera l'augmentation du prix de l'abonnement. Après tout, les trois dernières années n'ont pas été mauvaises et nos fournisseurs ne sont pas mécontents, que je sache, de leurs rapports avec nous.

Raisonner ainsi serait toutefois se boucher les yeux devant les graves problèmes de développement auxquels fait face l'entreprise.

Le Devoir est arrivé à un stade où il ne pourra plus éviter un choix exigeant. Il faudra décider, soit de renouveler un équipement devenu terriblement désuet — et ce semble être la condition indispensable d'une nouvelle expansion, — soit de continuer indéfiniment à se servir de l'équipement actuel — et ce serait, pour le journal, s'exposer à végéter et même à reculer.

La plupart des autres journaux se sont dotés, ces dernières années, d'un équipement ultra-moderne. La Presse, le Star, Montréal-Matin, la Gazette, le Soleil, pour ne nommer que ceux-là, sont imprimés par des rotatives d'une grande puissance et d'une rare perfection. Comparé à ces journaux, *Le Devoir* en est encore à l'âge du "ford à pédales". Tout, dans notre maison, sent le vieux, le démodé, sauf l'équipe qui continue, sans trop se plaindre, de fabriquer le journal au jour le jour.

Pareille situation ne saurait durer indéfiniment. Avant que les morceaux ne tombent un à un, il faudra songer à des renouvellements coûteux. Tout cela demandera sans doute, en temps opportun, un concours extraordinaire de la part des amis du journal. Mais il faut dès maintenant songer à amasser quelques sous en libéralisant les frais d'amortissement et en créant réellement certaines réserves qui n'existent présentement que sur papier et qui sont indispensables à la santé financière d'une maison dont le budget touchera bientôt les $2 millions par an.

Le moment est venu, pour *Le Devoir*, d'étendre ses horizons administratifs au-delà de la comptabilité étroite de recettes et de déboursés à laquelle il a fallu se river pendant plus de 50 ans. Il faut maintenant penser en termes d'investissements, de planification à long terme. La condition de ce changement de perspective, c'est une augmentation substantielle des revenus.

●

Nous avons fait l'impossible, ces derniers mois, afin de fournir à nos lecteurs un journal libre, vivant, objectif. Nous comptons, d'ici quelques mois, améliorer encore la qualité du journal. Notre rêve est d'en faire un journal vraiment complet, à l'égal des meilleurs du monde.

Mais nous avons besoin, à ce stade précis de notre évolution, de l'appui concret de notre public. Celui-ci nous prouvera, en acceptant la hausse devenue nécessaire, qu'il tient toujours à un journal libre et qu'il est prêt à assumer une part équitable du financement de l'entreprise.

Qu'il nous donne seulement cette assurance : nous ferons le reste.

Claude RYAN

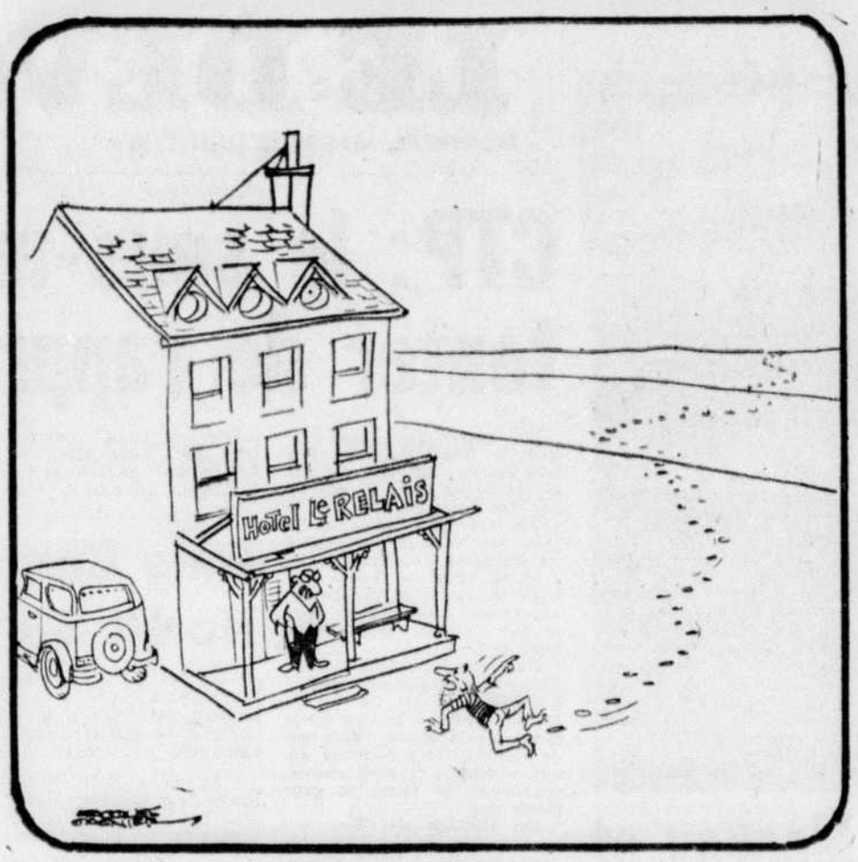

— Où sont vos valises ?
— Au terminus de la CTP . . .

Le rôle possible de M. Pearson dans la mission de paix du Commonwealth

La mission de bons offices du Commonwealth paraît connaître depuis son annonce des difficultés qui tiennent aussi bien à son caractère extrêmement délicat qu'aux personnalités qui en font partie.

L'idée en elle-même est intéressante: elle ouvre en effet des perspectives nouvelles et inédites et n'engage personne directement. Elle est l'amorce d'un dialogue qui pourrait éventuellement conduire à une approche neuve de cette crise vietnamienne. Elle est, enfin, conforme aux aspirations du Commonwealth et à l'influence que cette association hétérogène peut avoir dans le monde.

Mais la composition même de cette mission explorative ne manque pas de surprendre et pourrait bien expliquer, un jour, son échec.

Il était normal certes de demander à des nations africaines, asiatiques ou des Caraïbes d'en faire partie. Mais la surprise provient davantage du rôle qu'on a réservé au premier ministre Wilson de Grande-Bretagne: celui de président. L'étonnement est d'autant plus grand que depuis son accession au pouvoir le chef travailliste a sans cesse défendu et explique la politique américaine au Vietnam, à un point tel que l'opposition la plus virulente, aux Communes anglaises, provient des bancs travaillistes.

Très vite, la politique de M. Wilson a été assimilée à celle de M. Johnson et Moscou aussi bien que Pékin et Hanoï ne ménagent pas leurs critiques envers la Grande-Bretagne.

On peut s'expliquer, dès lors, l'accueil réservé à cette mission du Commonwealth. Une médiation, pour être acceptée (ou difficilement récusée) doit être au-dessus de toute controverse, de tout soupçon de parti pris. Ce qui n'est pas le cas actuellement. Si on s'arrête tant soit peu aux chances de succès de l'initiative, on ne peut que constater que le Commonwealth n'a pas mis dans son jeu toutes les bonnes cartes.

Il aurait été en effet infiniment plus habile et efficace de demander à une personnalité universellement respectée sur le plan international de diriger la mission.

Et un nom vient immédiatement à l'esprit. Celui du premier ministre du Canada, M. Lester Pearson.

Prix Nobel de la paix, diplomate complet, souple et intelligent, M. Pearson a demandé à plusieurs reprises à Washington de suspendre les raids contre le Nord-Vietnam pour faciliter une solution négociée du conflit. S'il s'est attiré, par cette attitude, les foudres du président Johnson après son discours de Philadelphie, il entretient suffisamment de bonnes relations avec la Maison-Blanche pour ne pas être suspecté d'anti-américanisme. Son désir sincère de paix et les propos courageux qu'il tient depuis trois mois sur le Vietnam lui ouvriraient également plus facilement les portes de Hanoï et de Pékin.

Depuis dimanche soir, depuis le discours de M. Chou En-lai au Caire, on dit que M. Wilson n'aurait pas insisté pour se voir confier la présidence de la mission et qu'il serait disposé à céder sa place. Si cela était, il serait du devoir de M. Pearson d'accepter la direction de cette mission de bons offices.

La paix du monde est plus précieuse que toute autre chose. Et si M. Pearson craint que son absence d'Ottawa ne donne à l'opposition l'occasion de redoubler ses attaques, il n'est pas exclu qu'un moratoire puisse malgré tout être obtenu aux Communes pendant toute la durée de la médiation.

Jean TAINTURIER

en toute liberté

en toute liberté en toute liberté en tout… …ute lib
erté en toute liberté en toute liberté en t… …n toute
liberté en toute liberté en toute liberté en… …berté en to
ute liberté en toute liberté en toute liberté… …toute liberté

par Gérard Pelletier

La France, Commonwealth du Québec

On reprochait un jour à M. Pearson, alors que le débat sur le drapeau canadien faisait rage à Ottawa, d'avoir déclenché là une querelle violente et d'autant plus futile qu'elle portait exclusivement sur des symboles. Pourquoi, lui demandait-on, aborder une question pareille, au moment précis où tant de problèmes concrets et pressants nous assaillent ?

Le premier ministre se contenta d'abord de sourire puis, après un moment de silence: "Vous n'avez pas l'impression, demanda-t-il à son interlocuteur, que les symboles ont joué un certain rôle, depuis dix ans, dans la politique canadienne?"

Cette litote (understatement) du chef libéral n'a rien perdu de son actualité. Elle nous revient en mémoire, ces jours-ci, grâce à la conférence des premiers ministres du Commonwealth et à la mission des "cinq braves" qui tenteront de ramener la paix au Vietnam. Loin de nous la pensée de réduire tout ce grand projet aux médiocres dimensions de notre politique interne, mais l'occasion nous semble bonne d'examiner, à la lumière de cette entreprise, l'attitude des Canadiens face au Commonwealth d'une part et d'autre part à la France.

Il suffit de publier une seule chronique dans la presse canadienne de langue anglaise et d'y formuler une seule remarque sur la décadence contemporaine de ce même Commonwealth, pour comprendre aussitôt qu'on touche là un symbole sacré. Si vous constatez par exemple que le Commonwealth d'aujourd'hui n'est qu'un bien pâle reflet de ce que fut hier l'Empire, on vous écrit aussitôt, on proteste contre la "joie sadique" avec laquelle vous avez noté le déclin de la puissance britannique. On vous accusera même, vous Canadien français, d'avoir jeté le Canada dans les bras des Etats-Unis en détruisant l'un après l'autre, par vos réclamations entêtées, tous les liens qui unissaient jadis notre pays à la communauté britannique.

Bien entendu, ce ne sont pas des hommes politiques qui vous tiennent ces propos (sauf par exception quelques députés ultra loyalistes, dont la montre retarde légèrement) ni des intellectuels, ni des chefs syndicaux. Il s'agit presque toujours de correspondants d'un certain âge, peu mêlés au mouvement des idées et généralement isolés dans quelque coin retiré du pays. A moins, évidemment, que vos correspondants ne se recrutent au sein de quelque groupe extrémiste comme il en survit quelques-uns au Canada anglais et qui sont le pendant exact des ultra séparatistes québécois.

Ce qui frappe surtout, dans ce culte chatouilleux du Commonwealth, c'est l'irréalisme total de ceux qui le pratiquent. On ne conteste pas vos dires (comment nier, par exemple, l'importance économique décroissante des échanges canadiens avec la zone sterling?), on ne prétend pas que vous mentez ni même que vous êtes dans l'erreur; on se contente de pleurer l'âge révolu des gloires impériales, de redouter pour le Canada les pires malheurs parce qu'il s'émancipe graduellement et de maudire les francophones de ce pays, qu'on tient responsables de cette désaffection. On ne s'enthousiasme guère, sauf erreur, pour une intensification des échanges commerciaux avec le Royaume-Uni (les projets de M. Diefenbaker à cette fin n'éveillèrent que des échos très médiocres) mais dès que les symboles sont en cause, on réagit très vivement.

A cet égard, nous ne sommes guère différents, au Canada français, quand il s'agit de nos rapports avec la France. Certes, les échanges culturels nous intéressent, très vivement, comme on a pu s'en rendre compte, mais il s'agit là d'une réalité très pratique. De même, nous verrions d'un bon oeil que des investissements d'outre atlantique viennent diversifier un peu l'invasion massive des capitaux américains. Et si une partie de cette intervention européenne dans notre économie avait sa source en France, nous en serions heureux, même si nous savons très bien que la société General Motors aura toujours plus d'importance au Québec que la société Peugeot-Renault.

C'est au plan des symboles, nous aussi, que nous réagissons moins rationnellement. Entre Canadiens français, par exemple, nous échangeons sur le général de Gaulle des propos qui n'ont rien de particulièrement gentil à l'endroit de ce personnage. Et l'éloquence échevelée de M. André Malraux ne nous ravit pas toujours au septième ciel. Mais par ailleurs, qu'on attaque un peu mesquinement le président de la France, dans la presse de langue anglaise, qu'on fasse mine de se réjouir quand il connaît un échec, nous devenons extrêmement susceptibles. De même, quand on soupçonne M. Malraux de visées politiques quasi subversives, parce qu'il nous rend visite, l'insinuation nous rend furieux.

Bref, ce n'est pas le Commonwealth en lui-même, pour ce qu'il représente aujourd'hui dans la politique mondiale, qui nous divise en deux camps. C'est l'attachement maladif à un monde révolu, c'est l'évocation d'un passé colonial et la survivance d'une nostalgie irraisonnée. Qu'on fasse valoir la nécessité pour le Canada anglais de maintenir des liens culturels avec le Royaume-Uni et le Commonwealth, en vue de contre-balancer l'influence américaine; qu'on mette en vedette des initiatives de paix comme celle des "cinq braves"; là-dessus nous tomberons facilement d'accord.

De même, les rapports du Québec avec la France, avec l'Afrique francophone, avec tous les pays de culture française devraient paraître naturels au reste du pays; il n'est même pas question pour nous de hisser le drapeau tricolore en signe d'appartenance à la communauté des nations francophones.

BLOCS NOTES

M. Douglas et l'adresse à la reine

Le chef du Nouveau parti démocratique a dit à Québec que si le gouvernement Lesage s'adresse à Londres pour faire réduire les pouvoirs du Conseil législatif, c'est dans le but de faire ratifier par la Législature la formule d'amendement Fulton-Favreau à laquelle le Conseil s'opposerait. Or ce n'est pas ainsi que se présente le problème et la situation est plus complexe que cela, ainsi que l'a du reste exposé M. Lesage.

C'est bien possible ou même probable que la majorité au Conseil législatif, formée de membres de l'Union nationale, épouserait l'opposition de ce parti à la méthode proposée pour les futurs amendements à la constitution canadienne. Mais s'il n'y avait que cet aspect à considérer, le premier ministre aurait pu présenter la formule pour ratification, et prétexter ensuite d'un refus du Conseil pour faire adopter l'adresse à la reine afin de briser cette opposition.

Pourquoi le gouvernement a-t-il adopté une autre procédure et tient-il à faire d'abord réduire les pouvoirs du Conseil ? Ce n'est pas pour faire adopter la formule F-F, mais parce qu'une fois la constitution ainsi rapatriée, on ne pourrait plus toucher aux pouvoirs du Conseil malgré la majorité des conseillers. Si le gouvernement présentait au Conseil législatif la méthode d'amendement, les conseillers pourraient fort bien le prendre au mot. Il leur suffirait de prétendre se soumettre à la volonté souveraine des députés élus et ratifier la formule malgré leurs répugnances à ses dispositions.

La F F-F et le Conseil

Car ainsi, ces conseillers protégeraient leur inamovibilité et leur juridiction deviendrait intouchable. La constitution rapatriée consacrerait la juridiction exclusive de chaque province sur sa propre constitution provinciale; l'actuel article 71 continuerait d'exiger le concours des deux chambres de la Législature pour tout amendement, de telle sorte que les pouvoirs exorbitants et anachroniques du Conseil législatif ne pourraient jamais être limités sans son propre consentement.

Si M. Lesage veut d'abord restreindre les pouvoirs du Conseil, c'est pour ne pas lui fournir l'occasion de renforcer ses privilèges en ratifiant la méthode d'amendement qui supprimerait le recours au Parlement britannique, recours encore possible même s'il est de pure forme et dépend d'Ottawa. Le gouvernement provincial a tort de faire un accroc à l'autonomie du Québec en prenant le gouvernement fédéral comme arbitre d'un différend entre l'Assemblée et le Conseil.

Le chef provincial du NPD, M. Robert Cliche, recommande une autre méthode; il suggère que le gouvernement Lesage retire son adresse et soumette la question à un référendum; M. Cliche est d'ailleurs favorable à l'abolition du Conseil. Il est vrai que le référendum n'est pas acclimaté au régime britannique, mais ce serait tout de même plus conforme à notre évolution démocratique que le recours au gouvernement fédéral pour une question provinciale.

Après un referendum favorable au gouvernement, le Conseil législatif aurait encore juridiquement le pouvoir de résister à une expression claire de la volonté populaire, mais alors l'adresse à la reine aurait moins d'inconvénient et Ottawa n'aurait qu'à sanctionner un vote categorique du Québec.

D'autre part, si la limitation des pouvoirs du Conseil est chose recommandable, il conviendrait de ne pas supprimer ce frein législatif sans le remplacer par un autre plus conforme aux principes démocratiques. L'on pourrait exiger que toute décision de l'Assemblée législative en matière constitutionnelle, y compris la formule de rapatriement, soit prise par une majorité des deux tiers ou comporte même une ratification par référendum.

●

Ben Bella

La chute subite et imprévue de Ben Bella a sans aucun doute plusieurs causes; son austérité et son intégrité personnelles avaient comme contrepartie une attitude dictatoriale qui lui a fait beaucoup d'ennemis et la poursuite rigoureuse de ses objectifs politiques n'a pas triomphé des difficultés économiques où se débat la population. Mais la coïncidence avec la réunion des délégations afro-asiatiques qui devait se tenir à Alger la semaine prochaine fait soupçonner un lien entre ce coup d'Etat et le conflit russo-chinois.

Cette hypothèse nous rappelle une conférence de presse que Ben Bella donnait à New York il y a plus de deux ans et à laquelle participaient quelques journalistes montréalais. Le chef algérien avait parlé éloquemment de la décolonisation et de la libération des peuples africains; et il devait quelques mois plus tard faire un voyage à Moscou au cours duquel il allait resserrer ses liens déjà étroits avec le régime soviétique.

Or au moment de la conférence de presse à New York on était à la veille d'un débat aux Nations unies sur la crise hongroise. Nous avions demandé à Ben Bella quelle serait l'attitude de son pays à l'Assemblée générale sur cette question qui mettait directement en cause les efforts de la libération du peuple hongrois durement brisés par les chars d'assaut soviétiques à Budapest.

M. Ben Bella ne fut pas du tout embarrassé; il répondit tout bonnement que le cas de la Hongrie ne le concernait pas, qu'il devait d'abord penser à l'Algérie et à l'Afrique, que le problème urgent c'était la libération des peuples colonisés par les pays capitalistes d'Occident, l'émancipation du tiers monde. Dans ce programme la Hongrie n'avait pas de place, non plus que les autres pays satellites de Moscou.

En somme, la doctrine de libération de ce révolutionnaire était contenue dans des limites précises et ne s'appliquait pas à tous les peuples opprimés; ce qu'on a appelé son mysticisme avait une application strictement geographique et politique.

Si le conflit entre Pekin et Moscou a été pour quelque chose dans sa déchéance, il aura l'occasion de réfléchir sur les nouveaux impérialismes socialistes qui se disputent le tiers monde et en particulier l'Afrique. La libération des pays autrefois colonisés par l'Occident est presque achevée, mais ces jeunes Etats libres ont du mal à défendre leur non engagement devant les nouveaux protecteurs — Chine et Russie — qui se disputent leur allégeance.

P. S.

lettres au DEVOIR

Sur un manuel de géographie

Révérend Frère Supérieur,
Frères Maristes,
3985, boul. Levesque,
Montréal 40, Que.
Révérend Frère,

Maintenant se termine l'année scolaire 1965, je voudrais vous exprimer ma réaction, laquelle est fort probablement la même que celle de nombreux parents s'occupant de l'éducation de leurs enfants, en rapport avec votre "Géographie des Frères Maristes", 4e et 5e années, approuvée par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, le 15 mars 1962.

Durant toute l'année, ainsi que l'an passé, j'ai compulsé, ainsi que mon épouse, cette géographie en assistant mes enfants, lesquels sont actuellement aux études au couvent des Soeurs de St-Joseph de St-Vallier, à Québec.

La qualité de l'enseignement donné dans cette école, le dévouement dont font preuve les religieuses enseignantes à l'égard de nos enfants, m'autorise, si elles ne peuvent le faire elles-mêmes, ce que j'ignore, à protester énergiquement contre la diffusion de ce volume publié par votre congrégation.

Je dois vous dire, révérend Frère, que je m'occupe, sur le plan professionnel, de tourisme, étant directeur d'une Agence de voyages, et qu'il m'est donné chaque jour de rencontrer nombre de personnes dont l'ignorance en matière de géographie dépasse même les limites élémentaires . . il est vrai que, si ces mêmes personnes ont eu à apprendre leur géographie par la lecture de votre volume, je ne puis vraiment pas les blâmer. Je ne puis croire que les responsables de l'instruction de nos enfants puissent continuer à tolérer un tel état de fait !

Voici quelques exemples, relevés au hasard de la lecture de cette "géographie".

1 — De la première à la dernière page, (soit 137 pages) je ne relève que 3 pages traitant d'autres pays que le Canada !

2 — La lecture de la carte de l'Europe, à la page 133 vous démontrera que 6 pays seulement constituent ce continent ! les pays scandinaves, l'Autriche, la Yougoslavie, la Belgique, la Hollande, etc. etc. . . . sont totalement inconnus . . .

3 — **Une demi-page** sur tout l'ensemble du volume, **seulement**, traite de **toute l'Europe.**

4 — A la page 135, paragraphe 166, vous serez probablement tout aussi surpris que moi d'apprendre qu'Israël est situé en Asie, et que la seule référence donnée est : "Pays de Notre Seigneur Jésus-Christ, de Noé et d'Abraham !" Seulement un quart de page sur tout l'ensemble du volume, par ailleurs, est consacré à l'Asie !

5 — Quant à l'Afrique et à l'Océanie, vous atteignez au chef-d'oeuvre en la matière : une demi-page dans tout votre livre y est consacrée : je vous cite les quatre premières lignes :

"Les sous que vous donnez pour la Sainte-Enfance servent surtout à l'éducation chrétienne des enfants païens de l'Asie et de l'Afrique. Celle-ci fait partie de l'Ancien Continent."

6 — Si vous pouvez m'indiquer, tel que spécifié en page 46, ce que vient faire, en matière de géographie, les questions qui suivent, j'en serai fort surpris !

a) le nom du curé
b) le nom de l'Evêque
c) le nom du Pape
d) le nom du maire (son rôle, au moins serait plus utile)
e) la profession la plus necessaire : celle du prêtre (suivent 14 lignes de détails . . . je croyais qu'il s'agissait de vocation, non d'une profession.)

7 — Dans tout l'ensemble du volume-questionnaire, concernant cette géographie, 7 questions seulement traitent des différentes parties du monde.

Je vous fais grâce du reste, car sinon, je serai dans l'obligation d'écrire un volume presque aussi imposant et insipide !

Alors que nous payons des centaines de dollars par année pour l'éducation de nos enfants, que ce soit à la Commision scolaire, ou dans des écoles privées, (et dans mon cas, aux deux endroits !) pouvons-nous espérer pour l'avenir, des livres préparés par des éducateurs dignes de ce nom et conscients du grave problème de l'éducation et de la formation de nos enfants.

En terminant, je formule le voeu, Révérend Frère, que cette publication, et d'autres, similaires, soient retirées immédiatement de nos écoles.

Je crois sincèrement que cela sera beaucoup plus sain autant pour l'avenir de nos enfants . . . que pour celui de l'Eglise, à laquelle je reste, croyez-moi fidèlement attaché.

Veuillez agréer, Révérend Frère, avec mes remerciements, pour l'attention que vous porterez à cette lettre, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Claude Michel
Sillery, Québec

La Bible vous parle

Tout homme qui maudit son Dieu portera le poids de son péché.

(Lév 24, 15)

Vous ne commettrez point d'injustice dans les sentences, dans les mesures de longueur, de poids et de capacité.

(Lév 19, 35)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $26. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger : $30. Edition du samedi : $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361

LA COMMISSION "B & B" DANS LES MARITIMES — I

Deux siècles après la déportation, les Acadiens sont toujours à la recherche d'une patrie accueillante

par Jean-V. DUFRESNE

A l'étranger qui n'a pas visité Moncton depuis dix ans, la ville paraît offrir le même visage. Rien n'a changé, semble-t-il, sinon l'aérogare, plus moderne avec ses grandes glaces qui donnent sur la piste et ses fauteuils contemporains aux minces pattes en acier poli. Mais on retrouve le même modèle dans toutes les aérogares du pays.

L'hôtel de Main Street s'est donné une nouvelle façade, une rangée de boutiques basses, et le vieil immeuble derrière se dresse comme pour se rappeler au souvenir de la gare d'en face. Mais on l'a reconstruite plus loin, et l'herbe pousse maintenant sur ses quais déserts.

Quelques restaurants affichent une devanture bruyante, le comptoir postal de Eaton's a son nom en grandes lettres lumineuses, et les verres d'eau à midi glissent plus doucement sur les tables recouvertes de beau formica.

Mais on compte presque autant de magasins de chaussures et de vêtements de travail que de comptoirs-lunch, comme dans bien des villes simples et laborieuses. On se dirait à Québec, près de la gare du Palais.

Dans ce décor un peu morne, où les agents de police eux-mêmes ont parfois l'air d'être sans emploi, francophones et anglophones sont unis au moins par une même envie, dirait-on : sortir de cette morne économique qui efface le sourire du paysage.

Mais comment? La commission Laurendeau-Dunton, qui a siégé mercredi dans Moncton, n'avait pas à répondre directement à cette question. Elle n'avait pas à se demander si Moncton est une ville pauvre ou riche (c'est une ville entre les deux). Elle était venue, comme à Halifax, entendre ce que les habitants des Maritimes, la région la plus défavorisée du Canada, pensent de leur Confédération.

Car ils en sont, eux aussi, comme nous, depuis le début, et lorsqu'on marche dans la ville, qu'on a fait d'abord le chemin de l'aéroport jusqu'à l'hôtel, qu'on a laissé la rue principale pour explorer l'arrière du décor avec ses modestes maisons de bois et ses trottoirs aux bordures usées, lorsqu'on voit des fillettes aux cheveux presque trop bien tressés, — parce qu'on n'est peut-être pas riche, mais on est propre, — et que les vieux sur les bancs au soleil attendent toujours du nouveau, on se demande comment il se fait que les premiers signes d'insatisfaction collective ne se soient pas manifestés ici, dans les Maritimes, depuis Madawaska jusqu'à Terre-Neuve, mais dans une province qui, à côté, pue la prospérité: le Québec.

On ne peut échapper au malaise qui saisit le Québécois qui visite les Maritimes. Le problème est-il ici le même, est-ce bien de culture, de langue qu'il s'agit, ou d'argent, d'industries, de commerce? Au bout de quel chemin l'Acadien va-t-il trouver sa libération?

Peut-être ces problèmes ne font-ils que s'accumuler les uns aux autres. On compte 235,000 francophones au Nouveau-Brunswick, mais combien de fonctionnaires provinciaux sont-ils d'origine française? Existe-t-il même au ministère de l'éducation des fonctionnaires francophones pour s'occuper de l'enseignement aux Acadiens? Et de combien plus élevés sont les octrois à l'éducation scolaire dans les comtés "anglais"? Une population qui ne possède pas sa propre école normales peut-elle échapper à la modestie économique? Fredericton qui compte un francophone sur trois habitants restera-t-elle encore longtemps outre la capitale provinciale, celle des filles de l'Empire? Il n'y existe pas une seule école française publique. Un journaliste a écrit de cette ville: "Sa composition ethnique est le secret le mieux gardé des Maritimes".

Pour les commissaires, il semble que la question, désormais, n'est plus: comment sauver les Acadiens, mais qui d'entre eux pourra-t-on sauver?

Car le rythme de l'assimilation est effarant, plus rapide encore que dans l'Ouest canadien, selon les chiffres cités dans le mémoire des instituteurs acadiens: dans Terre-Neuve, la population acadienne est assimilée à 82 p.c.; Ile-du-Prince-Edouard, 55 p.c.; Nouvelle-Ecosse, 57 p.c.; Nouveau-Brunswick, 10 p.c.

La situation dans cette dernière province est peut-être la seule qui offre quelque espoir, mais les gains réalisés depuis quelques années risquent de dissimuler d'autres situations qui, elles, continuent de s'aggraver.

Ainsi, le conseil des ministres est à peu près également partagé entre francophones et anglophones, et le premier ministre lui-même est un Acadien. Lorsqu'il fut élu, on croyait la revanche des berceaux consommée.

"On a vite fait de s'apercevoir que c'est le résultat du seul jeu politique, signale le mémoire des instituteurs. Le fonctionnarisme est littéralement dominé par l'élément anglais, et encore davantage aux échelons supérieurs où résident l'influence et les responsabilités".

Le Nouveau-Brunswick compte 38 p.c. d'origine ethnique française, et son gouvernement possède 136 hauts fonctionnaires. Mais 21 sont d'origine française, ou 16 p.c.

En Nouvelle-Ecosse, sur 737,000 habitants, on compte 12 p.c. de francophones, et 146 fonctionnaires. Dans l'éducation, pas un ne parle français. En fait, trois fonctionnaires seulement parlent cette langue, deux à la voirie, un à la santé.

Dans l'Ile-[illegible]-Edouard on compte 17,418 [illegible]nes d'origine, ou [illegible]e la population, et 69 fonctionnaires. Parmi eux, quatre sont francophones, un à l'éducation, un à l'industrie et aux ressources, un aux pêcheries, un au secrétariat.

Les anglophones répondent à ceux qui se plaignent de ces écarts qu'on ne saurait offrir des postes à des candidats à cause de leurs seules connaissances en français. Il faut la compétence.

C'est juste. Mais pourquoi les Acadiens ne sont-ils pas compétents, si telle est la question, et quelle mesure faudrait-il alors adopter pour favoriser chez eux l'acquisition de cette compétence, de sorte qu'ils mériteront les postes qu'ils revendiquent dans la fonction publique?

On ne peut nier que l'Acadien accuse des retards académiques considérables, et les instituteurs acadiens sont les premiers à le constater, mais la solution envisagée par les gouvernements anglophones pour corriger cette situation, loin de favoriser leur épanouissement, les pousse davantage dans le bourbier de l'incapacité.

La société l'Assomption pour cette raison s'oppose au bilinguisme ainsi que le conçoivent les anglophones. C'est, disent-ils, un bilinguisme d'assimilation qui n'offre même pas l'avantage d'ouvrir les Acadiens aux richesess de la culture anglo-saxonne.

"On a beau dire que le contact des futurs professeurs de langue française à ceux de langue anglaise est un bel exemple de bonne entente et un instrument d'apprentissage à la vie commune dans un pays bi-ethnique, le fait demeure que la minorité française y perd sa meilleure chance de survie".

A ce sujet, il semble acquis que Moncton sera dotée, pour la première fois, d'une école normale exclusivement francophone.

La situation des manuels scolaires offre une "lacune lamentable", signale la société l'Assomption. Au niveau secondaire, la physique, la chimie et les mathématiques sont enseignées en anglais dans les écoles bilingues comme dans les écoles anglaises. "Il n'existe pas au Nouveau-Brunswick, faut-il le rappeler, d'école française officielle : l'école est soit anglaise, soit bilingue".

Dès la 7e année "l'habitat intellectuel" du jeune élève francophone est l'anglais. On étudie les lois de la nature, de la matière, le calcul en anglais.

Dans les écoles de métiers, c'est comme si la population du Nouveau-Brunswick n'avait jamais compté un seul citoyen de langue française.

"Voilà le domaine où l'anglicisation se fait le plus ouvertement, où l'on atteint le comble de la domination anglaise imposée, sans égard à la structure ethnique. La situation est devenue si criante qu'elle a donné lieu à une enquête de la part d'un organisme gouvernemental. Il en faudra d'autres si l'on veut couper court à ce manque flagrant d'équité," dit le mémoire.

Le français y est absent. Des 26 programmes d'études, 21 sont enseignés en anglais : les autres, "secretarial science, special commercial course, clerck-typist..."

Le programme de nursing à l'école de métiers de Bathurst, chef-lieu du comté de Gloucester est entièrement en anglais. La population, de 66,343 habitants, est française à 85.3 p.c.

La situation est meilleure à l'institut technique de Moncton, mais vu l'importance de cette école qui assure la formation des futurs professeurs dans l'enseignement professionnel, elle est, à vrai dire, plus grave encore qu'ailleurs.

Dans les cadres administratifs, seul le préposé aux achats est de langue anglaise. Sur 500 à 600 élèves, 35 p.c. sont francophones. Mais moins de 20 p.c. des professeurs sont francophones, et l'enseignement se fait exclusivement en anglais, puisque les manuels sont dans cette langue et que les classes sont "bilingues." On cite le cas d'une classe de 25 élèves dont deux seulement étaient de langue anglaise. On y enseignait dans cette langue. Sur 10 départements, un seul directeur francophone; ses deux adjoints sont anglais et unilingues.

Demain : LES FINANCES SCOLAIRES

Portraits des principaux auteurs du coup d'État d'Alger : Boumedienne et Bouteflika

Le colonel Boumedienne et M. Bouteflika sont les deux principaux auteurs du coup d'Etat qui renversait samedi matin le président Ben Bella. Le premier est aujourd'hui chef du Conseil de la révolution et le second garde son portefeuille de ministre des affaires étrangères. Nous publions ici le portrait de ces deux hommes politiques tel que brossé par "Le Monde".

Le colonel Boumedienne

"Voici l'homme qui prépare des complots contre moi"... disait avec le sourire M. Ben Bella en présentant le colonel Boumedienne au journaliste égyptien Loufti El Kholi, envoyé spécial du quotidien Al Ahram. Et se tournant vers le colonel : "Comment vont les intrigues? — Très bien, merci", répondait en rougissant l'interpellé.

C'était en avril 1963. Boumedienne avait alors défini sa doctrine : "Le soldat doit avoir deux armes : son fusil sur l'épaule et des principes politiques dans son esprit." Et il avait ajouté : "La tactique militaire qui veut que la meilleure façon de se défendre soit d'attaquer est aussi une tactique politique."

Houari Boumedienne est né en 1925 à Guelma, dans le département de Bône. Il fit des études d'arabe littéraire à l'université de la Zitouna, à Tunis, et l'université d'El-Azhar, au Caire. C'est dans la capitale égyptienne que, devenu instituteur, il rejoindra, au début de l'insurrection, M. Ben Bella.

En 1955, il débarque clandestinement sur une plage d'Oranie avec un groupe de neuf hommes qui sont partis de Nador, au Maroc. Ce révolutionnaire au visage maigre, aux yeux fiévreux, enveloppé frileusement d'un manteau ou d'un imperméable, n'est alors qu'un simple militant. Il succédera en 1957, à la tête de la wilaya V (Oranie), à M. Boussouf. Il sera ensuite appelé par celui-ci à l'état-major de l'A.L.N. à Tunis, dont il deviendra le chef le 10 mars 1960. L'inactivité forcée de l'armée bloquée de l'extérieur, bloquée derrière les barrages des frontières, est compensée, au P.C. de Boumedienne, à Ghardimanou, par une fiévreuse activité politique. Autour du colonel on étudie Mao Tse-toung, et plus tard Castro et "Che" Guevara. Le rôle révolutionnaire de l'armée est l'objet de discussions qui font comparer Ghardimaou à un club, mais on y prépare aussi la transformation des unités en milices politiques.

Le G.P.R.A. ne suit pas sans inquiétude les activités du colonel. Le 2 juillet 1962, il le destitue, ainsi que ses adjoints, les commandants Mendjli et Slimane, "éléments inconscients" accusés de "miner l'autorité du gouvernement provisoire au sein du peuple ou de l'armée de libération". Mesure sans lendemain. A la fois allié et rival de M. Ben Bella, le colonel Boumedienne ne cessera plus désormais de jouer dans la vie politique algérienne un rôle que son peu de goût pour les discours publics, sa passion révolutionnaire, ses références à l'Islam, maintient dans une constante ambiguïté.

M. Abdelaziz Bouteflika

De petite taille, les yeux bleus dans un visage barré d'une moustache noire, M. Abdelaziz Bouteflika est ministre des affaires étrangères depuis le 5 septembre 1963.

Né en 1935 à Oujda, où ses parents, venus de Tlemcen, tenaient un bain maure, M. Bouteflika achevait ses études secondaires lorsque la grève des étudiants algériens le poussa vers le maquis. Combattant dans les rangs de la wilaya 5 en Oranie, il est bientôt appelé par le colonel Boumedienne au secrétariat général de l'état-major.

Avec le grade de commandant e le surnom de Si Abdelkader, il est notamment chargé d'ouvrir un nouveau théâtre d'opérations, en 1961, à la frontière sud de l'Algérie. Pour cela il effectue plusieurs missions auprès des républiques africaines, principalement au Mali et en Guinée.

En février 1962, l'état-major de l'A.L.N. demande à M. Bouteflika de prendre contact avec M. Ben Bella, alors détenu au château d'Aulnoy. Les deux hommes discutèrent des heures entières. On raconte que M. Ben Bella posa en conclusion cette ultime question : "Dis donc, Abdelaziz, il y en a encore des comme toi dans l'A.L.N.?

— Tous les autres sont mieux que moi.

Le cessez-le-feu trouve M. Bouteflika à Oujda, où il accueille le colonel Boumedienne, après la crise de juillet qui opposa l'A.L.N. au G.P.R.A. Il soutient alors M. Ben Bella et le groupe de Tlemcen.

Ministre de la jeunesse, des sports et du tourisme en septembre 1962, dans le premier gouvernement Ben Bella, M. Bouteflika s'occupe surtout des brigades de volontaires du travail et des jeunesses F.L.N. Il devient ensuite le plus jeune ministre des affaires étrangères du monde, à l'âge de vingt-huit ans.

En France il est surtout connu pour avoir dirigé la délégation algérienne, face à M. de Broglie, lors des négociations sur la coopération en juin 1963. Un mois après il représentera son pays à la conférence des ministres africains des affaires étrangères de Dakar.

M. Bouteflika a été reçu, en novembre dernier, par le général de Gaulle. A sa sortie de l'Elysée il devait dire : "Il est légitime que l'Algérie rende un hommage mérité à celui qui le premier a permis l'accomplissement d'une mutation historique, à celui qui a tant fait et fait tant encore pour la compréhension des problèmes du "tiers monde". Il précisait enfin que le général de Gaulle avait accepté une invitation à se rendre en voyage officiel en Algérie.

lettres au DEVOIR

Le sérieux que l'on voudrait avoir gâte souvent celui qu'on a

Monsieur Léger,

Après avoir lu votre bloc-notes du 27 mai dernier où vous déclariez que "le R.I.N. représente le seul organisme indépendantiste sérieux", j'ai décidé de vous écrire quelques mots pour éclairer votre lanterne. Evidemment, si vous tirez vos conclusions de la lecture des journaux ("Le Devoir" ou "La Presse"), entre trois consulats et deux ambassades, je comprends votre rapidité à juger du sérieux des partis indépendantistes.

Permettez-moi donc de vous signaler certains faits concernant le Parti auquel j'ai adhéré. Le 13 septembre 1964, le Regroupement national était fondé par treize nationalistes; le premier numéro du journal officiel du parti, "La Nation" tirait 5,000 exemplaires. On pouvait y lire un manifeste en 10 points qui définissaient les principes d'action du Parti et on y annonçait un premier congrès régional pour l'automne 1965. Nulle précipitation; mais beaucoup de détermination. Nous avons essayé d'éviter les erreurs des autres, étant conscients que le succès est toujours le fruit du dernier essai.

Depuis cette date, le Dr René Jutras, président du Regroupement national, médecin-chef à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (où il jouit de l'estime générale) et père de dix enfants, a tenu 81 assemblées publiques devant des auditoires de toutes sortes. De Trois-Rivières à Sherbrooke, de Baie Comeau à Jonquière, de Montréal à Québec, le Dr Jutras a rencontré des milliers de personnes. Cependant de ces 81 assemblées publiques, le journal "Le Devoir" n'a donné que 2 ou 3 comptes rendus. Nous ne nous sommes jamais plaints, parce que nous comprenions que M. Marcel Thivierge, courriériste parlementaire du journal "Le Devoir" à Québec, n'avait pas le temps, à lui seul, de couvrir toutes nos activités.

En outre il y a quelques jours, le Dr Jutras a publié un volume que vous n'avez sans doute pas lu. Il a également écrit de nombreux articles dans plusieurs revues que vous ne recevez peut-être pas. Enfin il a parlé l'automne dernier pendant quelques semaines à la T.V. de Sherbrooke à plus de 1,000,000 d'auditeurs (c'est la le taux d'écoute).

Comme organisateur en chef du Regroupement national, j'ai moi-même, en compagnie de Me Jean-Marc Béliveau, eu l'occasion de parler de l'Indépendance du Québec au poste de T.V. de Rouyn (Abitibi), d'octobre à février sans interruption. "Le Devoir" faisait des comptes rendus des émissions du N.P.D., mais non des nôtres. Enfin, mon travail d'organisateur m'a permis de parcourir l'Abitibi à quelques reprises, le Saguenay-Lac-St-Jean, la Côte Nord, Québec, le Bas du Fleuve, les Cantons de l'Est et Bois-Francs etc., de nombreuses fois. Dans ces régions, il n'y a, à toutes fins pratiques, que le Regroupement national. Evidemment, à un congrès on peut toujours trouver des gens pour porter des pancartes de comtés. (...)

Bref, ayant appris avec les mois que "Le Devoir" n'avait pas le temps ou les moyens de s'intéresser à nos activités, nous avons décidé de suppléer à cette carence de nouvelles. Aujourd'hui, le journal "La Nation" tire à 30,000 exemplaires, et ce n'est qu'un début.

Dans les prochains mois, Monsieur Léger, nous ne ferons pas de "sit-in" parce que nous n'avons pas de restaurants anglais ici. Nous continuerons de nous asseoir sur les chaises plutôt que sur les trottoirs. Par conséquent, pas de nouvelles dans "Le Devoir".

Sachez donc, Monsieur Léger, que nous nous considérons quand même des gens sérieux militant dans un parti sérieux. Et si un jour, comme nous, vous décidez de venir parler ouvertement de l'indépendance du Québec sans retirer ni publicité ni gloire tout en risquant à tout moment de vous retrouver le derrière dans le chemin, vous verrez que les gens de nos régions, eux, vous prendront au sérieux.

Espérant que ces quelques remarques vous inciteront à vous documenter sur le Regroupement national,

Je vous salue

Jean Garon
Québec

CONTINUEZ
...après le secondaire

INSCRIVEZ-VOUS AU PLUS TÔT À L'UN DES INSTITUTS DU
SERVICE de l'ENSEIGNEMENT SPECIALISE
COURS RÉGULIERS DU JOUR 1965-1966

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE LAVAL
9155, rue St-Hubert, Montréal
COURS
Chimie (industrielle - biologie), électricité, instruments et appareils de contrôle mécanique d'ajustage, menuiserie, réfrigération, soudure.

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE MONTREAL
200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
COURS
Construction générale, électricité, électronique (y compris radio et TV), mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, mécanique diesel, outillage, soudure.

ÉCOLE DE METIERS DE LACHINE
46, 18e avenue, Lachine
COURS
Electricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, réfrigération, chauffage-ventilation, soudure.

ÉCOLE DE METIERS DE MONTREAL
Section Est : 3320, rue Hochelaga, Montréal
1945 est, rue Sherbrooke, Montréal
COURS
Electricité, fonderie, mécanique d'ajustage, menuiserie, modelerie, électricité, ferblanterie-tôlerie, mécanique d'ajustage

EXAMENS D'ADMISSION : LE 28 JUIN
Seuls seront admis aux examens d'admission ceux qui ne les auront pas déjà subis dans leur commission scolaire respective.

UNE SEULE PERIODE D'INSCRIPTION : du 14 au 25 juin
Les étudiants intéressés — garçons et filles — voudront bien s'adresser à l'institution de leur choix pour y faire leur inscription. Les candidats doivent présenter, au moment de l'inscription, un relevé des notes des deux dernières années d'études et un extrait de baptême.

COURS GRATUITS
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

calendrier académique
été et automne 1965

studio 5316 inc
"école détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées"
5316 av. du Parc, Montréal 8, tél.: 273-9511
Pierre LeBlanc, directeur général

cours du soir
session d'été: du 28 juin au 17 septembre 1965
en dessin industriel, art publicitaire, décor d'intérieurs et charme et personnalité
(classes climatisées)
session d'automne: du 27 septembre au 28 janvier 1966

cours du jour
dates d'entrée: 27 septembre 1965 à 9h. 30 du matin
Tout candidat désireux de suivre les cours réguliers du jour, doit remplir préalablement une demande d'admission et passer avec succès l'examen d'entrée.

DATES DES EXAMENS D'ENTREE
vendredi, le 25 juin 1965 à 10 heures du matin
samedi, le 14 août 1965 à 10 heures du matin

liste des cours
offerts à Montréal et à Québec

DESSIN INDUSTRIEL
sous la direction de M. Raymond Ouimet

DESSIN PUBLICITAIRE
sous la direction de M. Gilles Robert

DECOR D'INTERIEURS
sous la direction de M. Roger Côté

LES ARTS DE LA COMMUNICATION
sous la direction de M. Jean-Louis Gagnon

Les cours de la communication conduisent aux carrières suivantes: journalisme écrit, journalisme parlé — annonceurs radio-tv, relations publiques, publicité, etc.

COURS DE CHARME ET PERSONNALITE
sous la direction de Madame Nicole Germain

Pour tous renseignements communiquez avec l'une ou l'autre des écoles.

Ouvert du lundi au jeudi de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

studio 5316 inc
5316 av. du Parc, Mtl 8, tél.: 273-9511 • 437 rue Caron, Québec, tél.: 529-4741
studio 437 enr

De l'Acadie près Boul. Métropolitain Ville Mont-Royal
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30 P.M.
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
Carrefour du bon goût
5iem SALON ANNUEL d'AUTOS IMPORTÉS
MAINTENANT JUSQU'AU 26 JUIN
Pour la cinquième année consécutive, Rockland est heureux de présenter une magnifique collection des autos sport ou familiales les plus réputées du monde, y compris :
★ AUSTIN 1800 ★ MERCEDES-BENZ ★ PEUGEOT ★ AUSTIN ★ VAUXHALL
★ ISUZU ★ M.G.B ★ PORSCHE COOPER ★ VOLKSWAGEN
★ LOTUS ★ MORRIS ★ RENAULT ★ TOYOTA ★ ET AUTRES
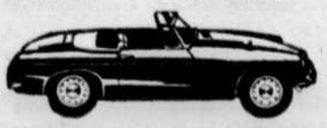
ENTRE LIBRE... INTERESSANT... AGREABLE...
SUR LE MAIL... POUR TOUTE LA FAMILLE...

PRONOSTICS POUR L'ETE
TEMPERATURE : CHAUDE
COMPLETS : FRAIS
COMPLETS "SOUTHWIND" DE SHIFFER-HILLMAN

Façonné de worsted anglais par Shiffer-Hillman, pour vous assurer le summum de l'élégance durant la saison estivale, le complet Shiffer-Hillman saura conserver sa coupe impeccable et sa belle apparence. Venez voir dès maintenant les coloris les plus nouveaux.
Compte courant si désiré
Max Beauvais
385 OUEST, ST-JACQUES
Succursale à :
L'HÔTEL REINE-ELISABETH

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

TRAFIC CHEZ LES FOUS

Le dernier film de V.-N. Jouravlev, "Tchorny Bizness" ("Un sale business") vient de sortir à Moscou où il provoque une véritable sensation et attire les foules autant que les grands films de guerre. Cette production retrace l'histoire de la transformation clandestine d'un hôpital psychiatrique situé dans un quartier tranquille du nord de Moscou en fabrique de lainages, laquelle prit un tel développement qu'elle fut le centre d'un réseau de trafic dans toute l'URSS.

POESIE - CINEMA

Aux journées poésie-cinéma qui se sont tenues à Rodez (France), le prix Antonin-Artaud, destiné à couronner le film le plus proche des conceptions cinématographiques du poète, a été décerné à **"Fait à Voaraze"** de Gérald Belkin (prix Jean-Vigo 1965). Le premier prix Poésie-Cinéma est allé aux **"Jeux des anges"** de Walerian Borowczyk, le second prix au **"Jour du Seigneur"**, de Philippe Durand.

HOMMAGE

Demain soir, vieille de la fête nationale, les Concerts populaires à l'Aréna Maurice-Richard rendront hommage au Canada français. L'orchestre symphonique sera sous la direction de Jean Deslauriers et les solistes seront Claudette Bergeron, soprano, et Pierre Duval, ténor. Au programme, des pages de compositeurs français : Berlioz, Gounod, Ravel - et de compositeurs canadiens-français: Mercure, Pelletier et Daunais. Le concert commencera à 20 h. 30 et il y aura deux entractes.

LE PIRATE

Le spectacle d'ouverture du Pirate, à St-Fabien-sur-mer, aura lieu les 27 et 28 juin, avec Raymond Lévesque. Le Pirate présentera sa cinquième saison de spectacles dans la région de Rimouski avec dix des meilleurs compositeurs et interprètes canadiens. La Galerie présentera une exposition conjointe de deux peintres canadiens, Camille Leduc et Basque. Le public pourra aussi visiter une exposition d'oeuvres artisanales anciennes.

GERMAINE DUGAS

C'est mardi le 29 juin qu'aura lieu la première de la Boite à chansons "Sous les étoiles" au Théâtre de verdure du parc Lafontaine. Germaine Dugas y sera en vedette. Avant qu'elle présente son tour de chant, on pourra entendre Gaétan Gladu, chansonnier et interprète, de même que les Bachots, un trio de chansonniers.

MOZART

A la suite des deux soirées consacrées à Bach, dimanche et lundi, la semaine musicale à la Poudrière, sur l'île Sainte-Hélène se poursuivra demain soir, à 21 heures, par le premier de trois concerts consacrés aux sonates pour violon et piano de Mozart, interprétées par le violoniste Arthur Garami et le pianiste Charles Reiner. Le programme de demain soir comprendra les sonates Nos 1, 4, 10, 19, 18 et 8. Les deux autres récitals auront lieu jeudi et samedi, en soirée à 21 heures.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — Institut international de musique du Canada : 8.30
COMEDIE CANADIENNE — "Spring Thaw 65" : 6.00 - 9.15; Dim.: 7.30
THEATRE DE LA PLACE — "Les Nouveaux Dieux": 9.00; Sam.: 8.00 - 10.30. Relâche lundi.
SALTIMBANQUES — "Les Bonnes". Ven. Sam. Dim.: 8.45

CINÉMA

ALOUETTE — "My Fair Lady" - 8.00 merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "Carry on Cleo": 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.20
BIJOU — "La conjuration des Borgia" — 11.50 - 2.55 - 5.40 - 8.45 — "Aux mains des S.S." — 1.16 - 4.21 - 7.06 - 10.11.
CANADIEN — "Le Gondolier": 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Au nom de Dieu" : 1.30 - 4.50 - 8.10
CHAMPLAIN — "Mystère sur la falaise" : 2.26 - 6.11 - 9.56 — "3 Filles à marier" : 12.30 - 4.15 - 8.00.
CAPITOL — "A High Wind in Jamaica" : 10.30 - 12.40 - 2.55 - 5.10 - 7.20 - 9.40
CINEMA FESTIVAL — "Peau de Banane": 7.30 - 9.30 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CHATEAU — "The Rounders" : 1.05 - 4.35 - 8.00; "Joy House" : 2.40 - 6.10 - 9.40
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Circus World" — 8h. 30 tous les soirs. 2h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis mercredi et samedi 2 h. dim. 1 h.
DAUPHIN — "La cuisine au beurre": 7.30 - 9.30; Sam. et dim.: 1.10 - 3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.30
ELYSEE — "Les Copains" : du lundi au vendredi: 7.30 - 9.30; samedi: 1.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00; dimanche.: 1.30 - 3.30 - 7.30 - 9.30 Eisenstein — "Samson" du lundi au vendredi : 7.30 - 9.30 ; samedi: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00
EMPIRE. — "The Easy Life" : 6.15 - 10.00; "L'héritage de la chair" : 8.15. Dim. à partir de 1.00
FRANÇAIS — "L'Aventurier magnifique" : 9.45 - 1.00 - 4.20 - 7.55 — "Passeport diplomatique" : 11.15 - 2.35 - 6.00 - 9.35
GRANADA — "Passeport diplomatique" : 1.00 - 4.15 - 7.30; "L'Aventurier magnifique" : 2.45 - 6.10 - 9.40
JEAN-TALON — "Peau de Banane": 7.30 - 9.30; Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30
KENT — "One Potato, Two Potato" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
LAVAL — "Lana, déesse blonde de la jungle" : 1.00 - 3.55 - 6.45 - 9.40; "Call girls, société anonyme": 2.25 - 5.20 - 8.15
LOEW'S — "Mirage" : 10.35 - 12.40 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.25
LA SCALA : "A cause, à cause d'une femme" : 12.40 - 5.00 - 10.00; "La corde raide" : 2.00 - 6.50; "Une gueule comme la mienne" : 2.30 - 8.20
MERCIER — "Les Deux cavaliers" — 1.54 - 5.10 - 8.26 — "Lutte sans merci" — 12.30 - 3.46 - 7.02 - 10.18.
MONKLAND — "Goldfinger": 1.30 - 5.25 - 9.35; "The Satan Bug" : 3.20 - 7.35
ORPHEUM — "La chasse à l'homme" : 10.50 - 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.50
OUTREMONT — "Goldfinger" : 1.15 - 5.25 - 9.35; "The Satan Bug" : 3.20 - 7.30
PALACE — "I'll take Sweeden" : 10.15 - 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.50
PAPINEAU — "Cette étrange tendresse" : 1.20 - 4.50 - 8.15; "Commando aux Philippines" : 2.55 - 6.25 - 9.50
PARISIEN — "Psycho" : 10.20 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.35
PLAZA : — "Le Gondolier" 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Au nom de Dieu": 1.30 - 4.50 - 8.10
PLACE VILLE-MARIE — "Zorba the Greek" : 1.05 - 3.45 - 6.25 - 9.05 "Marriage Italian Style" : 12.45 - 2.45 - 4.45 - 6.45 - 8.55
RIALTO — "The Rounders" : 1.25 - 4.45 - 8.10 ; "Joy House" : 2.55 - 6.20 - 9.40
RIVOLI — "L'Aventurier magnifique" : 1.00 - 4.25 - 7.50; "Passeport diplomatique" : 2.35 - 6.00 - 9.25
SAVOY — "The Satan Bug" : 12.30 - 4.10 - 7.50; "Goldfinger" : 2.20 - 6.00 - 9.45
SAINT-DENIS — "Aux mains des S.S." — 12.00 - 3.05 - 5.50 - 8.55 — "La conjuration des Borgia" — 1.19 - 4.24 - 7.09 - 10.14.
SEVILLE — "The Sound of Music" : 8.15 — Merc., sam., dim.: 2.15
SNOWDON — "The Boys" : 1.35 - 4.05 - 6.35 - 9.05
STRAND — "The Rounders" : 10.15 - 1.30 - 4.55 - 8.20 ; "Joy House" : 11.40 - 3.00 - 6.25 - 9.50
VERDI — "Judex" — 8.15 — "Les Parisiennes" — 6.15 - 9.55.
WESTMOUNT — "Mary Poppins" : 1.00 - 3.3 0- 6.00 - 8.30

RADIO-SELECTION

CBF et CBF-FM
Mardi, 22 juin

• A CBF-FM, à 1 h. 10, Matinée symphonique. Au programme, la 4e symphonie, de Schumann, et la Symphonie no 88, de Haydn, avec l'Orchestre de Berlin, dir. Furtwangler; Antar, de Rimsky-Korsakov, dir. Hermann Scherchen; Concerto de piano no 14 en mi bémol majeur, de Mozart, avec Paul Badura-Skoda et l'Orchestre de Vienne.

• A 2 heures, les Chefs-d'oeuvre de la musique. Au programme, des récitals de Idly Laskine, harpiste, et de Pablo Casals, violoncelliste.

• A CBF-FM, à 7 h. 30, En blanc et noir. Daniel Pollack joue les Sonates nos 3 et 7, de Prokofiev.

• Au concert de musique de chambre, à 8 heures, des Trios de Haydn et de Turina interprétés par le Trio de Montréal.

• A CBF-FM, à 8 heures Chorales du Canada français. Ce soir, les Petits chanteurs de Richard, de Verdun, dir. R.P. Roch Messier.

• A 8 h. 30, Festival international de piano, directement de La Grande Salle de la Place des Arts.

• A 11 heures, le Radiojournal et à CBF-FM, à 11 h. 15, Récital d'orgue de Jean Langlais.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

MARDI
22 JUIN

CBFT 2

9.00 Mire
12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Long métrage "Robin des bois junior" - aventures-américain
3.30 Long métrage "Le Bossu" - cape et épée - français
5.00 Bobino
5.30 Des fourmis et des hommes
6.00 Mes trois fils
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Lucille Dumont
8.30 Les barons de la pègre
9.00 Le Train bleu
10.00 Intérêt et principal
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Festival Gérard Philippe : "La fièvre monte à El Pao" - drame - français

CFTM 10

9.00 Mire — musique
9.30 Bien l'Bonjour
10.30 Ciné-matin "Le bébé de mademoiselle" - comédie - américain
11.00 Manchettes - Horaire
12.15 En matinée
Soupçons" - policier français
2.00 Les quatre justiciers
2.30 Bon après-midi
4.00 L'homme invisible
4.30 Les P'tits Bon'hommes
5.30 Aventure
6.00 Télé-Métro
6.50 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Le Saint
8.30 Tentez votre chance
9.00 La belle époque
9.30 Ciel d'été
10.00 Dix sur Dix
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma "Capitaine Ardant" - épopée marocaine - français
12.40 Fermeture

CBMT 6

12.26 Today on CBMT
12.30 Calendar
1.00 Movie Matinée "Hill In Korea"
3.00 Moment of Truth
3.30 Take Thirty
4.00 As the Word Turns
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Fireball XL-5
5.30 Music hop
6.00 Fine and Dandy
6.30 Across Canada
7.00 CBC TV News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Focus: "Tick the Whale"
8.00 Jack Benny
8.30 Danny Kaye
9.30 Front Page Challenge
10.00 CBC Newsmagasine
10.30 Other Voices
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.36 Tuesday Showtime "Zanzibar"

CFCF 17

9.30 Méditation
9.35 Coffee Break
10.00 The Liberal Arts
10.30 Romper Room
11.00 Ed Allen Time
11.30 Abracadabra
12.00 Lunchtime Little Theatre
12.45—Dear Charlotte
1.00 Channel 12 Theatre
2.30 The James Beard Show
3.00 People in Conflict
3.30 It's Your Move
4.00 Four of a Kind
4.30 Surprise Party
5.00 Family Theatre
5.00 The Mickey Mouse Club
5.30 Family Theatre
6.30 Pulse
7.00 The Littlest Hobo
7.30 Let's Sing out
8.00 Petticoat Junction
8.30 The Andy Williams Show
9.30 Sunset Theatre
11.35 The Pierre Berton Show
11.00 National News
11.15 Pulse — Local news
12.05 Newsroom 12 — Méditation

les Beaux-arts par Laurent LAMY

- **Artistes et Architectes au Musée contemporain**
- **PAUL BORDUAS, à la Galerie Agnès Lefort**

En marge du Congrès des architectes, le Musée d'art contemporain a ouvert ses portes en présentant des photographies de sculptures et de recherches architecturales d'André Bloc, des sculptures et pièces murales de Jordi Bonet, des photographies choisies parmi les meilleures exemples de collaboration entre artistes et architectes canadiens.

Bien montée, l'exposition est intéressante, même si elle révèle la timidité quasi unanime des architectes. Quant à la collaboration entre artistes et architectes, elle ne va guère plus loin que l'animation de parois murales, développée avec plus ou moins de bonheur.

Pour le moment, il n'y a pas d'exemple au Canada, (ou du moins les photographies ne le montrent pas) où artiste et architecte participent ensemble à la création. On est encore loin de la composition totale pensée dans son ensemble. D'ailleurs il suffit de monter au dernier étage de l'édifice de la Place Ville Marie pour s'apercevoir que le dessus des édifices de la ville n'a pas suscité une seule pensée de la part des architectes. Ce ne sont que verrues et proéminences disgracieuses qui hérissent tous les sommets des constructions. Alors que dans l'architecture d'André Bloc nous avons vu des éléments comme les escaliers et les cheminées faire partie intégrante de la construction.

L'architecte utilise peu l'artiste. C'est un fait que Nicholson formule ainsi : "Si l'architecte n'est pas trop orgueilleux, il devrait être possible, pour lui, de tirer profit des découvertes de l'artiste indépendant (lequel a consacré sa vie entière à la recherche des moyens d'expression inhérents aux formes et aux couleurs sans être gêné par les mille détails pratiques qui encombrent le travail de l'architecte moderne), non pas en l'invitant au dernier moment à embellir un mur donné ou un site, mais en le consultant, en demandant sa coopération dès le concept de l'oeuvre comme un partenaire d'équipe". (1)

Toutefois les architectes canadiens font un effort sérieux en invitant de plus en plus souvent les artistes à apporter un témoignage de sensibilité et d'imagination à l'architecture.

Trois salles de l'exposition du Musée ont été consacrées à des sculptures et pièces murales de Jordi Bonet, gagnant de la médaille des Arts connexes pour 1965. Jordi Bonet est l'un de nos artistes qui collabore fréquemment, avec souplesse et efficacité avec les architectes. Il crée des reliefs, anime les surfaces par des graffitti ardents et savants, par une écriture dense et vigoureuse. Sa terre cuite, colorée de teintes chaudes et sourdes recrée la patine des pierres et des objets usés par le temps, et sans avouer aucune inspiration précise, donne une résonance de vieille civilisation à cet art robuste et vivant.

Tous les exemples de collaboration entre artistes et architectes qui sont présentés à cette exposition sont de bonne qualité esthétique. On remarque plusieurs réalisations de l'architecte Lapierre qui a demandé la collaboration de nombreux artistes. Entre autres celle de Merola où des parois édifiées à partir de blocs de béton existant sur le marché ne souffrent nullement de la modestie du matériau et retiennent par l'agencement des motifs très simples mais fortement rythmés.

A l'Ecole St-Damase, le souci de rigueur qui a animé l'architecte J. L. Lalonde d'une part et la fantaisie que Daudelin a apportée à faire vivre le béton d'autre part, ont abouti à une collaboration très réussie. Des photographie de bons travaux d'Ulysse Comtois, de Denise Beauchemin, de Maurice Savoie, complètent l'exposition qui constitue un excellent prétexte pour faire connaissance avec le Musée d'art contemporain, situé au carrefour de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie IX.

(1) Michel Seuphor "La sculpture de ce siècle", éd. du Griffon, Neuchâtel, 1958.

Paul Borduas

Je n'insiste pas sur le fait que Paul Borduas, sculpteur, soit le fils de Paul-Emile Borduas. Si cela peut l'aider à se faire connaître, je m'en réjouis pour la simple raison que sa sculpture est d'excellente qualité.

Ses plus anciennes sculptures, bâties de tiges filiformes entretiennent de vagues rapports avec la réalité. Composées librement, avec humour et drôlerie, elles ont toujours des lignes pures, dont le dessin est plaisant à suivre du regard. Enjouées et légères, elles rappellent des figurines, des mouvements de danse, des animaux bizarres...

Si aimables qu'elles soient, je leur préfère les sculptures récentes, beaucoup plus massives, structurées avec moins de liberté, dans une démarche calculée et rationnelle.

Je retiens leur sobriété, leur mesure, leur pondération inattendues de la part d'un si jeune sculpteur. Très architecturées, on les imagine comme des avant-projets de réalisations architecturales. Leurs rapports de masses très justes, riches d'enseignement relèvent de préoccupations constructivistes. Rien d'élémentaire ne perce dans ce travail. On n'éprouve pas le sentiment du déjà vu et pour une première exposition solo, le jeune Borduas étonne. Il affirme avec force qu'il est déjà lui-même.

Huitième congrès du Théâtre amateur

C'est dans la ville de Québec les 9, 10 et 11 octobre 1965, que l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateur tiendra son 8 ième Congrès national. Les séances d'études et les assemblées se dérouleront au Centre Saint-Jean-Eudes, 1390, 8 ième avenue, Québec 3.

La proclamation des gagnants du 4 ième Concours de la pièce en un acte se fera à l'occasion du Congrès de l'ACTA.

Auteurs professionnels et amateurs sont invités à participer au concours qui, cette année, est consacré au théâtre d'enfants. Les pièces soumises au concours doivent pouvoir être jouées par des enfants de 10 à 15 ans. Les manuscrits doivent parvenir au Secrétariat national de l'ACTA avant le 1er septembre 1965.

Pour informations concernant le Congrès ou le Concours de la pièce en un acte, écrire au chef du sacrétariat, Mme Marcelle Ouellette, 1370 est, Notre-Dame, Montréal.

la Musique par Gilles POTVIN

A LA POUDRIERE

Quatre concerti de Jean - Sébastien Bach

Un concert glorieux, que l'on pourrait identifier comme le grand soir du clavecin à Montréal, a eu lieu dimanche soir, au théâtre de La Poudrière, sur l'île Ste-Hélène, inaugurant un court festival qui durera toute la semaine. Kenneth Gilbert, l'éminent claveciniste montréalais que l'on a souvent entendu dans cette voûte, avait réuni trois de ses collègues, Lucette Guité-Osterath, Hubert Bédard et Hermel Bruneau qui, avec le concours d'un quintette à cordes, ont présenté quatre concerti de Jean-Sébastien Bach: celui pour deux clavecins en do mineur; les deux pour trois clavecins, en ré mineur et en do majeur, ainsi que celui pour quatre clavecins, en la mineur, ce dernier étant une transcription d'un concerto de Vivaldi pour quatre violons.

Ce fut une soirée mémorable, tant pour les oeuvres elles-mêmes, qui sont d'authentiques chef-d'oeuvre, que pour l'exécution qui fut remarquable. Les quatre clavecins étaient disposés par deux au premier plan et, au fond de la scène, une plateforme avait été érigée pour le quintette à cordes, formé du Quatuor Gabora - Taras Gabora et Edward Kudlak, violons; Robert Verebes, alto, et Michael Carpenter, violoncelle - auquel s'était joint le contrebassiste Ralond R. Desjardins.

Le premier concerto a connu quelques passages incertains, quelques hésitations, mais les trois solistes et l'ensemble en sont vite arrivés à cette détente qui permet une audition exceptionnelle. Si l'on me permet une préférence, j'avouerai avoir un faible pour le CONCERTO en do majeur pour trois clavecins. Tout au long de ce programme, qui a semblé si court, les artistes nous ont rappelé le vieux Bach qui écrivait ces pages pour lui et ses fils, afin de passer d'agréables moments ensemble.

Kenneth Gilbert et ses collègues, de même que la direction de la Poudrière, ont droit à nos remerciements pour ce mémorable concert. Ce soir, Arthur Garami et Charles Reiner présenteront le premier concert de l'intégrale des sonates pour violon et piano de Mozart.

Concerts d'été au Mont Royal

Pour la sixième année consécutive, les magasins Dominion présenteront une série de concerts au Chalet du mont Royal, cet été. Ces concerts symphoniques, dirigés par Alexander Brott, feront entendre des artistes réputés comme solistes. Ils auront lieu les 6, 13, 20 et 27 juillet. Chaque programme sera consacré à un événement ou un compositeur, Brahms, Tchaïkovsky, Beethoven, etc...

LES PARISIENNES avec Françoise Arnoul, Françoise Brion, Catherine Deneuve, Darry Cowl, Johnny Hallyday, Jean Poiret et les Chaussettes noires
2e film
JUDEX
de Georges Franju, avec Follock et Francine Bergé.
• VERDI •
CINEMA d'Art et d'Essai
5380 boul. St-Laurent
Tél.: 277-4800

Institut International de Musique du Canada
FESTIVAL INTERNATIONAL DU PIANO
Mardi 22 juin à 8h.30 p.m. - Place des Arts
Concert symphonique donné avec le concours de Messieurs
JEAN-CLAUDE PENNETIER
et
ALBERT LOTTO
1ers prix, ex-aequo, du Festival
Oeuvres de Mozart, Beethoven, Brahms, Tchaïkovsky
Orchestre symphonique sous la direction de
CHARLES HOUDRET
Billets : Place des Arts — 842-2141

La Poudrière
SEMAINE MUSICALE
23 - 24 - 26 juin
L'intégrale des Sonates pour violon et piano de Mozart
ARTHUR GARAMI violoniste
Charles Reiner pianiste
Commençant le 29 juin
MARY - MARY de Jean Kerr
Réservation : tél. 526-0821

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
(Courses tous les soirs, sauf le dimanche)
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE" dominant la piste. Réservations: 735-2080. Immense terrain de stationnement.
Venez donc!

Première fois avec dialogues anglais!
"Avec le brio d'un Tom Jones" Time Magazine
the Easy Life
VITTORIO GASSMAN CATHERINE SPAAK
Aussi L'HERITAGE DE LA CHAIR avec Jean-Paul Belmondo & Claudia Cardinale
Le soir à 6h.15 et 8h.15 p.m. Dimanche à partir de 1h. p.m.
★ EMPIRE 3e SEMAINE
451 OGILVY — 274-4521

SALLE RESNAIS
UN FILM DE YVES ROBERT
LES COPAINS
"AVENTURES IRRÉSISTIBLEMENT DRÔLES" — LE MONDE
Elysée 35 MILTON / 842-6053 AIR CLIMATISÉ EISENSTEIN
un film de andrzej WAJDA
SAMSON
Polonais S.T. français

GAGNANT DE 8 PRIX d'Académie
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
My Fair Lady
AUDREY HEPBURN REX HARRISON STANLEY HOLLOWAY
De Warner Bros.
Aujourd'hui et demain 2 & 8 P.M.
Matinée spéciale, jeudi le 24 juin, à 2 heures
Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées seulement
Matinées à 2:00 P.M. Merc.: $2.00 Sam., dim. et fêtes: $2.50
Soir à 8:00 P.M. Lundi à jeudi: $3.00 Ven., sam., dim.: $3.50
Air climatisé
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

ILS NOUS REVIENNENT
Sensationnels !
LES DANSEURS Moiseyev
N.B.: Plus de 15,000 personnes ne purent trouver des billets lors de leurs spectacles en mars dernier à la Place des Arts.
4 soirs seulement
4, 5, 6, 8 JUILLET
ARENA RICHARD
PRIX POPULAIRES: $1.50, $3, $4, $5, taxe incl.
Billets en vente à l'Aréna Richard; Canadian Concerts (sous-sol); Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine; Charlebois Bijoutier, 2115 est, Jean-Talon et 6960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 ouest, Notre-Dame.
Commandes postales avec chèque ou mandat et enveloppe-retour affranchie; billets d'étudiants ($1.00) et réservations par téléphone à Canadian Concerts & Artists Inc., SEULEMENT, 1823 ouest, Sherbrooke, 932-2171, 932-2254, de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

CINERAMA
BILLETS RESERVES EN VENTE Par courrier — au Théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob Musique — Morgan (Magasins Boule-vard, Rockland, Dorval)
CETTE FOIS CINERAMA VOUS PROJETTERA DANS UNE AVENTURE DEBORDANTE DE RIRE... AVEC
BURT LANCASTER LEE REMICK JIM HUTTON PAMELA TIFFIN
THE MIRISCH CORPORATION présente de JOHN STURGES' THE HALLELUJAH TRAIL aussi en vedette DONALD PLEASENCE BRIAN KEITH
PREMIERE AU CANADA MER., 30 JUIN 8h.30
MARTIN ... réalisé et dirigé par JOHN STURGES Scénario de JOHN GAY ... PANAVISION ... TECHNICOLOR ... UNITED ARTISTS
CHEQUES ou MANDATS POSTAUX — FAITS AU NOM DE Cinedome Theatres Ltd. — 1430, rue Bleury, Montréal
Horaire : 8.30 tous les soirs — 2 h. tous les jours ; dim. 1 h., 4.45, 8.30
Prix (taxes incluses) — Orch. & Loges — Balcon
Soir : lun. à ven. incl. 8 h. 30 — $2.50 — $2.00
Soir : sam. et dim. 8 h. 30 - dim. 4 h. 45 — $3.00 — $2.25
En matinée : 2 h. lundi à vendredi incl. — $2.00 — $1.50
En matinée: sam. 2 h. — $2.50 — $2.00
Dim. à 1 h. — $2.50 — $2.00
Nom ..... Adresse .....
Nom. de sièges ..... à $ Mat. ☐ Soirée ☐
Date 1er choix ..... Date 2e choix .....
1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 8603
Air climatisé
IMPERIAL CINERAMA

RETENU A L'AFFICHE POUR 6 JOURS
SPRING THAW '65
NE MANQUEZ PAS LA TOUTE NOUVELLE REVUE MUSICALE
avec BARBARA HAMILTON DAVE BROADFOOT
CE SOIR A 8H.30
SAM.: 6h. et 9h.15
DIMANCHE.: 7h.30
RESERVEZ MAINTENANT TEL.: 861-3338
AIR CLIMATISE
COMÉDIE CANADIENNE

Fernandel mijote une bouillabaisse matrimoniale!!
FERNANDEL BOURVIL
"la cuisine au beurre"
3e SEMAINE HILARANTE
Samedi - dimanche : 1.15 - 3.20 - 5.20 - 7.30 - 9.30
Sur semaine : 7.30 - 9.30
Climatisé Le Dauphin

LES 2 PLUS GRANDES VEDETTES DE L'HEURE
JEANNE MOREAU JEAN-PAUL BELMONDO 8e SEM.
Un succès vraiment miraculeux auprès de la presse et du public
SALLES CLIMATISEES
"PEAU DE BANANE"
Sur semaine: 7.30, 9.30 Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
FESTIVAL / JEAN-TALON
JEAN-TALON et PIE IX TEL. 725-7000 CENTRE COMMERCIAL DORVAL

ON CANONISE LA TANTE
TOUS les soirs à 9h.00 p.m. et SAMEDI (2 représentations) à 8h.00 et 10h.30 p.m.) dans
la comédie la plus gaie, la plus amusante, la plus comique de M.G. Sauvajon
BIENHEUREUSE ANAIS...
sous la direction artistique et dans la mise en scène de Henri NORBERT
DU RIRE... DU SOLEIL DE MARSEILLE... DE L'AMOUR... pour TOUS, avec:
Monique Lepage — Mariette Duval — Georges Carrère — Marcel Cabay
Pierre Dufresne — Jean Daigle et Henri Norbert
THEATRE "SUN VALLEY" (Ste-Adèle) — complètement remis à neuf
Directeur gérant: M. Jean-Guy GOYER. Ligne directe: 861-4801 Ste-Adèle: 229-3511

L'univers féminin

Lecture jeunesse

par Françoise de REPENTIGNY

Grâce aux surprises de la distribution des prix, nos enfants entrent en vacances les bras "plus ou moins chargés" de livres. Les premiers de classe en ont évidemment plus que les autres... raison de plus pour stimuler les derniers par des lectures passionnantes.

Car, lorsque nos enfants auront épuisé leurs réserves de prix-d'excellence, d'honneur, de lecture, d'écriture, de dictée, de calcul et même de sagesse, lorsqu'ils les auront lus, relus et rerelus, il faudra bien combler le "j'sais pas quoi faire" des jours de pluie avec du neuf.

Voici donc à leur intention, un aperçu des derniers livres parus: Pour les petits, ceux qui lisent par l'image et ceux qui lisent autrement, quatre histoires de la collection "**Grand-père Cailloux raconte**", soit **Stella la petite étoile, Caroline la souris, Lapin agile le petit Indien et Raphaël et son voilier. "Les secrets de la forêt"** collection Farandole, éditions Casterman.

Pour les garçons ambitieux et avides de connaître le pourquoi, le comment et le qui-que-quoi-quand des choses, l'"**Histoire des Chemins de fer**" collection Farandole, Encyclopédie Casterman.

Pour les uns et les autres — 6 à 10 ans — un conte canadien de haute fantaisie: "**Le cordonnier Pamphile, mille-pattes**" de Lucille Durand, illustré par Jean Letarte, de la collection Le canoë d'argent et publié par le Centre de Psychologie et de Pédagogie.

Pour les fillettes et pré-adolescentes aussi sentimentales que garçons-manqués, un roman plein de coeur et de bagoût, "**La petite fille du bois de Boulogne**", de Marcelle Vérité.

Enfin, pour les jeunes qui portent haut les couleurs des scouts, des routiers, des 4-H et des Jeannettes, deux romans de Robert d'Estrie: "**Alerte chez les Cerfs-Volants**" et "**Six de la Roche-Jaseuse**", éditions de l'Atelier.

GRAND-PERE CAILLOUX RACONTE

Il raconte qu'un jour, en éternuant, la lune laissa tomber une petite goutte d'argent, laquelle goutte se fit étoile et fut nommée Stella. Aussitôt née, Stella devint amoureuse d'ucon de l'église... Il raconte aussi qu'au fond de la mer profonde, Raphaël et son voilier ont découvert le royaume des visages ainsi que des galères chargées d'or, de longues pirogues, des frégates, des gallions...

Et tout en racontant, il en profite pour apprendre aux petits des chansons de marins, faire un poème sur la lune, des trucs de magie et des comptines. Le tout dans un style tout à fait "grand père" avec ce que cela comporte de sérénité et de légendes. Grand-Père Cailloux n'innove pas, il reprend même de vieux thèmes, mais en y ajoutant le sel de ses souvenirs ou de son imagination. Quant aux illustrations de Pradel... hélas !... L'image est mal assise entre des brides de poésie et un réalisme dépourvu de fond sonore. L'ensemble manque de chaleur... et surtout de simplicité.

L'HISTOIRE DES CHEMINS DE FER

Voilà une façon instructive de regarder passer les trains. Et ce, depuis l'âge de la vapeur des débuts du 19e siècle jusqu'au style ferroviaire moderne, le monorail suspendu, souterrain ou terrestre. C'est vraiment une encyclopédie et ça ne se lit pas comme un roman, mais c'est de l'encyclopédie bien faite, illustrée par un dessinateur ayant la mécanique dans l'oeil.

On y retrouve et découvre quelques célèbres locomotives à vapeur, telle la "City of Truro" et "l'Atlantic" belge. Puis, les locomotives Diesel, entre autres notre propre Express international, "Le Canadien", qui relie Vancouver à Halifax. Et parmi les trains électriques, le Vista Doma français, autorail panoramique. On y apprend les diverses modifications du rail, le jeu passionnant de la signalisation ferroviaire, jeux des signaux à palettes, à disques, jeux dangereux des aiguillages, combinaison des feux lumineux.

PAMPHILE, LE CORDONNIER MILLE-PATTES

Pamphile vivait sous un chou avec les siens mille-pattes. Son travail consistait à "chausser" cinq de ses compatriotes, ce qui fait 5000 pattes et donc 5000 souliers. Un jour, Mme Chrysalide, superbe papillon ambre et rose, lui commanda trois paires de souliers. Ça ne s'était jamais vu dans les annales. Enchanté, Pamphile fit de son mieux et bientôt, ce fut le dernier chic chez la gent papillonne de porter des souliers signés Pamphile.

Quelque temps après, Pamphile fabriqua pour Chrysalide trois paires de souliers... à talons hauts. Mais, ainsi chaussée, Chrysalide fit une embardée en atterrissant, se déchira une aile, se fractura des pattes, se brisa des anneaux et perdit une antenne.

A partir de ce jour, Pamphile se remit à fabriquer des souliers pour mille-pattes seulement.

De la première à la dernière page, l'aventure mille-pattes est d'une drolerie et d'une finesse exceptionnelle... On rit vraiment et l'on sourit beaucoup... presque à chaque tournant de page. A partir d'une leçon de chose minuscule, la leçon des Scolopendres, Lucille Durand a bâti un conte très original en exploitant à la loupe le plus petit détail mille-pattien.

La trouvaille initiale évidemment, c'est le rapport entre le métier de cordonnier et les 1000 pattes de chacun des clients. Mais ce n'est pas la seule: trouvaille, ce manuel des bonnes manières à l'usage des mille-Pattes. Trouvaille le suspense de la fin, c'est-à-dire le suspense des talons hauts.

De la fantaisie de bonne source, de l'imagination très racée, et, en plus de l'humour beaucoup de logique et toujours, ce sourire derrière les mots. Lucille Durand écrit un français très pur et — ce qui est important à mon avis — elle respecte ceux qui l'écoutent, les enfants, et leur parle comme on parle à des êtres intelligents. Ça nous change des histoires où les fées seules sont porteuse de féerique. Ici, pas de baguette magique, mais de la magie vécue... et de l'émerveillement.

Jean Letarte qui a illustré Pamphile l'a fait avec fantaisie et art. Il s'est amusé en dessinant les chaussures des mille-pattes, en posant de l'or sur les ailes de Chrysalide, en nous présentant les anneaux de Pamphile,... peut-être s'est-il un peu trop amusé en grande personne. C'est sans doute cela qui produit ce petit air "sophistiqué". Tout en gardant la qualité de son inspiration, il aurait avantage à se laisser aller un peu... et surtout à laisser aller l'image... au-delà d'un cadre technique ou de synthèse.

Il demeure que c'est de la très belle illustration, sans lechage et sans romantisme miteux. J'ai particulièrement aimé l'image qu'il nous donne du soulier à talon haut, le portrait de Pamphile au travail, ainsi que l'étalage des chaussures et le doux portrait de Chrysalide.

A DEFAUT D'AUTOBUS — Motos, vélos, trottinettes, tout a été mis en marche pour remplacer les autobus. Admirez en même temps les jolies vestes de suède des futurs motocyclistes. (Photo Keystone)

Une religieuse porte l'habit laïc au travail

Une soeur de Sainte-Anne, Soeur Jacqueline Carrier, s'habille comme une laïque pour aller travailler au Centre d'oecuménisme de la rue Drummond, à Montréal.

Le directeur du Centre, le père Irénée Beaubien, s.j., avait expliqué à différentes communautés religieuses qu'il avait besoin d'aide et qu'il aimerait obtenir une religieuse. Il ne posait qu'une condition, et elle était de taille: la religieuse devrait troquer l'habit religieux contre des vêtements laïcs ordinaires. Les Soeurs de Sainte-Anne relevèrent le défi et acceptèrent de tenter l'expérience: l'élue fut soeur Carrier, de leur maison d'Ottawa.

Quand soeur Gabriel rentre au couvent le soir après le travail, elle reprend l'habit religieux et ne voit là aucun problème.

"Je crois à la nécessité d'un habit religieux pour les soeurs, affirme-t-elle, mais je reconnais que cela présente des difficultés dans certaines situations. Mes habits laics font tomber une barrière et rendent le dialogue plus facile et plus naturel."

Soeur Jacqueline Carrier qui, au Centre, se fait habituellement appeler Mlle Carrier ou tout simplement Jacqueline, a eu toute liberté d'acheter les vêtements qu'elle voulait. "Les commis de magasins ont été bien surpris quand je suis allée acheter des vêtements, affirme-t-elle. Le gérant d'un magasin a manifesté un intérêt tout particulier. Je suppose qu'il souhaitait que toutes les religieuses en fassent autant".

Soeur Carrier est très satisfaite de cette nouvelle expérience. "Elle m'a fait prendre conscience plus que jamais auparavant que le Christ est l'essentiel et que tout le reste est accessoires.

GILBERT de Montréal a gagné le trophée-mode de l'Etiquette syndicale pour la meilleure création du prêt-à-porter canadien pour l'automne et l'hiver 65-66 avec cette magnifique robe du soir coupée dans un riche velours noir. La jupe s'évase légèrement à l'ourlet, dans un mouvement gracieux et le corsage, entièrement rebrodé d'une cascade de perles blanches, se recouvre d'une étole de velours. A droite, MATHILDE, une robe du soir en dentelle écrue rebrodée de fleurs, une création du prêt-à-porter de printemps-été de Jeanne LANVIN de Paris. Toute de fraîcheur et de jeunesse, elle sera ravissante par temps chaud, à l'heure de la danse.

CAMP ST-PIE X (bilingue)

Mont Jasper, Lac Archambault, St-Donat

pour garçons 6 à 15 ans (3 groupes)
pour filles 6 à 14 ans (2 groupes)

Durée du camp : 9 semaines; choix de 4, 3 ou 2 semaines.

$40.00 par semaine. Camping, natation, équitation, judo arts, go-karts, ski aquatique et cours d'anglais.

Directeurs: M. Gilles Gagner 523-1286 — M. Jean Bilodeau, 521-3580
Mlle Claire Desrochers, infirmière licenciée, 331-6120
Demandez notre prospectus
Téléphonez ou écrire à : 4319 rue MESSIER, Montréal

Les mots croisés du "DEVOIR"

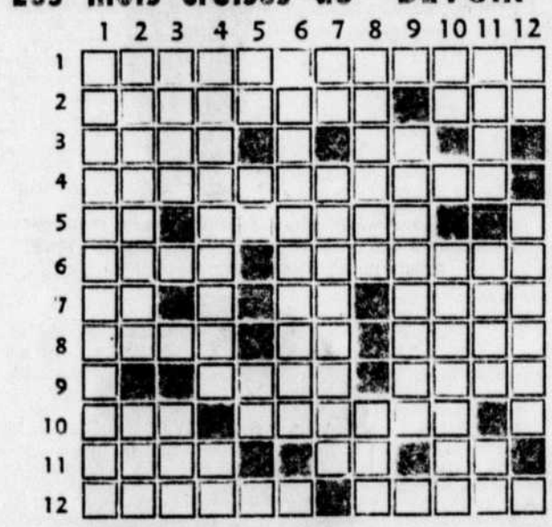

HORIZONTALEMENT

1—Son secret est mal gardé
2—Houleuse — Particule électrisée
3—Organe — Abréviation postale
4—Chatouillement
5—Article inversé — Poisson
6—Pas net — Frappe sur bien des têtes
7—Voyelle doublée — En ville — Opinion
8—Qui a fini de servir — Négation — Contribution pour l'église
9—Manquent d'esprit — Paradis
10—Article — Mélange de deux solutions séparées par une membrane
11—Brille — Dans — Remarque
12—Pour le cavalier — Obstinée

VERTICALEMENT

1—Contient souvent des papiers importants
2—Pavillons — D'un auxiliaire
3—Moins gras quand il est petit — Titre anglais
4—Qui empêchent de prendre feu — Symbole
5—Démonstratif — Consonne doublée — Equivaut à rien
6—Grands cris
7—Note inversée — Hérédité
8—Délicieux breuvage — Possèdent
9—Oiseaux de basse cour
10—Mesure chinoise — Qui se comprend sans explication
11—A distance — Affectionne — Avalé
12—Dans — Emploient des moyens détournés

Solution d'hier

Horizontalement:—
1—PREDICATEUR
2—RAPIDITE — NID
3—EMANE — RIA — DO
4—DUREE — ENCRES
5—ORG — TE — EE
6—MENSUALITES
7—CHOIT
8—NA — PETANQUE
9—AMIE — ESSUIE
10—NORIA
11—TU — NI — AU — ICI
12—RATER — SELON

Verticalement:—
1—PREDOMINANT
2—RAMURE — AMOUR
3—EPARGNE — IR
4—DINE — PEINT
5—IDEE — AIE
6—CI — PACTE
7—ATRE — LHASSA
8—TEINTIONS — US
9—ACETIQUE
10—UN — ETUI — IL
11—RIDEES — EE — CO
12—DOSE — VIN

CARNET MONDAIN

Faire-part de mariage

M. et Mme Armand Labrèche font part du mariage de leur fille Louise avec M. Emile R. Beauchamp, fils de Roger E. Beauchamp et Agnès Lépine de St-Eustache-sur-le-Lac. La cérémonie nuptiale aura lieu le 17 juillet en l'Eglise St-Jacques de Montcalm.

Portez confortablement
VOTRE DENTIER

Voici un moyen agréable de supprimer la gêne causée par un dentier trop grand. FASTEETH, une poudre améliorée dont vous saupoudrez légèrement vos dentiers, en rendra le port plus confortable. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Formule alkaline (non acide) qui ne sûrit pas, assainit l'haleine. Demandez FASTEETH dès aujourd'hui, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

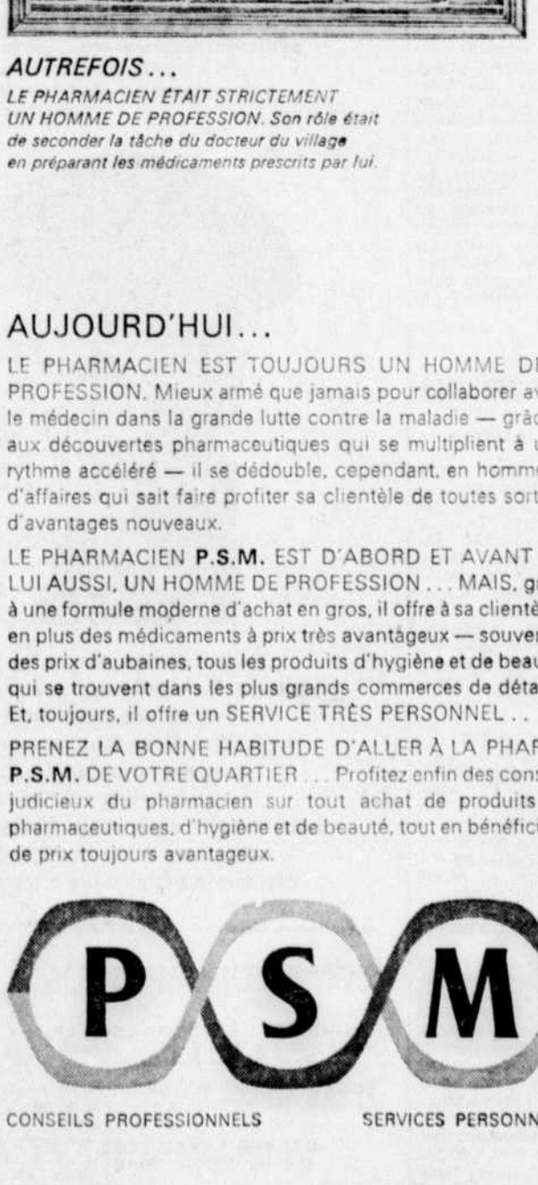

AUTREFOIS...

LE PHARMACIEN ÉTAIT STRICTEMENT UN HOMME DE PROFESSION. Son rôle était de seconder la tâche du docteur du village en préparant les médicaments prescrits par lui.

AUJOURD'HUI...

LE PHARMACIEN EST TOUJOURS UN HOMME DE PROFESSION. Mieux armé que jamais pour collaborer avec le médecin dans la grande lutte contre la maladie — grâce aux découvertes pharmaceutiques qui se multiplient à un rythme accéléré — il se dédouble, cependant, en homme d'affaires qui sait faire profiter sa clientèle de toutes sortes d'avantages nouveaux.

LE PHARMACIEN **P.S.M.** EST D'ABORD ET AVANT TOUT, LUI AUSSI, UN HOMME DE PROFESSION... MAIS, grâce à une formule moderne d'achat en gros, il offre à sa clientèle — en plus des médicaments à prix très avantageux — souvent à des prix d'aubaines, tous les produits d'hygiène et de beauté qui se trouvent dans les plus grands commerces de détail. Et, toujours, il offre un SERVICE TRÈS PERSONNEL...

PRENEZ LA BONNE HABITUDE D'ALLER À LA PHARMACIE **P.S.M.** DE VOTRE QUARTIER... Profitez enfin des conseils judicieux du pharmacien sur tout achat de produits pharmaceutiques, d'hygiène et de beauté, tout en bénéficiant de prix toujours avantageux.

P S M

CONSEILS PROFESSIONNELS SERVICES PERSONNELS

Martin ne sait si la requête des quotidiens a été accordée

OTTAWA — Le premier ministre suppléant, M. Martin n'a pu dire, hier, si le gouvernement s'était rendu à la demande des quotidiens d'ajourner toute décision concernant son projet de loi relatif aux journaux afin que les éditeurs puissent y substituer un autre projet.

Le leader conservateur à la Chambre, M. Michael Starr, a demandé à M. Martin, aux communes, de faire connaître la politique du gouvernement avant la reprise du débat sur le projet d'abolition de la déduction d'impôt pour les sommes dépensées en réclame dans les journaux étrangers. Le débat sur la seconde lecture du bill doit commencer aujourd'hui.

M. Matrin a promis d'en discuter avec le ministre des Finances, M. Gordon, lors du retour de celui-ci dans la capitale, lundi.

Une délégation de l'association des quotidiens canadiens a sollicité un délai au cours d'un entretien de 50 minutes, vendredi dernier, avec MM. Martin et Gordon. Les deux ministres ont promis d'étudier la requête sans prendre d'engagement.

La pénalisation fiscale a pour but d'empêcher les journaux canadiens de passer aux mains d'étrangers.

M. R. A. Graybiel, du "Windsor Star", président de l'association, a fait remarquer que l'association ne désavouait pas les objectifs de M. Gordon mais qu'elle désapprouvait ses méthodes.

"Tout ce que nous demandons c'est une chance de trouver une meilleure solution que ce projet qui soulève tant d'objections de la part de la vaste majorité des quotidiens canadiens", déclara M. Graybiel aux reporters, à la suite de la rencontre de vendredi.

On s'attend que plusieurs députés de l'opposition, notamment le chef de l'opposition, manifestent leur opposition à la mesure du gouvernement lors de la reprise du débat.

U Thant annule son voyage ici

OTTAWA — M. U Thant, secrétaire général des Nations unies, a contremandé le voyage qu'il devait faire à Montréal, aujourd'hui, à l'occasion de l'ouverture de la 15e assemblée et de la célébration du 20e anniversaire de l'Organisation de l'aviation civile internationale. M. Thant a préféré demeurer à New York et s'intéresser au problème du financement de séjour des effectifs de l'ONU en diverses régions où des conflits menacent la paix. Le Conseil de sécurité se préoccupe surtout de ce problème.

Statistique sur l'âge et le revenu des Canadiens

OTTAWA. — Les hommes âgés de 40 à 49 ans, et les femmes âgées de plus de 65 ans touchent en moyenne les revenus les plus élevés pour tous les groupes d'âge mentionnés dans une analyse du ministère du revenu quant aux rapports touchant l'impôt sur le revenu personnel pour 1963.

Le rapport annuel concernant les statistiques fiscales publié lundi révèle l'âge et le sexe des contribuables pour la première fois. Il fut demandé aux contribuables de faire mention de leur âge dans leurs rapports en 1963.

Entre autres statistiques publiées par le nouveau Livre vert du ministère du revenu on relève celles-ci :

Médecins et chirurgiens, au nombre de 15,019, dont le revenu annuel moyen est de $19,433, occupent le premier rang dans la catégorie des professions. Parmi les propriétaires, 2,676 propriétaires d'institutions financières priment avec $13,186 et au nombre des employés, 174,165 instituteurs et professeurs dominent avec un revenu moyen de $4,888. Cependant, 4,177 pêcheurs touchent un revenu moyen de $4,985.

Au nombre des 3,506,063 hommes qui ont fait rapport, 94.12 pour cent ont donné leur âge et 374,587, âgés de 40 à 44 ans, ont avoué des revenus moyens de $6,033 et 322,833, âgés de 45 à 49 ans, des revenus moyens de $6,066.

Des 1,421,310 femmes qui ont présenté des rapports individuels, 93.88 p.c. ont révélé leur âge; 52,213 étaient âgées de 70 ans et plus. Leur revenu moyen fut de $4,234. Les femmes âgées de 65 à 69 ans étaient au nombre de 30,055 et leur revenu moyen fut de $4,084.

Le Conseil des arts attribue 89 bourses, dont 31 au Québec

OTTAWA — Le Conseil des arts du Canada annonce l'attribution de 89 bourses à des jeunes artistes canadiens, dont 31 du Québec. La valeur de ces bourses s'échelonne entre $350 et $2,500, selon la nature et la durée un an au maximum des travaux envisagés. Leur valeur moyenne est d'environ $1,900, sans compter les indemnités de déplacement, accordées au besoin.

Ces bourses ont pour objet d'aider les jeunes artistes de talent, pendant les années critiques de leurs débuts dans la carrière artistique, alors qu'ils ont souvent de grandes difficultés à financer les études poussées qui leur sont nécessaires. Les boursiers doivent en principe étudier au Canada, mais peuvent aller à l'étranger s'ils ont déjà acquis une expérience considérable au Canada.

Pour la première fois cette année, grâce à la collaboration de Radio-Canada, les chanteurs et instrumentistes qui avaient posé leur candidature au concours dont on vient d'annoncer les résultats ont pu faire enregistrer un échantillon de leur interprétation musicale dans un des 22 postes de radio que la société a mis à la disposition du Conseil des arts à cette fin.

Voici la liste des titulaires du Québec :

Montréal : Kenneth Asch, 30 ans; Michèle Bastin, 20 ans; Roger Blais, 27 ans; Denis Brott, 14 ans; Margot Campbell, 29 ans; Roland-R. Desjardins, 36 ans; Raymond Dessaints, 32 ans; Claude Godbout, 24 ans; Louise Godin-Leroux, 34 ans; Jacques Hurtubise, 25 ans; Armand Labelle, 21 ans; Louise Lebrun, 25 ans; Renée Maheux, 35 ans; John R. McKay; Michael Namer, 19 ans; Réal Ouellette, 21 ans; Marie, 21 ans, et Martin Prevel, 22 ans; Claude Savard, 23 ans, présentement à Paris; et Eva Wolinsky, 39 ans.

Marc-André Beaudin, 31 ans, North Hatley; Robert Cram, 16 ans, Beaconsfield; Peter G. Daglish, 34 ans, St-Léonard; Louise Doucet, 26 ans, St-Lambert; Marie-N. Filiatrault, 23 ans, Chambly-Bassin; Alain Gagnon, 26 ans, Québec; Jean-Joseph Herbiet, 34 ans, Gatineau; Jacques Kantorowski, 30 ans, Senneville; Monique Lemieux, 22 ans, Valleyfield; Diane Mauger, 22 ans, St-Antoine-sur-Richelieu; Odile Nadeau, 19 ans, Dorchester; et Jean-Pierre Sauriol, 21 ans, Ville St-Michel.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Ottawa est 'socialisant"

BANFF, Alberta. — Les politiques socialisantes du gouvernement libéral vont tendre à éloigner le capital étranger du Canada à l'heure où le pays a besoin de tout le capital d'investissement disponible, a déclaré le sénateur Wallace McCutcheon. La sorte de socialisme qu'il nous sert, dit-il, a été modernisée de manière à ce qu'on n'y fasse pas trop objection. Parlant à un groupe de manufacturiers, le sénateur conservateur a dit que cette politique socialisante a pour effet d'assurer la primauté absolue de l'Etat dans l'ordre économique et social.

Importation d'oeufs

LONDRES — Le ministre de l'agriculture du Canada M. Harry Hays, a rencontré des importateurs britanniques de fromage et les a assurés que toute fluctuation éventuelle dans le prix des fromages canadiens serait minime. Il a aussi rencontré le ministre de l'agriculture britannique, M. Frederick Peart, au sujet de l'exportation d'oeufs anglais au Canada. Cette politique ne cause pas de problème au Canada, dit-il, puisque le volume de ces importations est petit.

Dief aime la pêche

CAMPBELL RIVER, Colombie-Britannique. — Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, est revenu bredouille d'une excursion destinée à lui rappeler le goût de la truite et du saumon frais. L'ancien premier ministre, qui avait même interrompu une tournée politique pour taquiner les habitants des eaux se déversant dans l'océan Pacifique, n'avait pas la tâche facile puisque c'est en décembre et en avril que ces poissons sont plus complaisants.

Pollution de l'air

TORONTO — Un groupe d'experts en pollution de l'air est réuni cette semaine dans la capitale ontarienne pour discuter d'un problème qui préoccupe sérieusement les municipalités d'Amérique depuis 1907. Dès le début de ce 58e congrès annuel de l'Association de contrôle de la pollution de l'air, l'opinion semblait unanime pour affirmer que ce problème devait être attaqué non seulement au niveau des villes mais aussi au niveau international, car c'est tout l'espace au-dessus de nous qui est maintenant devenu "un égout". A l'origine, la question regardait particulièrement la fumée des cheminées dans les grandes villes. Depuis, sont venus s'ajouter les émanations des tuyaux d'échappement des nombreux véhicules-moteur et, plus récemment, les résidus des puissants carburants utilisés pour projeter diverses fusées dans l'espace.

Le téléphone

HARRISON HOT SPRINGS, (C.-B.) — Le nombre des appareils téléphoniques en service au Canada dépasse maintenant les 7,000,000 — soit une augmentation de cinq pour cent au cours de la dernière année — a noté M. Maurice Martin, de Rimouski, président de l'Association du téléphone du Canada. M. Martin, vice-président de Québec-Téléphone, a de plus révélé qu'un total de 270 millions de messages interurbains ont été acheminés au pays en 1964, soit une augmentation de sept pour cent.

Satellite canadien

WINNIPEG — Le deuxième lancement d'un satellite d'un type nouveau mis au point et fabriqué à Winnipeg a été couronné de succès vendredi. Le premier lancement d'une fusée d'un seul étage Black Brant V-B au cours du dernier week-end avait été également réussi, lit-on dans un communiqué de presse publié par la Canadian Bristol Aerojet Ltd. La production de ce satellite est une réalisation conjointe de la compagnie de Winnipeg et du gouvernement fédéral. Les lancements ont été effectués par des employés de Pan-American Airways sous la direction de l'agence de l'aviation américaine chargée des recherches spatiales.

La santé physique

FREDERICTON — La santé physique des Canadiens semble le principal sujet qui sera débattu au cours du congrès annuel de l'Association canadienne de santé, d'éducation physique et de loisirs, cette semaine. A ce congrès d'une durée de 3 jours, on entendra des spécialistes du Canada, des Etats-Unis et de l'Allemagne de l'Ouest. Le ministre fédéral de la santé, Mlle Judy LaMarsh, prononcera une allocution. Une cinquantaine de séances d'études porteront sur l'ensemble de la santé physique, y compris l'athlétisme, l'éducation physique, la physiologie appliquée, la rééducation et l'emploi des loisirs.

Canada - Turquie

OTTAWA — L'ambassadeur du Canada en Turquie aura sa résidence officielle. Le ministère des travaux publics a annoncé qu'il avait adjugé un contrat de $133,000 à une société d'Ankara pour la construction d'un immeuble de deux étages et de cinq chambres à coucher sur un monticule aux limites de la ville.

Jeunes scientifiques

OTTAWA — Vingt jeunes scientifiques des écoles secondaires d'Ottawa et de Hull consacreront une partie de leurs vacances d'été à la recherche scientifique, à l'université d'Ottawa. L'université d'Ottawa a rendu publics les noms des gagnants des bourses d'été pour étudiants, offertes pour l'année 1965. Chacun d'eux recevra $25 par semaine durant les quatre à six semaines que le groupe doit passer à la faculté des sciences pures et appliquées, afin d'observer des recherches avancées qui s'y poursuivent.

Aux affaires du Nord

Six étudiants en sciences politiques et économiques s'initient à l'administration gouvernementale en travaillant durant les vacances dans les bureaux de diverses directions du ministère du Nord canadien et des ressources nationales. Ils été embauchés à titre de stagiaires en administration, en vertu d'un programme inaugure l'an dernier pour inciter les diplômés de ces facultés à faire carrière dans la fonction policarrière dans la fonction publique.

A travers la province

Hydro : 14 contrats

L'Hydro-Québec vient d'adjuger 14 contrats totalisant plus de $1,900,000. La moitié de ces déboursés concernent l'achat de poteaux de pin rouge de l'Est pour la filiale Gatineau (Domtmar Chemicals, de Montréal : $473,330), de pylônes d'acier galvanisé pour le complexe Manicouagan (Dosco Industriel : $338,178.14) et d'un autotransformateur pour le poste des Boules (Canadian General Electric : $210,418.70).

Contrat de métro

Le contrat pour la construction du gros-oeuvre des accès et pour la finition de la station de métro Berri-DeMontigny a été de $2,418,496. Le comité exécutif a de plus autorisé un crédit de $121,504 pour les dépenses incidentes à ce contrat.

Place des Arts : visite

Depuis le 7 juin, chaque jour de la semaine, des étudiants bilingues font visiter la Grande Salle de la Place des Arts. Un départ a lieu chaque semaine minutes; chaque tour dure 30 minutes et comprend une visite de la Grande Salle et des foyers attenant avec des explications techniques et des renseignements sur les nombreuses oeuvres d'art qui ornent l'édifice (céramiques, sculptures, tapisseries). Le public est admis du lundi au samedi inclusivement, de 10 h. à midi et de 1 h. à 3h.; le dimanche, de 1 h. à 4 h. Frais d'admission.

Une commission des réclamations indiennes assurera le respect de nos traités avec les indigènes

Certains griefs indiens vieux de 100 ans seront soumis à la nouvelle commission des réclamations indiennes que se propose de créer le gouvernement et dont les communes ont étudié la résolution du projet de loi hier aux Communes.

Le ministre de la citoyenneté et de l'immigration de qui relèvera le nouvel organisme, M. Nicholson, a signalé que la commission proposée diffère beaucoup d'un premier projet qui fut rejeté en décembre 1963 ayant fait l'objet de vives critiques chez les indigènes.

La commission assumera des frais et dépens lorsqu'il aura été prouvé devant elle que le Canada a fait accroc aux privilèges des Indiens et violé des traités dont certains remontent à 1812.

Les Indiens pourront de plus en appeler de la décision de la commission à une cour d'appel indienne. En outre le gouvernement assumera lui-même le coût des procédures intentées contre lui.

Une commission semblable existe aux Etats-Unis. Hier, des députés de tous les partis ont donné leur appui au projet de loi dont les modalités seront étudiées à une date ultérieure.

Un député, M. Gene Rhéaume (PS-Territoires du N.-E.) a signalé que la commission devra relever un défi: gagner la confiance des "Indiens "que l'expérience a instruits à se méfier des Blancs". Il a suggéré que le nouvel organisme s'inspire du concept indien de la propriété, fort différent du nôtre.

* * *

Un groupe officieux de parlementaires conservateurs s'affaire à la préparation d'un document qui servirait de base à une nouvelle politique de l'enseignement supérieur qu'on soumettrait au suffrage populaire à la prochaine campagne électorale. On estime que le financement de l'enseignement supérieur constituera l'une des facettes de la prochaine campagne. Les conservateurs ont déjà exprimé l'intention d'élever le per capita fédéral de $2 à $3. Ils ont aussi suggéré qu'une partie des prêts aux étudiants ne soit pas remboursée par ceux qui se sont révélés studieux.

* * *

La gendarmerie royale annonce la nomination du surintendant Joseph-R. Carrière au poste de commandant des enquêtes criminelles de la division C, à Montréal. C'est la deuxième promotion du policier en trois mois. Le commandant Carrière joua un rôle déterminant dans le démembrement du réseau FLQ et dans l'enquête qui précéda la création de la commission Dorion. D'inspecteur M. Carrière avait été promu surintendant en mars dernier.

* * *

Les employés fédéraux qui touchent un salaire horaire inférieur à $1.25 l'obtiendront dès le 1er juillet, lorsque le nouveau code du travail prévoyant un nouveau salaire minimum entrera en vigueur. Le nouveau salaire ne touche pas les employés occupés à des contrats fédéraux et un amendement à ce sujet ne pourra être soumis avant la mise en vigueur de la nouvelle loi.

* * *

Les modifications à la loi sur les prêts destinés à l'amélioration des pêcheries ont été adoptées par la Chambre des communes et renvoyées au Sénat. Le projet de loi a pour effet de porter le montant maximum des prêts consentis sous l'empire de cette loi de $4,000 à $10,000. D'autre part, la période de remboursement est portée de huit à 10 ans. Le projet de loi a subi sa troisième lecture sans débat.

* * *

M. Martin a fait savoir hier que le Canada n'entend pas reconnaitre le nouveau régime algérien avant de s'être mieux renseigné sur la situation qu'a provoquée la déposition de Ben Bella.

* * *

Le ministre des travaux publics, M. Cardin, a fait savoir que le gouvernement fédéral a augmenté considérablement ses dépenses au poste des ouvrages routiers dans les Maritimes. Terre-Neuve l'emporte avec $22.7 millions contre $11.3 l'année précédente et $1 million en 1962-63. Le budget a augmenté de quelques centaines de milliers de dollars dans l'Ile-du-Prince-Edouard, de près de $4 millions en Nouvelle-Ecosse et de $3.5 millions au Nouveau-Brunswick. Une forte partie de ces sommes a servi à la construction de la route transcanadienne.

* * *

Le député Erik Neilsen (PC-Yukon) a soutenu que la Canadian Seafarers Building Corporation ne semble pas respecter la loi sur les compagnies. M. Nielsen a voulu savoir du secrétaire d'Etat Maurice Lamontagne hier si l'entreprise a violé la loi en négligeant de déposer son rapport d'exercice financier ces deux dernières années. Son président était Hal Banks.

* * *

Le député libéral de Beauharnois-Salaberry, M. Gérard Laniel, a de nouveau présenté un avis de motion demandant l'établissement d'un service d'entrainement national pour les jeunes du pays. Selon lui, cet entrainement contribuerait à faire disparaitre, chez les jeunes, "ce manque de despect pour les aînés, ce mépris pour l'autorité et cette tendance à vouloir tout jeter par-dessus bord". L'heure réservée à l'étude de la motion a pris fin avant que la Chambre ne se prononce sur la question. Il en avait été de même pour celle que M. Laniel avait soumise l'an dernier.

SESSION fédérale

Prenez le plus court chemin vers la MEILLEURE TRANSACTION pour la spectaculaire Rambler 65
MOUSSETTE AUTOMOBILES LTÉE
4747 est, Jean-Talon - 729-5287
L'entreprise dont le service jouit d'une réputation d'or
BOUL. METROPOLITAIN
VIAU
JEAN-TALON EST

Que va-t-il se passer le jour où vous arriverez avec une Rambler Classic 1965?

Votre femme sera si heureuse qu'elle vous sautera au cou . . . devant tout le monde. Mais tenez bon: ne la lui laissez pas conduire avant une semaine.

Votre fils dira: "On est dans le vent!" Il est même possible (tout peut arriver!) qu'il offre de laver votre Rambler Classic jusqu'à deux fois par semaine.

L'employé du terrain de stationnement commencera sans doute à vous appeler "Monsieur". Mais ne lui donnez pas de pourboires exagérés.

Le propriétaire de la station-service fera sans doute quelques petites remarques innocentes, telles que: "Eh bien, on ne vous verra pas souvent ici à l'avenir!" Retournez quand même acheter une bouteille de ginger ale de temps en temps: cela le consolera.

Votre voisin ne pourra cacher son admiration . . . mais au fond il pensera qu'une fois de plus, vous lui avez damé le pion. Ne lui parlez pas des nombreux avantages de la Rambler. Ce ne serait pas charitable . . .

Le concessionnaire Rambler se dira: "J'ai fait bien des heureux aujourd'hui: lui, sa famille . . . et la mienne.

Quand à vous, vous n'en finirez pas de découvrir les nombreux avantages de la Rambler: sa fougue, son rendement économique, sa facilité de conduite, son confort luxueux, sa qualité durable, les remarquables caractéristiques de sa construction: bain complet antirouille, freins à double sécurité, silencieux à revêtement de céramique, carosserie monocoque exempte de vibration.

Rambler Classic

Voyez la Rambler American, la Classic de taille moyenne et la luxueuse Ambassador chez votre concessionnaire Rambler, dès aujourd'hui.

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11 Avenue Westminster Sud — HU. 4-1101

MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE
4747 est, rue Jean-Talon — 729-5287
St-Léonard-de-Port-Maurice

COOKE TOLEDO MOTORS LIMITED
2134 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-3361

GARAGE LAVAL LTEE
2230 rue Viau — 254-9475

LAKESHORE MOTORS LIMITED
660 Lakeshore Drive — 631-9891
Dorval

MODEL AUTO SALES INC.
6995 boul. St-Laurent — CR. 2-5761

ARBOUR AUTOMOBILE LTEE
10305 avenue Papineau — DU. 1-2318

VIAU RAMBLER LTD.
1072 boul. des Laurentides — 387-9514 et 669-2691
Pont-Viau

ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE
855 rue Notre-Dame, R. R. no 2
Repentigny — 581-5780, 581-5781, 581-5782

LAVAL AUTO INC.
4000, 60e Rue — NA. 7-2740
Laval-Ouest

CHALET MOTORS LTD.
2110 boul. Décarie (en bas de Sherbrooke)
481-0161

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE Limitée
3995 avenue Bannantyne — PO. 6-4122
Verdun

A MA BAIE AUTOMOBILE INC.
9490 boul. Lalonde — 684-4400
Ville de Pierrefonds

LEROUX AUTOMOBILES INC.
16 Rabastalière — 653-2500, 653-2464
Saint-Bruno

ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD.
860 boul. Taschereau (voisin de Towers)
Greenfield Park — 676-7901

Demain soir, les feux de la Saint-Jean

Un seul bûcher, d'une hauteur de 40 pieds, constituera le centre d'attraction de la soirée des feux de la Saint-Jean à Montréal. Cette soirée débutera à 9 heures au Parc Jeanne-Mance, à l'est de l'avenue du Parc, le mercredi 23 juin.

Autour de l'énorme brasier, préparé par les employés municipaux, des équipes de folkloristes, dirigées par M. Grégoire Marcil, danseront des rondes endiablées. Leurs joyeuses évolutions seront précédées par la musique militaire de la Philharmonie des pompiers de Montréal.

Toute la population est invitée à cette manifestation symbolique, dont l'origine remonte à plusieurs siècles et que les premiers Canadiens français ont impantée en Nouvelle-France dès 1636, alors que la colonie ne comptait pas encore 200 habitants. Leurs réjouissances se limitaient à cette époque à cinq coups de canon et deux ou trois décharges de mousquet, après le chant de l'hymne à Saint-Jean-Baptiste et la lecture de l'oraison.

Quel contraste avec la foule de 400,000 personnes qui, selon les prévisions, assistera, à Montréal seulement, à cette manifestation, de même qu'au feu d'artifice. La splendeur de ce spectacle dépassera de beaucoup celle de l'an dernier et, parmi les pièces les plus sensationnelles préparées par la compagnie Hand Ltée, on pourra admirer un gigantesque drapeau fleurdelisé et un fanion des Fêtes du Canada français, qui se déploieront sur fond de nuit.

Le Comité d'organisation est présidé par M. André Trudeau, homme d'affaires et directeur général de la SSJB.

Le service d'ordre sera assuré par environ 300 agents de la police de Montréal. En cas de mauvais temps, les journaux et les postes de radio feront connaître les changements de dernière heure à ce programme.

La communication des feux

Grâce à la Société Radio-Canada, plus de 30 postes du réseau et postes affiliés permettront à tout le Canada français de Moncton à Maillardville, de participer de 9 heures à 10 heures et 30, au rite de la communion des feux, qui remonte, lui aussi, aux premiers temps de la colonie.

Ce signal de l'embrasement des bûchers sera donné à 9h30 par le premier ministre Jean Lesage, dont l'allocution sera transmise de Québec par un système de haut parleurs reliés au réseau. Quelques minutes plus tôt, le bûcher de la capitale aura été béni par le cardinal Maurice Roy.

A cette émission d'envergure dont le réalisateur et le coordonnateur est M. Claude Morin, prendront part les villes suivantes, qui témoigneront successivement du dynamisme de la nation canadienne-française, dans ses réalisations actuelles comme dans ses réjouissances: Montréal, Trois-Rivières, Bécancour (Sidbec), Québec (industrie pétrolière), Rimouski (Arda), Matane, Gaspé, Moncton (N.-B.), Hull, Amos, Manicouagan, Chicoutimi, Maillardville (par Vancouver), Rivière-à-la-Paix (par Edmonton), Saint - Boniface (par Winnipeg), St-Félicien (Lac Saint-Jean).

L'animateur des discussions entre groupes sera M. Gérard Pelletier et le meneur de jeu, Henri Bergeron. M. Raymond Laplante, qui a joué un grand rôle dans l'organisation de cette cérémonie de la communion des feux, commentera les événements de Montréal. Le choeur de Montréal, sous la direction de Lionel Renaud, s'acquittera de la partie musicale en interprétant des chants canadiens.

Les Feux de la St-Jean auront lieu au Parc Jeanne-Mance, le mercredi 23 juin, à 9h. du soir. M. André Trudeau, président de ce comité, assiste à une "avant-première privée" du spectacle de folklore que présenteront alors le groupe des Troubadours Neufs autour du bûcher de la St-Jean. La philhormonique des pompiers donnera un concert avant que ne commence le gigantesque feu d'artifice qu'offrira ensuite l'Institut des Brasseurs du Québec.

Une cérémonie marque le 350e anniversaire de la première messe célébrée au Sault

La messe solennelle des Fêtes du Canada français a été célébrée devant 3,000 personnes, dimanche, en plein air, face à l'église de la Visitation, au Sault-au-Récollet. M. le chanoine Raoul Drouin a chanté la messe qui commémorait la célébration de la première messe dans l'île de Montréal. Ce coin de l'île est l'une des premières paroisses du pays. Le 24 juin 1615, le Père LeCaron célébrait la messe à l'endroit qui devait s'appeler le Sault-au-Récollet, en présence de Samuel de Champlain.

L'artiste-décorateur Roger Gratton avait tracé les plans qui ont permis d'ériger un magnifique autel, à l'extérieur de l'église de la Visitation, en bordure du boulevard Gouin.

Une plaque de bronze qui la célébration, il y a 350 ans, de la première messe à cet endroit par le R.P. LeCaron, a été dévoilée à l'occasion de la messe de dimanche.

On peut y lire le texte suivant: "En cette église a été célébrée, le 20 juin 1965, une messe solennelle en commémoration du 350e anniversaire de la première messe chantée sur l'île de Montréal, le 24 juin 1615." M. le chanoine Raoul Drouin, curé de la paroisse de la Visitation, a rappelé dans son sermon les pages d'histoire qui se sont écrites au Sault-au-Récollet.

C'est en ce lieu que périrent dans les rapides de la rivière le Père Nicolas Viel, récollet et l'Indien Ahuntsic, victimes d'une attaque des Iroquois.

L'église actuelle a été reconstruite sur l'emplacement d'une chapelle de mission. Elle fut ouverte au culte en 1751, mais la paroisse avait été fondée en 1736. D'importants travaux de restauration et d'embellissement ont eu lieu en 1870.

Fêtes-activités

La fête populaire au parc Jarry

La Fête populaire inscrite au calendrier des Fêtes du Canada français pour le 25 juin aura lieu au parc Jarry seulement et non pas aux parcs Jarry et Maisonneuve, tel qu'il avait été annoncé auparavant.

Le programme des fêtes à Bedford

La région de Bedford a entrepris de marquer de façon éclatante la Fête du Canada français. Une commission régionale couvrant 23 corporations municipales a été mise sur pied à cet effet, en étroite collaboration avec les diverses sociétés St-Jean-Baptiste de la région. Le programme de ces journées est le suivant: demain, journée étudiante avec des conférences de Jacques Desjardins, président de l'U.G.E.Q., de Michel Pelletier, président de l'A. G. E. U. M., jeudi, journée de l'éducation, avec banquet en l'honneur de M. Clément Benoit, titulaire du Grand Prix en éducation et conférence de M. Paul Dell'Agnielle, vendredi, banquet en l'honneur de M. Paul Omer Roy, titulaire du Grand Prix de l'agriculture et conférence de M. Roméo Lalande, sous-ministre de l'agriculture, feu de la St-Jean, samedi, défilé avec 25 chars allégoriques et danse dans la rue.

Le RIN : aucune manifestation

Le 24 juin doit être considéré jour de la fête de la Nation québécoise. Dans cette optique le R.I.N.-Montréal, a dans un communiqué, dénoncé les agents provocateurs fédéralistes qui se préparent à saboter les festivités."

Le R.I.N.-Montréal demande à ses milliers de membres et partisans de garder leur sang-froid dans les circonstances. "Quoiqu'en pensent certains députés ,le peuple a droit à sa fête nationale. C'est une tradition qui doit se poursuivre", dit le communiqué.

Le R.I.N.-Montréal n'organise donc pas de manifestation. Il souhaite "que le 24 juin soit bientôt la fête d'une nation vraiment libre politiquement et économiquement."

Les Chevaliers : aucune manifestation

Les **Chevaliers de l'Indépendance** n'organisent aucune manifestation durant les fêtes du Canada français.

Ils ont pris cette résolution après que le droit de participer au défilé fut refusé par la S.S.J.B.; "les **Chevaliers de l'Indépendance** désirent, avant tout, respecter la fête nationales des Canadiens français", dit leur communiqué, signé de Réginald Chartrand.

Menu du banquet national

A l'occasion des Fêtes du Canada français, un grand banquet national réunira, au Palais des sports Maurice Richard, ce soir à 7 heures, les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste et tous ceux qui veulent partager avec eux ces agapes fraternelles. Ils seront les invités de la ville de Montréal et le banquet sera présidé par le maire Jean Drapeau.

Le menu, établi par M. Bernard Hurtibise, surintendant de la division des restaurants de la ville de Montréal, de concert avec le chef Maurice Feuillard, du restaurant Hélène de Champlain, sera très caractéristique de la cuisine traditionnelle des Canadiens français. Qu'on en juge plutôt:

Le repas s'ouvrira par des "hors d'oeuvre de la belle province", soit des cretons, de la tête en fromage, du céleri. Ensuite: "consommé Sainte-Geneviève", aux asperges, bien entendu. Les meilleures asperges de la province ne viennent-elles pas de Sainte-Geneviève, dans les environs de Montréal?

Le consommé sera suivi d'un "médaillon de boeuf de l'Estrie à la mode des ancêtres". Ce qui signifie que le médaillon sera nappé d'une sauce aux champignons de Waterloo. Les anciens Canadiens, friands de champignons, les cueillaient à l'état sauvage dans les sous-bois. La pratique s'est perdue mais non le goût pour les champignons. Quant au boeuf de l'Estrie, tous les chefs de cuisine, sinon les profanes, connaissent la finesse du boeuf des Cantons de l'Est. Il s'agit, n'est-ce pas d'offrir aux convives du banquet national ce que la belle province produit de meilleur et de plus savoureux.

Des pommes de terre nouvelles et de solides miches paysannes, que beaucoup appellent le "pain sur la sole", accompagneront le plat de résistance. Comme chaque année, la Maison Monette, de la Pointe-aux-Trembles, cuira toute une fournée de ces miches pour l'occasion.

Puis viendront les fromages de Saint-Benoit: L'Ermite bleu des moines et un gruyère canadien Mont-Saint-Benoit, peu connu des Québécois, qui mériterait de figurer plus souvent sur leur table.

Pour ce qui est du dessert, M. Hurtibise et le chef Feuillard savent seulement qu'il sera aux pommes. Ils hésitent entre des tartelettes de pommes fraiches ou des demi-pommes en conserve, une nouvelle variété lancée récemment sur le marché, qui seraient servies à la façon des pêches Melba. Le sirop serait alors du sirop d'érable. Avant de prendre une décision, tous deux doivent explorer les possibilités de la cuisine temporaire qui sera installée à l'aréna Maurice Richard. C'est la première fois que le banquet national aura lieu en cet endroit. Le Chalet de la montagne, cadre traditionnel de cette fête, est devenu trop petit pour le nombre toujours croissant de convives. De petites tables pour quatre personnes seront dressées dans l'aréna, dont la décoration sera assurée par le Jardin Botanique de Montréal. Quatre ou cinq divisions de la ville de Montréal conjugueront leurs efforts pour assurer le succès de la fête. M. Bernard Hurtibise, pour sa part, préside depuis 10 ans à l'élaboration du menu du banquet national offert chaque année par la ville à la Société Saint-Jean-Baptiste.

Précédé d'un apéritif, le repas sera arrosé d'un fin Bordeaux tiré des caves du restaurant Hélène de Champlain.

ERRATUM

Une malencontreuse erreur de transcription s'est glissée hier dans le compte rendu que nous publiions en page 8 sur le Bal Blanc de la Saint-Jean. Parlant du prix du bal, nous avons imprimé $40.00 le couvert. Il fallait lire: "$40.00 **le couple**", soit $20.00 le couvert. C'est du reste ce que voulait dire notre collaborateur quant à la cherté de la participation.

Le Regroupement national choisit la fête de la Confédération pour désigner son candidat dans Wolfe

Le Regroupement national, parti politique indépendantiste que dirige le Dr Jutras, annonce qu'il célébrera d'une façon spéciale la fête de la Confédération. Le soir du 1er juillet, le parti tiendra sa première convention en vue d'élire un candidat pour les prochaines élections provinciales. Le comté choisi à cette fin est "symbolique": c'est le comté de Wolfe.

La réunion aura lieu à 8 h. dans le sous-sol de l'église paroissiale de Disraéli. Un seul candidat est sur les rangs jusqu'ici: le Dr Gille Morin, vétérinaire de Victoriaville.

Une deuxième convention aura lieu le 8 juillet dans le comté de Québec-Centre. Elle aura lieu dans la salle paroissiale St-Jean-Baptiste. MM. Jean Miville-Deschesnes, courtier en assurances, et Roméo Patry, commis, sont candidats.

Le Regroupement national annonce également la nomination d'un secrétaire général: il s'agit de M. Roger Moreau, un licencié en sciences commerciales de l'université Laval.

GAGNEZ
$1,000 EN ARGENT

À DÉPENSER COMME BON VOUS PLAIRA!

$1,000 en argent avec lesquels vous pourrez vous équiper pour la pêche, vous construire un chalet, améliorer votre propriété, économiser, investir ou dépenser comme bon vous plaira! Chaque semaine, des adeptes de la Peter Jackson trouvent des certificats de $1,000. Soyez le prochain gagnant. Adoptez dès aujourd'hui la Peter Jackson King Size ... celle que choisissent les fumeurs qui ont du flair pour son goût riche et franc ... et pour une chance de gagner un beau mille dollars en argent, à dépenser comme bon vous plaira!

Lorsque vous trouvez un certificat de $1,000 et que vous répondez correctement à une question mettant vos connaissances à l'épreuve, vous gagnez $1,000 en argent comptant!

pour plaire à ceux qui ont du flair!
PETER JACKSON KING SIZE

Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?
Un grand cognac français!

HENNESSY
HENNESSY

COGNAC **HENNESSY**
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

Le CSE étudie un rapport sur la coéducation au secondaire

QUEBEC — Le Conseil supérieur de l'éducation révèle qu'il vient d'être saisi d'un "rapport détaillé" des études que sa Commission de l'enseignement secondaire a effectuées concernant la co-éducation et le coenseignement au niveau secondaire. Il signale que cette commission a consacré "plusieurs réunions mensuelles" à ce problème, mais ne fournit aucune autre précision.

La nouvelle est contenue dans un communiqué du Conseil où celui-ci annonce qu'au cours de sa réunion mensuelle de juin, qui a eu lieu à l'université McGill, à Montréal, il a été saisi de "plusieurs travaux importants émanant de ses commissions" et comités spéciaux.

"Les rapports soumis au Conseil supérieur de l'éducation par les présidents des Commissions de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement secondaire — deux des quatre commissions prévues par la loi créant le CSE — indiquent une activité soutenue depuis la création de ces organismes au sein du Conseil à l'automne 1964", déclare le communiqué.

Il ajoute : "La Commission de l'enseignement élémentaire s'est penchée spécialement sur le problème de la formation des maîtres. La commission est arrivée à certaines observations qui serviront vraisemblablement de base à ses recommandations à l'intention du Conseil...

"Les travaux des comités spéciaux formés à l'intérieur même du Conseil, tel que le Comité spécial de l'enseignement pré-universitaire et professionnel, et le Comité d'éducation des adultes, ont été portés à la connaissance du Conseil ,qui a prolongé le mandat de ces comités, pour leur permettre de terminer le travail déjà entrepris.

"On a aussi commencé l'étude du mémoire soumis par la Corporation des psychologues de la province de Québec, et de celui de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec. L'ampleur des sujets discutés a forcé les membres à reporter à la prochaine assemblée l'étude plus approfondie de ces deux documents."

En juin, le CSE se réunissait pour la 19e fois depuis sa fondation à la fin d'août 1964. Sa prochaine réunion aura lieu à l'université Bishop's de Lennoxville, près de Sherbrooke, tandis que celle du mois d'août aura lieu à Rimouski.

En sortant de Montréal et Québec, le CSE désire se rendre à la demande des principaux organismes des divers milieux du Québec, se rendre compte par lui-même des problèmes d'éducation qui existent dans les différentes régions et établir des contacts avec les principaux groupements qui s'y trouvent, souligne un autre communiqué.

Espagne: cinq revendications des étudiants

TUBINGUE — Après avoir étudié les événements qui se sont déroulés récemment dans les universités espagnoles, la Commission européenne du Mouvement international des étudiants catholiques (Pax Romana — MIEC) a adressé une lettre aux membres de l'épiscopat espagnol à l'issue de sa réunion annuelle. Elle exprime sa solidarité à l'égard des étudiants des universités espagnoles et sa confiance que la hiérarchie de ce pays "appuiera l'attitude courageuse des étudiants espagnols".

De plus, elle présente cinq "revendications" qu'elle juge "justes et en plein accord avec la doctrine expresse de l'Eglise", à savoir : "1) la liberté objective d'information et d'expression; 2) la liberté d'association en conformité avec les fins de la société; 3) un syndicat qui soit libre, élu et représentatif de l'ensemble des étudiants; 4) une université qui soit ouverte à un dialogue sérieux et respectueux de toutes les opinions; 5) une action menée pour l'établissement d'une société qui soit construite par tous ses membres dans une pleine responsabilité, et en particulier par toute l'université dans son domaine propre."

La Commission européenne du MIEC est formée par des groupes d'étudiants universitaires catholiques des 19 pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Ecosse, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse.

Endoctrinement chrétien dans les écoles publiques du Canada

L'exécutif du Committee for Neutral Schools a fait parvenir aux journaux une déclaration en 4 points dans laquelle il déclare que la plupart des systèmes scolaires publics du Canada font de l'endoctrinement chrétien; préconise des écoles publiques neutres pour toutes les minorités françaises du pays; dénonce le fait qu'au Québec on tienne compte de la foi des professeurs lors de leur engagement; espère que la Commission Parent recommandera l'abolition de la base confessionnelle comme critère de division des écoles et l'établissement d'écoles neutres françaises et anglaises au Québec.

Voici les quatre points de cette déclaration:

"1. Nous déclarons que les systèmes scolaires publics de la plupart des provinces du Canada violent les droits démocratiques de plusieurs en soumettant tous les enfants à une forme d'endoctrinement au christianisme protestant. Nous considérons que dans une société pluraliste, multi-confessionnelle, comme les nôtres au Canada, un système scolaire financé par les taxes du public n'a aucunement le droit d'imposer à ses élèves une doctrine religieuse. L'enseignement de la religion devrait être laissé aux institutions religieuses appropriées qui sont extérieures à l'école.

"2. Nous affirmons notre appui aux droits de la langue française et aux écoles publiques françaises dans toutes les provinces du Canada. Nous croyons que ces écoles devraient être neutres, c'est-à-dire non confessionnelles, et qu'elles devraient s'abstenir de tout endoctrinement religieux.

"3. Nous demandons aux commissions scolaires catholiques et protestantes du Québec de cesser de faire de la discrimination en engageant des professeurs sur la base de leur croyance. — Nous désirons attirer l'attention du public sur les pratiques discriminatoires du MacDonald College qui exclut de futurs étudiants-professeurs qui sont agnostiques, mahométans, bahaistes, etc.

"4. Nous attendons la dernière tranche du Rapport Parent concernant les taxes et la confessionnalité. Nous espérons que les principes de liberté de religion, de séparation de l'Eglise et de l'Etat, et de respect des minorités l'amèneront à recommander la fin des divisions des écoles sur une base confessionnelle ("end confessional school divisions") et l'institution d'écoles neutres françaises et anglaises dans cette province."

Prêts-bourses aux étudiants: la FCC appuie la FAGECCQ

La Fédération des collèges classiques appuie les recommandations formulées la semaine dernière par la Fédération des associations générales des étudiants des collèges classiques du Québec (FAGECCQ), révèle un communiqué que la FCC a fait parvenir hier aux journaux.

La FAGECCQ a accusé le système gouvernemental des prêts-bourses aux étudiants du niveau collégial (quatre dernières années du cours classique) d'être injuste et de manifester de graves lacunes, elle a réclamé que ces prêts-bourses comportent des montants beaucoup plus élevés que présentement.

La résolution adoptée à l'unanimité cette semaine par le Conseil général de la FCC signale que l'organisme "fait siennes les critiques formulées par la FAGECCQ à l'endroit de l'aide gouvernementale aux étudiants du cours collégial classique et demande que soient revisées, dans les plus brefs délais, les normes qui président à l'attribution des bourses.

"Le Conseil général, continue la résolution, reconnaît que les frais encourus par bon nombre d'étudiants du cours collégial classique sont devenus presque aussi élevés que ceux des étudiants fréquentant les universités; de plus, le Conseil général de la FCC croit qu'aucune raison valable ne peut être invoquée en toute justice pour donner aux étudiants canadiens-anglais des bourses plus élevées qu'aux étudiants canadiens-français qui font des études de même niveau."

Aux yeux des lois fédérale et provinciale d'aide aux maisons d'enseignement supérieur, les étudiants du niveau collégial sont tous considérés comme étudiants universitaires; aux yeux de l'aide provinciale aux étudiants, les anglophones sont considérés comme universitaires — ils fréquentent d'ailleurs les universités — tandis que les francophones (qui fréquentent les collèges) ont un traitement différent.

Le communiqué de la FCC souligne que l'étudiant universitaire reçoit un prêt-bourse maximal de $500 ou $1,000 (selon qu'il réside ou non dans la localité où se trouve l'institution qu'il fréquente), tandis que l'étudiant du cours collégial classique ne peut recevoir que $200 ou $300 (selon qu'il est "résident" ou non). L'étudiant universitaire doit rembourser 40 p.c. de la première tranche de $300 et le reste à 100 p.c.; l'étudiant du collégial doit rembourser toute la somme à 40 p.c. Rappelant que "plusieurs collèges classiques, face à des subventions insuffisantes des pouvoirs publics se doivent d'augmenter leurs frais de scolarité", le communiqué ajoute :

"En 1965, devant les augmentations sans cesse croissantes du coût de la vie et du coût de l'éducation et aussi devant le nombre de plus en plus grand d'étudiants qui doivent trouver des sommes imposantes d'argent pour poursuivre leurs études.

la vie universitaire

Département d'anglais

La faculté des lettres de l'université de Montréal annonce d'importants changements dans les programmes de son département d'études anglaises, et notamment la création de deux nouveaux certificats, l'un en grammaire et philosophie anglaises et l'autre en littérature anglaise moderne. Jusqu'ici les candidats à la licence ès lettres ne pouvaient obtenir qu'un seul certificat en anglais (en littérature anglaise); ils pourront désormais opter pour un programme comportant deux ou trois certificats en anglais.

Dès septembre prochain, ces mêmes candidats pourront, s'ils désirent inclure l'anglais dans leur programme d'études, choisir entre les trois options suivantes: a) lettres anglaises: trois certificats d'anglais et un de français; b) français-langue moderne (anglais), pour ceux qui s'intéressent à l'étude de l'anglais et du français: deux certificats d'anglais et deux de français; c) anglais-linguistique: un certificat dans chacune des quatre matières suivantes: littérature anglaise (classique), grammaire et philosophie anglaises, linguistique, phonétique.

Quant aux candidats à la licence d'enseignement secondaire, ils peuvent choisir l'anglais comme champ de spécialisation, avec un certificat en littérature et un en langue. Pour ce qui est du baccalauréat en anglais, son programme sera discontinué en 1967, lorsque les programmes des deux nouveaux certificats seront offerts.

Enfin, dès septembre, les candidats à la maîtrise en anglais auront le choix d'un programme avec ou sans thèse; on offre ainsi à ceux qui désirent enseigner l'anglais au niveau des instituts un programme plus étendu et moins spécialisé; la thèse de maîtrise sera cependant exigée de ceux qui veulent obtenir un doctorat; en 1967, le M.A. (anglais), conformément à ce qui se fait déjà dans plusieurs départements de la faculté des lettres, deviendra un Diplôme d'études supérieures.

15 boursiers Nuffild

Aucun Canadien français et aucun Québécois ne sont au nombre des 15 boursiers canadiens de la Nuffield Foundation. Ces bourses sont décernées par la Fondation des universités canadiennes à la suite de concours qui ont trait aux trois programmes accessibles aux Canadiens, à savoir : a) bourses de voyage d'étude destinées à des savants de première valeur qui ont plus de 35 ans et qui désirent entreprendre des recherches avancées au Royaume-Uni : 10 de ces bourses ont été décernées, dont sept en humanités et sciences sociales, et 3 en sciences naturelles; b) bourses de voyage d'étude pour les syndicalistes canadiens, administrées de concert avec le Congrès du travail du Canada : les deux lauréats sont ontariens; c) bourses de voyage d'étude destinées aux hauts fonctionnaires canadiens qui veulent se rendre au Royaume-Uni pour étudier, faire des observations ou se renseigner en vue d'accroître leur compétence dans le domaine de l'administration publique: 2 des 3 lauréats sont manitobains.

FAGECCQ-FCC: fructueux

Au cours de l'année académique 1964-65, qui a marqué sa création, le comité conjoint FAGECCQ-FCC (Fédération des associations générales d'étudiants des collèges classiques du Québec et Fédération des collèges classiques) s'est réuni sept fois et son travail a été "fructueux", déclare le bulletin de nouvelles de la FC qui précise que la FCC, pour sa part, "entend continuer d'entretenir ces relations structurées avec la FAGECCQ". Au cours de ces réunions, en plus d'assurer une information mutuelle plus structurée qu'au cours des années précédentes, le comité a étudié plusieurs questions d'envergure, dont le financement des collèges et des associations générales, l'enquête conjointe sur l'éducation physique, l'enquête sociologique de FAGECCQ, l'éducation civique, économique et politique dans les collèges, les priorités à établir à partir du Rapport Parent, la revision du statut de l'éducateur-conseil auprès de l'AGE, etc. Un certain nombre de recommandations du comité ont été ratifiées par les deux organismes et subséquemment mises en oeuvre ou réalisées.

Société de pédagogie

Le Père Michel Savard, eudiste, directeur des services pédagogiques à la Fédération des collèges classiques, a été élu président de la Société de pédagogie de Montréal. Le bureau de direction comprend également M. Viateur Ravary, directeur de l'enseignement secondaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal (vice-président), M. Aurèle D'Aoust, directeur du collège Ville-Marie (secrétaire), Mlle Antoinette Bertrand, directrice de l'école St-Grégoire (trésorière), ainsi que les neuf directeurs suivants: M. Paul-Aimé Paiement, le Frère Charles, é. c., Mlle Jeanne Mailloux, Mlle Yvonne Leduc, Soeur Denise-Jacqueline, s.s.a., Soeur Marie-Adolphe, s.s.a., M. Emile Robichaud, M. Paul-Yvon Vertefeuille et le Père Gérard Plante, s.j. (président sortant).

Vers l'uniformisation

Dans son bulletin de nouvelles, la Fédération des collèges classiques signale qu'une douzaine de ses membres négocient ou négocieront sous peu des conventions collectives avec le Syndicat professionnel des enseignants (l'ancienne Association professionnelle des professeurs laïques de l'enseignement classique — APPLEC — qui est maintenant affiliée à la Confédération des syndicats nationaux). "Il semble que l'action du syndicat, rejoignant en cela une préoccupation de la F.C.C., accélérera un certain processus d'uniformisation des conditions de travail des professeurs laïcs oeuvrant dans les collèges", souligne le bulletin de la F.C.C. Il rappelle que la F.C.C. a mis au point, depuis quelques années, certaines normes à l'usage de l'ensemble des collèges concernant le traitement, la charge d'enseignement et les mesures de sécurité sociale à offrir aux professeurs laïcs. A l'occasion des conventions collectives, le S.P.E. présente à son tour, "en termes précis", sa politique sur ces sujets.

Lauréat en grec

M. Richard Lafontaine, 19 ans, de Grande-Rivière, étudiant en Rhétorique au séminaire de Gaspé, a gagné le premier prix au concours national de version grecque organisé par la Société canadienne des études classiques; il a ainsi reçu la Médaille du lieutenant-gouverneur et un chèque de $50. Les 381 participants au concours, section Rhétorique, devaient traduire un texte de Plutarque, extrait des "Vies parallèles". Dans la section Versification, 1422 candidats, dont 60 de langue anglaise, ont participé au concours: M. John Scherk de University School, de Toronto, a gagné le premier prix. Des prix en argent totalisant $265 ont été distribués à huit gagnants dans les deux catégories.

Jeunesse d'aujourd'hui

L'UNESCO vient d'inviter M. Georges-Edouard Bourgoignie, professeur d'économie politique au séminaire de Sainte-Thérèse, à se rendre à Paris. Pendant son séjour de plus de trois mois, M. Bourgoignie travaillera à la rédaction d'un livre : "Jeunesse d'aujourd'hui : ses problèmes, ses activités". Il s'agit en quelque sorte d'une codification de la documentation et des résultats de la conférence internationale sur la jeunesse qui a eu lieu à Grenoble en 1964. M. Bourgoignie est l'auteur de "Jeune Afrique mobilisable", un livre qui étudie la situation de la jeunesse en Afrique.

Dr René Major est décédé

Le docteur René Major est décédé subitement à sa résidence de Duvernay le 18 juin dernier.

Figure bien connue du monde médical, il était diplômé de la faculté de médecine de l'université de Montréal, promotion 1928 et ancien élève des hôpitaux de Paris.

Attaché à l'hôpital Saint-Luc à titre de chirurgien, médecin en chef du Royal Arcanum et de l'ordre des Forestiers catholiques, il était médecin examinateur de plusieurs compagnies d'assurances. Le docteur Major a pratiqué la médecine dans le quartier Hochelaga. Pendant 37 ans, il a prodigué ses soins à une clientèle nombreuse dont il fut le médecin de famille dévoué et consciencieux.

Chrétien authentique, ardent patriote, esprit ouvert aux besoins de son temps, le docteur Major s'est occupé jusqu'à sa mort d'oeuvres sociales. L'Action catholique, les Caisses populaires, la Société St-Jean-Baptiste, membre fondateur du Club Richelieu-Montréal, les Anciens du collège de Montréal, le patronage Dominico Savio, les paroisses St-Rédempteur et de Saint-Maurice de Duvernay ont trouvé en lui un membre actif et un chef éclairé.

Le docteur Major laisse pour déplorer sa perte son épouse née Yvette Auger, son fils Jean René des éditions Gallimard de Paris, et sa belle-fille Laura Archambault artiste peintre, ses filles Lyse (Madame Jean-Paul Monarque) et Andrée (Mme Gilles Parent) ses gendres, ses petits-enfants Micha, Marie Andrée et Pierre Parent, son frère le docteur Willie Major, ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

Pour des vacances en musique...

à prix économique!

Un superbe Radio-Phono Stéréophonique

Admiral

AM/FM avec Multiplex

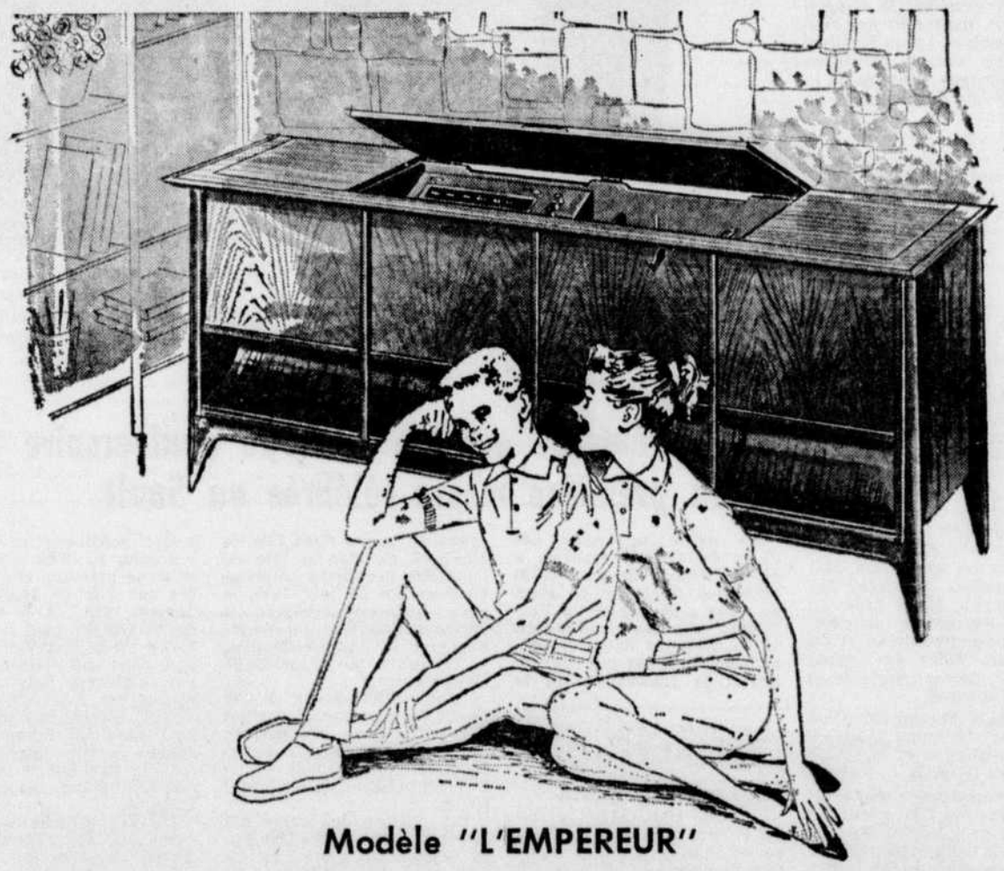

Modèle "L'EMPEREUR"

Appareil haute-fidélité stéréophonique. Puissance musicale de 40 watts. Radio FM / AM-FM Stéréo, avec Multiplex. Huit haut-parleurs équilibrés: deux 12" pour les basses, deux 6½" au registre moyen, quatre 3¼" pour les aigus. — Phono: changeur automatique à 4 vitesses, cartouche à diamant munie d'une brosse "essuie-disques" qui assure plus de protection à vos disques. Superbe console. Finis: noyer suédois ou noyer satin.

PRIX REGULIER:	$699.50
MAGNIFIQUE COFFRET DE 10 DISQUES STEREO L.P. "DECCA", VALEUR DE	$50.00
SERVICE GRATUIT A DOMICILE DE 90 JOURS, VALEUR DE ..... (dans la région métropolitaine seulement)	$6.95
VALEUR TOTALE	$756.45

ECONOMIE DE $267.00

SPECIAL

$489.45

Un piano s'achète chez Archambault!

Superbe piano de marque "The London," de style "Contemporain" fini noyer ou acajou. Ce style va très bien avec tout ameublement moderne. Clavier de 88 notes. Riche sonorité. GARANTIE DE 5 ANS.

Prix régulier: $894.50 — SPECIAL: $590.00 (Banc compris)

Beau piano de style moderne, fini noyer ou acajou. Clavier de 88 notes. Belle sonorité, action légère. Une valeur exceptionnelle pour le prix. GARANTIE DE 5 ANS.

Prix régulier: $750.00 — SPECIAL: $499.00 (Banc non compris)

TELEVISEUR PORTATIF

Admiral

Ecran de 21". Puissance d'image de 20,000 volts. Antenne télescopique. Son à l'épreuve de statique. Rajustement automatique des circuits. Dim.: 18" x 22" x 13¾".

SPECIAL: $249.95

PHONO PORTATIF

RCA VICTOR

Modèle "VA-19". Table tournante qui s'incline. Haut-parleur de 4". Changeur automatique BSR UA-25. Boîtier valise en deux tons de brun, rouge, vert ou noir.

Prix SPECIAL: $52.95

Le magasin de musique le plus complet au Canada

Ed. Archambault INC

Etabli en 1896

500 EST, STE-CATHERINE

COIN BERRI — TEL. 849-6201

Parc de stationnement municipal, en face, rue Ste-Catherine et à côté, rue Berri — Magasin fermé jeudi et ouvert vendredi jusqu'à 9h. p.m.

TERMES FACILES

Livraison sur paiement de la taxe de vente — le solde payable en 12, 24 ou 36 versements mensuels.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MARDI 22 JUIN 1965 CAHIER 2 / Pages 11-20

Lesage annonce la réorganisation du ministère des finances

La commission Langlois n'a rencontré que peu d'opposition dans la région de Québec

QUEBEC — La commission Langlois de délimitation des circonscriptions électorales fédérales du Québec a terminé une journée de session dans la Vieille Capitale sans que de fortes oppositions vis-à-vis la nouvelle carte électorale projetée soient enregistrées. trées.

Des groupements de trois comtés ont fait quelques représentations qui ont été interprétées par les observateurs comme étant surtout "pour la forme".

La Corporation municipale de Portneuf et la paroisse de Notre-Dame de Portneuf ont demandé à la commission, par la voix de leur procureur, Me Guy Pinsonnault, de continuer à faire partie du comté de Portneuf et non pas d'être inclus dans le comté de Champlain, tel que le propose la nouvelle carte électorale projetée.

On a apporté comme raison principale le fait que le nom du comté de Portneuf origine précisément de la municipalité de Portneuf et que cette région est déjà bien identifiée dans l'ensemble de la province, du pays et de l'est des Etats-Unis.

"Il serait illogique que le centre même de la région de Portneuf que constitue la ville de Portneuf ne soit pas inclus dans ce comté", dit le mémoire.

Par ailleurs, le conseil municipal du comté de Portneuf, représenté par Me Gérald de la Chevrotière, est d'avis que le comté actuel de Portneuf représente une entité dont l'économie est centrée sur Québec.

On est d'avis que si la moitié du comté actuel doit passer à celui de Champlain, on en souffrira au point de vue économique, puisqu'il est beaucoup plus difficile pour les gens du comté de faire des affaires avec Trois-Rivières plutôt qu'avec Québec. La commission, présidée par le juge Paul Langlois, de la Cour supérieure de Montréal, tiendra maintenant d'autres séances dans d'autres villes du Québec.

Elle a jusqu'au 20 janvier 1966 pour soumettre son rapport à Ottawa.

Bellechasse

Différents groupements ont invoqué plusieurs raisons pour protester contre le fusionnement des comtés actuels de Montmagny, Dorchester et de Bellechasse en un seul portant le nom de Bellechasse.

Dans un mémoire soumis à la commission d'enquête Langlois effectuant une étude sur la délimitation des circonscriptions électorales fédérales dans le Québec la Chambre de Commerce de Montmagny, tout en ne s'opposant pas à la nouvelle appellation, est d'avis que le nouveau comté devrait porter le nom de comté de Montmagny pour plusieurs raisons, d'ordre historique, économique et d'emplacement

M. Guy Gaulin, vice-président de la jeune Chambre de Montmagny qui a présenté le mémoire a dit que le nom de Montmagny est le plus applicable et le plus justifiable pour la nouvelle circonscription.

Il a dit que le nom de Montmagny est étroitement lié à la naissance et au développement de la Nouvelle-France et que de plus, la ville actuelle de Montmagny est le centre le plus important de la nouvelle circonscription.

Le propriétaire d'un hebdomadaire de Montmagny, M. Maurice Marquis, s'est pour sa part opposé à la nouvelle délimitation en invoquant principalement des raisons géographiques et économiques. Il a représenté que les communications existant actuellement entre les divers comtés qui doivent être fusionnés sont très mauvaises. Il a aussi dit que les gens qui habitent les comtés de Bellechasse et de Dorchester participent à la vie économique de Québec et de Lévis plutôt qu'à celle de Montmagny.

M. Marquis voit donc, dans la délimitation actuelle du nouveau comté un aspect nettement défavorable pour la région de Montmagny. Il a suggéré que les comtés de Montmagny, l'Islet et une petite partie du comté de Bellechasse forment un nouveau comté portant le nom de Montmagny.

Il a cependant admis au juge Langlois qu'il n'avait pas tenu compte du facteur démographique dans son mémoire.

Le juge lui a fait remarquer que c'était un facteur important puisque la nouvelle loi fixe le nombre des électeurs environ 70,000 par comté.

QUEBEC — Une réorganisation du ministère des Finances, annoncée hier en chambre par M. Jean Lesage, premier ministre et ministre des Finances, assure la mise en place de "nouvelles structures administratives pour accroitre l'efficacité du ministère, dont les responsabilités et les obligations croissent au même rythme que l'essor économique et l'expansion démographique du Québec", a dit M. Lesage.

M. Lesage a rappelé qu'en 1951, lorsque le trésorier de la province prit le titre de ministre des Finances, le budget annuel de la province était d'environ $250 millions. "Il est maintenant de près de deux milliards de dollars", a-t-il ajouté.

M. Lesage a annoncé que M. Marcel Cazavan, C.A., sous-ministre des Finances, sera assisté désormais par deux sous-ministres adjoints des Finances: M. David Robillard, C.A., qui était déjà sous-ministre adjoint, s'occupera d'administration générale, et M. Guy Langlois, C.A., qui était contrôleur de la trésorerie par intérim, devient sous-ministre adjoint avec la responsabilité de préparer les estimations budgétaires.

"Pour répondre aux besoins nouveaux, le bureau du contrôleur de la trésorerie va être doté de rouages administratifs plus spécialisés, a ajouté M. Lesage. On y trouvera quatre nouvelles directions: services comptables, contrôle budgétaire, systèmes, méthodes et procédures, et centre de traitement électronique des données".

M. Gilles Guérin, C.A., devient contrôleur de la trésorerie. C'est lui qui, avec deux assistants, "aura la haute main sur les quatre nouvelles directions", a précisé M. Lesage. Un des deux assistants est déjà choisi. Il s'agit de M. Jean-Paul Théroux, B.Com., qui sera à la tête des directions "systèmes, méthodes et procédures" et "centre de traitement électronique des données".

"M. Théroux fera entreprendre les études nécessaires à l'uniformisation et à la simplification des méthodes administratives et surveillera la mise en oeuvre des procédures", a dit le ministre des finances.

M. Gilles Guérin, nouveau contrôleur de la trésorerie, qui succède à M. Guy Langlois, remplissait jusqu'ici les fonctions de directeur des agents du contrôleur.

D'autre part, M. Gérard Grondin, C.G.A. devient conseiller technique auprès du sous-ministre des finances.

M. Henri de Lottinville, C.G.A., remplace M. Grondin au poste de directeur des services comptables.

Aux services comptables, la réorganisation prévoit aussi la nomination de comptables en chef qui prendront la direction des services et qui, en plus, devront représenter le contrôleur de la trésorerie.

Enfin, le gouvernement annonce la nomination de trois nouveaux chefs de division au bureau du contrôleur de la trésorerie: M. Pierre Michel, C.A., dirigera la division "compilation et rédaction"; M. Fernand Breton, C.G.A., R.I.A. sera en charge de la division "analyse"; et M. Marcel Lefaivre, M.S.C., sera à la tête de la division "enquête".

Le conflit portuaire : le juge se prononce ce matin sur l'injonction

C'est aujourd'hui que la cour plaidera sur le fond de l'injonction intérimaire accordée vendredi aux autorités du port de Montréal aux prises avec un différend ouvrier qui implique 1,039 travailleurs. Valable jusqu'à aujourd'hui elle pourrait devenir permanente.

L'injonction ordonne à la CSN et aux treize directeurs du syndicat des employés du port de Montréal de cesser d'encourager les grévistes à poursuivre la grève.

La requête soumise jeudi par le conseil des ports nationaux exigeait le retour des grévistes au travail mais cela ne fut pas accordé.

Aucune assemblée n'a eu lieu hier, aucune n'est prévue aujourd'hui. L'injonction qui pèse sur le syndicat lui interdit de réunir les employés, une initiative qu'on pourrait facilement interpréter comme une indication à poursuivre le conflit, contrairement à l'ordonnance du juge W. A. Johnson.

Mais on croit savoir qu'un certain nombre de grévistes songent aller attendre le jugement sur le fond de l'injonction cet avant-midi devant les portes du palais de justice.

Lesage: une direction générale des relations de travail pour négocier avec les fonctionnaires

QUEBEC — Le premier ministre du Québec a annoncé hier à la chambre qu'un projet de loi sera déposé "incessamment" sur l'établissement d'un régime de relations de travail dans la fonction publique.

M. Jean Lesage a déclaré que ce projet de loi, qui découle des recommandations d'un comité d'études institué au mois de février, "modifiera profondément la tradition administrative chez nous".

M. Lesage a expliqué que son gouvernement a "décidé de doter l'administration provinciale de structures centrales nouvelles, de façon à répondre efficacement aux exigences de la situation".

Le projet de loi annoncé par M. Lesage prévoit l'établissement, d'une part, d'une direction générale des relations de travail, et, d'autre part, d'une direction générale d'analyse des effectifs et des conditions de travail.

"La mise sur pied de ces mécanismes nouveaux s'impose, a-t-il affirmé, car l'introduction du syndicalisme dans la fonction publique change les relations du gouvernement avec ses employés".

"Les fonctionnaires, a ajouté le premier ministre, peuvent maintenant faire entendre leur voix par le truchement de leurs associations et ainsi certaines décisions relatives aux conditions de travail ne se prennent plus d'une façon unilatérale".

M. Gaston Cholette

La direction générale des relations de travail, avec comme directeur général M. Gaston Cholette, "négociera au nom du gouvernement les conventions collectives avec les syndicats de fonctionnaires", a précisé M. Lesage. Elle sera rattachée directement au conseil des ministres.

Jusqu'ici, M. Cholette était directeur du service de la coopération avec l'extérieur au ministère de l'éducation. A son nouveau poste, il veillera non seulement à la négociation, mais aussi à l'application des conventions de travail entre le gouvernement et les fonctionnaires.

"L'une des fonctions de la direction générale de l'analyse des effectifs et des conditions de travail sera d'étudier, systématiquement et de façon suivie, les questions telles que conditions de travail, salaires, primes, allocations et prestations, heures de travail, vacances et congés, tant dans le secteur public que dans l'entreprise privée", a dit M. Lesage. Elle sera dirigée par Me Jean-Charles McGee, jusqu'ici secrétaire adjoint du conseil de la trésorerie.

"La direction générale de l'analyse des effectifs et de conditions de travail devra se charger aussi d'établir les effectifs de chacun des ministères et des organismes gouvernementaux et d'analyser, avec le concours des bureaux du personnel, l'utilisation de ce personnel afin de la rendre, le plus possible, économique et efficace", a dit encore le premier ministre.

Faits divers

Accidents mortels

Au moins 82 personnes sont mortes accidentellement au Canada au cours de la fin de semaine, l'une des pires jamais enregistrées à ce sujet. Selon un relevé établi par la Presse Canadienne, la route a entraîné 52 pertes de vie; il y eut en outre 22 noyades et huit morts dans des accidents divers. Si l'Ontario vient en tête du bilan, le Québec suit de près avec 28 morts dans des accidents.

Au bilan partiel publié hier, il faut ajouter :

Mlle Laurence Champagne, 45 ans, s'est noyée dans la petite rivière du loup à Louiseville.

Denis Poulin, 15 ans, de St-Théophile de Beauce, s'est noyé dans le lac Vallée.

Gilles Cloutier, 38 ans, de St-Jean, est mort dans une collision entre deux autos, Chemin Richelieu, à St-Jean.

Marcel Avoine, 13 ans, de St-Constant, a été heurté à mort par un tracteur de ferme.

Roger Dumas, 17 ans, de Ste-Dorothée, a été électrocuté après avoir sauvé son père du même sort, à sa demeure, dans la banlieue de Montréal.

Charles Tremblay, 78 ans, de Montréal, est mort dans un accident d'automobiles survenu à St-Jérôme.

André Léon, 31 ans, de St-Basile, s'est noyé dans la rivière Richelieu.

James Barrett, 21 ans, d'Ottawa, s'est noyé dans le lac MacGregor, près de Chelsea.

J. Baril, de Bécancour, s'est noyé dans une rivière, près de sa demeure.

Une jeune fille de 20 ans, Pauline Savoie, de Varennes, a péri lundi dans un accident de la circulation survenu sur l'autoroute des cantons de l'est, à Richelieu. L'automobile dans laquelle elle voyageait a capoté dans un fossé. Deux jeunes hommes ont subi des blessures dans le même accident.

Blessé non mortellement

SWEETSBURG — Claude Pinsonnault, 16 ans, se fait soigner à l'hôpital pour des blessures qu'il a subies dans un accident de la circulation. Vendredi soir, il avait été heurté par une voiture à Bedford. On avait précédemment rapporté par erreur que le jeune homme avait perdu la vie dans cet accident.

Imperial Tobacco protège ses biens

La compagnie Imperial Tobacco emploie maintenant des gardes armés pour protéger les produits qu'elle transporte dans le Québec. Ces gardes occupent des autos qui suivent chaque camion de transport. Dans un communiqué, la compagnie rappelle que le nombre des vols de marchandises augmente sans cesse en nombre, en fréquence et en importance, au Québec, où, "contrairement aux autres provinces, les camionneurs et leurs assureurs se dérobent généralement à toute responsabilité à cause des clauses de non responsabilité du code civil. Les assureurs estiment qu'il y a plus de vols dans le Québec que dans toutes les autres provinces". Les expéditeurs espèrent que la loi sera modifiée de façon que les camionneurs du Québec aient la même responsabilité que ceux des autres provinces.

Des cours de conduite par la Ligue de sécurité

En 1964, la province de Québec remportait haut la main le triste record national du nombre de personnes tuées sur la route, soit 1581. Si cette tendance continue, plus de 2000 personnes perdront la vie sur la route en 1965. Ces chiffres démontrent la nécessité d'un entrainement sérieux pour tous les aspirants conducteurs de véhicules. La Ligue de sécurité de la province offre un cours de conduite de 27 heures et demie de théorie et de six heures de conduite au volant. Il sera donné aux locaux de l'Institut d'éducation sécuritaire, 5566, chemin Upper Lachine, Montréal, pendant cinq samedis, soit du 17 juillet au 14 août, de neuf heures a.m. à 3.00 heures p.m.

Vol de 10 trompettes des "majorettes" . . .

QUEBEC. — La sûreté municipale enquête sur un vol de dix trompettes perpétré, tôt lundi, dans une salle réservée à un corps de "majorettes" au centre des loisirs de la paroisse St-Malo, dans la basse-ville. La valeur des instruments disparus est estimée à $3,000.

Sauvetage d'une femme

OTTAWA. — Un garçon de 14 ans, d'Ottawa, a sauvé la vie d'une femme qui allait se noyer dans la rivière Rideau. George Kingsbury a raconté qu'il avait aperçu la femme se tenant à l'extérieur de la rampe du pont Cummings. Quand elle a plongé vers la rivière, il a lui-même sauté à sa suite sans même enlever son veston. Le garçon a réussi à maintenir la femme hors de l'eau jusqu'à ce qu'on vienne à sa rescousse.

La sentence de Naessens est confirmée en appel

PARIS. — Gaston Naessens avait été condamné en correctionnelle, le mois dernier, à six mois de prison avec sursis et mille francs d'amende pour détournement de gages. On lui reprochait, en effet, d'avoir essayé de vendre une automobile qu'il avait achetée à crédit alors qu'il n'avait pas réglé le montant de toutes les traites. L'inventeur de l'anablast avait fait appel de cette décision, qui a été confirmée lundi par la onzième chambre de la Cour d'appel présidée par le président Fernand Chapar. Mes Jean-Baptiste Biaggi et René Hayot avaient plaidé que le délit n'était pas établi et que ce fut seulement un oubli de la part de Naessens de ne pas avoir prévenu l'ami, qu'il avait chargé de cette tractation, du gage pris sur la voiture par la société de crédit.

Les legs de Mlle Monroe dévorés par les impôts

NEW YORK. — Les héritiers de la succession de l'actrice Marilyn Monroe ont été avisés officiellement, écrit un quotidien de cette ville, que leurs legs seront complètement dévorés par les impôts, fédéraux et d'Etat, et par les taxes sur les successions. Il semble qu'il ne restera même pas assez d'argent pour fournir $5,000 par an pour assurer les soins de la mère de la célèbre comédienne. Mlle Monroe a été trouvée morte dans son logement de Hollywood, le 5 août 1962. Selon son testament, sa succession était alors évaluée à $1,000,000.

Loomis: 5 ans de prison

Le juge Peter Shorteno a condamné un mécanicien de 45 ans père de six enfants, à cinq ans de pénitencier pour avoir fait preuve de négligence criminelle à la suite de la mort d'une fillette de neuf ans, tuée par une automobile. Il a également condamné Alexander Loomis, de Laflèche, en banlieue de Montréal, à deux ans de prison pour avoir blessé le jeune frère de Suzanne Therrien, de St-Hubert. Enfin, le juge a annulé son permis de conduire pour une période de 15 ans. Les sentences seront purgées concurremment. Loomis a fui la scène d'une accident à St-Hubert, le 16 février dernier. Le procureur de la Couronne a dit que Loomis a passé l'après-midi à boire (avant l'accident) et qu'il a continué de conduire à une vitesse excessive après avoir heurté les deux enfants.

Les travailleurs en chaussures de Corbeil ont été syndiqués

Le Syndicat des travailleurs en chaussures de Montréal, (CSN) vient d'être accrédité par la Commission des relations de travail, comme représentant collectif de tous les employés affectés à la fabrication de chaussures de Corbeil Limitée.

Au cours d'une réunion des 125 salariés concernés, un projet de convention collective de travail, soumis par M. Eugène Rancourt, conseiller technique à la Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du vêtement (secteur chaussure), a été approuvé après études et modifications. Les pourparlers en vue de la conclusion d'un contrat de travail doivent débuter au début de juillet.

Bellemarre a offert un pot-de-vin à M. René Hamel

QUEBEC — Amédée Bellemare, entrepreneur de Shawinigan, a été jugé coupable hier d'avoir offert un pot-de-vin de $1,500 à l'ex-procureur général du Québec, Me René Hamel. Le jury a délibéré pendant moins d'une heure avant de rendre son verdict. Le juge Maurice Cousineau doit prononcer sa sentence aujourd'hui.

L'avocat de Bellemare, Me Yves Gabias, a fait savoir qu'il en appellera de ce verdict. Avant la plaidoirie de la Couronne, le député de Trois-Rivières avait tenté en vain de faire cesser l'acte d'accusation.

Me Yvan Mignault a déclaré dans sa plaidoirie que ceux qui exercent une fonction publique ont le droit de l'exercer en toute liberté sans qu'on tente de les corrompre. Le procureur de la Couronne avait soumis qu'une seule conclusion s'imposait.

Tous les témoignages se rencontrent sur un point, a-t-il dit c'est qu'il y a eu offre de récompense pour obtenir des contrats du gouvernement. Vous n'avez pas à juger, a-t-il ajouté, si Bellemare a donné ces $1,500 puisque l'accusation mentionne qu'il les a offerts. Le procureur de la Couronne a fait remarquer que le montant du bénéfice n'est pas un élément essentiel, mais que le bénéfice l'est.

Deux étudiants en médecine de l'université de Montréal pourront poursuivre cet été des travaux de recherche grâce à ce chèque de $1,400, présenté au Dr Eugène Robillard, (à droite), vice-doyen de la faculté de médecine, par le Dr Claude Gendron, directeur médical de Cyanamid of Canada Limited. Les deux étudiants qui profiteront de ces bourses de recherche Lederle sont François Mauffette et Louis-Philippe Noël. Ils ont choisi de poursuivre des travaux sur les acides nucléiques sous la direction du Dr Walter Verly, au service de biochimie. Ces bourses font partie du programme d'aide à l'éducation de Cyanamid et, cette année, elles représentent au total une somme de près de $17,000.

COURS D'ÉTÉ

CONVERSATION ANGLAISE

SOIR SEULEMENT

DEBUTANT :
INTERMEDIAIRE :
AVANCE :

8 SEMAINES
2 soirs par semaine
de 7h. à 8h.45 p.m.

TEST DE CLASSIFICATION
CLASSES PEU NOMBREUSES
Début des cours sem. 5 juil.

PREPARATION AUX EXAMENS DE REPRISES
SOIR SEULEMENT

RÉCUPÉRATION SCOLAIRE

JOUR ET SOIR

10e sc. maths
10e sc. lettres
10e commerciale garçons
9e scientifique
9e générale
8e scientifique
7e année

COURS DESTINES AUX ELEVES DU COURS CLASSIQUE ET DU COURS GENERAL QUI DESIRENT CHANGER DE SECTION, — EGALEMENT POUR LES ELEVES QUI VEULENT RENFORCER UNE OU PLUSIEURS MATIERES.

Durée de 6 semaines le jour ou le soir. Débutant le 5 juillet. Date limite pour l'inscription : 30 juin.

INSTITUT ALIE

2850 est, rue SHERBROOKE — 527-3631 — (Service des Cours d'été)

POUR L'INITIATION CHRETIENNE DES ENFANTS DE 6 A 7 ANS

FIDES présente

VIENS VERS LE PÈRE

● Livre de l'élève : 35 illustrations en couleurs, correspondant à chacune des leçons. Une page des parents pour chaque leçon. Rédigé en collaboration par l'Office catéchistique provincial et édité par Fides.
128 pages — relié toile — $1.25 net

● Livre du maitre : 25 feuillets brochés, insérés dans une chemise, contenant des notes pédagogiques et des activités pour chacune des leçons.
892 pages — $2.40 net

● Notes pédagogiques : Introduction extraite du livre du Maître de "Viens vers le Père."
$0.25 net

● Affiches : 35 affiches en couleurs et 3 illustrations en noir seulement, 24" x 30", montées sur carton rigide et vernies. 10% de frais postaux à ajouter.
$20.00 net

● Affiches : "La Vierge" de Cattant. Carton verni, illustré en noir.
"Le Beau Dieu" d'Amiens. Carton verni, illustré en noir. Extraites de la série complète.
Chacune: $0.60 net

● Petites images : 4¼" x 6¾". "La Vierge" de Cattant — "Le Beau Dieu" d'Amiens.
Les deux: $0.10 net

En vente dans toutes les librairies

FIDES 245 est, boulevard Dorchester, Montréal — 861-9621 FIDES

Sessions d'été sur l'oecuménisme au lac Memphrémagog

Le centre d'oecuménisme de Montréal tiendra au cours des mois de juillet et août une série de sessions de fin de semaine consacrées à l'oecuménisme.

Ces sessions, qui seront données en français au cours du mois de juillet, et en anglais au cours du mois d'août, comportent quatre conférences chacune, soit deux le samedi et deux le dimanche, toutes suivies d'échanges entre le conférencier et les participants.

Elles se tiendront au Centre d'étude du lac Memphremagog à quelques milles du monastère de St-Benoit-du-lac dans les Cantons de l'Est.

Voici le programme de la section française :

— le 3 juillet : Le mystère de l'Eglise, humaine et divine, par le père Gaston Fournier, s.j.

— les 10 et 11 juillet : Qui sont les Juifs? par M. David Rome, chargé de cours sur la tradition juive à l'université McGill.

— les 17 et 18 juillet : La pensée de Jean Calvin et son influence, par M. Michel Despland, professeur au collège presbytérien de Montréal.

— les 24 et 25 juillet : Le pavillon chrétien à l'Expo 67, par M. l'abbé Jean Martucci, secrétaire général du Pavillon.

— le 31 juillet et 1er août: L'oecuménisme chez les catholiques, par M. l'abbé Marcel Lefebvre, professeur de sciences religieuses à l'université de Montréal.

Les conférences se donnent le samedi à 10 heures de l'avant-midi et à 8 heures du soir, et le dimanche à 10 heures et à 3 heures.

Le centre d'études du Lac Memphrémagog est situé sur un magnifique domaine sur les rives de ce lac. Il comporte un manoir et des chalets pour accommoder les visiteurs qui peuvent profiter en même temps des cérémonies liturgiques de l'abbaye et des concerts du camp des Jeunesses musicales et du théâtre d'été du Mont Orford.

Informations religieuses

Deuxième anniversaire de l'élection du pape

CITE DU VATICAN — Le deuxième anniversaire de l'élection de Paul VI n'a donné lieu hier à aucune manifestation. Selon la tradition, seul le couronnement du pape est célébré à Rome. Il y aura donc une messe chantée à St-Pierre le 30 juin prochain et la journée sera chômée au Vatican. De nombreuses dépêches de voeux ont commencé à affluer du monde entier. Le journal du Vatican évoque à cette occasion les étapes accomplies, sous l'impulsion du pape, dans la voie d'un rapprochement entre l'Eglise et le monde qui l'entoure : décret conciliaire sur l'oecuménisme, initiatives pour engager le dialogue avec tous les hommes de bonne volonté, et actions pour collaborer à la solution des problèmes de notre époque.

Un regroupement des organismes familiaux

L'Action catholique de Montréal vient de susciter la création d'un Institut de la famille qui se définit comme le regroupement des organismes familiaux à buts apostoliques ou sociaux du diocèse. Cette initiative est le fruit de rencontres qui se sont tenues depuis un an entre les principaux concernés. L'Institut qui sera à direction laïque, comprend les groupes suivants : Association parents-maîtres de Montréal, Equipes de foyers, Equipes Notre-Dame, Fédération des Unions de famille, Feu de joie, Foyers Notre-Dame, Petites soeurs de l'Assomption, Serena, Service de préparation au mariage, Service d'orientation des foyers, et SERF. Il a pour but principal de favoriser la connaissance mutuelle, l'échange et la collaboration entre les différents organismes familiaux.

Ordination de seize jeunes Pères blancs

Seize jeunes Pères blancs d'Afrique canadiens viennent de terminer leurs études théologiques et seront ordonnés prêtres ces jours-ci. Ils sont originaires du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Tous partiront pour l'Afrique à la fin de l'été. Il s'agit des pères René Bédard, André Bilodeau, Roger Breton, Gérald Caron, Jacques Demers, Luc Antaya, Gilles Tousignant, Léonard Matton, Michel Merizzi, Claude Fluet, Robert Bisaillon, René Gervais, Alain Gingras, Yves Morneau, Gérard Quintin et Arsène Després.

11 départs pour les missions étrangères

Dimanche 20 juin, en l'église St-Christophe de Pont-Viau, s'est tenue la cérémonie annuelle de départ des jeunes missionnaires de la Société des Missions-étrangères. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, a présidé cette cérémonie qui consiste principalement à remettre aux partants un crucifix, et à recevoir d'eux les promesses du missionnaire. Les missionnaires partants étaient au nombre de onze. Ce sont MM. Roland Denis, Lucien Chabot, Richard Brodeur, Denis Castonguay, Roland Laneuville, Gérard-Raymond Carrier, Normand Landreville, Gérald Tessier, Raymond-Marie Gamache, Albert Rousseau et Jean Grégoire.

Bible oecuménique

PARIS — Des exégètes catholiques romains et protestants vont entreprendre en commun une traduction française de la Bible, sous les auspices de l'Alliance biblique universelle et des Editions du Cerf (Paris). Des théologiens orthodoxes seront associés à ce travail qui se fera "sur la base d'une parité totale. Les responsables de ce projet espèrent publier le Nouveau Testament dans cinq ans environ et l'ensemble de la Bible dans une dizaine d'années.

"Grave impasse" à la commission sur la limitation des naissances?

CITE DU VATICAN — Un an après le début de l'enquête instituée par le pape Paul VI sur les problèmes de la famille et de la population, la commission chargée d'étudier la question de la régulation des naissances serait dans une grave impasse.

Le 23 juin dernier, soit deux jours après le premier anniversaire de son élévation au pontificat, Paul VI annonçait l'institution d'une étude sur la régulation des naissances.

Les membres de la commission seraient divisés sur la question de l'usage des nouvelles pilules anticonceptionnelles.

Un personnage près la commission a déclaré :

"Cette étude est loin d'être complétée. Aucun rapport n'a été rédigé. Plus que jamais, les membres de la commission sont désemparés".

Il a ajouté que la commission n'avait pu faire aucune recommandation quant à l'usage de ces pilules et qu'elle était probablement divisée en trois clans : l'un favorisant l'application stricte du présent enseignement de l'Eglise qui condamne la régulation des naissances si ce n'est à la faveur du cycle menstruel; le deuxième préconisant l'usage limité de ces pilules et le troisième prônant leur libre utilisation face aux problèmes de la surpopulation mondiale.

Lors d'une audience accordée aux membres de la commission le 27 mars au Vatican, le pape leur a demandé de terminer leur travail courageusement et sans délai afin de ne pas laisser les catholiques "plus longtemps dans l'incertitude".

On a vu dans ses propos une exhortation aux membres de la commission de surmonter les obstacles qui les divisent.

En annonçant l'institution de l'enquête, le pape Paul VI avait déclaré que la question de la régulation des naissances serait étudiée "aussi largement et profondément que possible". On a donné à la commission le nom de "commission d'étude des problèmes de la population, de la famille et de la naissance".

Son travail s'étend bien au-delà de la question des nouvelles pilules anticonceptionnelles. Au mois de mars, le pape déclarait:

"En plus des questoins urgentes concernant les couples mariés, il y a également des problèmes économiques et sociaux que l'Eglise ne peut ignorer."

Dans les milieux du Vatican, on est généralement d'avis que la commission présentera éventuellement un rapport, vraisemblablement vers la fin de l'année.

Le terminus Garland sera désaffecté après la grève

Le terminus Garland de la Commission de transport de Montréal sera désaffecté par suite de la construction de la route trans-canadienne dans l'axe du boul. Décarie.

Lorsque le service des autobus de la CTM reprendra, les lignes d'autobus qui ralliaient jusqu'ici le terminus Garland, suivront de nouveaux itinéraires. Ceux-ci amélioreront le service dans ce territoire et assureront une correspondance commode entre ces diverses lignes.

NO 65 COTE-DES-NEIGES :

Prolongement jusqu'à l'intersection Plamondon et MacDonald via Queen Mary, Clanranald et Plamondon. Retour via MacDonald et Queen Mary, desservant ainsi un nouveau territoire.

NO 62 COTE-DES-NEIGES :

Fonctionne de l'intersection Décarie et Maplewood au Carré Victoria durant les heures d'affluence du matin (route 65). De 2h. à 7h. p.m., cette ligne fonctionne entre Décarie et Maplewood et l'intersection Bishop et Dorchester via Décarie, Queen Mary, Côte-des-Neiges, Guy, Burnside et Crescent jusqu'à Dorchester.

NO 48 ST-ANTOINE - ST-JACQUES :

L'extrémité nord de cette ligne se trouve maintenant à l'intersection Décarie et Plamondon.

NO 17 DECARIE :

Prolongement vers le sud jusqu'au chemin Queen Mary.

NO 160 BARCLAY :

Prolongement vers l'ouest jusqu'à l'intersection Clanranald et Vézina via Plamondon et Clanranald. Retour via Vézina, McLynn et Plamondon.

NO 161 VAN HORNE

Prolongement vers l'ouest jusqu'à l'intersection Clanranald et Plamondon, via Van Horne et Claranald. Retour via Plamondon, McLynn et Van Horne.

NO 129 CHEMIN SAINTE-CATHERINE :

Prolongement vers l'ouest jusqu'à Clanranald via Décarie, Dupuis et Clanranald. Retour via Bourret et Décarie.

Les parcours décrits ci-haut seront les parcours réguliers des lignes du réseau dans ce secteur. Toutefois, au cours de la construction de la route, ces lignes seront détournées temporairement au besoin. Les détours seront annoncés aux arrêts d'autobus.

Le public désire que l'administration de la justice soit réformée, y compris le barreau

QUEBEC — Me Claude Wagner, ministre provincial de la justice, a décrit dimanche soir le devoir de l'homme public comme étant de savoir prendre ses responsabilités et ses décisions, quelles que soient la réaction ou les conséquences personnelles.

Parlant devant les membres des cercles Lacordaires qui participaient à leur congrès diocésain, M. Wagner a dit que "lorsque l'on administre la chose publique, on n'a pas le droit de se cantonner derrière des raisonnements fallacieux pour justifier une situation répréhensible qui étale des constatations attristantes sur l'administration de la justice".

D'après M. Wagner, la réaction normale de l'homme à qui il reste un minimum de décence et de fierté, dans une pareille situation, devrait être de dire "mea culpa", au lieu de trouver des excuses qui n'en sont pas, et de rejeter le blâme sur d'autres".

M. Wagner a dit qu'il avait pitié de ceux qui se contorsionnent l'esprit et la conscience.

"S'il arrive qu'à la suite d'une enquête, une commission suggère que la conduite d'un membre soit étudiée, par exemple par le barreau, la population s'attend bien à ce qu'on ne blanchisse pas, d'une façon poltronne, ceux qui ont commis des actes répréhensibles, sous le prétexte très discutable que ces actes ne sont pas clairement des actes criminels. S'ils l'étaient, le ministre de la justice s'en chargerait sans besoin de consultation".

Le ministre de la Justice a souligné que la population de 1965 désire ardemment une réforme dans l'administration de la justice, dans les différents corps, tels le barreau. "Le public ne digère pas les décisions de ceux qui manquent d'épine dorsale, lorsqu'ils sont confrontés avec des tâches délicates, lorsqu'ils refusent de mettre de côté des liens d'amitié ou de confraternité".

L'homme public

M. Wagner a expliqué qu'au niveau du gouvernement et du ministère de la Justice, la réforme est en voie de réalisation et qu'elle s'accomplira graduellement au fur et à mesure, "selon les moyens financiers et humains qui seront mis à notre disposition."

M. Wagner a précisé que dans le cadre de la réforme de la justice, les magistrats devraient se réunir plus souvent, se donner un code d'éthique et éclairer le législateur sur ce qu'ils attendent de sa part pour en arriver, dans ce secteur de l'administration de la justice comme dans d'autres, aux réformes qui s'imposent. "N'oublions pas que les exigences de la communauté, ceci à tous les échelons de la société, sur l'homme public paraissent de plus en plus impérieuses. Ce rôle primordial qu'il a d'agir constamment conformément au bien commun ne sera jamais trop profondément buriné dans son âme."

Le ministre a dit à ses auditeurs que la société exige de ses hommes publics une grande souplesse dans les idées, une flexibilité intellectuelle rare, en même temps qu'une intransigeance dans les principes.

"Si la volonté d'action existe, l'intelligence aidant, il est possible d'atteindre un certain résultat. Autrement, c'est pure illusion de croire que l'intelligence seule peut tout. On en a assez des beaux esprits aux élucubrations mirobolantes, mais incapables de franchir le pont-levis qui relie les châteaux à la terre ferme de la réalité. On en a assez de ces marchands d'illusions qui prennent leurs rêves pour des réalisations," a dit M. Wagner.

Le ministre de la Justice a également dénoncé "les critiques en pantoufles et les pontifes en miniature, éditorialistes et scribes de certain journal, qui substituent la raillerie au respect, la moquerie au sérieux dont ils devraient plutôt faire montre envers ceux qui puisent à la source d'eau vive, dans une religion bien comprise, les forces nécessaires pour bien gouverner l'Etat".

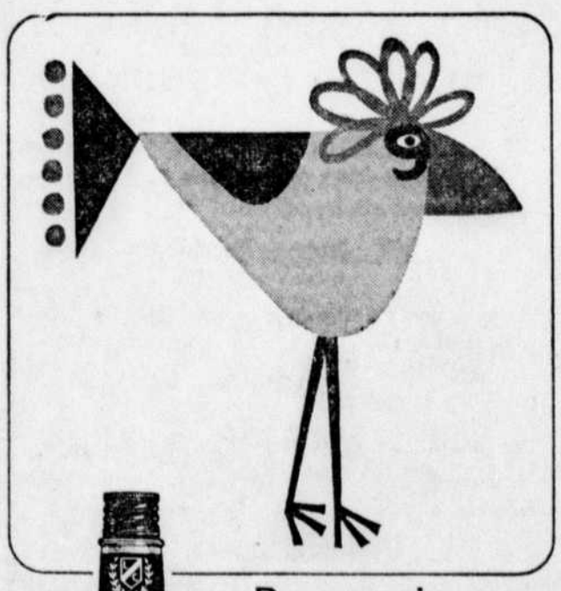

Pourquoi le casoar préfère-t-il le dry gin LONDON CLUB DE MELCHERS?

Parce que le casoar est très humain! Il aime un dry gin à la fois sec et léger. Comme vous qui êtes connaisseur de véritable dry gin, il n'a trouvé que le LONDON CLUB de Melchers qui réunisse ces deux qualités!

P.S. Qu'est-ce donc qu'un casoar?

181-H 40 oz
181-G 25 oz

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.
Distillé et embouteillé au Canada dans la province de Québec

c'est à votre tour d'aller aux maritimes

vous avez le choix de trois "grands trains"

L'Océan

Départ de Montréal à 5h.05 (heure avancée).

Un "grand train" du CN à destination de Halifax, qui part de Montréal à la fin de la journée de travail. Choix de divers types de couchettes, y compris les "dormettes" à prix économique. Le prix des places en voiture-lits ou en voiture-salon comprend tous les repas. Des voitures "Skyview" assurent une vue panoramique alliée à un maximum de confort. Toutes les places en voiture-coach doivent être réservées. Service quotidien.

"tarif blanc" en voiture-coach de Montréal à Halifax $17.50

Le Scotian

Départ de Montréal à minuit (heure avancée).

Une réplique de l'Océan, un des fameux trains du CN, avec arrêts intermédiaires à des heures qui vous conviennent. Choix de divers types de couchettes, y compris les "dormettes" à prix économique. Le prix des places en voiture-lits ou en voiture-salon comprend tous les repas. Des voitures "Skyview" augmentent encore les plaisirs du voyage. Service quotidien de Montréal à Halifax.

Le Chaleur

Départ de Montréal à 8h.30 (heure avancée).

Un autre des "grands trains" du CN pour les Maritimes. Destination: Campbellton. Correspondances faciles pour la Gaspésie. Voitures-restaurants et voitures-salons. Le prix des places en voiture-lits ou en voiture-salon comprend tous les repas. Service quotidien.

"tarif blanc" en voiture-coach de Montréal à Campbellton $11.30

CN

LES TARIFS ROUGE, BLANC ET BLEU DU CN vous offrent de magnifiques aubaines. Demandez le calendrier Rouge, Blanc et Bleu au bureau des ventes du CN.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC — THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

— Etabli en 1880 —

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière — Tél.: 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
159 o., rue Craig. 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.Sc. Com., C.A.
G. Poupart, B.A., B.Sc. Com., C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
P.J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Berdoue, C.A. B. Pelletin, C.A.
Yvon Jeyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West Building
WE. 7-4238

CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Camille Benoit, C.A.
Claude Denis, C.A.
Jean Claude Gagnon, C.A.
Yves Després, C.A.
50 Place Crémazie, Suite 419
381-5621

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, CA H.E. Bell, CA
M. Camirand, CA H.M. Caron, CA
L.J. Carrière, CA D.J. Finley, CA
J.B. Glck, CA A.W. Gilmour, CA
G. Gingras, CA J.P. Graveline, CA
G.P. Keeping, CA K. MacKenzie, CA
J.D. Morrison, CA R. Normandeau, CA
D.C. Scott, CA
Associés-résidents Montréal — Québec
Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
R. Courtois, C.A. F. Fredette, C.A.
G. Charette, C.A. R. Poupart, C.A.
M. Jeunesse, C.A. L. Robillard, C.A.
H. Mercier, C.A. G. Vary, C.A.
J.-C. Racette, C.A. L. Bellefleur, C.A.
G. Fausse, C.A. H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010
Tél.: 384-1890

DENIS, DESMARAIS HOULE & CIE
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan Mooney, C.A.
57 ouest, Saint-Jacques
VI. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Arthur Deschamps, C.A.
René-F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
VI. 5-3248

GALARNEAU, DESMARAIS BOUDREAU, HUARD et ASSOCIES
Comptables agréés
Aimé Galarneau, C.A.
Jacques Desmarais, C.A.
Gilles Boudreau, C.A.
Donat Huard, C.A.
237 e., boul. Saint-Joseph
Tél. 274-2534 Montréal 8

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J.-Omer Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis-P. Brault, C.A.
Pierre Lalole, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél.: 381-8011

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brosseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Morin, C.A.
Georges Gagnon, C.A.
6902 Côte des Neiges
RE. 1-3371

LAPONTAINE, BÉDARD & BERTRAND
Comptables agréés
Gaston Bédard, C.A.
Réal Bertrand, C.A.
Georges Lafontaine, L.S.C., C.A.
7078, Chemin de la Côte-des-Neiges
MONTREAL 16 — Tél.: RE. 1-1491

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. L. Gascon, C.A.
J. Lussier, C.A. P. Noiseux, C.A.
R. Sénécal, C.A. P. Bédard, C.A.
M. St-Louis, C.A. D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A.
Paul Hébert, C.A., Syndic
215, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 849-7791
Sherbrooke - Trois-Rivières

LEBLANC & GAGNON
Comptables agréés
Fernand-E. Leblanc, L.S.C., C.A.
Claude Gagnon, C.A.
435 est, rue Laurier
MONTREAL
276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A. R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél. 844-3475

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J. E. Maheu, C.A. A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A. B. Robert, C.A.
A.R. Faggiolo, C.A. M. Hurtubise, C.A.
G. Amideneau, C.A. G. Landry, C.A.
L. Jarry, C.A. R. Tremblay, C.A.
M. LeTellier, C.A. Y. Lapalme, C.A.
A. Harel, C.A. J. Côté, C.A.
G. Normandeau, C.A. A. Gaudette, C.A.
G. Vergeau, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal Tél.: 842-6651

MALLETTE, CÔTE, NORMANDIN & CIE
et
RENÉ DE COTRET, OSTIGUY, HÉBERT, ST-ARNAUD, GOSSELIN, VERRIER, BEAUCHEMIN & CIE
Y. Normandin, C.A. J. R. de Cotret, C.A.
P.-E. Mallette, C.A. J. Ostiguy, C.A.
A. Côté, C.A. C. Hébert, C.A.
G. Normandin, C.A. P. R. de Cotret, C.A.
A. Roussel, C.A. A. St-Arnaud, C.A.
J.-J. Lecavalier, C.A. C. Gosselin, C.A.
A. Massé, C.A. R. Verrier, C.A.
G. Lefebvre, C.A. L. Beauchemin, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 866-2891
Drummondville, Tracy, Trois-Rivières, Nicolet

McDONALD, CURRIE & CO.
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
875-5140
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint John, Halifax, Rimouski, Sept-Iles, Sherbrooke, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver

GILLES MÉNARD,
Comptable agréé
3310, avenue Maplewood
Appartement 9
Montréal, Qué. RE. 7-9725

MERCIER, ROY & CIE
Comptables agréés
Gaston Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
3165 est, Ste-Catherine
Montréal 4 — 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régent Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Martin, C.A.
(Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225
842-9131

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUÉNETTE
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guénette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
50 Place Crémazie — Suite 422
Montréal 11 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Réal Mainville, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Michel Guérin, C.A.
B.G.M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850
842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Emilien Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Lanctot, C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
606 rue Cathcart 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. J. Paré, C.A.
J. Brissette, C.A. P. Panuin, C.A.
L.-P. Rondeau, C.A. I. Girard, C.A.
J.-P. Roy, C.A. D. Bilodeau, C.A.
C. St-Denis, C.A. P.-Y. Laporte, C.A.
R. Gagnon, C.A. S. Saucier, C.A.
J.-P. Pilon, C.A. G. Groulx, C.A.
La Tour de la Bourse
Montréal 3, Qué. 878-2691

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés
MONTRÉAL
QUÉBEC — RIMOUSKI

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART
ET
CHABOT, FORTIER & HAWEY
Comptables agréés
Edifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie - 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap de la Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, Etats-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

THORNE, MULHOLLAND, HOWSON & McPHERSON
ET
MIDDLETON HOPE & CO.
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A. J.F. Lewis, C.A.
C.A. Poissant, C.A. W.G. Hogg, C.A.
A.C. Shackell, C.A. H. Garbacz, C.A.
Millar Chase, C.A.
G. St-Georges, C.A.
Associés-résidents
Halifax, St. John, Kingston, Toronto, Galt, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nassau-Bahamas

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
C.A. Desroches, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 e., b. Crémazie DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A. Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
4926 Ave. Verdun, Verdun
PO. 9-3871

Le ministre de l'éducation s'oppose aux solutions d'autorité

Chaque région décidera de l'avenir des institutions privées

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Il serait prématuré et irréaliste de formuler actuellement une politique définitive quant à l'avenir des institutions d'enseignement privées dans le Québec.

Dans un long exposé inaugurant, hier soir, à l'Assemblée législative, l'étude des crédits du ministère de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie a fait le point des activités de son ministère et abordé la question qu'on lui pose souvent: "Quel sera l'avenir des institutions privées?"

La réponse à cette question appartient d'abord aux comités régionaux de planification scolaire, mis en place dans le cadre de l'opération 55.

Ces comités comprennent des représentants d'institutions indépendantes et des délégués des divers groupes socio-économiques de même que les responsables de l'enseignement public.

"C'est à eux, a dit le ministre, que nous avons d'abord demandé de proposer des solutions qui tiennent compte des situations régionales. Nous avons commencé à recevoir depuis quelques semaines les plans que ces comités régionaux ont préparés. Les politiques à définir devront s'inspirer de ces plans, fondés sur des propositions élaborées dans chaque cas, par la collectivité régionale".

M. Gérin-Lajoie a ajouté qu'il était tôt pour indiquer toutes les voies qui peuvent s'ouvrir aux diverses régions de la province, mais qu'on pouvait déjà au moins identifier un certain nombre de possibilités de coordination entre les institutions indépendantes et le réseau d'enseignement secondaire de chaque région.

ACHAT DE COLLEGES PAR LES REGIONALES...

Le ministre a précisé qu'en certain cas, l'institution indépendante la plus importante dans la région avait déjà précisé son option.

Il a cité un exemple: à Mont-Laurier, les autorités du diocèse et du séminaire ont décidé de laisser à la commission scolaire régionale la responsabilité complète de l'enseignement secondaire dans la région. C'est ainsi que la commission scolaire régionale se portera acquéreur des immeubles du séminaire de Mont-Laurier et conservera à son emploi non seulement le personnel laïc de l'institution, mais plusieurs de ses prêtres-éducateurs, que l'évêque du diocèse consent à laisser au service du milieu étudiant, malgré d'autres besoins pressants du diocèse.

M. Gérin-Lajoie a dit que des ententes de même nature étaient à l'étude ailleurs, "mais, de toute évidence, a-t-il ajouté, ce n'est pas là la seule formule qui se dégage des propositions régionales".

D'autres types d'ententes, d'autres options se précisent graduellement. Les unes prennent la forme de la location de l'immeuble même; d'autres prennent la forme de l'embauchage du personnel; d'autres encore suggèrent que la commission scolaire assume intégralement le coût de l'enseignement dans l'institution indépendante, parfois en précisant que, dans ce cas, l'enseignement serait gratuit, parfois sans donner cette précision essentielle.

"En somme, a dit le ministre, une très grande diversité se dégage des études que les comités régionaux de planification scolaire ont entreprises".

M. Gérin-Lajoie a tenu à souligner que le ministère s'était donné la consigne d'éviter les solutions purement d'autorité, les solutions élaborées en vase clos, en des matières aussi complexes.

"Au contraire, a-t-il déclaré, nous nous imposons de faire appel constamment aux institutions et groupes en cause".

PAS DE SOLUTIONS PRECIPITEES...

Le ministre a précisé que pour éclairer les solutions à mettre au point, dans le domaine des institutions privées, il fallait rappeler les perspectives selon lesquelles il faut aborder le problème.

Une première perspective s'inspire d'une caractéristique particulière à notre milieu: c'est la richesse que représentent, pour notre société, les institutions indépendantes et plus particulièrement, les collèges classiques.

"Cette richesse acquise, a-t-il précisé, elle n'est pas seulement d'ordre matériel, elle ne se réduit pas aux immeubles; elle est avant tout d'abord culturel et humain. La richesse représentée par un collège dans une région donnée doit être non seulement conservée, mais le nouveau système d'enseignement que nous sommes à édifier dans chaque milieu et dans l'ensemble de la province doit faire à cette richesse la place qui lui permettra de donner sa pleine valeur au service de la communauté québécoise".

"La seconde perspective à considérer, a-t-il ajouté, se rattache à l'orientation que nous entendons donner à ce nouveau système d'enseignement. A cet égard, le rapport Parent a proposé les principes de l'aménagement d'un système offrant à chacun des jeunes du Québec toutes les possibilités de recevoir l'éducation correspondant à ses aptitudes. Ces principes mettent en cause les institutions existantes: les collèges classiques, les instituts familiaux aussi bien que les commissions scolaires. Les commissaires eux-mêmes ont posé quelques-unes des questions qui touchent de plus près les institutions indépendantes. Relisons ensemble le paragraphe-clé du rapport Parent sur ce sujet:

"Une question se pose, écrivent les commissaires, du fait de la réorganisation de l'enseignement secondaire: que devient le programme de l'enseignement classique privé tel que nous le connaissons actuellement? Il pourra, nous le souhaitons, s'intégrer dans les plans de la régionalisation de l'enseignement secondaire. Sans aller jusqu'à donner tous les cours-options, mais en élargissant son programme d'études pour y inclure l'enseignement des arts et des techniques, donc en se rapprochant de l'enseignement secondaire polyvalent, l'établissement classique privé pourra soulager l'école secondaire publique d'une partie de son fardeau... Une étroite coordination sera nécessaire entre les établissements et peut-être, pour la faciliter, une modification du caractère privé de plusieurs établissements d'enseignement classique s'imposera-t-elle. Le conseil régional étudiera les modalités de la collaboration entre les établissements" (Rapport Parent, vol. II, par. 242).

"C'est dans une perspective de bien commun, on ne pourrait pas le contester, a dit le ministre, que la Commission d'enquête sur l'enseignement a formulé les propositions que je viens de rappeler. Ai-je besoin de le souligner, c'est sous le même angle que nous abordons, au ministère de l'éducation, l'examen du problème de l'avenir des institutions indépendantes dans le contexte actuel de la restructuration de notre système d'enseignement.

LE FINANCEMENT DES COLLEGES CLASSIQUES...

M. Gérin-Lajoie a signalé que, dans l'immédiat, pour les collèges classiques, c'était sur le plan financier que semblaient se poser les problèmes les plus aigus, au moins pour certains.

"Voilà pourquoi, a-t-il dit, nous chercherons à apporter des solutions appropriées aux problèmes financiers des collèges dans les cas exceptionnels ou une action urgente de notre part paraîtra s'imposer. Nos études se feront chaque fois à la lumière des principes qui président à la distribution des subventions aux commissions scolaires. Celles-ci ont à se plier à des règles strictes en ce qui concerne leurs dépenses".

Le ministre a tenu à souligner que les solutions d'urgence qui pourraient être ainsi apportées dans certains cas ne devraient pas faire perdre de vue au ministère les exigences d'une politique d'ensemble.

"Nous devons tenir compte du fait, a-t-il dit, que la quatrième tranche du rapport Parent formulera des recommandations sur le plan du financement de l'enseignement à tous les niveaux. Il n'est que logique d'attendre ces recommandations avant d'établir une politique nouvelle en matière de financement des institutions indépendantes".

Le ministre a précisé que ce problème se posera dans un nouveau contexte à compter de 1966-67, c'est-à-dire du moment où commencera à se réaliser la réforme du cours secondaire par l'introduction de la polyvalence dans les programmes d'études.

"Il faudra, a-t-il précisé, établir le degré et le type de polyvalence qu'exigera une coordination efficace entre les institutions publiques et les institutions privées au sein de notre système d'enseignement secondaire".

Il a rappelé que les commissions scolaires aussi bien que le gouvernement avaient la responsabilité première d'aménager un réseau d'"institutions publiques aussi complet, aussi diversifié que l'exige le respect du droit inscrit dans le préambule même de la loi du ministère de l'éducation — le droit de tout enfant "de bénéficier d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité".

"Je veux ici donner à l'ensemble de la société québécoise, a dit le ministre en terminant la partie de son exposé sur ce problème, l'assurance que c'est véritablement le bien général, compte tenu de la conjoncture présente, qui servira de critère essentiel pour la mise au point des décisions que prendra le ministère, en toute matière affectant les collèges ou toute institution indépendante. Comme nous le faisons de façon constante, nous attacherons toute l'attention requise aux vues qu'exprimeront les milieux intéressés dans la même perspective de la recherche du bien général.

la vie universitaire

Boursiers Moffet

M. Paul Bertrand, finissant de l'école secondaire de la Dauversière, à Montréal, est au nombre des deux Canadiens et des 73 étudiants à travers le monde qui ont reçu une bourse d'études supérieures George M. Moffett attribuées chaque année par la Fondation Whitehall à des enfants du personnel de la firme américaine Corn Products Company et de ses filiales. Le père de chacun des boursiers canadiens est à l'emploi de The Canada Starch Company Limited. M. Bertrand entreprendra en septembre des études en commerce à l'université Sir George Williams. L'autre lauréat canadien est Mlle Judith Caldwell, de Cardinal, en Ontario; elle entreprendra à l'automne des études en sciences à l'université McGill. Les boursiers sont choisis en fonction de leurs aptitudes intellectuelles, de leur personnalité et de leur activité dans les groupes d'étudiants.

ICAO • OACI

PLACE VICTORIA

souhaite la bienvenue

aux délégués à la 15e session de l'Assemblée de

l'Organisation de l'Aviation civile internationale

à Montréal, du 22 juin au 19 juillet

Montréal est le siège de l'OACI depuis la fondation en 1945 de cette institution spécialisée des Nations Unies. L'OACI compte aujourd'hui 109 états membres dont 27 sont représentés en permanence au Conseil, à Montréal.

Par son travail, l'OACI exerce une influence sur toutes les phases de l'aviation civile internationale. Cet organisme a encouragé la conception et l'exploitation des aéronefs à des fins pacifiques; il a favorisé le développement des routes aériennes, des aéroports et des installations et services de navigation aérienne pour l'aviation civile internationale; il a établi des règles de l'air et des procédures normalisées internationales; il fournit une assistance technique aux pays en voie de développement afin de les aider à prendre la place qui leur revient dans l'aviation civile; il a créé un système d'aide collective pour les services de navigation aérienne en haute mer, système qui est déjà en activité sur l'Atlantique-nord; il publie des statistiques sur le transport aérien et s'occupe d'autres sujets économiques; il a jeté les bases juridiques des ententes aériennes internationales et des législations nationales en matière d'aviation internationale.

L'OACI a frayé la voie aux aéronefs à réaction. Deux des projets que cet organisme étudie actuellement ont trait aux difficultés que posera le transport supersonique et aux exigences de l'exploitation par tous les temps. Depuis sa fondation, l'OACI s'est appliquée à faciliter les voyages aériens et le transport du fret aérien en réduisant la documentation et les formalités au minimum admissible.

L'Organisation de l'Aviation civile internationale, dont les délégués se rencontrent aujourd'hui à Montréal en vue de la 15e session de l'Assemblée, est l'organisme qui assure l'exploitation commerciale sûre, efficace et économique du transport aérien international.

ÉTATS MEMBRES DE L'OACI

Afghanistan	Grèce	Norvège
Afrique	Guatemala	Nouvelle-Zélande
Algérie	Guinée	Pakistan
Allemagne (Rép. féd. d')	Haïti	Panama
Arabie Saoudite	Haute-Volta	Paraguay
Argentine	Honduras	Pays-Bas
Australie	Inde	Pérou
Autriche	Indonésie	Philippines
Belgique	Irak	Pologne
Birmanie	Iran	Portugal
Bolivie	Irlande	République arabe syrienne
Brésil	Islande	République arabe unie
Cambodge	Israël	République centrafricaine
Cameroun	Italie	République Dominicaine
Canada	Jamaïque	Royaume-Uni
Ceylan	Japon	Rwanda
Chili	Jordanie	Salvador
Chine	Kenya	Sénégal
Chypre	Koweit	Sierra Leone
Colombie	Laos	Somalie
Congo (Brazzaville)	Liban	Soudan
Congo (Rép. Dém. du)	Libéria	Suède
Corée (Rép. de)	Libye	Suisse
Costa Rica	Luxembourg	Tanzanie
Côte-d'Ivoire	Madagascar	Tchad
Cuba	Malaisie (Féd. de)	Tchécoslovaquie
Dahomey	Malte	Thaïlande
Danemark	Malawi	Trinidad et Tobago
Espagne	Mali	Tunisie
Équateur	Maroc	Turquie
États-Unis d'Amérique	Mauritanie	Togo
Éthiophie	Mexique	Uruguay
Finlande	Népal	Venezuela
France	Nicaragua	Viet-Nam (Rép. du)
Gabon	Niger	Yemen
Ghana	Nigéria	Yougoslavie
		Zambie

Il est tout à l'honneur des responsables de la Place Victoria que la réception des délégués de l'OACI soit tenue au 47e étage de la Tour de la Bourse.

50 p.c. des étudiants ont obtenu des bourses par de fausses déclarations!

QUEBEC — (D.N.C.) — Selon une enquête menée par le vérificateur de la province, un étudiant sur deux a fait, en 1964-65, volontairement ou non, une fausse déclaration qui a amené le ministère de l'éducation a lui accorder une bourse supérieure au barème établi, excédent qui, d'après un estimé rapide, peut s'élever à $2 millions.

Dans son discours d'hier, à l'assemblée législative, M. Paul Gérin-Lajoie, a rendu publique une lettre du vérificateur au premier ministre le mettant au courant de cette anomalie.

M. Gustave Tremblay explique que sur un total de 46,000 boursiers, son service a choisi au hasard 2,710 noms. De ce nombre, 1,340 cas n'ont pu être vérifiés, soit parce qu'il n'y avait pas de dossier correspondant au ministère du revenu, soit que le dossier du ministère de l'éducation ait été en circulation ou encore que le père du requérant ait été décédé, invalide etc.

Pour les 1,370 cas restants, l'enquête a révélé les faits suivants :

1— 706 boursiers ou 51 p.c. ont déclaré le revenu de leur père pour un montant inférieur à la déclaration d'impôt et pour des sommes variant de $1,000 à $15,000;

2— 396 boursiers ou 29 p.c. ont rapporté le revenu exact;
3— 268 boursiers ou 20 p.c. ont déclaré un revenu supérieur à celui qui a été rapporté sur la déclaration à l'impôt, "ce qui, explique M. Tremblay, paraît assez étrange à première vue et qui nécessitera sans doute une enquête plus poussée au service de l'impôt".

Le vérificateur conclut : "A la lumière de ces faits, je me demande si je puis continuer à approuver l'octroi de bourses basées sur les ressources financières du candidat et de sa famille. Je sais par ailleurs que l'on étudie actuellement le problème et l'on me permettra peut-être de suggérer une des solutions qui pourraient être apportées et qui est la suivante: au niveau secondaire, accorder des prêts accessibles à tous et remboursables en entier une fois les études terminées, selon les modalités en usage à l'heure actuelle".

M. Gérin-Lajoie a précisé que des rencontres ont eu lieu entre le vérificateur de la province et les responsables du service de l'aide aux étudiants. Il a ajouté qu'à l'avenir il y aura une procédure systématique de vérification des déclarations des candidats aux bourses, au sujet du revenu des parents.

Dès la prochaine année scolaire, le vérificateur revisera les déclarations contenues dans les demandes de bourses et de prêts présentées au service de l'aide aux étudiants, en les comparant aux déclarations d'impôt sur le revenu selon une technique qui respectera les exigences des la loi en ce qui concerne le caractère confidentiel des déclarations d'impôt.

Le ministre estime que cette revision retardera d'environ un mois le premier versement des bourses.

AVIS de DÉCÈS

CANTIN — A Montréal, le 20 juin est décédée, Mme veuve Alphonse Cantin née Marie-Louise Spénard, à 10,005 d'Auteuil. Elle laisse son fils Marcel, et sa fille Mme Georges Tremblay (Denise). Les funérailles auront lieu mercredi 23 juin. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée, No 400 est boul. Henri-Bourassa pour se rendre à l'église Saint-Nicholas, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREPEAU — A Sorel, le 20 juin 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Vve Napoléon Crépeau, née Aurore Péloquin, demeurant à 187 rue Georges, Sorel. Mère de mesdames Hervé Gauthier (Lily), Jacques Tremblay (Ethel) de Sorel, soeur de messieurs Ovide Péloquin de Montréal, Jean-Georges de Ville Mont-Royal, belle-soeur de Mme Vve Gaston Péloquin de St-Lambert et de Mme Vve Omer Péloquin de Sorel, soeur de mesdames vves René Mongeau (Lucienne) de Tracy et Germain Garlepy (Madeleine) de Sorel. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 juin. Le convoi funèbre partira du Salon funéraire Mandeville & Mineau, No 80 rue Charlotte, pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel où le service sera célébré à 10 hres 30. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN — A St-Hyacinthe, le 20 juin 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé, M. Benjamin Pépin président de La Victoire Shoe Company Ltd, époux de Marie-Anne Houle; père de MM. les abbés Bernard, de Montréal, et Georges, d'Acton Vale, de MM. Jean-Noël Pépin, de St-Hyacinthe, Daniel Pépin, de La Providence, de Mme Raymond Belanger (Denise) de La Providence, Mme John Macfarence (Marielle) de Cape-Cosp (Ghana) et Mlle Françoise de Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 juin. Le convoi funèbre partira du Salon René J. Mongeau Ltée, No 1105 rue Girouard à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de St-Hyacinthe où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière. Pas de fleurs.

RYAN — A l'hôpital général de Montréal, le 18 juin 1965, est décédé subitement M. Edward A. Ryan, époux de feu Mildred Moriarty et père de Sheilagh (Mme V.M. Whitehead), exposé à sa résidence 4721 av. Western. Les funérailles ont eu lieu le 21 juin à 9:30 à l'église de l'Ascension de Notre-Seigneur, de Westmount. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Nouvelle compagnie à Mont.: "Papeterie Stadacona, Inc."

La constitution à Montréal, de "Papeterie Stadacona, Inc." pour la fabrication et la vente de papeterie dans la province de Québec, a été annoncée par M. Pierre Brault, président de la nouvelle compagnie. Les autres directeurs sont MM. G. Bouthillier et Roger Parent, qui forment une société à parts égales avec W.J. Gage Ltd., de Scarborough, Ont.

"Au départ, la nouvelle compagnie s'occupera particulièrement de produire toutes sortes de fournitures d'école pour les marchés du Québec et des Maritimes, a dit M. Brault. On se propose pour l'avenir de varier les produits et d'élargir les marchés".

Les directeurs québécois s'occuperont de la gestion et de l'administration de "Stadacona", M. Adrien Gauthier, de Montréal, a été nommé directeur général. La nouvelle compagnie sera entièrement autonome.

L'Association des Gaspésiens de Mont.

Le comité exécutif de l'Association des Gaspésiens de Montréal annonce l'élection de M. Paul L. Bujold à la présidence de l'organisme. La réunion mensuelle du comité exécutif aura lieu le 23 juin à 8 h. du soir, à l'hôtel Reine Elisabeth. Tous les Gaspésiens qui désirent assister à ce comité sont invités. Pour plus amples renseignements, s'adresser au secrétariat, 7171 rue Chateaubriand, tél : 277-9491.

CONTINUEZ

...après le secondaire

INSCRIVEZ-VOUS AU PLUS TÔT
A L'UN DES INSTITUTS DU
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

COURS RÉGULIERS DU JOUR 1965/1966

INSTITUT DE PAPETERIE
250, rue Saint-Olivier, Trois-Rivières
COURS
Contrôles et instruments, fabrication des pâtes et des papiers.

INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES
8955, rue Saint-Hubert, Montréal
COURS
Linotypie, maquette, monotypie, offset: caméra, montage, plaques, presses offset; presses typographiques, reliure, typographie.

INSTITUT DES ARTS APPLIQUÉS
1430, rue Saint-Denis, Montréal
COURS
Décoration (dessin, esthétique, étalage, intérieur), céramique, émaillerie, ébénisterie, tissage domestique.

INSTITUT DE MARINE
25, avenue Saint-Louis, Rimouski
COURS
Mécanique de marine, navigation, radio-télécommunication.

INSTITUT AÉROTECHNIQUE DU QUÉBEC
Aéroport international de Montréal, Dorval
COURS
Aéronautique.

INSTITUT DES TEXTILES
2255, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe
COURS
Armure textile, chimie-teinture, fabrication des tissus de laine, fabrication des tissus de coton, tricotage industriel.

INSTITUT DE VAUDREUIL
Cité des Jeunes, Vaudreuil
COURS
Electricité, mécanique d'ajustage, menuiserie, machinerie lourde, mécanique de machines fixes, soudure, traitement des eaux, mécanique d'automobile, technique de l'électronique, ponts et chaussés et travaux publics, production industrielle, construction — option architecture.

INSCRIPTION : une seule période d'inscription, DU 14 AU 25 JUIN.

EXAMENS D'ADMISSION : LE 28 JUIN 1965.
Seuls seront admis ceux qui n'auront pas déjà subi l'examen d'admission dans leur commission scolaire respective.

Les intéressés — garçons et filles — voudront bien s'adresser à l'institution de leur choix pour y faire leur inscription. Le cours technique est d'une durée de trois ans pour les finissants de 11e et 12e années et de quatre ans pour ceux de 9e et 10e années.

Les candidats doivent fournir, au moment de l'inscription, un relevé des notes des deux dernières années d'études et un extrait de baptême.

COURS GRATUITS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La compagnie d'Assurance Provinces Unies affiche un actif de $5,050,428.

potins financiers

La semaine a mal débuté sur la Bourse de N.-Y. et, en fermeture hier, l'indice des industriels de DJ clôturait 5.05 points plus bas, après avoir perdu 2.53 points la semaine dernière, en dépit du ralliement durant 4 séances. La Bourse de Tokyo était encore réactionnaire, hier, à la suite de la nouvelle que le gouverneur de la Banque du Japon ne voulait pas réduire les taux d'escompte bancaire, alors que le gouvernement et le monde financier sont en faveur. Il n'y a rien comme l'orthodoxie bancaire... et elle n'est toujours d'accord avec la politique et les coulissiers.

-O-

Les Bourses de Montréal et de Toronto perdraient du terrain au début de cette semaine.

-O-

G.E. Leslie & Co vient de publier une intéressante étude sur Calgary Power Ltd. Son dividende serait bien couvert, y lit-on.

-O-

S'il faut en croire Equitable Brokers Ltd, pour peu que l'indice des industriels de DJ revienne aux environs de 890-900, — elle était hier à 874.12 — les liquidateurs reprendraient de plus belle... car plusieurs n'attendraient qu'un essor pour sortir leurs fonds du marché, pour un certain temps, vu les incertitudes internationales, politiques et économiques — l'inflation ne fait-elle pas des siennes, présentement, en Yougoslavie, au point qu'il y aura réforme monétaire le 1er juillet et en Amérique, que penser des effets des grèves, etc., sur les prix, d'où il faut craindre une intervention probable des autorités monétaires de Washington et d'Ottawa.

-O-

M. J.J. MacDonnell vient d'être élu président de The Canadian Association of Management Consultants.

-O-

Cochran, Murray & Hay Ltd vient de publier "The Eligible Book", faisant ressortir la liste des valeurs ordinaires et privilégiées éligibles comme placement dans les fonds des compagnies d'assurance-vie, etc. Vu l'adoption du bill C123 et certains amendements décrétés par le département des assurances à Ottawa, on peut procéder selon une base alternative.

-O-

The Overland Express Ltd, dont le gros des activités se poursuit en Ontario, a eu un profit net de $167,073 durant les 28 semaines terminées le 15 mai 1965.

Il y a eu 18 faillites commerciales dans notre district au cours de la semaine dernière, représentant un passif de $764,698 vs le même nombre de faillites, représentant un passif de $625,655 durant la même semaine l'an dernier.

-O-

La grève des autobus a affecté le commerce de détail, lit-on, dans le rapport que Dun & Bradstreet vient de publier.

-O-

John Labatt paiera le 15 juillet le dividende régulier de 15 cts l'action, à ses actionnaires inscrits le 25 courant, plus un supplément, vu les magnifiques résultats obtenus durant l'exercice clos le 30 avril 1965, au dire de son vice-président, M. J. W. Carson.

-O-

Au dire du président d'Atlantic Acceptance, cette dernière considérerait certaines offres. A-t-il le droit de parler, lorsque son entreprise est sous syndic ?

-O-

Le 25 juin, les actionnaires de United Steel Corp. seront appelés à approuver la réorganisation de son capital et la fusion avec Consolidated James Equipment.

-O-

La C.S. de Fort Chambly, celle de Gracefield, et celle de la Cité de Jacques-Cartier emprunteront sous peu.

-O-

C'est lundi prochain que Federal Farmes Ltd procédera au rachat de ses débentures, à 100.

-O-

Hugh Russell & Sons Limited a inscrit ses actions lundi, 21 juin 1965 sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture. Sur les 316,622 actions ordinaires sans valeur au pair inscrites, 292,191 sont émises et en circulation et 24,431, inscrites, sous réserve d'avis de leur émission, en substitution pour les présentes actions de la classe "A" de l'entreprise. Leur symbole sur le téléscripteur sera "RU". Les actions de la classe "A" de Hugh Russell & Sons Limited ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à la fermeture de cette dernière vendredi dernier.

-O-

Des soumissions seront reçues le jeudi 24 juin 1965 pour $135,000,000 en bons du Trésor du Gouvernement du Canada, datés et émis le 25 juin 1965. Sur ce montant, $105,000,000 seront des bons à 91 jours et $30,000,000 seront des bons à 182 jours. $135,000,000 de bons du Trésor en cours atteindront leur échéance le 25 juin 1965.

Message du président, M. A. J. Major

La Compagnie d'Assurance Provinces Unies a rendu public, hier après-midi, son rapport annuel, renfermant maints graphiques, faisant bien ressortir sa marche e navant. Dans son message aux actionnaires, transmis en même temps que le bilan par son président M. A.J. Major, au nom des administrateurs, ce dernier y déclare en partie ce qui suit: L'année dernière a été prospère pour les Canadiens. Elle l'a été beaucoup moins pour le commerce de l'assurance générale bien que certains signes laissent entrevoir un redressement pour bientôt. Témoin l'augmentation des taux de l'assurance incendie et de l'assurance automobile. Les compagnies d'assurances, préoccupées de l'aspect ruineux de la concurrence qu'elles se sont livrées ces dernières années, ont fait un effort réel pour sortir de ce marasme en collaborant à la création du Bureau d'assurances du Canada. Nous faisons bon accueil à cette initiative à la condition que les principes qui l'ont inspirée ne soient point étouffés à la première occasion par un retour aux mêmes erreurs qui ont plongé l'industrie des assurances dans la stagnation dont elle ne s'est pas encore tirée.

EXPANSION

Notre compagnie a traversé une période d'expansion et nous sommes heureux de pouvoir rapporter de belles augmentations en volume de primes, en actif et en valeur nette. Les résultats de souscription, bien qu'ils ne soient pas favorables, ont été maintenus dans des limites satisfaisantes grâce à une réduction substantielle du pourcentage des dépenses.

Les revenus de placements et autres recettes ont contrebalancé les résultats défavorables de l'acceptation des risques et nous sommes fiers de pouvoir accuser un modeste profit.

Votre Conseil d'administration a sérieusement considéré au cours de l'année dernière la possibilité de faire de l'assurance-vie. Conséquemment, à la demande du Département des assurances de la province de Québec et en collaboration avec ce dernier, on se propose de modifier la charte de la compagnie, mais sans restreindre ses pouvoirs, en vue de donner à sa clientèle une meilleure protection.

SURPLUS ACCRU

C'est à peine que nous avons appris le 7 septembre 1964 le décès de M. Jules H. Pigeon à l'âge de 72 ans, après une longue maladie. Il avait été vice-président et directeur général de la compagnie depuis 1941 et s'était retiré de la direction active des affaires dans le cours de l'été 1961, tout en continuant de servir en qualité de conseiller et de membre du Conseil d'administration. Pour remplir cette vacance, M. Paul Chapdelaine, c.a., président de la Compagnie de Ciment St-Laurent a accepté de devenir administrateur.

C'est avec regret que nous nous sommes résignés à accepter la démission d'un des fondateurs des Provinces-Unies, M. F.H. Pyper, qui, secrétaire de la compagnie depuis 37 ans, a décidé de se retirer.

Les chiffres suivants vous intéresseront: l'actif a dépassé les cinq millions pour atteindre $5,050,428 vs $3,238,240.33; le surplus pour la protection des assurés a été augmenté de $1,027,076 et il est maintenant de $2,197,256; les primes nettes émises sont passées par rapport à l'année antérieure de $2,172,910 à $2,873,522. Les efforts pour augmenter le portefeuille par d'autres lignes que l'automobile commencent lentement à porter leurs fruits et notre revenu brut incendie a maintenant dépassé $1,000,000.

PROFIT DE $63,260

Considérant les circonstances et l'état des affaires de l'assurance générale, on peut juger de l'orthodoxie des méthodes de la compagnie et de son ressort financier par le fait qu'en dépit d'u npourcentage de pertes brutes sur l'ensemble des affaires de 69.4% nous avons pu afficher un profit de $63,260.

Cette année a été difficile pour ceux dont l'encouragement est vital à la continuation de nos progrès et nous avons essayé d'améliorer le service donné de manière à mériter leur aide.

Nomination à la Ford-Canada Ltée

M. Roy F. Bennett, vice-président des finances pour la Société Ford-Canada Limitée annonça récemment la nomination de M. S. H. Sutherland, de Toronto, au poste de trésorier.

M. Sutherland était auparavant trésorier-adjoint et économiste de Ford-Canada.

Né à Selkirk au Manitoba, M. Sutherland a étudié au collège St. John's et à l'Université de Manitoba à Winnipeg, puis ensuite à l'université McGill à Montréal. Après sa graduation, il a passé plusieurs années dans des institutions financières à Montréal.

En 1940, le ministère des munitions et de l'approvisionnement l'a appelé à Ottawa, au poste de directeur de l'économie et des statistiques jusqu'en 1945. Il est ensuite retourné à Montréal en tant que directeur des recherches en économie pour la Chambre de Commerce canadienne. De 1947 à 1950, il fut économiste pour la compagnie Great-West Life Assurance à Winnipeg.

M. Sutherland s'est joint à la Société Ford-Canada en 1950, avec les fonctions de conseiller économique au service des finances. Il fut nommé trésorier-adjoint en 1963.

Financier décédé

TORONTO PC — M. John D. King, vice-président et président adjoint de Ford Motor Co. of Canada Ltd. est décédé dimanche à sa résidence à la suite d'une longue maladie à l'âge de 53 ans.

Faisant partie du bureau de direction de la compagnie, M. King était orginaire de Owosso, Michigan et était entré à l'emploi de la compagnie Ford à son usine de Windsor, Ontario en 1956.

Il laisse sa femme et trois filles.

Fruits et légumes

MONTREAL PC — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions agricoles, section de l'inspection ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, Montréal.

Pommes : McIntosh, de fantaisie $4.25 à $4.50, "C" $2.25 à $2.50.

Asperges : .26 la livre.

Fraises : $2.50 à $2.75, grosses $4 le cageot de 12 chopines.

Epinards : $1 le minot, $1.75 les 12 cellos de 10 onces.

Betteraves : .80 à .90 la douzaine de paquets.

Choux fleurs : $3 la douzaine.

Concombres : $1.25 la douzaine.

Laitue : en feuilles, .30 à $1, Boston et Romaine $2 les 2 douzaines, Iceberg $1.75 à $2 les 18.

Navets : en minot, no 1 $4 en sac de 50 livres, no 1 $3.50 à $3.75, no 2 $2.

Oignons : oignonnets, .65 à .75 la douzaine de paquets.

Poireaux : $1.50 la douzaine.

Pommes de terre : en 50 livres, no 1 $3 à $3.10.

Radis : .40 à .50 la douzaine de paquets.

Rhubarbe : .35 à .40 la douzaine, grosse .75 la douzaine.

Cours des changes

Afrique du Sud, Rand	1.517
Allemagne, Deutsche M	.2708
Angleterre, Livre	3.0242
Argentine, Peso	.0064
Australie, Livre Aust.	2.43
Autriche, Schilling	.0421
Belgique, Franc	.0219
Brésil, Cruzeiro	.00062
Chili, Escudo	.3006
Danemark, Couronne	.1564
Espagne, Peseta	.0182
France, Franc	.2211
Hollande, Florin	.3005
Italie, Lire	.001734
Japon, Yen	.0030
Mexique, Peso	.0868
Etats-Unis, Dollar	1.00 5/16
Norvège, Couronne	.1515
Nouv. Zélande, L. N.Z.	3.0142
Pérou, Sol	.0406
Suède, Couronne	.2097
Suisse, Franc	.2501
Tchécoslovaquie, Cour.	.1500
Vénézuéla, Bolivar	.2401

Bourse de Toronto

Le marché minier manquait d'équilibre hier

TORONTO PC — La cote a subi un repli marqué hier alors que certains titres de premier choix accusaient néanmoins des gains de plus d'un point.

Le marché a suivi l'exemple de Wall Street, où l'indice Dow Jones accusait une baisse de plus de cinq points.

Banque de Montréal a perdu 1 1-8 à 63 1-4. D'autre part, Algoma Steel, Consolidated Paper et Banque Toronto-Dominion ont perdu 7-8 à 68 1-8, 42 1-8 et 63 3-8 respectivement. Atlantic Acceptance a cédé 1-2 à 5 7-8.

L'indice des industrielles a cédé 1.09 à 166.79. Les métaux communs ont décliné, mais les pertes se limitaient à des fractions. Falconbridge a perdu 3-4 à 98 3-4 cependant que Cominco, Inco, Hudson Bay et Labrador ont baissé de 3-4 chacun à 41 3-4, 92 1-2, 71 1-2 et 31 1-2.

Dynamic a cependant été en faveur. Cette pétrolière a gagné 25 cents à $1.20 sur un déplacement de 467,658 actions. Mill City a haussé de deux cents à 65 sur un déplacement de 83,657 actions.

Aux pétroles de l'Ouest, Banff a gagné 25 cents à $7.50. Le virement a été de 2,674,000 actions au regard de 2,732,000 vendredi.

ADMINISTRATEUR DE LA CIBA

Dr C.A. Morrell

Le Dr C. A. Morrell vient d'être nommé membre du conseil d'administration de CIBA Company Limited à Dorval, Qué. Cette nomination est annoncée par le Dr Victor Umbricht, président du conseil d'administration de la compagnie. Le Dr Morrell était auparavant directeur de la direction des aliments et drogues à Ottawa. Il s'est démis de ses fonctions à ce poste en mars dernier pour prendre sa retraite.

Cours de l'or

PARIS. — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote 44.50F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10., vaut 103.40F.

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: $35.09 1-2 à l'achat et $35.11 1-2 à la vente.

Cours du dollar

NEW YORK PC — Le dollar canadien a gagné hier 3-64 à 92 25-64 au regard de 92 11-32 lundi dernier.

La livre sterling a haussé de 1-64 à $2.79 5-32.

Le dollar américain a cédé hier 1-32 à $1.08 1-4.

La livre sterling a perdu 1-16 à $3.02 3-16.

CHARLES J. DUPUIS — PAUL E. TREMBLAY
JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C. — B. D. LEPROHON, ING. P.
GUY DESMARAIS

DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY, INC.

Courtiers d'assurances agrées
Conseillers en plans de bénéfices

Place Victoria
Montréal 3, Québec
TEL. 878-2751

VALEURS DE PLACEMENT

Jacques Legare & Cie
LIMITÉE
QUEBEC — MONTREAL

GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, INC.

Membre de l'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

MONTRÉAL
129 ouest, rue St-Jacques
70 ouest, rue Jean-Talon
QUÉBEC
CORNWALL

Canadien Pacifique

RAILWAY COMPANY

AVIS DE DIVIDENDE

A l'assemblée du conseil d'administration tenue aujourd'hui, un dividende de un dollar et vingt-cinq l'action a été déclaré sur le capital-actions ordinaire, dont cinquante cents l'action est le produit du dividende de Canadian Pacific Investments, Limited, payable en fonds canadiens le 2 août 1965, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 25 juin, 1965 à 3 h. 30 p.m.

Par ordre du Conseil d'Administration

T.F. TURNER
Secrétaire

Montréal, le 14 juin, 1965

CASAVANT FRÈRES LIMITÉE

DIVIDENDE CLASSE A No 9

AVIS est par les présentes donné de la déclaration d'un dividende de sept et demi (7½) cents par action sur les actions participantes classe A à dividendes cumulatifs en cours de la Compagnie, pour le trimestre se terminant le 30 juin 1965, payable le 15 juillet 1965, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 30 juin 1965.

Par ordre du Conseil d'administration

ADRIEN DUPONT
Trésorier

Saint-Hyacinthe
le 31 mai 1965

ETES-VOUS a la RECHERCHE

d'un ... local commercial ?
d'un ... emplacement industriel ?
d'un ... espace de bureau ?
d'une ... place d'affaires ?

48 HEURES

suffiront pour le trouver en consultant gratuitement aujourd'hui même :

LE BULLETIN I.C.I.

3300 est, Bélanger, Montréal 36, Tél.: 725-1700

Allez-vous à Toronto?

Partez à **8h. a.m.** en jet du Canadien Pacifique et arrivez à **9h.05** dispos pour une journée complète de travail

Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique

PAR AVION AVEC LE
Canadien Pacifique

À noter...

Le C.P.R. a donné $4,200,000 de commandes de remorques.

-O-

MM. Parlour et Price effectuent actuellement une tournée au Canada afin de rencontrer des hommes d'affaires pour discuter des développements économiques et des perspectives de vente dans leurs territoires. M. R. R. Parlour, conseiller commercial à Washington, sera à Washington du 21 au 24 juin. Après sa visite, il ira à New Delhi à titre de conseiller commercial. M. E. E. Price, secrétaire commercial adjoint à Sydney, sera à Montréal du 23 au 29 juin et assumera ensuite les fonctions de secrétaire commercial adjoint à Athènes.

-O-

La valeur des ventes des grands magasins a atteint environ $151,071,000 en avril (hausse de 8.2 p.c. sur un an plus tôt) et $510,763,000 en janvier-avril (hausse de 4.4 p.c.). Toutes les provinces ont accusé des avances durant le mois, mais au cours de la période cumulative, seule la Saskatchewan a enregistré une diminution. Voici les gains procentuels du mois: provinces Atlantiques, 8.7 (4.8 en janvier-avril); Québec, 8.6 (4.2); Ontario, 8.7 (4.7); Manitoba, 9.2 (4); Saskatchewan, 0.4 (—1.6); Alberta, 6 (2.2); et Colombie-Britannique, 9.7 (7).

-O-

Les ventes de véhicules ont atteint un nouveau record pour Ford-Canada durant le mois d'avril alors que les concessionnaires de la compagnie ont vendu 20,703 automobiles et camions. Les ventes ont excédé le record précédent de 20,688 véhicules, qui avait été établi en avril de l'année dernière. Le chiffre de 17,304 automobiles atteint durant le mois était aussi le plus haut atteint dans l'histoire de la compagnie. Le record précédent était de 16,397 véhicules vendus durant avril 1964.

Bourse de Montréal

Lourdeur des cours hier sur la place locale

La cote a fortement décliné hier au milieu d'une activité modérée en Place locale.

Le virement industriel a été de 151,900 actions et celui des mines et pétrolières de 672,500.

L'indice composé a cédé 1.2 à 156.2.

Aux industrielles, Chemcell a cédé 1-8 à 17 3-8, CIL à 21 3-4, Du Pont 1-2 à 50 et Imperial 1-8 à 14 5-8.

Parmi les services publics, Interprovincial Pipe Line a perdu 1-2 à 89 1-4, Calgary Power 1-4 à 21 1-4 et Bell Telephone 1-8 à 59 7-8 cependant que CPR a gagné 3-8 à 62 1-4 et Brinco 1-4 à 7 1-4.

Aux banques, Montréal a perdu un point à 63, Nouvelle-Ecosse 1-2 à 75 et Royale 1-4 à 75 cependant que Canadienne Nationale a gagné 2 points à 73.

Parmi les papeteries, MacMillan Bloedel a cédé 1-4 à 31 3-4 et Consolidated 1-2 à 42 1-2 cependant que Fraser a gagné 1-2 à 33 1-2.

Texaco a perdu 1 1-2 à 51 1-2 et Imperial 1-2 à 54 aux pétrolières.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Falconbridge a baissé de 1 1-2 à 99 et International Nickel de 1 3-8 à 92.

D'autre part, Algoma a cédé 1 point à 68, Steel of Canada 3-4 à 29 1-2 et Aluminium 3-8 à 29 3-4.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Kodiak Pete a gagné 20 cents à $2.90 et Midepsa 5 cents à $3.35 cependant que Kiena Gold a cédé 50 cents à $1.90 et Black Hawk 10 cents à $3.50.

Bourse de New York

Mauvais début de semaine à Wall Street

NEW YORK — La cote a subi un repli hier à Wall Street et le volume des affaires a été le plus faible enregistré depuis plus de 10 mois.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 5.05 à 874.12.

Le virement a été de 3,230,000 actions au regard de 4,320,000 vendredi. Il s'agit du plus faible volume d'affaires enregistré depuis le 10 août 1964, alors que 3,050,000 actions avaient changé de mains.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 1.2 à 320.2.

Pour une autre fois, American Photocopy a été la valeur la plus active, inchangée à 9½ sur un déplacement de 63,000 actions.

General Motors, Ford et Chrysler accusaient des pertes fractionnaires.

Aux valeurs canadiennes, International Nickel a perdu 1 3-8, Hudson Bay Mining 3-4, McIntyre Porcupine 1-4 et Pacifique Canadien 1-8 cependant que Dome Mines et Walker Gooderham ont cédé 1-2 chacun.

La cote présentait une tendance générale à la baisse à la Bourse Américaine. Brazilian Traction, Jupiter Corp. et Scurry Rainbow Oil ont perdu 1-4 chacune cependant que Canadian Javelin et Preston ont baissé de 1-8.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

On peut transiger depuis ce matin sur la bourse locale sur les actions de Burns Foods Ltd

816,583 actions, sans valeur au pair de Burns Foods, Limited, dont 778,013 sont émises et en circulation et 38,500 inscrites sous réserve d'avis de leur émission, conformément au plan d'option sur les actions de l'entreprise, seront inscrites ce matin le 22 juin sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Le capital-actions autorisé est de 2,000,000 d'actions. L'entreprise est particulièrement intéressée au commerce de la mise en conserve des viandes par tout le Canada. Par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Palm Dairies Limited, elle s'occupe, aussi, de la distribution au gros du lait et des produits provenant de la crème. La compagnie a été incorporée par lettres patentes le 14 mai 1928, selon la loi des compagnies du Canada. C'est la Montreal Trust Co. qui agira comme agent de transfert. Son siège social se trouve à Calgary, en Alberta.

Emission adjugée à la Société de Placements Ltée

La paroisse de Ste-Blandine, comté de Rimouski, a vendu ces jours-ci, à la Société de Placements Ltée, au prix de 95.50, $140,000, de titres à 5¾%, remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.3845%. L'emprunt comporte un solde de $128,000, à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 30 ans. Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois. Datées du 1er juillet 1965, les obligations échoient en séries du 1er juillet 1966 au 1er juillet 1975 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er janvier et 1er juillet) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no 101, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc et d'égouts. L'évaluation imposable de la paroisse, pour 1964, s'élevait à $920,888. L'emprunt actuel représente l'unique dette à long terme de la corporation.

Le gros des placements des cies d'assurance-vie, dans des obligations provinciales

L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie annonce que les placements effectués en février dernier par les compagnies d'assurance-vie étaient constitués principalement par des obligations de gouvernements provinciaux. Une enquête effectuée auprès de compagnies dont les investissements représentent 75% environ du total investi par les compagnies d'assurances au Canada révèle que la valeur des portefeuilles d'obligations provinciales qu'elles détenaient a augmenté de $18,000,000 au cours du mois de février. Les prêts hypothécaires ont augmenté de $15,800,000 et les titres de sociétés de $10,100,000. La valeur nette des placements dans des actions, des titres et des biens immobiliers effectués en février se chiffre par $5,400,000.

Inscription additionnelle hier sur la Bourse de Montréal d'actions de Massey-Ferguson Limited

163,307 actions ordinaires additionnelles, sans valeur au pair, de Massey-Ferguson Limited, dont 151,307 sont émises et 12,000, réservées pour fins d'émission conformément à un accord se rapportant à l'échange d'actions pour l'actif de Badger Northland Inc, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture à 10.00 a.m. lundi le 21 juin 1965. Sur 20,000,000 actions autorisées de cette compagnie d'instruments agricoles, il y en avait au début du mois 14,887,668 d'inscrites sur la liste des valeurs de la place locale et leurs extrêmes ont varié, l'an dernier, entre un bas de 16⅞ et un sommet de 31½ et, le mois dernier, ils varièrent entre un bas de 30 et un haut de 33⅞. Il a été payé un dividende de 25 cts le 15 juin 1965 sur ses actions ordinaires, à leurs détenteurs inscrits le 21 mai. Le taux annuel est présentement de $1.00 l'action vs 57½ l'an dernier, 50 cts, en 1963 et 40 cts durant les 3 années précédentes. Comme on sait, cette entreprise a un caractère international, d'où la nécessité de se bien tenir au courant de ce qui se passe dans le domaine de l'agriculture dans le monde, pour entrevoir la tendance des cours de ses actions.

MARCEL CLEMENT

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées ransmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'agriculture:

OEUFS. — Prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 40; A-gros 37; A-moyen 31; A-petits 26; B 29; C 23.

BEURRE — Arrivages courants, non admissible: 92: 54 3-8, 93: 55 3-8.

FROMAGE — Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 41; coloré 41 1-4.

POMMES DE TERRE — N-Brunswick $3 à 3.10 les 50 livres, .69 à .71 les 10 livres; I-P.E. $3. à $3.10 les 75 livres, $3.40 à $3.50 les 50 livres, .75 à .78 les 10 livres.

POUDRE DE LAIT (écrémé) — Procédé par vaporisation, no 1 en sacs 14 1-2 à 16, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 13 1-2 à 14 1-2; autre catégorie pour nourrissage 12 1-4 à 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11 à 12. Poudre de lait 4 à 4 1-2 cts.

Voir autres nouvelles de finance en page 16

Ces valeurs n'ont pas été et ne sont pas offertes au public. Cette annonce n'est publiée qu'à titre documentaire seulement.

$25,000,000

VILLE DE MONTRÉAL

$10,000,000
Obligations amortissables 5% pour fins d'amélioration locale
Echéance : le 1er octobre, 1985

•

$2,250,000
Obligations en série (Emission en 1965) pour des travaux publics
Echéance : le 1er novembre 1966-1970

•

$12,750,000
Obligations amortissables 5% pour des travaux publics
Echéance : le 1er novembre, 1990

Les soussignés ont effectué les placements des valeurs ci-dessus

White, Weld & Co.
Eastman Dillon, Union Securities & Co.
Blyth & Co. Inc.
Bélanger Inc. Nesbitt, Thomson and Company, Inc.
International Placements Inc

Subsidiaires de la Société de Placement Ltée

le 22 juin, 1965

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cam Net
Abacon	1000	55	55	55	
Abitibi	4362	$12¾	12¼	12¾	
Acklnd	700	425	420	425	+35
Alta Gas	360	$36¾	36¾	36¾	+ ¼
Alta Gas pr	20	$105½	105½	105½	+
Alt Gas Bpr	z4	$105	105	105	
Alta Gas w	140	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Alta Nat	z25	$18½	18½	18½	
Alg Cen	305	$9¼	9	9	
Algoma	1270	569	68	68¼	— ¾
Algonquin	500	475	475	475	+25
Alliance A	150	$11¼	11¼	11¼	—
Alumini	3068	$30	29¾	29¾	— ¼
Alum 4½pr	175	$41½	41½	41½	— ¼
Alum 2p 4½	25	$48¼	48¼	48¼	—
Anthes A	710	$19	19	19	— ¼
Argus	z20	$20	20	20	
Arg Bpr	35	$53¼	53¼	53¼	
Arg CP pr	885	$14¾	14¼	14¼	— ¼
Arg 250 pr	100	$53½	53½	53½	+2
Arg 260 pr	z25	$52½	52½	52½	
Ashdown B	300	58¼	8	8¼	
Atlan Acc	17901	$6¾	5¾	5¾	— ¼
Atlan 5½ pr	1000	6¾	6	7¼	—12½
Atlan 6pr	1495	$12	11¼	11¼	— ¼
Atl Sugar	2300	$22¼	21¼	21½	— ¼
Atl Sug pr	10	$100½	100½	100½	— ¼
Auto El	535	480	480	480	—10
Avco	z40	$22¼	22¼	22¼	
Bank Mont	535	$64	63	63¼	— ¼
Bank NS	135	$75¾	75¼	75¾	+ ¼
Bartaco	100	250	250	250	—30
Bath P A	300	$59½	59½	59½	
Bath P pr	150	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Bath P w	z70	$12¼	12¼	12¼	
Beav Lum	z10	540	40	40	
Bell Knit	200	$5½	5¾	5½	+ ¼
Bell Phone	4528	$60¼	59¾	59¾	— ¼
Bicks	600	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Bow Valley	z100	$9	9	9	
Brazil	7375	$7¾	7	7	— ¼
Br Tin	25	450	450	450	—10
Bright	z10	$75½	75½	75½	
BA Oil	475	$32¾	32¾	32¾	
BC Forest	540	$26¾	26¼	26¼	— ¼
BC Pack A	z70	$20¾	20¾	20¾	
BC Pack B	100	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
BC Phone	225	$67	66½	67	
BCPh 5¾ pr	10	$105	105	105	
BCPh 4¾ pr	z20	$98	98	98	
BCPh 4½ pr	50	$91	91	91	+1¾
Bulolo	800	$8½	8¼	8¼	— ¼
Burns	130	$27½	27¼	27¼	— ¼
BCPh 4¾ pr	75	$25¼	25	25¼	+ ¼
Cabol	1100	29	25	25	
Cal Pow	740	$21½	21¼	21¼	— ¼
Cal Dale	3600	210	200	205	—5
Can Cem	100	$53¾	53	53¾	— ¼
Can Cem pr	76	$27¾	27¾	27¾	
CCC Stone	100	$32	32	32	
I Fndry	265	$50	49½	50	—1
Can Malt	355	$24½	24¼	24¼	— ¼
C Pack A	75	$91	90	90	—1
C Pack B	128	$89	87¾	87¾	—1¼
Can Perm	56	$70½	70½	70½	— ½
C Safe 4pr	50	$98¼	98¼	98¼	
CSL	208	$32	31¾	32	+ ¼
CAE	1070	$18¼	18	18¼	— ¼
C Brew	3615	$9¾	9¼	9¾	— ¼
C Brew Bpr	25	$53	53	53	
C B Al A w	330	405	400	400	—95
C B Al B w	100	405	405	405	+5
C Chem w	1960	995	960	965	—35
C Curt W	1000	68	68	68	
C Dredge	950	315	315	315	—5
C Found pr	100	$18½	18½	18½	
Cdn G Inv	35	$60	60	60	— ½
C Hydro	310	$29½	29	29	— ¼
C Imp BkC	913	$64¾	64	64¼	— ¾
Cl Gas Oil	3074	$11¼	11	11	
CIL	2600	$22¼	21¾	21¾	— ¼
Cdn Loco	235	$7	7	7	
C Marc	470	$5¾	5	5	— ¼
CPR	3257	$42¼	42	42¼	
Cdn Pet	108	$13¼	13¼	13¼	
Cdn Salt	175	$30	30	30	— ½
Cdn Tire	100	$51	51	51	— ¼
C Tire A	z11	$46½	46½	46½	
CWN Gas	135	$18½	18½	18½	
CWN G 5½	200	$22½	22	22½	+ ½
C Westng	80	$73½	73½	73½	— ½
CW Prop	200	$5	5	5	
Cap Bldg	400	85	85	85	—5
Chemcell	1592	$17½	17¼	17¼	— ¼
Chemc 175p	250	$37¼	37¼	37¼	— ¼
Chrysler	292	$51½	51½	51½	+1½
Clairtone	650	$6¾	6½	6¾	— ¼
Clairton w	200	335	335	335	—5
Col Cell	200	$9	9	9	
Computing	270	$23½	23¼	23½	
Con Bldg	2845	$5¾	5½	5½	— ¼
Con Bldg pr	125	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Con MS	1900	$42¼	41¾	41¾	— ½
Con Paper	310	$43¼	42¼	42½	— ¾
Con Gas	4645	$13¾	13¾	13¾	
Corby vt	175	$20¾	20¾	20¾	— ¾
Coronation	215	460	460	460	
Col Cel pr	2480	$27¼	27	27	
Coron 120p	175	$17	17	17	
Coron w	1400	60	60	60	
Coron 2 w	900	110	100	100	—10
Cosmos	z10	$13	13	13	
Crain RL	395	$25	24¾	24¾	— ¾
Crestbrk	500	$6½	6¼	6¼	— ¼
Crow's N	272	$16¼	16	16¼	
Crush Int	960	$15¾	15¾	15¾	
Cygnus A	115	460	460	460	
Cygnus B	1330	$6½	6½	6½	— ¼
Dale Ross	300	$16	16	16	+ ¼
Delta Bpr	10	$112	112	112	—3
Dist Seag	1500	$39¼	39	39¼	+ ¼
D Bridge	285	$27½	26¾	26¾	— ¾
Dom Elect	600	$13¼	13	13	
Dofasco	4026	$28	27½	27¾	
Dofasco pr	325	$100	99¾	99¾	
Dom Glass	600	$15	14¾	15	+ ¼
D Magnes	275	$10¼	10	10¼	+2
Dosco	100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Dom Stores	1990	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Dom Tar	1305	$20½	20¼	20¼	— ¼
Dom Text	240	$36¼	36¼	36¼	— ¼
Du Pont	120	$50¼	50	50¼	— ¼
Eddy Mtch	75	$39	39	39	— ½
Emco	z50	$13	13	13	
Emp Life	20	$290	290	290	
Exculsite	1050	$13	12¾	13	— ¼
Falcon	1351	$99¼	98¾	98¾	— ¾
Fam Play	620	$26½	26½	26½	— ¼
Fed Grain	500	$6¾	6¾	6¾	
Fleet Mfg	500	66	66	66	
Ford Cda	z35	$130	149¾	149¾	
FPE-Pion A	400	$16¼	16¼	16¼	— ¼
FPE-Pion pr	z10	$64	64	64	
Frosst A	385	$29¾	29¾	29¾	
Gen Bake	1125	$9¼	8¾	8¾	— ¼
GMC	z83	$106	105½	105½	
GP Mfg A	25	$33	33	33	
Globe A	605	$9¾	9½	9½	
Goodyear	240	$187	185	187	—1¾
G Mack A	400	58½	8½	8½	
G Mack B	750	$15½	15	15	— ½
GL Paper	300	$22½	22¼	22½	+ ¼
GN Cap	600	$7¼	7	7	— ¼
GNCap Bw	700	19	19	19	—9
GN Cap Cw	2100	145	81	81	—104
Gr Wpg G	370	$17½	17¾	17½	
Greyhnd	250	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Hahn Tpr	400	$17½	17¼	17½	
Hardee	1000	105	105	105	—5
Hard Carp	75	$33	32½	32½	+ ½
Hard Carp A	106	$29¼	29	29	— ½
Hawker-S	1070	$6	5¾	5¾	
Hayes Stl	775	$16½	16¼	16½	+ ¼
H Dauch	200	$59½	59½	59½	
Home A	1020	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Home B	610	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Horne Pf	3935	345	335	335	
HBC	750	$13¾	13¼	13¼	— ¼
HB Oil G	865	$17¼	17½	17¼	— ¼
Hur Erie	242	$66	64½	66	
Husky	2985	$12¼	12	12	— ¼
Husky Dw	1300	640	625	625	—20
Husky A pr	85	$53½	53½	53½	
Imp Life	35	$294¾	290	290	—2
Imp Oil	2805	$54¾	53¾	54	— ¾
Imp Tob	250	$14¾	14¾	14¾	
Ind Accep	1435	$24¼	24	24	
Ind Min	100	$8	8	8	+ ½
Ind Wire	1000	220	210	210	+5
Ingills	800	$6	5¾	5¾	— ¼
Inland Gas	175	$10½	10½	10½	
Inland Gw	800	110	110	110	
Int-City Gas	500	$16	15½	16	+1
IBM	21	$485	485	485	
IMC	145	$56	55½	55½	—1½
Int Nickel	1198	$93¾	92¼	92¾	— ½
Int Util	2182	$31¾	31¼	31¾	+ ¼
Inter PL	437	$89½	89¼	89¼	— ¼
Int Stl P	3650	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Inv Grp A	1740	$12½	12	12	
ITL Ind	225	$13¾	13¾	13¾	
ITL Ind pr	120	$25¼	25	25	— ¼
Jamaica PS	z50	$14½	14½	14½	
Jefferson	1015	$18¼	18	18¼	— ¼
Jeff Bw	2725	$12	11¾	11¾	— ¼
Juckey C	1300	$5½	5¾	5½	
Jock 2pr	300	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Jock w	2050	77	72	72	—5
Kelly D A	100	$5¾	5¾	5¾	
Kelly wts	650	160	160	160	
Kelsey Co	385	$15	15	15	—
Kelvinator	100	$9	9	9	
Labatt	380	$21	20¾	20¾	
Laferge	325	$16	15½	15½	
LOnt Cem	4636	$5¾	5½	5¾	
L O Cem w	7475	230	220	220	—10
Lakeland	175	885	885	885	
Lakeland pr	250	$20¾	20¾	20¾	
Lakeland w	735	535	525	525	—10
Laura Sec	220	$26½	26½	26½	
Lau Fin	700	$17¼	17	17	— ¼
Lau F 200	460	$39½	38¾	38¾	+ ¼
Lau Fin 140	25	$25	25	25	+ ¼
Lau F 125	165	$21	21	21	— ¼
Lau Fin 63w	975	610	600	600	—15
Leland	100	31	31	31	—14
Levy	667	$13¾	13¾	13¾	
Levy A pr	235	$11½	11½	11½	— ¼
Life Inv	530	$9½	9¼	9¼	
Life Inv w	2130	375	375	375	
LobCo A	1524	$9¾	9½	9¾	— ¼
LobCo B	1400	$9¾	9½	9¾	— ¼
LobCo pr	50	$49½	49½	49½	
LobG 1pr	150	$31¾	31¾	31¾	— ¼
Lob Inc	z25	$7	7	7	
Loeb M	2665	$16¼	16	16	— ¼
Maclaren A	100	$22½	22½	22½	+ ¼
Maclean H	1110	$29¾	29¼	29¾	+ ¼
MB and PR	1537	$23½	23½	23½	— ½
Manoir Ind	100	180	180	180	+10
M LF Mill	z75	$15¼	15¼	15¼	
Mass-F	4733	$31½	30¾	31	— ¼
MEPC	200	325	325	325	
Met Stores	z30	$9	9	9	
M G F	300	$9	9	9	
Molson A	200	$38¼	37¾	37¾	— ¼
Molson B	160	$39	38¾	38¾	— ¼
Mon Foods	1000	$9½	9	9½	+ ¼
Montex	825	$18¼	17¾	17¾	— ¼
Montex pr	100	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Montex w	400	$13½	13¼	13¼	— ¼
Mont Loco	200	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Moore	1037	$71½	71	71	— ¾
Nat Cont xd	250	$6¾	6½	6½	— ¼
Nat Cont w	240	285	285	285	
Nat Drug	z50	$14¾	14¾	14¾	
Nat Hees pr	z12	115	115	115	
Nat Trust	215	$21½	21½	21½	
Noranda	2281	$50¾	49¾	50¼	
NO NGas	1760	$27¾	27½	27½	— ¼
NGas 2pr	310	$27¼	27	27¼	
Nor Phone	3105	$10¾	10¾	10¾	
Nor Tar pr	75	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Ocean Cem	660	$25	25	25	
Ogilvie	800	$14	14	14	
Ont Steel	550	$36¾	36½	36½	— ¼
Oshawa A	250	$42½	42	42	— ½
Pac Pete	840	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Pembina	435	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Pow Corp	1190	$14½	14¼	14½	— ¼
Premium	100	205	205	205	
Price Bros	175	$41	41	41	+ ¼
QN Gas	480	$10¾	10¾	10¾	
QN Gas pr	25	$99	99	99	
Rob Apr	950	$21	21	21	—1
Rob 3pr	100	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
R-Nodwell	200	265	265	265	
Rockwr pr	350	$14	14	14	
Romfield	2650	225	215	215	—15
Ronald F	200	$14½	14½	14½	+ ½
Rothman	940	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Royal Bank	681	$75¾	75¼	75¾	— ¼
Russel H	100	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
StL Cp Apr	10	$100	100	100	
Salada	4370	$12	11¾	12	
Sayvette	250	490	400	400	—8
Scot Mpr	200	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Seven Arts	850	$13½	13¼	13¼	— ¼
Shell Can	280	$16¼	16¼	16¼	
Shell 1pr	565	$25¼	25	25¼	
Shell 1 w	900	590	570	590	
Shop Save	310	$15¾	15	15	— ¼
Shop City	300	445	440	440	—5
Shuffy's	300	355	355	355	—5
Silverwd A	215	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Simpsons	1716	$28¼	27¾	28	— ¼
Simp Sears	100	$19¾	19¾	19¾	— ¼
SKD Mfg	450	$7½	7¼	7½	— ¼
Slat Steel	810	$14¾	14½	14½	— ¼
Slat B 5½pr	z25	$20	20	20	
Slat A w	200	875	865	875	—15
Slat Steelpr	z50	$20¼	20¼	20¼	
Southam	296	$35¾	35¼	35¼	
St Pav	z50	$12¾	12¾	12¾	
Steel Can	6393	$30	29½	29¾	— ¾
Steinbg A	1006	$43	44¾	43	— ¼
Stuart Oil	225	$20½	20½	20½	+ ¼
Tamblyn pr	35	$43½	43½	43½	— ½
Tancord	300	260	260	260	—15
Texaco	495	$57	57¼	57¼	— ¼
Tor-Dom Bk	246	$63¼	63	63¾	— ¼
Tor Iron A	z25	$22	22	22	
T Fin A	2883	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Tr Can PL	1512	$36	35½	35½	— ¼
Trans-Mt	965	$20¾	20¼	20¾	— ¼
Trans PPL	980	9¾	9½	9½	— ¼
Union Acc	530	59¾	9¼	9¼	— ¼
Un Acc 2pr	z10	59¼	9¼	9¼	
Un Carbide	1435	$29	28½	28½	— ¼
Un Gas	1005	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
U Gas Bpr	25	$55½	55½	55½	— ½
U Corp B	300	$13	12¾	13	+ ¼
Un Steel	6932	110	80	80	—30
Vanedium	200	115	115	115	+5
Versafood	500	415	415	415	+15
Versatile	2200	$18	18	18	
Vic G Tr	150	$15¾	15¾	15¾	
Walnwr	300	35	30	30	+4
Walk GW	1566	$38¼	38	38¼	— ¼
Wat Equp	z25	$11¾	11¾	11¾	
Weldwood	910	$11½	11½	11½	
Well Fin A	200	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Well Fin B	1375	485	475	485	
Well Fin tc	1155	$5½	5¾	5¾	— ¼
West Ind	2110	245	235	240	+5
West IndA	1020	375	365	370	+5
Westcoast	1830	$16	16	16	
Westeel	1400	$16	16	16	
W Pacific	z60	$17	17	17	
Westfair	25	$39½	39½	39½	— ½
Weston A	1045	$20¾	20½	20¾	— ¼
Weston B	503	$20¾	20¾	20¾	— ¼
West A wts	300	$11¾	11½	11¾	— ¼
Wid GHpr	45	$105	105	105	+1
Woodwd A	z60	$25	24¾	24¾	
Y Knit B	200	110	110	110	
Zellers	325	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Zenith	z20	360	355	360	+5

HUILES

Acme Gas	42000	28	24½	25½	+2½
All Rox	1000	20	20	20	
Alminex	1590	400	395	400	
Ant Leduc	2000	12	12	12	
Anchor	5500	17	16½	17	
Anig UDev	32500	136	127	130	—7
Asamera	10800	186	176	177	—4
Banff	8200	765	740	750	+25
Calvert	13500	41	39	39	—1
Camerina	12200	290	290	290	—5
CS Pete	3400	270	240	245	
C Ex Gas	2450	169	163	165	
C High Cr	4500	26	26	26	
C Homestd	2300	137	136	137	—44
C LI Pete	500	19	19	19	+2
C LI Pete	500	19	19	19	+2
Cdn Sup Oil	250	$20	20	20	
Cent Del	4220	$11½	10¾	11	— ¼
C West P	200	156	156	156	—5
Dome Pete	1200	$16¾	16½	16¾	— ¼
Dynamic	467658	155	110	120	+25
Fr Pete pr	1250	495	485	485	—10
Gr Plains	700	$11½	11	11	
Gridoil	19700	86	78	86	—3
Midcon	1810	62	62	62	
Mill City	83657	73	69	69	+1
Murphy	300	475	465	475	
Nat Pete	200	300	290	290	—10
NC Oils	700	330	340	340	
NICO pr	z30	$44	44	44	
North Am O	2560	80	76	80	
Perme	4000	28	25	25	—3
Petrol	4000	78	77	77	—2
Place	3800	57	55	55	—3
Ponder	300	42	42	42	
Provo Gas	3310	248	245	245	
Scurry Rain	400	$19¾	19¼	19¼	
South U	6000	7	7	7	
Spooner	10850	25	24	24½	
Stanwell	3100	50	47	50	
Triad Oil	11395	264	255	258	—5
Union Oil	715	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Unispher	1000	15	15	15	
U Canso	39513	400	320	340	
Vandoo	10500	6	5½	5¾	
Wstates	900	630	610	615	—10
Wsburne	1100	130	130	130	
W Decalta	7420	395	380	385	—10

TOTAL DES VENTES : 2,674,000.

MINES

Acad Uran	2500	5½	5½	5½	— ¼
Advocate	125	585	585	585	—5
Agnico	400	140	140	140	+3
Am Larder	4000	16	16	16	
A Am Moly	2625	245	235	245	—5
Ang Rouyn	900	218	215	215	
Ansil	5700	14	12½	14	+1½
A Arcadia	5000	19	19	19	
Atl C Cop	10500	187	125	125	—2
Benkfield	1500	13	12	12	
Barex	1500	43	42½	42½	— ½
Bary Expl	2500	25	25	25	+ ½
Baska	1500	9	9	9	—1
Belcher	3150	38	38	38	
Belleterre	2500	26	25	25	— ½
Bethlm	1339	670	660	660	—10
Bevcon	2500	8½	8½	8½	— ½
Bidcop	5025	8	7½	7½	— ½
Big Nama	1000	46	46	46	+2
Black Bay	7000	10½	10	10½	+ ½
Bralorne	440	525	510	525	+5
Brunswk	1985	$16	15¾	15¾	+ ¼
Bunker H	102910	37	34	35	—2
Cable	6500	16	15	16	+1
Cadamet	15500	14½	14	14	— ½
Camflo	17900	300	297	300	—5
Camp Chib	1000	440	435	435	—5
C Tung	1000	95	95	95	+3
Cam Mines	2500	17	16	16	—1
C Austral	300	5½	5½	5½	— ½
C Dyno	1000	150	140	145	—2
Cdn Keeley	10000	19½	18	18½	—1½
C Lencourt	3500	18	18	18	— ½
C Malart	500	77	77	77	
C Silica	12067	75	70	72	+2
Cantri	3000	30	30	30	— ½
Candore	16500	20½	20	20	—1
Captain	5500	15½	15	15	— ½
Caribou	1000	52	52	52	—2
Cassiar	710	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Cent Pat	3406	135	132	132	—3
Chester	12200	15½	15	15	— ½
Cheskirk	7000	7½	7	7	—1
Chib-Kay	2600	26	25	25	—1
Chib M	1000	50	49	50	
Chimo	2800	156	152	152	—4
Coch Will	3500	335	325	325	
Coin Lake	2000	20½	20	20	—2
Comb Met	1000	26	26	26	
Conigo	35120	55	50	52	—3
Con-Key	3800	11	11	11	—1
C Bellek	22000	10½	10	10	— ½
C Callinan	3000	14	13	14	
C Fen	1000	15	15	15	— ½
C Hall	5100	40	37½	37½	—4½
C Marben	5000	180	175	180	—5
C Marcus	2700	62	60	60	
C Mogul	2980	475	455	460	—15
C Morrison	13900	161	155	157	—3
C Mosher	200	115	110	110	—5
C Negus	6734	13½	13	13	
Conwest	280	485	485	485	—5
C Regcourt	500	13½	13½	13½	+ ½
C Rambler	2600	175	170	172	—2
Cop Corp	2150	38	37	38	+2
Cop Fields	6764	114	108	108	—5
Cop Man	2600	9	9	9	
Coulee	3000	27	27	27	+1
Cowich	1000	43	43	43	—2
Craigmt	525	$14	13¾	13¾	— ¼
Croiner	4500	8	8	8	+ ¼
Crowpat	1000	8	7	7	— ½
Dearing	1800	11	10½	10½	—1
D'Aragon	500	15	15	15	— ½
Deer Horn	1700	56	56	56	—2
D'Eldona	3000	11	11	11	—1
Delhi Pac	1000	17	17	17	
Denison	2815	531	30¾	3	
Dicknsn	600	490	480	480	—0
Duvan	900	8	8	8	— ETAOIN
Dome	1000	$37½	37½	37½	+1
Duvale	500	37	37	37	+1
Duvan	1000	8½	8½	8½	— ½
E Amphi	7000	6	5½	5½	
East Mal	100	165	165	165	
East Sull	2780	715	700	700	—20
E'west M	5000	11	11	11	
F Mar	1350	480	480	480	—5
Francoeur	7000	14	13	13	—2
Frobex	1071	80	80	80	
Genex	17600	38	36	36	—2½
Glacier	500	12	12	12	+1
Glenn Exp	8000	15	14	14	
Goldale	8500	37	36	37	
Goldray	6467	63	57	58	—4
Gortdrum	1300	450	440	445	—5
Grandroy	1500	23	22	23	
Granduc	9938	670	650	650	—8
Gulf L	5900	9¼	8½	8½	— ¼
Gunnex	5350	810	505	810	
Hard Rock	500	19	19	19	+ ½
Hastings	750	335	335	335	
Headwa	6900	19	18	18½	+1½
Heath	13500	8	7½	8	+1
High-Bell	1300	680	650	665	—10
Hollinger	1020	$27½	27¼	27½	+ ¼
Hud Bay	747	$71¾	71½	71½	— ½
Hu-Pam	4000	8	8	8	+1
Hydra Ex	1000	19½	19½	19½	— ½
Int Bibis	1200	120	115	120	+5
Int Helium	3900	129	125	125	—1
Irish Cop	9500	29	29	29	—1
Iron Bay	300	169	169	169	—9
Iso	7300	276	260	270	+10
Jacobus	2500	12	12	12	— ½
Jelex	1000	18	18	18	
Joburke	2500	9	9	9	—1
Joliet	1200	44	42	42	
Jonsmith	4000	23	23	23	
Joutel	17500	105	99	99	—5
Jowsey	713	52	52	52	+1
Kerr Add	4770	810	800	800	—10
K Anacon	3288	320	300	300	—20
Kilembe	500	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Kirk Min	1000	13	13	13	—2

(Suite à la page 16)

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis J. DUPONT & Co. 630 ouest, boul. Dorchester

	Offre	Dem.
Adanac Mut Fd	3.02	3.30
Andrean Equ

Les gouvernements perçoivent .47 par dollar de ventes de bière au Canada

Selon le président des Brasseries Molson Limitée

L'honorable Hartland de M. Molson, président des Brasseries Molson Limitée, lors de l'assemblée annuelle et l'assemblée générale spéciale tenues hier, à son siège social dans cette ville déclara en partie ce qui suit :

Nos actionnaires ont été informés du récit de nos négociations avec la Theo. Hamm Brewing Co. que l'intervention du ministère de la justice des Etats-Unis a fait échouer. Naturellement, nous avons été désappointés, car la fusion telle qu'on l'entrevoyait à l'origine, était, à notre avis, bonne pour nos actionnaires et ceux de Hamm. Toutefois, nous avons eu de la chance, il faut le reconnaître, d'avoir été avisés au préalable des conséquences désagréables que la réalisation de cette transaction aurait entraînées.

La seule leçon que l'on peut retirer de cette expérience est la suivante : toute entreprise canadienne désireuse de s'installer aux Etats-Unis doit s'attendre à rencontrer de nombreux obstacles sur son chemin. Presque chaque jour, nous nous faisons rappeler par des déclarations publiques et par l'entremise des services d'information d'user de prudence afin de ne rien faire susceptible de nuire à notre amitié envers le peuple américain.

La fréquence même de ces avertissements et leur persistance sont en elles-mêmes un indice de l'influence ou du contrôle que notre dépendance de l'entreprise américaine entraine. Nous avons, la plupart, beaucoup d'amis d'origine américaine. Nous les aimons en tant qu'individus; nous les admirons en tant que nation et souhaitons maintenir les excellentes relations qui existent entre nous. Cependant, c'est de la naïveté de croire que l'amitié se transporte sur le plan des affaires. Quand il s'agit de concurrence dans le monde des affaires, nous nous apercevons que d'autres normes sont en vigueur et nous devons nous attendre à batailler ferme pour chaque pouce de progrès.

Nous avons donc appris que la frontière n'est pas facile à franchir, même si elle semble non gardée. Si nous sommes repoussés à un endroit, nous devons être prêts à y retourner lorsque les circonstances s'y prêteront de nouveau ou lorsque, d'après nous, les principes de base seront les mêmes des deux côtés de la frontière et seront appliqués avec justice et discernement.

Je tiens à répéter que ce renversement n'affecte aucunement le potentiel de croissance de notre organisation. Nous continuerons à rechercher d'autres possibilités d'expansion dans l'intérêt de nos actionnaires. Grâce à l'excellence de notre organisation et de notre structure financière, nous sommes en mesure de profiter de toute occasion d'accroître nos bénéfices, tout en renforçant l'ensemble de notre organisation.

Nous avons atteint des niveaux de ventes et de bénéfices sans précédent, en 1965, tout en maintenant notre part du marché canadien.

C'est la coutume lors de notre assemblée annuelle de passer en revue certains aspects de l'exploitation de notre compagnie ou de l'industrie de la bière.

La marche de notre industrie a été, au cours des années, étroitement liée à celle de l'économie en général. Dans l'ensemble, lorsque le climat économique était bon, votre Compagnie connaissait une bonne année et vice versa. Nous commençons maintenant à douter de cette situation car, au cours des dix dernières années, l'industrie de la bière n'a pas évolué aussi rapidement que l'industrie en général. Permettez-moi de vous fournir certaines explications au sujet de ces tendances.

Nous avons comparé l'augmentation de la production dans l'industrie de la bière pour la période allant de 1954 à 1964 à celle d'autre industries canadiennes d'envergure; dans la plupart des cas, notre augmentation était beaucoup moindre. Par exemple, l'industrie des produits chimiques a connu une augmentation de 84 p. 100; l'industrie du tabac : 72 p. 100; l'ensemble de l'industrie manufacturière : 53 p. 100.

Un facteur inquiétant est que l'industrie de la bière n'a pas maintenu sa part du marché des breuvages au Canada. Lors des dix dernières années, le volume des ventes des spiritueux et des boissons gazeuses a augmenté deux fois plus rapidement que celui de la bière. Quant aux ventes de vins, elles ont augmenté presque trois fois plus rapidement.

Un fardeau de taxes beaucoup plus lourdes que celles visant les autres industries continue à grever l'industrie de la bière. J'en ai souvent parlé par le passé et je ne veux pas insister sur le sujet une fois de plus. Toutefois, puis-je vous rappeler que les gouvernements perçoivent presque 47 cents de chaque dollar que nos ventes nous rapportent. En outre, je l'ai dit à plusieurs reprises déjà, la taxe d'urgence imposée aux brasseries lors de la Guerre de Corée n'a pas encore été éliminée et notre industrie est la seule qui continue à payer la taxe spéciale résultant de cette guerre. Maintenant plus que jamais, en cette période où l'industrie de la bière ne semble pas marcher de pair avec l'économie, nous croyons que ce fardeau constitue une pierre d'achoppement pour l'expansion de notre industrie et nuit à l'économie du pays.

Aux lourdes taxes vient s'ajouter l'augmentation sustenue de nos frais. Par exemple, les frais de main d'oeuvre ont augmenté à un rythme beaucoup plus accéléré que le rythme de croissance de l'économie et les prix des matériaux ont, eux aussi subi une hausse marquée ces dernières années.

D'un autre côté, les hausses de prix de nos produits ont été minimes. En prenant l'année 1949 comme base, nous remarquons que l'indice du prix était de 124.6 pour la bière, de 132.1 pour les boissons alcooliques et de 133.2 pour les aliments; l'indice des prix du consommateur était de 136.8. Donc, l'augmentation du prix de la bière a été de beaucoup inférieure à celle des autres breuvages et des prix en général.

Nos ventes et nos bénéfices nets ont augmenté d'année en année, mais la rémunération sur nos placements est de plus en plus basse et nos profits nets, par rapport à notre pourcentage de ventes, subissent une baisse continue. En d'autres mots, nous travaillons d'arrache-pied pour conserver notre position actuelle.

L'unification que l'industrie de la bière a conue depuis la seconde Guerre mondiale a été un changement des plus significatifs; les tendances dont je vous ai parlé sont en partie responsables de cet état de choses. Il y a dix ans, votre Compagnie comptait une brasserie; nous en avons maintenant neuf dont sept ont été acquises.

Vous vous demandez maintenant ce que l'avenir nous réserve. Ainsi qu'il est mentionné dans le rapport annuel, nous aurons de la difficulté à augmenter sensiblement nos bénéfices en 1966. Nous croyons que cette année, en dépit de ventes plus élevées, il nous sera très difficile d'accroître nos profits, à cause de la hausse du coût de la main d'oeuvre, des matériaux et de la mise en marché. Néanmoins, votre Compagnie est en excellente santé et en mesure de relever tout défi. Nous continuerons à rechercher les possibilités d'augmenter nos profits en utilisant dans notre organisation les techniques les plus modernes. La force de notre Compagnie nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme.

AETERNA-VIE

Georges-A. Roussin, C.A., R.I.A.

M. Georges-A. Roussin, C.A., R.I.A., dont la nomination au poste de directeur général d'AETERNA-VIE Compagnie d'Assurance vient d'être annoncée par le président, M. Jean-Paul Tardif.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	2040	$12¾	12¼	12¼	
Algoma	385	$69	68	68	—1
Alliance	375	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Alumin	1955	$30	29½	29⅝	— ½
Alumin pr	200	$41	41	41	— ⅛
Alcan 2 pr	205	$48¼	48¼	48¼	
Ang CP4½pr	100	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
Asbestos	1132	$27½	27	27	
Atl Sug	400	$22	21¾	21¾	+ ⅛
Bank Mont	690	$64	63	63	—1
Bank NS	30	$75	75	75	— ⅛
Banq CN	200	$73	72⅞	73	+2
Banq PC	192	$53	53	53	+ ⅛
Bath P	25	$26	26	26	
Bath P A	25	$60½	60½	60½	+ ½
Bell Phone	4732	$60⅞	59¾	59⅞	— ⅛
Brazil	2149	$7⅜	7¼	7⅜	
BA Oil	1139	$32⅞	32¾	32¾	— ⅛
Brinco	16329	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Cal Pow	225	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Can Cem pr	32	$28	28	28	
C Dom Sug	150	$25¾	25¾	25¾	
Can Iron	475	$50	50	50	+ ⅛
Can Malt	400	$24	24	24	+ ⅛
CSL	25	$31¾	31¾	31¾	
CAE	875	$18¼	18	18	
Cdn Brew	3830	$9⅝	9½	9⅝	— ⅛
C Chem wts	100	975	975	975	— ⅛
C Imp Bk C	470	$64½	63½	64¼	— ¼
CIL	2175	22	21¾	21¾	— ⅛
C Marconi	300	$5	5	5	— ⅛
CPR	4397	$62¼	62	62¼	+ ⅛
Cdn P Fina	271	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
C Vickers	100	$21⅛	21⅛	21⅛	— ⅛
Cent Del	14700	$11¼	11	11	— ¼
Chemcell	1135	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Con MS	975	$42¼	41½	41¾	— ⅛
Con Paper	3410	$43¼	42½	42½	— ⅛
C Glass	700	$10	10	10	
Crain RL	100	$25	25	25	
Credit F	11	$66	66	66	
Cr Cork	30	$124	124	124	
Denison	700	$31	31	31	
Dist Seag	993	$39¼	39⅛	39⅛	
Dofasco	510	$27¾	27½	27½	— ⅛
Dofasc A pr	115	$100	100	100	
D Glass	1550	$15	14⅝	15	+ ⅛
D Lime	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
D Stores	825	$24¾	24½	24¾	+ ⅛
Dom Tar	1695	$20⅛	20¼	20¼	
Dom Text	510	$36¼	36¼	36¼	+ ¼
Donohue	200	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Dupont	100	$50	50	50	+ ½
Falcon	612	$99	99	99	—1¼
Fam Play	225	$27	26¾	26¾	
Fraser	528	$33½	33	33½	+ ⅛
GB Can Inpr	200	$51	51	51	
Hawk Sid	710	$6	5¾	5¾	— ⅛
Hollinger	155	$27¼	27¼	27¼	— ½
Hud Bay	1325	$72	71	71	— ⅛
Husky Oil	3225	$12	12⅛	12	
Imp Oil	530	$54⅝	54	54	— ⅛
Imp Tob	400	$14⅝	14⅝	14⅝	— ⅛
Ind Accep	925	$24¼	24	24	
Int Nickel	1283	$93	92	92	—1⅜
Int Pap	100	$33⅜	33⅜	33⅜	— ⅜
Int Util	560	$31⅝	31¼	31⅜	+ ⅛
Inter PL	292	$89¼	89⅛	89¼	— ⅛
Jamaica PS	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Laur Fin	150	$17	17	17	
Loblaw B	700	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Loeb M	525	$16¼	16	16	— ¼
Maclaren A	100	$22½	22½	22½	+ ½
MB PR	855	$32½	31½	31¾	— ⅛
Martm Tel	463	$22⅞	22½	22½	
Mass F	1895	$31½	30¾	30¾	— ¼
McAllister	200	$7	7	7	
Molson A	25	$38	38	38	— ⅛
Molson B	200	$38¾	38¾	38¾	— ⅛
Mont Loco	100	$13½	13½	13½	
Mussens	100	$27¼	27¼	27¼	
Nfld Light	625	$10½	10½	10½	+ ⅛
Noranda	645	$50⅝	49¾	50	— ⅛
Ogilvie	400	$14	14	14	
Ont Steel	125	$36¾	36¾	36¾	
Pac Pete	190	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Penman pr	10	$120	120	120	
Pow Corp	775	$14¼	14¼	14¼	
Price Bros	100	$40⅝	40⅞	40⅞	— ⅛
QN Gas 5.40	25	$99	99	99	
Rio Algom	100	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
Rolland A	380	$11	11	11	— ⅛
Ronalds F	1400	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Royal Bank	653	$75⅜	75	75	— ⅛
StL Cem A	150	$39	39	39	
Salada F	525	$12	12	12	+⅛
Shell In p	600	$25	25	25	
Simpsons	2095	$28⅛	28	28	
Simp Sears	200	$19½	19⅜	19⅜	+ ⅛
Steel Can	4425	$30⅛	29½	29½	— ⅛
Steinbg A	1765	$45	44¾	45	
Steinbg pr	20	$103	103	103	—1
Texaco	100	$51⅛	51⅛	51⅛	—1⅛
Tor Dom	55	$63¾	63⅜	63⅜	— ⅛
Tr C Corp	400	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Tr Can PL	525	$36	35⅛	35¼	— ⅛
Tur bull	200	$11	11	11	
Un Carbide	115	$29	28½	28½	— ⅜
Un Gas	400	90	90	90	—5⅝
Viau	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Walk GW	330	$38⅝	38¼	38¼	— ⅛
Wcoast Tr	300	$16	15⅞	16	
Weston A	700	$20⅝	20½	20½	— ⅛

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Alscope	1200	105	100	105	—14
Amg B Bel	2000	32	32	32	
Ameran	500	5	5	5	
Augustus	1000	30	30	30	+1
Baker	3000	8	8	8	
Bateman	3000	5½	5⅛	5⅛	
Black Hwk	4250	365	350	350	—10
Black Rivr	12000	21	20	21	+ ⅛
Blue Bon	200	370	365	370	
Bluewtr	1500	42	40	42	—2
Brinton Car	100	40	40	40	
Bruce Pre	3000	12½	12	12	
Bruneau	1000	22	22	22	—1
Burnt Hill	3500	33	33	33	
Camflo	5000	299	299	299	—1
C Int Urbn	1000	360	355	355	—15
C Secur A	1000	225	225	225	—10
Carbec	3100	10	10	10	
Cessland	1860	570	555	570	+20
Chemalloy	1450	160	150	158	—2
Chib Cop	1000	6⅛	6⅛	6⅛	
Chipman	1000	17	17	17	—1
Com Hldgs	2000	11⅝	11⅝	11⅝	
Com O Gas	1000	31	31	31	—⅛
Comodore	14910	390	375	390	—90
Cmdor A w	4050	200	150	150	—50
C Manitba	2240	83	83	83	
C Monpes	1550	7	7	7	—⅛
Copstrm	8500	12	11¼	11¼	
Couvrette &	775	$7⅛	7¾	7¾	— ⅛
Credit Sti A	200	11	11	11	
Cr Bridge	7900	40	38	40	
Dauphin	2500	21	20	20	— ⅛
Delta Elect	400	250	250	250	
Delta Min	5175	30	29	29	+ ⅛
Dolsan	30100	45	42	43	—1
D Lease	1000	20	20	20	—1
D Olicloth	150	$31¾	31¾	31¾	+ ¼
Dumagaml	500	49	49	49	—1
Dumont	2000	28	27	27	+1
East Sull	100	700	700	700	—15
E Ventur	15400	70	65	69	—1
Equity Ex	130050	41	49	51	—2
Fab	100	21½	21⅛	21½	
Fano	10000	8½	8	8	—1
Fst Reliance	600	48	48	48	
Fox Lake	21800	23	20	20	—3
Fundy	500	4½	4½	4½	
Futurity	1000	40	40	40	—1½
Garney	13000	44	39	44	+1
G Autofrm	3600	290	250	275	+5
Ghislau	8500	38	35	38	
Glen Lake	2560	153	145	153	+3
Inland C	100	500	500	500	
Inspirafn	1700	175	170	170	—5
Int Atls Dv	100	135	135	135	
Int Dredg	10000	26	24	24	—1
James Bay	1500	27	27	27	—2
K Desmond	1000	49	49	49	—1
Jubilee	8375	335	325	330	—5
Kiena	8200	236	190	190	—50
Kodiak P	1300	300	280	290	+20
Lab Accep	900	$11	10¾	10¾	— ⅛
Lait Lecrc A	125	11	11	11	—¼
McIntyre	200	$78¾	78¾	78¾	— ⅛
Melch pr	100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Mer Chip	500	10½	10⅛	10½	—1⅛
Midepsa	$150	340	330	335	+5
Miro	7000	23	21	23	+3
Mistango	8000	16	15	15	—1
Monpre	2500	10¼	10⅛	10¼	+1⅛
Mt Costigan	1500	22	22	22	—1
Mt Plesnt	14137	104	101	104	+1
N Aut Vend	100	140	140	140	
Native	3500	11	11		
N Forma	522	5½	5½	5½	—1⅛
N Imperial	6100	200	196	197	—3
Mpl wts	18037	15	7	11	+1
Newrich	2000	14½	14	14½	+ ⅛
Nw Amalet	3000	6	6	6	+1
Nocana	14500	17	15	16	
North Expl	300	171	170	170	
NW Canalsk	2000	12	12	12	— ⅛
Norvalle	1500	5	5	5	—1
Opem Expl	1000	11⅛	11⅛	11⅛	—1
Pat Silver	14000	16	14	15	—1⅛
Paudesh	11500	5	4	4	—1
Peace Rivr	300	440	440	440	
Pennbec	35000	21	19	21	
Peso Silver	500	136	135	135	
Phoenix Cn	1500	62	60	60	—1
Porcupine	1500	62	60	60	—1
Que Ascot	1000	5¼	5⅛	5⅛	—1
Que Chib	3000	15	15	15	
Que Cobalt	100	170	170	170	
Que Smelt	1500	21	21	21	—⅛
RA Pete B	1000	89	89	89	—2
Ruby F wts	500	33	33	33	—2
Rusty Lake	7300	23	18	21	—3
Stl Colum	700	270	260	270	+15
StL Div Lds	500	75	75	75	
St Lucie ex	1500	15	15	15	
Sapawic	1000	29	29	29	—1
Select Fin	300	475	425	425	—75
Silver Reg	1000	18	18	18	+1
Silver Sumt	8000	15	13½	14½	
Silver T	2000	15	14	15	
Sogena	100	10	10	10	
S Dufault	6000	7	6½	6½	— ⅛
Spartan	1400	49	45	45	—3
Spartan wts	100	7	7	7	
Stairs Exp	11200	260	250	260	
Std Gold	3000	17	17	17	
Supfest ord	100	$20¾	19⅜	19⅜	
Tache	1000	11	11	11	—1½
Tallsman	1000	55	55	55	+2
Tazin	3000	6½	6	6	— ⅛
Transterr	1000	44	44	44	—1
U Obalski	3600	43	41	41	—2
U Towns El	715	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Van Dr Ht	700	240	230	240	
Vanguard	3000	5	5	5	+ ⅛
Wabasso B	600	49	49	49	—1
West Tinto	4500	41	38	40	
White Star	15500	35	31	35	+4
Westville	10050	35½	32	32	—4

TOTAL DES VENTES :
Industriels : 151,900
Mines et Huiles : 672,506.

Bourse de Toronto

(Suite de la page 15)

Kopan	4500	11	10½	10½	— ½
Lab Min	6055	$32	31	31½	— ½
L Dufault	2350	$13¾	13	13	— ¼
Lakehead	6000	24½	23	23	
Lake Lyn	1000	25	25	25	—1
L Osu	6000	14	13	13	—1⅛
L Shore	350	207	207	207	+2
La Luz	110	$12⅞	12⅜	12⅝	— ⅛
Langis	1340	39	39	39	w-1
Latin Am	9800	11½	11	11	—
Leitch	2710	495	485	485	—15
Lorado	2000	138	138	138	—1
Louvicr	7000	24	22	22½	—2
Lyndhst	11004	5½	5	5½	+ ⅛
Macassa	100	255	255	255	—5
Macdon	2100	40	40	40	
MacLeod	100	100	100	100	+8
Madsen	5900	214	206	206	—9
Man Bar	1820	20	19	20	+1
Manoka MS	600	12½	12⅛	12½	
Marboy	1500	10	10	10	
Marchant	4700	221	216	220	—8
Marcon	13500	11	10	11	+1
Martin	1600	65	64	65	
Matach	1500	9½	9⅛	9⅛	
Mattgml	1123	$18	17⅝	17⅝	— ⅜
Maybrun	2500	12	12	12	
McAdam	11250	108	106	106	—1
McIntyre	1999	$79	78½	78¾	+ ⅛
McKen	12000	8	8	8	
McWat	18000	31½	30	30	
Mentor	2000	40½	40⅛	40½	+ ⅛
Merrill	1200	61	60	61	—2
Meta Uran	5000	12⅛	12	12	— ⅛
Metal Mine	530	162	161	162	—3
Midrim	6200	35	33	33	—2
Min Ore	21000	9	8	8	— ⅛
Mt Wright	2800	5¢	48	49	—1
Multi M	9550	36	34	34	—2
Nat Expl	3500	10⅛	8½	8½	—1⅛
New Cal	3700	82	80	80	—3
Newconex	600	565	565	565	+5
Nconex w	3225	150	130	140	—10
N Goldvue	2500	7	7	7	
N Harri	3000	9	9	9	—1
N Hosco	2500	270	265	266	—4
New Jason	6000	8	8	8	—1
N Kelore	6000	12⅛	12⅛	12⅛	
Newlund	5000	16	15½	15½	— ½
N Mylam	15700	25	24½	25	— ⅛
Newnor	1500	10⅛	10	10½	+ ½
N Rouyn	1000	7	6½	6½	— ½
N Senator	6000	17	16½	16½	+ ½
Nick Rim	1000	13⅛	13⅛	13⅛	
Nisto	1500	8	8	8	— ⅛
Norbeau	2500	220	215	216	—4
Norgold	500	8½	8½	8½	— ½
Norlartic	500	9¼	9¼	9½	— ⅛
Norlex	13000	12	9	9	—3
Normetal	250	455	455	455	
Norpax	16400	18½	17	17	
N Bordu	1000	15	15	15	+ ⅛
North Exp	1000	170	170	170	
N Rock	2500	25	25	25	
Northcal	52600	50	46	50	+6
Northgate	4355	830	800	800	—30
Nudulp	500	16	16	16	+2
Obaska	8000	9	9	9	— ⅛
Opemiska	730	895	885	885	+5
Orchan	1800	490	475	475	—10
Parmour	585	190	190	190	
Parmaq	8500	10	10	10	
Patino	2754	865	850	850	—10
Pax Int	7600	30	30	30	
Pce Expl	4500	20	19	19	
Peerless	9500	13	12½	12½	— ⅛
Pick Crow	1700	35	30	35	+5
Placer	360	$24	23¾	23¾	— ⅛
Porc Pay	2449	47	47	47	—1
Pow Rou	2000	45	45	45	+5
Preston	1655	995	980	980	—20
Pine Point	1950	$49	49	49	— ⅛
Probe	3475	35	33	35	
Purdex	10000	20½	19½	19½	—1⅛
QMI	140	180	180	180	
Que Chib	6000	15	15	15	+1
Quemont	361	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Quonto	3000	9	9	9	
Radiore	2500	43	42	42	—
Ragian	6600	195	185	188	—4
Reyrock	2500	100	100	100	—2
Rexspar	5700	9	9	9	
Rio Algom	6069	18⅜	17⅞	17⅞	— ⅜
Rix Athab	1600	22½	22	22	— ½
Rockwin	2700	67	65	65	—3
Roman	400	685	675	675	—15
Ryanor	9000	14	13	14	+ ½
Salem	9000	16	15	16	+ ½
San Ant	3750	24	23½	23½	—1½
Sheep Cr	1000	135	135	135	
Sherritt	2280	600	580	580	—20
Sil Eurka	100	170	170	170	—5
Silverfield	100	250	250	250	—5
Silvmag	15100	27	26½	27	
Sil Miller	4475	16	16	16	
Siscoe	1800	235	235	235	+5
Starratt	10000	6	5½	5½	
Steep R	5290	665	645	645	—15
Sud Cont	15000	27	25½	26	+1½
Sullivan	1300	460	450	450	—10
Sunburst	2000	12	11	12	+ ½
Teck Cor	1168	560	555	555	—5
Territory	1000	14	14	14	—2
Texmont	22600	138	130	130	—6
Texore	2500	26	26	26	—1
Tex-Sol	1000	37	37	37	+1
Thom L	600	46	46	46	
Tombill	1200	111	111	111	
Tormont	7500	19	18	19	
Towag	2000	10	10	0	
Tribag	2800	266	260	262	—3
Trin Chib	1000	12	12	12	+1
U Asbestos	6435	285	285	285	+2
Un Buffad	20000	71	67	69	—1
UCL Mine	10500	15	14	14	—1
Un Keno	200	720	705	705	+5
Un Fort	20625	31½	28	29	—3
Upp Can	650	144	143	144	+3
Urban Q	1000	13½	13½	13½	— ½
Violam	13400	370	350	360	—5
Violam rts	62830	9½	6½	6½	—3
Wasmac	233	171	171	171	+1
Werner	7000	5	5	5	
W Beaver	29500	24	20	20	—1
West Mines	425	495	485	485	
W Surf I	2500	14	14	14	
Wilco	5200	32	31	31½	— ½
Willroy	6100	178	171	178	+3
Winch	4000	6	SE⅞	8¼	
Windfall	600	28	28	28	
Yale Lead	4500	11	10½	11	—1
Young HG	2500	7	7	7	— ⅛
Yukeno	1000	5½	5½	5½	
Zenmac	7650	39	35	36½	—1½
Zulape	8000	35	33	33	—2

MARCHÉ ÉTRANGER

BC Forest	75	$27	27	27	—1½
Greyhound	100	$12	12	12	— ⅛
Gr Nor Cwts	300	200	200	200	—15
Atl Coast	200	130	130	130	—30
Agnico	600	162	162	162	+1
Cdn Chib	300	470	470	470	—105
Chimo	1100	160	160	160	
Coch Wlll	400	360	360	360	—8
Denison	220	$31¼	31¼	31¼	
Dicknson	700	520	520	520	+20
Lorado	500	143	143	143	
Normetal	100	475	475	475	—35
Nor Rank	500	30	30	30	—6
Opemiska	400	920	900	900	—50
Sherritt	100	600	600	600	+1
Siscoe	3000	251	250	250	
Sullivan	200	465	460	465	—15
Stanwell	2250	50	50	50	
Sud Cont	2000	33	32	32	—1
Utd Keno	100	720	720	720	+18
Yk Bear	300	165	165	165	

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

INDUSTRIELS

Atlan Ace	17901	$6⅜	5¾	5⅞	— ⅛
Brazil	7375	$7⅜	7	7	— ⅛
Steel Can	6593	$30	29½	29¾	— ⅛
Cdn Brew	5615	$9¾	9⅜	9⅜	— ⅜
Mass-F	4733	$31	30¾	31	— ⅛

HUILES

Dynamic	467658	155	110	120	+35
Mill City	83657	73	62	65	+2
U Canso	59513	400	320	340	
Acme	42000	28	24½	25½	+2½
G

avers le Québec à travers le Qué

Jeunes scientifiques

L'association des jeunes scientifiques prépare son troisième congrès qui se tiendra à Québec en Novembre 1965. Le congrès anuel de l'A.J.S. s'offre aux jeunes scientifiques comme un médium pour communiquer les résultats de leurs travaux de recherches. Pour ces étudiants, il est une occasion de se rencontrer, de lier connaissance et de partager leurs expériences et leurs observations scientifiques. Le congrès aide à promouvoir le goût de la recherche chez les étudiants en servant d'encouragement pour ceux qui y sont déjà engagés et en fournissant des modèles de travaux aux autres. Les communications seront réparties selon les 10 sections suivantes: Géologie, Astronomie, Physique, Electronique, Chimie, Mathématiques, Biologie générale, Botanique, Zoologie et Entomologie. Cet ensemble de communications scientifiques constitue la partie essentielle du congrès, toutefois il sera aussi l'occasion d'un symmembres de l'Association des posium, d'une réunion des jeunes scientifiques, d'une exposition, de projection de films, etc. . .

Contre La Macaza

La base de Bomares de La Macaza est la concrétisation de la volonté du gouvernement fédéral de participer, d'une façon positive à la guerre froide, déclarent dans une prise de position conjointe, l'Union générale des étudiants du Québec et l'Union étudiante pour l'action pacifiste. Cette base, disent-ils, constitue le symbole de l'endossement donné par le Canada aux alliances militaires ainsi qu'à la course aux armements nucléaires. Cette base "témoigne que le Canada n'a pas le courage de rejeter la politique échevelée des Etats-Unis afin d'adopter une position réaliste.

Problèmes des internes

L'Association des internes de Montréal, par la voix du Dr Lebrun, se plaint de ce que le ministère de la santé ne donne pas suite au comité consultatif que le ministère a pourtant contribué à créer. Le ministère, disent les internes, en particulier le sous-ministre, M. Jacques Gélinas, n'accusent même pas réception des lettres qu'on lui fait parvenir.

Laval : congrès de physique

QUEBEC — Des scientifiques du monde entier participeront au début du mois d'août au congrès international de physique, qui aura lieu à l'université Laval. Le congrès, qui a pour thème "la physique et les collisions atomiques et électroniques", débutera le 2 et se poursuivra jusqu'au 6 août. Déjà plus de 350 inscriptions ont été enregistrées. La plupart viennent des Etats-Unis, d'Angleterre et de France. La direction des assises a été confiée au professeur Wade Fite, de Pittsburgh. Il sera assisté du professeur Larkin Kerwin, directeur du département de physique de la faculté des sciences de l'université Laval, et du professeur Paul Marmet, de la même institution.

Fort en version grecque

GASPE — Un étudiant de rhétorique au séminaire de Gaspé, M. Richard Lafontaine, âgé de 19 ans, a gagné le premier prix au concours national de version grecque organisé par la Société canadienne des études classiques. Le lauréat s'est mérité la médaille du lieutenant-gouverneur et une bourse d'étude, qui lui ont été remises, ces jours-ci par Mgr Jean-Marie Fortier, évêque de Gaspé, lors d'une cérémonie au séminaire. L'étudiant Lafontaine habite Grande-Rivière, comté de Gaspé.

Equipement de chimie

L'exposition "Canadian Chemical and Equipment" se déroulera pour la première fois à Montréal. Cette exposition sera tenue dans la grande salle d'exposition de l'édifice Place Bonaventure au mois de septembre 1968 et attirera plus de 8,000 acheteurs et hommes d'affaires. La nouvelle a été communiquée conjointement par MM. E. V. Manser, vice-président de la division des salons commerciaux de Southam Business Publications Ltd. et Jack Neil, directeur des Expositions et Congrès de Place Bonaventure Inc.

André Giroux, à Paris

QUEBEC — Le ministre de l'éducation dans le cabinet provincial, M. Paul Gérin-Lajoie, a annoncé la nomination de M. André Giroux au poste de conseiller de son ministère à la délégation générale du Québec, à Paris. M. Giroux, qui est bien connu pour ses oeuvres littéraires, aura pour tâche de participer à Paris à l'organisation des échanges entre le Québec et la France dans le cadre de l'entente intervenue le 27 février dernier. M. Giroux était jusqu'ici directeur de l'information à la délégation générale du Québec à Paris.
pôts".

Hommage à Me Dulude

Le Service des loisirs de Montréal a procédé à la remise officielle d'un certificat de mérite à Me Guy Dulude, par la National Recreation Association, des Etats-Unis. Cet hommage extraordinaire, rendu pour la première fois à un Canadien français, a été mérité par Me Guy Dulude pour son travail dans le domaine des loisirs communautaires, tant sur le plan paroissial, que régional et provincial.

Les restaurateurs

L'Association provinciale des restaurateurs de Québec, a demandé "aux autorités compétentes de prendre les mesures voulues pour rendre justice à tous les contribuables et faire en sorte que cesse immédiatement la concurrence déloyale . . . qui risque de compromettre des établissements renommés et établis au prix de grands sacrifices". L'association faisait allusion aux clubs privés et associations "dites" sans but lucratif, qui se font de plus en plus nombreux, et dont "bon nombre se prévalent injustement des concessions de taxes ou de permis qui leur sont conférées pour faire une concurrence intolerable aux établissements dûment licenciés et qui ont à faire face à de lourds et nombreux im-

Appels internationaux

La Société canadienne des télécommunications transmarines a accordé à la compagnie de téléphone Bell du Canada un contrat aux fins d'assurer les installations de liaison entre la station terrestre de satellites, à Mill Village, en Nouvelle-Ecosse, et Montréal, ainsi que Andover, dans le Maine. La station terrestre, située près de Liverpool, N.-E., sera terminée plus tard cette année. Elle assurera la transmission des appels téléphoniques et des émissions de télévision destinés au Canada ou en provenant, par l'intermédiaire du satellite Oiseau matinal et de ses successeurs.

Electricité : congrès

Plus de 500 délégués des 10 provinces assisteront au 75e congrès annuel de l'Association canadienne d'électricité, à la Malbaie, du 28 au 30 juin. M. J. M. Hambley, président de l'association et gérant général de l'Hydro ontarienne, adressera la parole à la séance inaugurale le 28 juin. Il parlera à la suite de la présentation du rapport du gérant général, qui sera soumis cette année par M. D. C. Campbell, gérant général associé.

L'état des routes

QUEBEC — Le ministère de la voirie annonce que le Bureau général du service des renseignements sur l'état des routes est maintenant ouvert 24 heures par jour, 365 jours par année. Auparavant, durant la saison estivale, le bureau ne fonctionnait que durant la journée. Afin d'offrir un meilleur service à la population québécoise, le ministère a décidé de garder le bureau ouvert durant la nuit, comme c'est le cas en hiver. La formation du Bureau général à Québec remonte à l'automne 1963, alors que les demandes de la population concernant l'état des routes se faisaient de plus en plus nombreuses. Par la suite, le ministère a créé cinq bureaux régionaux, soit : à Montréal, Drummondville, Sherbrooke, Rivière-du-Loup et Chicoutimi. Le bureau régional de Montréal est aussi ouvert la nuit durant l'été.

SSJB - Jean-Talon

Un nouveau conseil d'administration a été élu à la section Jean-Talon de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, lors d'une assemblée générale des membres tenue sous la présidence de Me Yvon Groulx, président général de la société. Les soixante membres présents ont élu le conseil suivant: MM. André Comte, président; Jean Piotte, secrétaire; J.-J. Lamoureux, trésorier; Claude Larivière, directeur du comité d'étude; Alier Pigeno, directeur du comité d'action; A. de la Sablonnière, vice-président; Pierre-Emile Cyr, directeur des relations extérieures; Marcel Lefebvre, ancien président.

Professeurs de droit

QUEBEC — Réunie en congrès à l'université Laval, l'Association des professeurs de droit québécois a porté à la présidence le professeur Paul Crépeau, de l'université McGill. Le secrétaire-trésorier élu est le professeur John Durnford, également de la faculté de droit de McGill. Les membres du bureau de direction sont MM. les professeurs Léo Ducharme, de l'université d'Ottawa, André Dufour, de l'université Laval, René Hurtubise, de l'université de Montréal et Gilles Pépin, de l'université de Sherbrooke. L'association se préoccupe activement des fêtes du centenaire du Code civil de la province de Québec, qui se dérouleront en 1966.

Prisonniers belges

L'Association des vétérans belges invite tous les anciens prisonniers de guerre belges des deux guerres mondiales à se joindre à la section qu'elle vient de fonder. Le responsable de la section, M. Simon Fernand, 2261 boulevard Pie IX à Montréal, a établi les contacts nécessaires avec les dirigeants de l'association à Bruxelles et se déclare en mesure de faire connaître leurs droits aux anciens détenus de guerre.

Le Code de plomberie

QUEBEC. — Pour veiller à l'observance du Code provincial de plomberie, un total de 46,124 inspections, 2,485 enquêtes ont été effectués par le Service d'inspection de plomberie du ministère du travail du Québec au cours de 1964-1965. Le nombre de permis émis se chiffre à 18,378, tandis que les certificats d'approbation accordés pour des installations faites conformément au code se totalisent à 4,523. On sait que ce code est en vigueur dans 127 municipalités de 5,000 âmes et plus qui ne possèdent pas déjà un règlement équivalent.

Sauvetage minier

QUEBEC — Le trophée attaché au concours de sauvetage minier qui s'est déroulé ces jours-ci à Noranda, a été décerné à l'équipe de Barnat Mines, de Norrie, Abitibi-Est, annonce un communiqué du ministère des richesses naturelles. Deux autres équipes du même comté, Opemiska Mines, de Chapais, et Noranda Mines, de Noranda, se sont classées deuxième et troisième, respectivement, lors de cette compétition annuelle.

Un jury composé de 14 spécialistes a déterminé les gagnants parmi les huit équipes soumises durant une journée complète à diverses épreuves, dont un appel d'urgence simulé.

Pompiers de Pont-Viau

Les pompiers permanents de Pont-Viau s'adresseront à la fois à la Comission des relations du travail et à la population de cette municipalité afin de faire rescinder la résolution du Conseil de ville visant à réduire de 21 à 8 le personnel du service d'incendie au moment ou celui-ci est en instance d'accréditation devant la CRT. Dans les deux cas, ils auront l'appui de leur fédération provinciale, annonce le président de la fédération, M. André Plante. Le conseil municipal a décidé de congédier six pompiers et d'en transférer sept à d'autres services. Si la décision est appliquée, le nouveau syndicat (FTQ), auquel les 21 pompiers ont adhéré, invoquera devant la CRT qu'il s'agit de congédiements et de déplacements pour activités syndicales.

La FTQ déloge la CSN

Le directeur provincial des métiers de la construction (FTQ-CTC), M. Roger Perreault, a confirmé que les syndicats internationaux des électriciens et des plombiers ont enlevé à la CSN la majorité de ses membres exerçant ces deux métiers dans la ville de Québec. "Nous avons déjà soumis 41 requêtes en accréditation auprès de la Commission des relations de travail du Québec et nous avons demandé officiellement au ministre du travail, M. Carrier Fortin, d'être reconnus comme partie contractante au décret régional de la construction", a-t-il précisé. Il a également apporté un démenti catégorique aux accusations portées par la Fraternité des plombiers-électriciens de la CSN au sujet des méthodes de recrutement de son organisation.

Entente dans le tabac

Le directeur canadien du Syndicat international des travailleurs du tabac, M. René Rondou, annonce la signature d'une convention collective de travail avec la compagnie McDonald Tobacco. Selon lui, ceci apporte un démenti éclatant aux propos du premier ministre Jean Lesage sur le rôle du syndicalisme international dans les grèves. M. Rondou, qui est également trésorier de la FTQ, a fait savoir que son syndicat a réussi à obtenir, pour les 1,300 employés de cette entreprise, la semaine de travail de 35 1-4 heures, ainsi qu'une augmentation générale des salaires de 36 cents répartie sur 3 ans. A compter du 1er mai 1967, les salaires de base auront atteint $2.43 pour les femmes, $2.60 pour les hommes et $3.03 pour les ouvriers de métier, avec des maxima correspondants de $2.81, $3.03 et $3.41 selon l'échelle des classifications. La réduction de la semaine de travail de 37 1-2 à 36 1-4 heures, avec pleine compensation de salaire, entrera en vigueur en 1967.

Avis est par les présentes donné que le 16 juin 1965 sous le No 1837691 il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Canadian Youth Products Ltd. à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite compagnie, Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571(d) du Code Civil de la province de Québec.

Montréal, le 16 juin 1965.
LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

AVIS

Avis est par les présentes donné que GERHARD FRANZ OTTO KARL FINK résidant à 437 Eleanor Avenue, Otterburn Park, district de St-Hyacinthe, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom de famille des enfants mineurs, PETER HAROLD, et SUSAN KARIN MARIA tous résidant à 437 Eleanor Ave., Otterburn Park, district de St-Hyacinthe en celui de FINCH lesdits noms pour servir à toutes fins légales. Montréal le 17 juin 1965, Laidley, Campbell & Kisilenko, procureurs du requérant.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE VAUDREUIL-SOULANGES DEMANDE DE SOUMISSIONS

pour l'entretien (nettoyage) de l'Ecole Secondaire Régionale de Vaudreuil à la Cité des Jeunes de Vaudreuil.
Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser au bureau du secrétaire-trésorier, téléphone : 234-4970.
Les soumissions seront reçues jusqu'au vendredi 2 juillet 1965.
La Commission Scolaire Régionale de Vaudreuil-Soulanges ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et à encourir aucuns frais envers les soumissionnaires.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 10 juin, 1965 par lequel Galaxie Furs Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 15e jour de juin, 1965, sous le numéro 1837094.
Banque de Montréal, le 16 juin, 1965.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 1 juin, 1965, en vertu des clauses auxquelles toutes les dettes actuelles et futures appartenant à ALPHONSE CARRIERE, Marchand de la Cité de Montréal, faisant affaire sous la raison sociale de Al. Carrière & Co. ont été vendues à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION, a été enregistré le 16 juin, 1965, au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1837643.
Montréal, 16 juin 1965.
BRODIE & POLISUK, Avocats

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Dame Cécile Bernard, épouse en seconde noces de Grégoire Veilleux opérant seule sous les nom et raison sociale "Atlas Chrome Furniture", dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, par acte portant la date du 17e jour du mois de mai 1965 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P. Q. le 11e jour du mois de juin 1965 sous le numéro 1836485.
Daté à Montréal, P.Q., ce 14e jour du mois de juin 1965.
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CITE DE MONTREAL-NORD DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Cité de Montréal-Nord demande d'ici le 30 juin 1965 — 5 heures P.M. — des soumissions pour la fourniture à la Cité de deux ambulances, deux automobiles pour le département de la Sûreté publique, et d'un camion Pick-up pour le service de la Voirie.

a) Ambulance et automobile :
MARQUE : Plymouth - Savoy, Dodge-Dart, Ford-Custom, Meteor-Rideau, Pontiac - Strato Chief, Chevrolet-Biscayne
b) Camion :
MARQUE : Chevrolet ou G.M.C.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission au bureau de monsieur R. St-Jacques, acheteur de la Cité, Hôtel de Ville Montréal-Nord. La Cité de Montréal-Nord ne s'engage à accepter ni les plus basses ni aucune des soumissions.

Le secrétaire-trésorier,
René BERGERON, c.a.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 680 118

JEAN - MARIE FOURNIER, peintre, domicilité et résidant au 9105, 9ème avenue à Ville St - Michel, district de Montréal,
demandeur,
vs
DAME LORRAINE SYLVESTRE FOURNIER, ménagère, épouse commune en biens de JEAN - MARIE FOURNIER, domiciliée et résidant au 1590 est, rue Jean-Talon, cité et district de Montréal,
défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse DAME LORRAINE SYLVESTRE FOURNIER de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 18 juin 1965.
Claude PAQUETTE,
député-protonotaire.
RHEAL CHEVRIER,
Avocat,
801 est, rue Sherbrooke
Montréal, P.Q.
Proc. du demandeur.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Tricots Pierre Marquez Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 16e jour de juin 1965, sous le numéro 1837497.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 685 134

CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION, corporation dûment incorporée, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Ville d'Ottawa, Province d'Ontario, et ayant une place d'affaires dans la Cité et le District de Montréal,
demanderesse,
vs
DOUGLAS THOMAS, entrepreneur-menuisier, de la Cité de Jacques-Cartier, et là résidant au 2616 boul. Perron,
défendeur,
&
ARMAND GREGOIRE,
mis-en-cause,
&
ROLAND DAIGNEAULT,
mis-en-cause
es-qual.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur DOUGLAS THOMAS de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 18 juin 1965.
André NOEL,
député-protonotaire.
Mes Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard, avocats,
Edifice Banque Royale,
Place Ville-Marie,
Montréal 2, P.Q.
Proc. de la demanderesse.

VILLE DE BEACONSFIELD SOUMISSIONS

TRAVAUX NO 73 :
Construction d'une base de route et d'un pavé d'asphalte incluant le nivelage des fossés et des accotements sur les rues suivantes : Hillsite, rue Tower, Chemin Windermere, Avenue Leeds, Rue Rosedale, Preston Drive, Shannon Park, Connemara Crescent, Forest Road, Beacon Hill Road, Avenue Kipling, Ashley Road, Bexhill Drive, rue Bisley, Creswell Drive, Chartwell Crescent, rue Westcroft, avenue Elm, Beaurepaire Drive, boulevard Beaconsfield et avenue Glendale.

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adressées comme ci-dessus, délivrées en personne ou par la poste, et adressées au gérant, Ville de Beaconsfield, Québec, seront acceptées à l'Hôtel de Ville, 288 boulevard Beaconsfield, Québec, jusqu'à 12:01 P.M., h.a.e., jeudi, le 8 juillet 1965.
Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaires et sera accompagnée d'un chèque certifié, payable à la Ville de Beaconsfield, Québec, pour 10% (dix pour cent) du montant de la soumission.
Les soumissionnaires peuvent se procurer du secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 288 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, les plans et devis et tous autres documents relatifs aux dits travaux, sur dépôt de $50.00 en argent ou sous forme de chèque payable à la Ville de Beaconsfield.
La Ville de Beaconsfield se réserve le droit d'accepter toute soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'il en serait de son intérêt.

Pierre LEBEAU,
sec.-trésorier,
Hôtel de Ville,
Ville de Beaconsfield,
288, boulevard Beaconsfield,
Beaconsfield, Québec.

HYDRO - QUEBEC

Appel Public d'Offres No PR - 8

A VENDRE

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en deux (2) exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'Est, le jeudi 8 juillet 1965, relativement à la vente de :

UN IMMEUBLE portant le numéro civique 4750, chemin de la Côte-des-Neiges, Quartier Mont-Royal, en la ville de Montréal, composé des lots numéros 163-226 et 163-227 et d'une partie des lots numéros 163-130 et 163-133 aux plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporé de la Côte-des-Neiges, division d'enregistrement de Montréal, mesurant 100 pieds de façade en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges, par une profondeur moyenne de 167 pieds, contenant une superficie totale de 16,776.5 pieds carrés, avec bâtisses susérigées présentement louées en vertu d'un bail se terminant le 30 avril 1966.

MISE A PRIX: $12 le pi. car., soit $201,318 VENTE AU COMPTANT

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à dix pour cent (10%) du montant offert. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions.

Au moment de l'adjudication, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé et devient alors partie de la vente et le solde (90%) doit être payé à la signature du contrat.

On doit obtenir les formules de soumission et les autres documents établissant les conditions de la vente au bureau de :

Hydro-Québec
Service des Propriétés immobilières
Bureau 1800
75 ouest, boulevard Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumission doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : **"Appel d'offres PR-8."**.

L'Hydro-Québec ne considérera aucune des soumissions dont le prix offert serait inférieur au prix demandé. Elle ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune autre des soumissions.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson

Montréal, le 15 juin 1965.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 674447

DAME ALIADA KALATZI, épouse commune en biens de Anastasias alias Tasos Oikoumopoulos, des cités et district de Montréal,
demanderesse,
vs
ANASTASIAS alias TASOS OIKOUMOPOULOS, journalier, dont le dernier domicile connu était 7808 rue Bloomfield, dans les cité et district de Montréal,
défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur ANASTASIAS alias TASOS OIKOUMOPOULOS de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 17 juin 1965.
Claude PAQUETTE,
député-protonotaire.
Marcel Landry, avocat,
2228 est, rue Sherbrooke,
Montréal 24.
Proc. de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 686 518

ROSALEEN JACKSON, Hôtesse de l'Air, des Cité et District de Montréal,
demanderesse,
vs
LEPAGE AUTOMOBILE LIMITEE, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires à 5300 rue Sherbrooke est, dans les Cité et District de Montréal,
et
REAL BOUCHER, des Cité et District de Montréal, résidant à 2065 rue Maisonneuve, app. 308,
défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur REAL BOUCHER de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 21 juin 1965.
Claude PAQUETTE,
député-protonotaire.
Brais, Campbell, Pepper & Durand, avocats,
1, Place Ville-Marie,
Montréal, P.Q.,
Proc. de la demanderesse.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No : 200 - 483

PROJET : Construction d'une usine d'épuration des eaux, Ile Notre-Dame, Montréal, Qué.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

LE MARDI 6 JUILLET 1965

On peut consulter les plans, devis et formules de soumission aux bureaux de l'Association des entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal. Les entrepreneurs généraux peuvent s'en procurer auprés du Service des plans de la C.C.E.U., au 24è étage de la Place Ville-Marie, ou du Service des plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.
Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.
La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Jean-Claude DELORME,
secrétaire.
24ième étage
Place Ville-Marie
Montréal, Qué.

HYDRO-QUEBEC

Appel d'offres T-19 pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le lundi 12 juillet 1965

Centrale thermique de Tracy (Groupes 3 et 4)

CINQ POSTES A 600 VOLTS COMPLETEMENT CABLES, EQUIPES ET MONTES DANS DES CELLULES METALLIQUES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document T-19 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
Hydro-Québec,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de sept mille dollars ($7,000) sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'autre ou toutes les soumissions.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 18 juin 1965

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de TAVERNE IMPERIAL INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à 1445 Bleury, Montréal.
AVIS est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession le 17 juin 1965. La première assemblée des créanciers sera tenue le 6 juillet 1965 à 9h.45 a.m., au bureau du séquestre officiel, Palais de Justice, Montréal.
Montréal, ce 18 juin 1965.
Jacques GEOFFRION,
Le syndic,
Geoffrion & Druker,
510, boul. St-Laurent,
Montréal, P.Q.

AVIS LÉGAL

A :
FRANK A. RONCI,
574 Pleasant Valley Parkway,
Providence, Rhode Island, E.U.

AVIS VOUS EST, PAR LES PRESENTES, DONNE qu'en accord avec le jugement de la Cour Supérieure, du district de Montréal, daté le 17 juin, 1965, qu'un avis de soixante jours conformément aux articles 1040 A et les suivants, du code civil, de la province de Québec, était dûment enregistré au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Laprairie, le 14 juin, 1965, sous le no 72767.
Ledit avis-soixante concerne un terrain vacant, d'une grandeur irrégulière, situé à Ville Brossard, comté de Laprairie et composé de : 79-756; Pt. 79-784; Pt. 79-785; Pt. 79-786; 79-787; Pt. 79; tous de la paroisse de la Magdeleine de Laprairie. Il est conclu qu'un avis vous est, par les présentes, donné, qu'à moins que la somme de $59,886.00, présentement due à Columbia Investments Ltd., Haichin Realties Ltd., Beaufort Realties Inc. et à la Corporation au 1242, rue Peel, leur soit payée d'ici soixante jours, lesdites compagnies deviendront les propriétaires des propriétés immobilières décrites ci-dessus.
Chait Aronovitch Klein
Salomon Gelber &
Bronstein, avocats,
1, Place Ville-Marie,
suite 3635,
Montréal, P.Q.

HYDRO-QUEBEC

Appel d'offres B-409 pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le jeudi 8 juillet 1965

ILE PERROT

Construction du poste Ile Perrot

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-409 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8h. 30 a.m. à 5h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO - QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatorze mille dollars ($14,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'autre ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 18 juin 1965.

AVIS PUBLIC

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DEUX-MONTAGNES

Province de Québec

PRENEZ AVIS que l'assemblée régulière mensuelle de la Commission qui devait être tenue le 28 juin est remise au mardi 29 juin, à l'heure habituelle.

Gérard BRAULT,
sec.-trés et adm.

VILLE DE BEACONSFIELD SOUMISSIONS

TRAVAUX NO 74 :
Construction de trottoirs, égouts pour eaux de surface, conduite d'eau principale sur le chemin St-Charles entre la rue Sherbrooke et la limite nord de la Ville.

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adressées comme ci-dessus, délivrées en personne ou par la poste, et adressées au gérant, Ville de Beaconsfield, Québec, seront acceptées à l'hôtel de ville, 288 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, jusqu'à 12:01 P.M., h.a.e., vendredi, le 9 juillet 1965.
Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaire et sera accompagnée d'un chèque certifié, payable à la Ville de Beaconsfield, Québec, pour 10% (dix pour cent) du montant de la soumission.
Les soumissionnaires peuvent se procurer du secrétaire-trésorier, à l'Hôtel de Ville, 288 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, les plans et devis et tous autres documents relatifs aux dits travaux, sur dépôt de $50.00 en argent ou sous forme de chèque payable à la Ville de Beaconsfield.
La Ville de Beaconsfield se réserve le droit d'accepter toute soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'il en serait de son intérêt.

Pierre LEBEAU,
sec.-trésorier,
Hôtel de Ville,
Ville de Beaconsfield,
288 boul. Beaconsfield,
Beaconsfield, P.Q.

HYDRO-QUÉBEC

Appel d'offres C-105 pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le lundi 12 juillet 1965

TABLIER DE PRISE DE LA PASSE A BILLES DU BARRAGE DE MANICOUAGAN 2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document C-105 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de huit mille dollars ($8,000) sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'autre ou toutes les soumissions.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 18 juin 1965.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844 - 3361

AIDES DOMESTIQUES DISPONIBLES

CONFIEZ-NOUS VOS TRAVAUX DOMESTIQUES
Nettoyeurs, demi-journée, journée complète, nuit, maisons ou bureaux Service complet de nettoyage de vitres. Co-opérative des Vétérans. A toute heure. RE. 1-2747 JNO

A LOUER

Espace commercial de 2,200 p.c. pour bureau, avec conciergerie, grand terrain de stationnement pavé. S'adresser chez Harvey & Fils Ltée. 676-7777. 28-6-65

CHALET A VENDRE

Chalet neuf situé au Lac Libby à la sortie de l'autoroute des Cantons de l'Est, construit dans de gros arbres, sur le bord du lac, terrain 80 x 200, parterre fait et trottoir entouré de fer forgé illuminé, comprenant 5 appartements, grand solarium de 12 x 36, s'adresser 372-2080 Granby. J.N.O.

DOMAINE A VENDRE

EPIPHANIE, terre de 21 arpents, 2 grands chalets, tracteur avec tous ses accessoires. Prix $17,500. Accepterait comptant de $6,000. Balance 1re hypothèque. R. Caisse 256-5601. 23-6-65

EDUCATION

INITIATION A LA PHILOSOPHIE. TEL.: LE MATIN: 274-9092. 22-6-65

COURS DE VACANCES par groupe de professeurs. (Français, latin, math., anglais, physique, chimie, sciences nat.) Garçons et filles acceptés. Tél.: 272-0754. 22-6-65

HOMME DEMANDE

BARBIER DEMANDE, bilingue, compétent, belle personnalité. Congé le samedi. 1155 Metcalf, suite 40. 25-6-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

AHUNTSIC, 2 pièces chauffées, meublées, neuf, coquet, entrée privée, taxe d'eau payée, 11707 Joseph-Casavant, coin Dudemaine, centre Normandie, arrêt d'autobus, dame, demoiselle. 272-4938. 23-6-65

MAISON A LOUER

DUVERNAY, PRES ECOLE ET EGLISE, SUR CROISSANT, 6 PIECES, GARAGE CHAUFFE, FENETRES ALUMINIUM. TEL.: 669-4405. 28-6-65

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

PROPRIETES A VENDRE

BOUL. GOUIN, 177 est, maison unifamiliale, proximité église, école, 8 pièces, sous-sol semi-fini, grand terrain. Tél.: VI. 5-1342 LE JOUR SEULEMENT de 9:30 à midi et de 1:30 à 4:30 hrs. J.N.O.

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT DU. 8-2532 JNO

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 JNO

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS A VENDRE
Sutton, site exclusif, boisé, un mille du village, vue splendide, minimum 130,000 pieds, prix $3,000.
Immeubles Valver, Courtier
676-7761 24-6-65

TERRAIN ST-HUBERT, route no 9, 67,000 p.c. z

Une belle course de canoës, St-Jovite-Huberdeau

Les porte-couleur de la CIP gagnent la course en 2:49.6

par Gérard GOSSELIN

Dimanche, avait lieu, dans un décor de rêve, une course de canoës, le long de la Diable et de la Rouge, entre St-Jovite et Huberdeau. En faisant le parcours, dans les deux sens, pour être au point de départ et assister aussi à l'arrivée, j'ai compris, pour une fois, l'enthousiasme qui s'empare des Français, le long des routes de France, pour leur célèbre Tour cycliste. On voudrait ne rien manquer, ni les premiers ni les derniers coups de rame, ni les handicaps de deux cours d'eau accidentés de rochers saillants, de cascades hypocrites, de galets dangereux à fleur d'eau, de remous. Ce qui force les spectateurs à une mobilité qui leur donne l'impression de participer au spectacle. Ce va-et-vient continuel rend difficile l'évaluation de la foule de spectateurs qui regardent passer les courageux canoéistes dont les meilleurs prendront trois heures à courir la distance imposée et à surmonter tous les obstacles naturels qui s'imposent à eux.

Pur sport de grand air. Les règlements ne sont pas édictés par des comités de personnages de bureau. Il n'y en a que deux. D'abord, une certaine uniformité dans les dimensions du canoë, plus léger, dans le cas des professionnels, et portage obligatoire en trois occasions différentes où la nature a dressé des barrages qu'il faut contourner, via le portage, pour éviter la possibilité d'accidents. Les amateurs, eux, recrutés parmi les associations de chasse et pêche, sautent les rapides eux, si le coeur leur en dit.

Soulignons ici qu'entre le gagnant des professionnels et celui des amateurs, il n'y eut qu'une différence de 11 minutes, malgré le plus lourd équipement des participants. De plus, les professionnels durent perdre une quinzaine de minutes, à l'opération portage.

Au contraire d'autres sports il n'y a pas ici d'estrades ni de stade pour les spectateurs. Ils s'installent d'eux-mêmes dans la grande nature, sur le pont qui enjambe la Diable à St-Jovite, sur les deux rives derrière l'hôtel de ville, dans les ombrages frais des érables et tout le long de la rivière où la luxuriante verdure coupe des éclaircies. Les habitués de ce soin des Laurentides les connaissent bien ces échappées de soleil, le long du trajet. La Diable, on le sait, roule assez calme de St-Jovite jusqu'à un point situé à environ deux milles plus bas que Brébeuf, où les deux cours d'eau se marient pour devenir la Rouge, capricieuse, parfois désordonnée et tourmentée, parfois calme et sereine, se soumettant à des bifurcations imprévues, faisait avec elle-même des boucles d'eau limpide qui lèchent des plages de sable.

Il y avait des centaines et des centaines d'automobiles sur cette route secondaire qui avaient stationné près des bords, dégorgeant d'autres centaines de curieux qui mi-sportifs, mi-pique-niqueurs, voulaient voir passer les vedettes de la course.

Au pont Prudhomme, il y eut naturellement embouteillage, aux rapides Labrosse et surtout aux abords d'Huberdeau, sans compter les centaines de résidants et de touristes qui avaient envahi la "pointe des draveurs", à Huberdeau, devenue un superbe terrain de campisme, grâce à l'initiative du maire Cyprien Brosseau, d'Huberdeau et de son frère Maurice. Il ne faudrait pas oublier l'agglomération qui a assisté au départ.

On remonte le courant

Les organisateurs méritent des félicitations pour leur réussite bien ordonnée. Après la messe, il y eut parade des canoëistes jusqu'au point de départ où les trois maires, MM. Donat Boivin, Fernando Paquette et Cyprien Brosseau donnèrent le signal du départ, après la bénédiction des canoes par Mgr le curé Mercure.

Deux courtes allocutions par Mgr et M. le maire Boivin soulignèrent le cachet purement sportif de l'événement et l'encouragement apporté par les autorités locales à des démonstrations de ce genre.

Pour permettre à tout le monde de "voir" les canoéistes, on imposa un "sprint" au départ du premier groupe, les professionnels. Ces derniers durent remonter le courant sur une distance d'un demi-mille de façon à passer deux fois sous le pont de St-Jovite où s'était massée une foule dense. Et pendant que les participants ramaient à toute allure, avec précision, vers leur destination, les automobilistes se lancèrent à la conquête de la poussière.

En effet, les deux seuls chemins qui mènent à Huberdeau sont de gravier poussiéreux. Lancez sur cette piste 500 ou 1,000 automobiles et vous m'en donnerez des nouvelles. Les représentants du gouvernement des comtés d'Argenteuil et de Terrebonne en ont "mangé" autant que les indigènes. Tout le monde souhaite que cela les fasse jongler et que dans un avenir rapproché, ils corrigeront la situation, de façon à ce qu'un automobiliste qui passe ne donne pas l'impression de soulever après son passage, un simoun.

Le Fer à cheval

Les premiers coureurs partirent à 2 p.m. de St-Jovite. Le gagnant des professionnels arrivait à Huberdeau deux heures 49 secondes plus tard. Les autres concurrents furent tous accueillis périodiquement par une généreuse main d'applaudissements.

Le site d'accueil, à Huberdeau, méritait d'être filmé. Le décor naturel y a creusé comme un immense amphithéâtre où la Rouge, après avoir sauté une chute double, forme une espèce de baie qu'on a surnommée le Fer à cheval. Les promontoires, d'un côté formant le terrain de campisme, de l'autre, un plateau de villégiature, étaient bondés de spectateurs qui manifestaient leur enthousiasme de façon non équivoque.

Inutile d'ajouter que la fête se continua, dans la soirée, dans les rues d'Huberdeau et de Saint-Jovite, dans des démonstrations de fraternité bien française, au son des airs les plus entraînants et des manifestations les plus gaies.

En somme une belle réalisation de M. Lucien Gagnon, et une belle collaboration entre les clubs des Francs-Tireurs d'Huberdeau et l'Association de chasse et de pêche de Saint-Jovite, le tout commandité par Molson.

Les courses — résultats

Professionnels: 1. Rene Dénommé et Lionel Ricard, (CIP) Compagnie Internationale de papier, 2.49.6; 2. Stephen Beode et J. Biczok, de Montréal, 2.52.19; 3. Allen McLeery et Dick Hinton, de Montréal, 2.53.18; 4. André Jolin et Ed. Nixon, Tr.-Rivières, 2.56.51; 5. C. Villemure et Jos. Roberge, 2.59.03; 6. Pierre Mercier et Rémi Levasseur, 3.03.57.

Amateurs — 1. Claude Therrien et Emile, Saint-Jovite, 3.01.21; 2. Jacques et Maurice Renaud, Saint-Jovite, 3.05.43; 3. Paul Chalifoux et Edgar Zanith, Lac des Plages, 3.07.34; 4. André Lecompte et Maurice Masse, Lac Carré, 3.09.43; 5. Keith Rathwell et Kirk Moore, Arundel, 3.11.17; 6. Luc et Jean Robillard, Montréal, 3.11.43; 7. Rémi et Paul Perreault, Saint-Jovite, 3.19.05; 8. André et Claude Bouchard, 3.22.30; 9. Michel et J.-P. Charron, Boileau, 3.23.59; 10. Marcel et Réjean Thibeault, Saint-Jovite, 3.28.06; — 11. Germain et Jean Blanchgette, Saint-Jovite, 3.32.17.

DEPART DE POIREL POUR L'EUROPE — Jean Poirel qui a vécu une grande aventure, l'été dernier au Yukon en qualité de chef de l'expédition "South Nahanni", est aussi un parachutiste excellent dont les cours sont recherchés. Ce Français maintenant établi au Canada depuis sept ans, quittait Montréal hier soir de l'aéroport de Dorval pour se rendre à Paris y faire un séjour. A sa descente d'avion, Poirel devait être accueilli par le président de la compagnie Hutchison, M. Lauzier, et Guy Raclet, président de la compagnie Sport et Camping Raclet. Poirel fera une courte escale dans la plus grande ville française du monde pour ensuite entreprendre une série de conférences et de stages à travers l'Europe. De Paris, il se rendra au Camp de Lunéville, en Lorraine, dans son pays natal comme moniteur parachutiste. Une fois ce stage accompli, Poirel répondra à l'invitation du Dr Hahn, cardiologue à Lausanne (Suisse). Sa randonnée se poursuivra en Allemagne où la compagnia Flugsflat, de Karlniche West l'accueillera. Il doit ensuite se rendre en Yougoslavie pour peu après terminer son périple à Moscou où il effectuera un stage d'étude sur la technique acquise par les russes dans les sauts en parachutes. Poirel qui excelle particulièrement dans les sauts de plus de 1,000 pieds d'altitude, a vu ses efforts pour faire connaître ce sport au Canada récompensés avant son départ par la Fédération Nationale des parachutistes français. Par l'entremise de son représentant canadien Jean-Claude Denogens, l'organisme a fait cadeau d'un magnifique foulard à l'explorateur-parachutiste. Quelques élèves de ce dernier assistent à la scène. A l'extrême droite, il s'agit de Hudger Pilou, qui jusqu'ici à un palmarès de 3,000 sauts. Incidemment il fut bénéficiaire d'une médaille qui lui était remise par le Haut Commissaire aux sports, Maurice Herzog.

TOUR DU ST-LAURENT

Les Belges pourraient encore cette année tout rafler sur leur passage

Gagnante du Tour du Saint-Laurent, édition 1964, la Belgique semble avoir pris goût à la victoire. Voilà, semble-t-il, la principale raison pour laquelle une équipe de super étoiles représentera cette année les couleurs de la patrie du grand Rik Van Steenbergen. L'équipe belge commanditée par Wiels-Groene Leeuw, sera sous l'habile direction de Marcel Ryckaert, assisté de Willy Devos qui agira à titre de mécanicien et de soigneur.

Tous se souviennent d'Etienne Cotman, l'un des grands responsables de la victoire de la Belgique l'an dernier. Tout dernièrement cet as du vélo a quitté les rangs amateurs pour se joindre aux professionnels et nous apprenions de source bien informée qu'il participerait cette année au Tour de France.

L'équipe belge sera composée cette année de Willy Huyvaert, d'Eris DeRoose, de Roland DeNeve et du dernier, mais non le moindre, André Dhaene, vainqueur du Tour du Saint-Laurent l'an dernier. André répétera-t-il l'exploit de Georges Helaouet qui remporta l'épreuve deux fois de suite, soit en 1955 et 1956 ?

Chose certaine, la Belgique semble assurée, grâce à des porte-couleurs de la trempe de Huyvaert, DeRoose, DeNeve et Dhaene, de se classer parmi les meilleures équipes à franchir la ligne d'arrivée le 8 août prochain dans la Vieille Capitale.

Al Coy aura l'occasion demain soir de se mesurer à Ron Turcotte dans le Prix Montréal

Les fervents du turf seront à même de constater combien réelle a été l'évolution de la qualité des pur sang depuis le retour des courses au galop à Montréal en 1961, par les participants du prix Montréal, d'une bourse de $10,000, demain soir, à la piste Blue Bonnets.

Quatre des cinq partants, y compris le fameux Arctic Hills, à Mme V. G. Cardy, appartiennent à des sportsmen locaux. Lord Quillo, à Sarto Desnoyers, et l'inscription double de Jean-Louis Lévesque, Pierlou et Royal Maple sont les trois autres. Well To Do, un cheval des écuries Prime, est un autre partant sûr. Le secrétaire des courses Bill Dilling espère que deux ou trois autres des 18 pur sang éligibles feront leur inscription en temps pour le tirage au sort des positions, ce soir.

Arctic Hills est âgé de 5 ans. Il était en excellente condition l'an dernier alors qu'il a gagné $39,554 en bourses. Il n'a pas subi la défaite en deux courses cette année. A la piste Woodbine, son entraîneur Bill Moorhead a fait d'Arctic Hills un gagnant, le 8 juin, dans une course de $3,000. Quatre jours plus tard, Arctic Hills menait de fil en fil dans la coupe King Edward. Les deux épreuves ont été disputées sur le gazon, sur des distances de 7 furlongs, puis d'un mille et un septième.

Lord Quillo n'a pas été chanceux l'an dernier. Il a gagné deux courses en 8 départs, puis a dû se reposer à cause d'une blessure à un sabot. Il avait gagné $11,510. Cette année, il a couru deux fois. A son dernier départ, il a pris la troisième place à Woodbine, dans une course d'un mille et un septième. "Le cheval vieillit et a besoin d'un peu plus de temps pour se mettre en forme", a dit M. Desnoyers, maire de Dorval: "Mais il sera monté par Al Coy, un jockey d'expérience, et sur un tracé que Coy connait par coeur, Lord Quillo devrait fournir son rendement maximum."

Pierlou, à Jean-Louis Lévesque, a gagné $30,772 en bourses en 64. Il a participé à une course cette année. Il a pris la 4e place, à Woodbine. C'est Ron Turcotte qui sera à bord de Pierlou, demain soir, dans le prix Montréal. Royal Maple, compagnon d'écurie de Pierlou, n'a pas gagné en 4 courses jusqu'ici, mais c'est lui qui détient le record de la piste Blue Bonnets sur la distance d'un mille et un septième. Il avait couvert la distance en 1.46 en juin dernier.

Wel To Do a fait campagne à Aqueduct avant de joindre le circuit de l'Ontario. Il a gagné $18,555 en bourses cette année. L'entraîneur James Hardy fera certainement appel à un bon jockey de Toronto pour monter son cheval.

Les autres partants éventuels seront Gay Boy, gagnant samedi dernier, Publican, à Mme Barbara Kees et Noank, à Warshaw.

Ce soir, la course St-Jérôme réunira neuf partants dans une course dont l'enjeu sera de $1,900. Sign Play, Dead Set, Pay Parade et Great Run seront les premiers choix. D'ici la fin de semaine, en plus du prix Montréal de demain, le public aura l'occasion d'admirer rnon aura l'occasion d'assister au Handicap St-Jean-Baptiste de $5,000 jeudi et au prix Fleur de Lys de $7,500, à ajouter, samedi soir. L'entraîneur Warren Beasley a envoyé six chevaux de Toronto à Blue Bonnets hier, et l'un d'eux est nul autre que Holy Hannah, une pouliche de 2 ans qui prendra le départ samedi.

Les inscrits de B.B.

PREMIERE COURSE
Novices - 5 furl. - (à réclamer - $1,500) — Bourse $1,600
1—Tempered Sea 4-1
9—Sweet Knave 9-2
7—Hot to Trot 5-1
4—Frisky Mitzr 6-1
3—Espelator 8-1
6—Betsyruth 10-1
2—Dip Dip 15-1
8—Roving Corn 15-1

DEUXIEME COURSE
Nov. - poul. 3 ans - $1,700
1—Queen Roman 7-2
2—Slinglightly 5-1
8—Lady Loujac 6-1
9—Whirlita 6-1
7—Starlite Dancer 9-1
6—Sweet Knot 5-1
5—Turkey Batter 8-1
3—Tysona 10-1
4—Black Petty 12-1

TROISIEME COURSE
Nouv. - 3 ans et plus — $1,700
5—Penline 4-1
7—Pumpkins 9-2
6—Quebec Fleet 5-1
3—Roman Harold 6-1
8—Fabrue 8-1
2—Daredri 8-1
4—Roman Hills 8-1
1—Triple Bay 12-1

QUATRIEME COURSE
3 ans et plus (à réclamer $1,500) 5 furlongs - bourse $1,600
1—Wintry 7-2
3—Artic Flight 5-1
7—Galla Max 9-2
2—Night Raider 3-1
4—Post Meridiem 10-1
5—Roman Realm 10-1
9—Crown Grant 10-1
6—Geosum 12-1
8—Flying Orvieto 15-1

CINQUIEME COURSE
4 ans et plus (à réclamer $1,500) 6 1-2 furlongs - Bourse $1,800
3—Lt. Edward Kempel 3-1
9—Moon Step 4-1
6—Ipse Dixit 6-1
4—Jal Grace 8-1
7—Whitville 8-1
3—King's Market 10-1
5—Limbo Lad 10-1
1—Select Ming 12-1
8—Arm Crest 15-1

SIXIEME COURSE
3 ans et plus (à réclamer $1,500) — 5 furlongs - Bourse $1,600
3—St-Hugo 3-1
2—Emmarell 7-2
1—Grianda 4-1
1—Try Tom 4-1
4—Calamita 5-1
5—Out All Night 6-1
7—Ravanala Prince 10-1
6—Lisa R. 20-1

SEPTIEME COURSE
3 ans et plus — (à réclamer $2,000) Le St-Jérôme - 5 furlongs
5—Rah Rah 3-1
2—Dead Set 4-1
4—Great Run 5-1
8—Careless 6-1
1—Mix N Match 8-1
1A—Sign Play 8-1
3—Pay Parade 8-1
6—Quaker Town 10-1
7—Solar Relic 15-1

HUITIEME COURSE
4 ans et plus (à réclamer - $1,500) 6 1-2 furlongs — Bourse $1,800
8—Remarkable 7-2
4—Costly Andy 4-1
6—Fleet Lorrain 5-1
5—Mister Frisco 6-1
9—Big Echo 8-1
1—Mrs Brummer 15-1
2—General Paul 15-1
3—Wee M. 15-1
7—Gallant Chop 15-1

UN BON CONSEIL
NE RENOUVELEZ PAS
VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE
SANS CONSULTER...
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
BÉLAIR
INSURANCE COMPANY
9 A.M. À 9 P.M. — LUNDI AU VENDREDI — TEL. 845-7281

527-3641
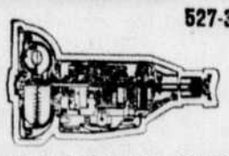
N'ECHANGEZ PAS VOTRE AUTO
FAITES RÉPARER
VOTRE TRANSMISSION
TRANSMISSION SPECIALTY
6320 UPPER LACHINE ROAD - 5529 PAPINEAU LTD.
2 ENDROITS pour votre INSPECTION — Estime gratuit avant réparation
2 ENDROITS pour votre SERVICE — remorquage gratuit garantie 100%
2 ENDROITS pour votre GARANTIE — Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine
TS TRANSMISSION SPECIALTY
TERMES FACILES — JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25
288-2142

ELECTRICIEN
Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6205, 25e ave Rosemont

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES
ASSURANCES GENERALES ● PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES
Horace Labrecque & Fils Ltée
1411, rue CRESCENT
Plus de 50 années d'expérience
MONTREAL — VI. 9-2371

LE GIN de KUYPER
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

GOLFEURS!
COMME JOS
PENSEZ-Y DONC...

GAGNEZ
LE TROPHÉE DOW
"TROU-D'UN-COUP"
CONDITIONS: Vous devez réussir un trou d'un coup au cours d'une ronde de 9 où de 18 trous, cette année, sur un terrain de golf du Québec. Le parcours utilisé ne doit pas comprendre plus de 3 trous à normale-3 s'il est composé de 9 trous, et pas plus de 6 trous à normale-3 s'il est composé de 18 trous.

POUR OBTENIR LE TROPHÉE DOW:
Faites parvenir votre carte de pointage, portant votre signature, celles de votre ou de vos témoins et du professionnel du club au distributeur Dow de votre région, ou à l'adresse suivante:
LA BRASSERIE DOW DU QUÉBEC LTÉE,
990 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal 3, P.Q.
BIÈRE Dow ALE
UN HOMMAGE DE LA BRASSERIE DOW DU QUÉBEC
et de ses distributeurs

Jazy retarde ses vacances

PARIS — Le Français Michel Jazy, détenteur du record mondial du mille, a décidé de retarder ses vacances dans l'espoir d'affronter l'Australien Ron Clarke, qui a établi récemment les records mondiaux des 5,000 mètres et des trois milles.

Jazy a couru le mille en 3:53.6 à Rennes, France, le 9 juin, améliorant ainsi le record de Peter Snell. Deux jours plus tard, il a amélioré son propre record européen sur une distance de 5,000 mètres, mais n'a pu surpasser celui établi par Clarke à Los Angeles une semaine plus tôt.

Jazy a l'intention de participer à plusieurs compétitions où il pourra affronter Clarke plutôt que de prendre ses vacances en juillet.

"J'ai décidé de concourrir dans l'épreuve des 5,000 mètres à Helsinki, le 30 juin dans le tournoi des six nations à Berne les 3 et 4 juillet et, enfin, dans la course de Cologne le 7 juillet. Ainsi Clarke aura plusieurs occasions de m'affronter", a dit Jazy.

Jazy a connu très peu de succès dans les compétitions internationales, car il a établi la plupart de ses records alors que ses rivaux n'étaient pas dangereux.

Caughnawaga 11 V.-St-Pierre 7

MONTREAL — Les Indiens de Caughnawaga ont défait St-Pierre 11-7 dimanche lors d'une joute de la Ligue de crosse sénior du Québec, disputée malgré la suspension des Saints par l'Assocviation de l'est de la crosse.

La suspension du Saint-Pierre a été annoncée dimanche par M. Hugh McAleer, secrétaire-trésorier de l'association, à la suite d'une "réunion par téléphone" des autorités de l'AEL.

La décision de suspendre l'équipe fait suite au geste posé par Saint-Pierre samedi, alors que l'équipe a quitté le jeu 9 minutes avant la fin d'une joute contre Cornwall, en guise de protestation contre les décisions des arbitres.

M. McAleer a déclaré que le Caughnawaga ferait aussi face à une mesure semblable s'il jouait contre le Saint-Pierre.

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE
New York à Los Angeles, soir
Philadelphie à Houston, soir

LIGUE AMERICAINE
Aucune partie

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
New York à Los Angeles, soir
Chicago à Milwaukee, soir
St-Louis à Cincinnati (2) crép.
Philadelphie à Houston, soir
Pittsburgh à San Francisco, s.

LIGUE AMERICAINE
Kansas City à New York, (2) c.
Minnesota à Cleveland, soir
Washington à Chicago, soir
Los Angeles à Détroit, soir
Boston à Baltimore,

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	42	25	.627	—
Milwaukee	34	25	.576	4
Cincinnati	36	27	.571	4
San Fran.	36	28	.563	4½
Pittsburgh	33	31	.516	7½
Philadel.	32	31	.508	8
St-Louis	30	34	.469	10½
Chicago	28	36	.438	12½
Houston	28	40	.412	14½
New York	22	44	.333	19½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Minnes.	38	23	.623	—
Chicago	37	24	.607	1
Cleve.	36	23	.600	1½
Baltim.	36	26	.581	2½
Détroit	35	36	.574	3
Los Angeles	31	33	.484	6½
New York	28	35	.444	11
Boston	31	38	.449	11
Washington	26	39	.400	14
Kansas C	17	40	.298	19

Lajoie dit "non" à un ministère des Sports!

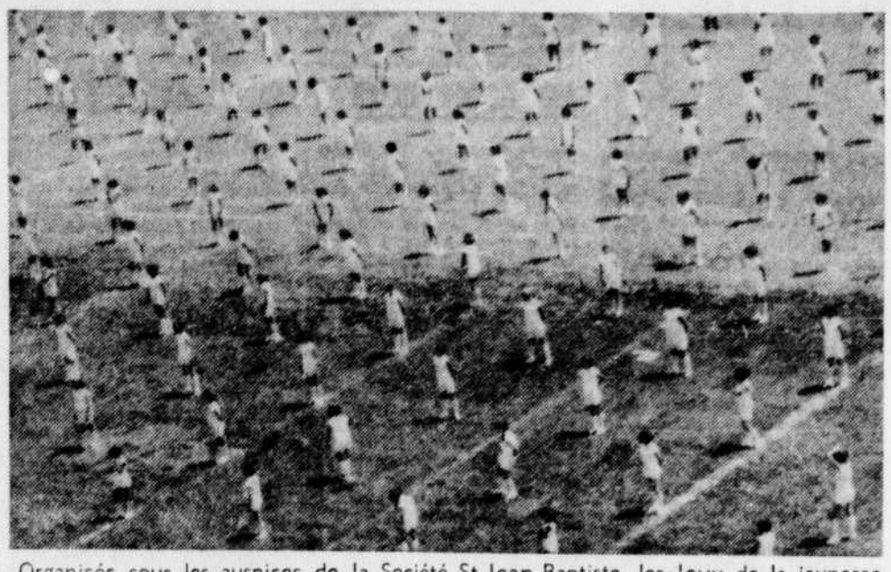

Organisés sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, les Jeux de la jeunesse qui succédaient, cette année, aux Jeux Gymniques, ont remporté un éclatant succès, en dépit d'une assistance qu'on aurait souhaité beaucoup plus importante. Sur la vignette, des fillettes se livrent à une démonstration de gymnastique. (Photo Gerry Donati)

Selon le ministre de l'Education, Paul-Gérin Lajoie, la proposition faite en certains milieux visant à créer un ministère des Loisirs et des Sports a surtout pour but d'attirer l'attention sur ce secteur important. "On sait bien qu'il serait peu réaliste, du point de vue de l'efficacité d'un gouvernement, d'étendre le nombre des ministères à raison du nombre des problèmes importants," a-t-il déclaré.

Selon le ministre, la question qui se pose ici est de "définir les conditions les plus efficaces pour assurer un développement distinct mais coordonné des loisirs et des sports.

Parlant au comité parlementaire de l'Education, M. Lajoie a dit que cette tâche, il paraît normal qu'elle soit assumée par le ministère de l'Education, tout particulièrement si l'on tient compte des moyens de coordination dont il dispose au niveau des commissions scolaires régionales.

Puis, M. Lajoie a annoncé que c'était aussi à la mise en place des structures que le ministère de l'Education consacrerait ses premiers efforts, au cours de l'année 1965-66, dans le secteur des loisirs et des sports.

"Un noyau de responsables sera chargé d'élaborer une politique systématique, en s'inspirant du rapport du comité d'étude sur les loisirs, les sports et l'éducation physique et des recommandations de la Commission Parent. Le ministère a lancé, au début de juin, un concours en vue de recruter le chef de son service des loisirs et des sports", de conclure le ministre de l'Education.

Nouvelles en abrégé

Douze équipes, dont sept de Montréal, se sont groupées pour former la nouvelle Ligue de baseball juvénile de Montréal, sections Est et Ouest... Les équipes de l'extérieur sont celles de St-Vincent-de-Paul, deux de Montréal-Nord, Verdun et Ville Mont-Royal... St-Barnabé, Ste-Claire, Rosemont, Leo's Boys, St-Henri, Laval et N.-D.-G. complètent les cadres.

x x x

ICI ET LA — A l'âge de 22 ans, François Lavigne possède déjà à son actif trois conquêtes du championnat des maîtres aux petites quilles; Lavigne l'a emporté en finale sur André Wilkie récemment, à l'issue d'un marathon de 83 parties... Henri-Paul Duval, dépisteur des Phillies de Philadelphie, aimerait organiser un match hors-concours entre les étoiles de la Ligue Montréal junior et une équipe de la Ligue provinciale senior... Jocelyne Richard, de la Palestre nationale, vient de remporter le championnat de Montréal dans la marche, parcourant un mille et un quart en 12 minutes et 18 secondes... Après avoir remporté un éclatant succès à Toronto, les gymnastes de la Palestre ont monopolisé les honneurs lors des championnats provinciaux, à Québec; les Diane Masse, Lise Beaudet, Jocelyne Auger, Ron Warren, Sidney Jensen et autres ont décroché un total de 51 trophées... Plus de 300 jeunes athlètes seront à l'oeuvre au parc Jarry, le 19 juin, à l'occasion de la Journée de la jeunesse, organisée dans le cadre des fêtes du Canada français.

LEWISTON, (Maine). — Il semble bien que le temps du match titulaire Cassius Clay-Sonny Liston, disputé ici le 25 mai, sera inscrit dans le registre des records de la boxe en dépit de la controverse générale à laquelle il a donné lieu. On sait que le temps officiel annoncé fut une minute même si les spectateurs présents et les films du combat ont révélé que le combat avait duré plus longtemps.

x x x

BARCELONE. — La "Canada Cup" de golf aura lieu du 27 septembre au 3 octobre au "Club De Campo" de Madrid, a annoncé le marquis de Bolarque, président du comité exécutif, qui a également précisé que les travaux d'organisation sont en plein développement.

x x x

TAMPERE, (Finlande). — L'Australien Ron Clarke n'a pas réussi à battre son propre record du monde des 5,007 mètres à Tampere. Courant sous la pluie dans une course, où il dominait de trop loin les autres concurrents, Clarke a peu à peu baissé pied pour terminer en 13'40' 8-10, soit 15 secondes exactement de son record 13'25" 8-10.

Martin Tensil à Edmonton

EDMONTON. — Les Eskimos d'Edmonton, de la Conférence du football de l'ouest ont annoncé que leur 12e joueur importé avait signé son contrat pour la prochaine saison. Il s'agit du joueur de ligue Martin Tensil.

Tensil, âgé de 23 ans, qui pèse 230 livres, a joué la dernière saison pour l'Indianapolis, de la défunte Ligue unie de football.

Les Indiens sont tout près d'un second championnat

Devancés par les Athlétiques par la faible marge d'un point les Indiens sont finalement sortis de leur tenue chancelante du début de saison pour devenir l'adversaire numéro 1 de la ligue de crosse du Québec.

Quoique les Indiens concèdent encore deux parties à jouer aux Athlétiques, leur récente tenue des quatre dernières parties laisse prévoir une compétition difficile pour ceux qui devront les affronter au cours des prochaines joutes. George Norton et Barry Deslile entre autres s'évertuent à enfiler deux ou trois buts par joute régulièrement. Nous pouvons également constater l'amélioration des défenses Peter Brisebois et Ralph Alfred ainsi que celle du duo offensif Irvin Goodleaf-Bonnie Alfred. En ajoutant à cela le retour au jeu de Siki Two Rivers et l'arrivée prochaine de son frère Billy, nous ne croyons aucunement en ce que les Indiens retournent dans leur léthargie du début. Lorsque le scientifique Frank Benedict explosera à son tour, les joueurs de Dave Lafleur s'avèreront à coup sûr les champions incontestés de la Crosse de l'est du pays.

Le trio Blouin-Ward-Ryley, instigateur de se nombreux triomphes des Athlétiques, nous amène à considérer les porte-couleurs de Drummondville comme la seule équipe réellement susceptible de déclasser les Indiens cette année. Une éclatante victoire de 11-2 sur les Montagnards d'Ottawa, leaders de la section ontarienne, laisse prévoir que les joueurs de l'instructeur Chabot n5ont pas dit leur dernier mot dans la course au championnat.

Le National de Valleyfield, dirigé par la recrue Tob Wilson remportait une éclatante victoire de 4 points sur le Don-Lanoue de Hull. Quoi qu'il en soit le National est beaucoup moins puissant qu'à ses débuts si on le compare au Saint-Pierre et aux Titans de Sorel, dont les remaniements ont complètement changé l'allure du jeu.

Les Titans de l'instructeur John Ferguson devront lutter jusqu'au bout pour devancer les Saints de Ville Saint-Pierre. Frustrés de la victoire à trois reprises à cause d'un but égalisateur de dernière minute, les Saints auront quelques lacunes à combler à la défensive s'ils veulent demeurer dans la lutte. L'offensive de son côté ne laisse aucunement à désirer; John Allen par exemple enfilait 10 buts en deux parties contre la même équipe de Cornwall.

Samedi soir dernier à Cornwall, à 11 minutes 18 secondes de la troisième période, le gérant des Saints, M. René Couture, retira ses joueurs du jeu avec un verdict nul de 12-12. Ce geste posé plutôt au désavantage de la ligue semble cependant motivé puisque les arbitres (tous deux de Cornwall), revinrent sur leur décision à maintes reprises et refusèrent des explications à l'assistant du capitaine, Jean Saint-Arnaud. Cette décision de M. Couture, qui, soit dit en passant, fut appréciée par plusieurs partisans de Cornwall même, sera mise en question lors de la prochaine assemblée de la ligue.

Ce soir au Forum, les Athlétiques rendront visite aux malchanceux porte-couleurs de St-Pierre dans la première joute d'un programme double. Dans la seconde partie, les Titans de Sorel seront durement mis à l'épreuve contre les puissants Indiens de la réserve de Caughnawaga.

Heimrath vainqueur à Mosport

MOSPORT, (Ont.) — Ludwig Heimrath, le meilleur conducteur d'autos au Canada en 1964, a conduit sa Ford-McLaren-Elva à la victoire samedi dans la course principale du Club automobile de l'Empire britannique.

Le conducteur, originaire d'Allemagne mais résidant à Toronto, a affiché une moyenne de 90.9 milles à l'heure pendant l'épreuve de 73.5 milles disputée sur la piste tortueuse de Mosport.

Bob McLean, de Vancouver, s'est mérité le deuxième rang dans sa Lotus 23B avec une moyenne de 87.5 milles à l'heure. Il a complété 29 des 30 tours de l'épreuve.

McClean a toutefois conservé le premier rang dans le classement général en vue du championnat canadien des conducteurs en 1965. Son total de 13 points surpasse de deux celui de Neimrath.

Eitel Maier, de Thornhill, Ont., a réussi à s'emparer du troisième rang mme si sa Lotus 23B a été impliquée dans un accident au cours des derniers tours.

Eppie Witzes, de Toronto, a terminé en quatrième place au volant de sa Mustang GT, précédant George Chapman, de Winnipeg, au volant d'une Lotus 23B.

Player est vainqueur

ST-LOUIS — Gary Player a gagné facilement l'éliminatoire contre Kel Nagle par trois coups hier pour devenir le premier étranger à gagner l'Omnium national des Etats-Unis en 45 ans. Les deux avaient égalisé, après quatre rondes, au pointage de 282. Cette victoire a placé le Sud-Africain de Johannesburgh sur un pied d'égalité, pour le titre, avec Gene Sarrazin et Ben Hogan, qui sont les seuls golfeurs à voir décroché le grand slam: le tournoi des Maitres, le PGA américain, et les omniums des Etats-Unis et de Grande-Bretagne.

Player a gagné le tournoi britannique en 1959; les maitres en 1961 et le PGA en 1962.

"Il s'agit de la réalisation d'un rêve, pour moi" a-t-il déclaré après son triomphe.

Le tournoi d'hier, par une température torride, a été disputé devant 6,790 spectateurs.

Nagle était évidemment d'une grande nervosité. Après les premiers neuf trous, il tirait de l'arrière par cinq coups. Au cinquième, Nagle attrapa une femme dans l'assistance et celle-ci s'écroula au sol avant d'être transportée à l'hôpital. Nagle, reprenant possession de sa balle, s'élança de nouveau, et, cette fois il atteignit une autre spectatrice à la cheville.

Les deux victimes ne furent pas sérieusement blessées.

Cette victiore a valu $25,000 à Player, plus un boni de $1,000. Quant à Nagle, il touchera $12,500 plus un boni de $1,000.

Player a remis son boni au Fonds national du cancer.

Gary Player a immédiatement donné tous ses gains du tournoi. Il a cédé $25,000 à l'Association de golf des Etats-Unis, suggérant que $5,000 de ce montant aille au Fonds du cancer et que $20,000 soit affecté à développer le golf parmi les jeunes.

Il a même donné $2,000 à son caddie.

Ron Clarke en Gde-Bretagne

LONDRES. — Ron Clarke que les Allemands espèrent voir à Cologne le 7 juillet, où il pourrait affronter Michel Jazy, est au programme des championnats de Grande-Bretagne les 9 et 10 juillet, où il participerait à u ntrois milles. Il pourrait, selon la Fédération britannique, y retrouver l'Américain Bob Schul, le champion olympique du fameux 5,000 mètres de Tokyo, ainsi que, naturellement l'Anglais Bruce Tulloh, le récent vainqueur des trois milles des British Games.

Record abaissé

JARVIS. — M. Roger Beaumont, de St-Hubert, Qué., a brisé son propre record en remportant la course de motocyclette pour motos de 500 cc à Harewood Acres.

Beaumont s'est classé premier avec un temps de une minute, 19.8 secondes, une moyenne de 86.9 milles à l'heure sur la piste de 1.9 mille.

Ken King, de Hamilton, s'est classé deuxième et David Lloyd de Toronto, troisième.

Fernand Gignac, "Monsieur Radio-Télévision 1964"

"Hollandia... un plaisir à partager"

"Le Hollandia a tout pour plaire, déclare Fernand Gignac, qui s'y connaît en tabacs à pipe. Non seulement est-il remarquablement doux, il a en plus un arôme riche et délicieux qui plaît même aux femmes. Hâtez-vous donc de faire l'essai du Hollandia et...de partager le plaisir qu'il procure."

Maintenant aromatisé ou ordinaire

Importé de Hollande — Louis Dobbelmann, fabricant de tabac depuis 1866

TENNIS

WIMBLEDON — Il y avait hier 18,000 spectateurs, en dépit de risques de pluie, pour l'inauguration du tournoi de Wimbledon. Mike Sangster, de Grande-Bretagne, en première ronde, a surpris Frank Froerling, des Etats-Unis en le battant 6-4, 6-2 et 18-16. Ce dernier set a duré 90 minutes.

Roy Emerson a défait Iyo Pimentel, de Yougoslavie, par 6-3, 6-2 et 6-2.

Toomas Lejus, de Russie, a défait Frew McMilland, de l'Afrique du Sud, 6-1, 3-6, 6-3 et 6-4.

Rafael Osuna a vaincu Gulyas, de Hongrie, en cinq sets, 6-2, 6-4, 3-6, 2-6 et 6-3.

Bower gagne le trophée Bickell

TORONTO — Johnny Bower, gardien de but âgé de 40 ans, s'est mérité le trophée J. P. Bickell, accordé chaque année au joueur le plus utile des Maple Leafs de Toronto. Il en est à sa troisième conquête du trophée.

Il l'a d'abord remporté en 1960, puis l'an dernier.

Bickell a été le président du Maple Leaf Gardens de son ouverture en 1931 jusqu'en 1937, puis il a été président du bureau de direction pendant les 11 années suivantes. Enfin, il a été directeur jusqu'à sa mort en 1951.

Bower, le joueur le plus âgé dans la ligue Nationale de hockey, a porté pendant neuf saisons les couleurs des Barons de Cleveland et pendant deux ans celles des Reds de Providence, de la ligue Américaine de hockey. Il a également gardé les buts du Vancouver pendant une saison et a obtenu trois essais avec les Rangers de New-York avant de rejoindre les Leafs en 1958-59.

CONTINUEZ
...après le secondaire

INSCRIVEZ-VOUS AU PLUS TÔT
À L'UN DES INSTITUTS DU
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

COURS RÉGULIERS DU JOUR 1965/1966

ÉCOLE DE MÉTIERS COMMERCIAUX
1265, rue St-Denis, Montréal

COURS
Boulangerie-pâtisserie, coiffure pour dames, coiffure pour hommes, coupe et confection pour dames, coupe et confection pour hommes, cuisine d'hôtel, haute couture, modes (chapeaux féminins), horlogerie.
INSCRIPTION : DU 28 JUIN AU 31 JUILLET
PAS D'EXAMEN D'ADMISSION

ÉCOLE DE MÉTIERS FEMININS
1097, rue Berri, Montréal

COURS
Art culinaire, coupe et confection, cuir ciselé, fantaisies à l'aiguille, modes (chapeaux), retissage invisible.
INSCRIPTION DU 16 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE
PAS D'EXAMEN D'ADMISSION

ÉCOLE DE MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE MONTRÉAL
3744, rue St-Denis, Montréal

COURS
Débosselage et peinture, mécanique diesel, mécanique et électricité d'automobile (réparations).

ÉCOLE DE MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE QUÉBEC
125 ouest, rue des Commissaires, Québec

COURS
Mécanique et électricité d'automobile (réparations), débosselage et peinture, mécanique diesel.
Cours de métier : un ou deux ans, selon les spécialités.

EXAMENS D'ADMISSION : LE 28 JUIN
Seuls seront admis aux examens d'admission ceux qui ne les auront pas déjà subis dans leur commission scolaire respective.

UNE SEULE PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU 14 AU 25 JUIN
Les étudiants intéressés — garçons et filles — voudront bien s'adresser à l'institution de leur choix pour y faire leur inscription. Les candidats doivent présenter, au moment de l'inscription, un relevé des notes des deux dernières années d'études et un extrait de baptême.

COURS GRATUITS
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

L'URSS dispose de fusées orbitales militaires

MOSCOU — Une révélation de poids dans le dernier numéro de "Ogoniok": l'URSS dispose de fusées militaires orbitales. Si l'on se réfère, dans le même article, à la définition de la fusée stratégique soviétique "Elles peuvent être munies de têtes nucléaires allant jusqu'à 100 mégatonnes", l'information se présente comme suit: les forces armées soviétiques disposent de "Spoutniks" à bord desquels le où les cosmonautes sont remplacés par une charge nucléaire, lancée sur orbite et satellisée.

L'intérêt de la nouvelle n'est pas de caractère technique: remplacer un homme par une bombe pose tout au plus un problème de poids et d'aménagement. Il réside dans le fait même de sa révélation.

La propagande soviétique s'est en effet jusqu'à présent soigneusement gardée de confondre le cosmos pacifique avec les nécessités de la défense. La mention de l'existence de fusées orbitales, même de nature défensives, semble aller à l'encontre d'une théorie qui, pour officielle qu'elle soit, n'en a pas moins reçu, depuis les premiers pas de l'homme dans le cosmos, un certain nombre de coups de canif.

C'est M. Nikita Khrouchtchev qui le premier, après le succès du 2e vol humain dans l'espace, avait déclaré, en août 1961, que les spoutniks pouvaient transporter autre chose que des cosmonautes. En mars 1962, il annonçait l'existence de la fusée globale, de "l'arme absolue" capable de faire le tour du globe avec une charge thermo-nucléaire.

En septembre 1964, le président de l'URSS déclarait devant un groupe de parlementaires japonais: "L'URSS dispose d'une arme de puissance illimitée, je l'ai vue..." En Russie, plusieurs milieux auraient considéré cette déclaration comme inopportune. Tout était mis en oeuvre durant les jours suivants pour minimiser cet aveu.

Le mois dernier enfin, le cosmonaute Paul Belayev, après avoir affirmé que les vols de vaisseaux soviétiques dans l'espace étaient des expériences de nature pacifique, affirmait à Sofia, en Bulgarie:

"Mais, si cela était nécessaire, les fusées cosmiques soviétiques pourraient transporter un tout autre chargement, capable d'anéantir tout agresseur." L'Etoile Rouge de Moscou démentait pratiquement cette nouvelle déclaration quelques jours plus tard.

L'article d'Ogoniok met également en relief la supériorité de l'Union soviétique dans tous les domaines militaires; dans les airs, sur terre et sur mer.

Londres votera pour l'admission de Pékin aux Nations unies

LONDRES. — Le délégué de la Grande-Bretagne votera en faveur de l'admission de la Chine communiste aux Nations unies dès que ce problème sera de nouveau débattu par l'assemblée générale, a déclaré cet après-midi à la Chambre des communes, M. Walter Padley, ministre d'Etat au Foreign Office.

Après avoir rappelé que la Grande-Bretagne avait toujours favorisé l'admission du gouvernement de Pékin à l'ONU, M. Padley a indiqué qu'elle s'efforçait d'amener d'autres pays à partager son point de vue à cet égard, "dans le courant de ses échanges diplomatiques normaux".

Le ministre, a déclaré en outre que tout en souhaitant élever au niveau des ambassadeurs sa représentation diplomatique avec la république populaire chinoise, la Grande-Bretagne n'entendait pas formuler une nouvelle demande en ce sens en raison du refus opposé à ce propos par le gouvernement de Pékin il y a huit mois.

M. Padley, répondant au porte-parole conservateur aux affaires étrangères, a ajouté que rien ne permettait de croire que "la Chine communiste refuserait de siéger à l'ONU si l'assemblée générale adoptait une motion à cet effet".

Par ailleurs, M. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office, a déclaré hier aux Communes que l'attitude du gouvernement britannique à propos de la guerre du Vietnam ne s'était pas modifiée. Il a souligné que la mission des quatre premiers ministres de la communauté britannique constitue une initiative pacifique prise par le Commonwealth tout entier.

Le secrétaire au Foreign Office a observé que la Gde-Bretagne pour sa part, avait déjà exprimé l'opinion que les initiatives militaires américaines au Vietnam étaient pleinement justifiées; mais, a-t-il poursuivi, le gouvernement britannique s'est réservé à cette occasion le droit d'adopter le point de vue qu'il jugerait bon sur toute évolution de la situation.

A un député travailliste qui l'invitait à lancer un appel aux Etats-Unis en vue de faire cesser les bombardements du Vietnam Nord, M. Stewart a répondu: "Il faut noter que la mission du Commonwealth a déjà invité les belligérants à faire preuve de la plus extrême modération au point de vue militaire, mais il importe qu'un tel appel soit adressé aux deux parties en présence."

La crise politico-financière de l'ONU: contribution canadienne de $4 millions

OTTAWA — Le ministre des Affaires extérieures Paul Martin a annoncé hier aux Communes que le Canada s'était engagé à verser la somme de $4,000,000 à l'Organisation des Nations unies afin de l'aider à combler son déficit.

En annonçant la nouvelle, M. Paul Martin n'a pas exclu la possibilité que le Canada verse une contribution volontaire supplémentaire.

"Cet engagement, a dit le ministre, a été pris sans préjudice à l'appui que nous accordons à l'ONU en ce qui a trait à la responsabilité financière des opérations de maintien de la paix dûment autorisées".

L'ONU accuse actuellement un déficit de quelque $100,000,000 à cause du refus de certains pays de payer leur part du coût de ces opérations de maintien de la paix.

D'autres pays ont pris des engagements semblables hier afin d'éviter une faillite aux Nations unies. Ce sont la Grande-Bretagne $10 millions, le Danemark, la Suède, la Norvège, la NouvelleéZélande, la Finlande et l'Irlande.

Cette dette accumulée de l'ONU provient surtout du coût des opérations de paix au Congo et au Moyen Orient.

Le contingent de l'ONU à Chypre, auquel le Canada fournit 1,200 hommes, est appuyé financièrement par le Canada, l'Irlande et un fonds spécial de l'ONU.

M. Martin a précisé, en réponse à une question de M. Gordon Churchill que cette contribution de $4,000,000 est faite en plus des versements ordinaires du Canada et représente le double de la cotisation normale de notre pays.

Le Canada a fait partie du groupe de 35 pays qui ont étudié le problème financier de l'ONU. Plus tôt cette année, 13 pays, dont la France, l'URSS et les pays communistes de l'Europe orientale, accusaient un retard de deux ans ou plus dans le versement de leurs cotisations.

Le ministre a déclaré hier qu'en accordant cette contribution supplémentaire, les pays qui le font espèrent mettre fin ainsi à la crise financière actuelle de l'organisme.

L'engagement canadien est sujet à l'approbation du Parlement et prendra la forme d'une entente officielle.

"Nous croyons, a dit M. Martin, qu'au lieu de laisser crouler l'organisme sur cette question de principe, il vaut mieux que le plus grand nombre de pays possible fasse un effort commun pour regarnir la caisse de l'ONU, créer des conditions favorables à la reprise des travaux de l'Assemblée générale en septembre et permettre à l'Organisation des Nations unies de continuer ses fonctions essentielles de maintien de la paix internationale".

Tous les partis de l'opposition ont favorablement accueilli la nouvelle.

M. Churchill a déclaré que notre pays avait bien agi, surtout lui qui fait plus que sa part.

"Cette contribution permettra à l'ONU de respirer au cours des trois prochains mois, a-t-il dit. Peut-être alors les pays qui ne se sont pas encore acquittés de leurs responsabilités le feront-ils."

"Il ne faut surtout pas voir disparaître cet organisme. C'est le seul qui donne encore quelque espoir à l'humanité".

M. Andrew Brewin NPD - Toronto-Greendwood, a qualifié la déclaration de M. Martin "d'excellente nouvelle". "C'est un des meilleurs placements que le Canada pouvait faire", dit-il en parlant des $4,000,000.

M. A. B. Patterson a dit que le peuple canadien était certes favorable à cette déclaration du ministre, mais il a mis en doute la sincérité des pays qui ne s'acquittent pas de leurs responsabilités envers l'ONU.

Le chef du Ralliement des créditistes, M .Réal Caouette, ne s'est pas opposé à la décision du gouvernement, mais il a demandé au ministre d'insister très fortement auprès des pays qui négligent de payer leurs dus.

Algérie: Ottawa décide d'attendre

OTTAWA. — Le Canada a décidé de ne pas reconnaître immédiatement le nouveau gouvernement révolutionnaire de l'Algérie et d'attendre le moment où il sera en possession de plus de renseignements au sujet de la situation du pays, a déclaré lundi le premier ministre suppléant, M. Martin, lundi.

Il s'est abstenu d'en dire davantage dans la brève réponse qu'il a donnée aux Communes à la question posée par M. Paul Martineau, député progressiste - conservateur de Pontiac - Témiscamingue.

Demande d'un député américain: une rencontre de Gaulle-Johnson

Le représentant républicain Gerald Ford du Michigan, a préconisé lundi, dans une déclaration remise à la presse, une rencontre entre le général De Gaulle et le président Johnson dans les plus brefs délais.

Le chef de la minorité à la chambre des représentants a également exprimé l'espoir que le chef de l'exécutif américain "donnera la priorité aux problèmes urgents et délicats de l'Alliance Atlantique".

Il a fait cette déclaration en annonçant le retour à Washington du groupe de travail de représentants républicains qui s'étaient rendus à Paris pour effectuer une étude sur les relations franco-américaines et les problèmes atlantiques. La mission qui était présidée par M. Paul Findley de l'Illinois, a regagné la capitale fédérale pour y préparer son rapport qui sera terminé dans le courant de la semaine après le retour à Washington de l'un des membres du groupe, resté à Paris, pour un complément d'informations.

M. Ford s'est déclaré "enchanté" que le président Johnson s'engage apparemment dans une voie préconisée depuis longtemps par les républicains". Il a souligné que la mission républicaine qui s'est rendue à Paris a reçu un accueil enthousiaste et très chaleureux.

M. Ford a souligné que, durant le séjour à Paris de ce groupe de travail, le président Johnson a envoyé le vice-président dans la capitale française, que la France a effectué un nouveau remboursement anticipé de 178 millions de dollars, et qu'enfin le général de Gaulle et le ministre français des affaires étrangères, M. Couve de Murville, ont tous deux exprimé des sentiments amicaux à l'endroit des Etats-Unis au cours de déclarations personnelles.

Le vice-président Hubert Humphrey s'est déclaré enchanté lundi soir de sa récente visite à Paris et de ses récents entretiens avec le président de Gaulle et les membres du gouvernement français.

Parlant à un petit groupe de journalistes à la Maison-Blanche avant d'être reçu par le président Johnson pour lui faire son rapport, le vice-président a accumulé les superlatifs pour déclarer qu'il avait un "très, très bon" entretien avec le chef de l'Etat français, "très intéressant" ainsi que "très agréable" et "amical".

M. Humphrey, qui a refusé de fournir de plus amples précisions, a ajouté qu'il avait passé en revue "toute la gamme" de problèmes d'actualités - y compris le coup d'Etat à Alger contre le président Ben Bella - au cours de son entretien avec le président de Gaulle et d'une "longue conversation" - avec le président du conseil, M. George Pompidou.

Interrogé à propos des perspectives d'une rencontre directe entre le président Johnson et le président De Gaulle, M. Humphrey a répondu simplement: "Je ne sais pas".

St-Domingue: l'ordre de grève n'est pas respecté

SAINT-DOMINGUE — La "grève générale patriotique" décidée par la Confédération autonome des syndicats chrétiens et par le "Front ouvrier uni des syndicats autonomes" pour appuyer le gouvernement du colonel Caamano ne parait pas avoir été observée, du moins dans la capitale.

Le mouvement devait commencer hier matin et durer 72 heures, mais, en dehors de la "zone constitutionnaliste", la capitale présente aujourd'hui son aspect habituel, les activités commerciales et industrielles sont normales et les transports fonctionnent.

A L'ONU

NATIONS UNIES — Le conseil de sécurité a repris lundi l'examen de la situation en République dominicaine. Le président du conseil, M. N.G. de Beus (Pays-Bas) a annoncé qu'il a reçu un nouveau rapport du comité spécial de l'Organisation des États américains et du secrétaire général de l'OEA.

Le secrétaire général U Thant a ensuite donné lecture au conseil d'un rapport de M. Mayobre relatant que le colonel Caamano avait demandé officiellement au commandement de la force interaméricaine de retirer ses forces sur les positions qu'elles occupaient avant le 15 juin. Par ailleurs, le rapport de Mayobre indique que "le cessez-le-feu est effectif".

Le président M. de Beus annonce alors qu'il a entrepris des consultations avec les autres membres du conseil, comme l'avait suggéré vendredi le représentant de la Jordanie, afin d'arriver à une "formule" qui soit acceptable par tous. M. de Beus déclare qu'il espère cependant y parvenir d'ici mardi matin. En l'absence d'objections, le conseil s'est ajourné à ce matin.

Dégrèvement d'impôts aux Etats-Unis

WASHINGTON. — Le président Johnson a signé lundi après-midi la loi qui abrogera progressivement $4,700,000,000 d'impôts indirects par an, loi qui, a-t-il affirmé, se traduira "par des prix plus bas, un accroissement de l'embauche, une augmentation des ventes et de la production".

Une centaine de parlementaires et personnalités officielles assistaient à la Maison Blanche à la cérémonie de signature.

La suppression de ces impôts sur un grand nombre d'articles de consommation courante commencera à partir d'aujourd'hui. Elle portera sur $1,750,000,000 cette année et se poursuivra progressivement jusqu'au 1er janvier 1969.

M. Johnson a exprimé l'opinion que les réductions d'impôts intervenues en 1962, 1964 et 1965 ont contribué à créer une expansion économique qui dure depuis 52 mois et dépasse de loin toutes celles de temps de paix.

Ces allégements fiscaux réfléchissent "une nouvelle philosophie vigoureuse dans nos affaires fiscales" qui est accompagnée de la frugalité dans les dépenses et d'une grande amélioration du budget fédéral.

Les événements au Vietnam

SAIGON — Pour la première fois, le communiqué américain signale hier que des chasseurs américains F-104 Starfighter ont été utilisés au-dessus du Nord-Vietnam.

Ces appareils sont des avions d'interception armés de deux missiles guidés. Leur utilisation en mission de protection semble être la conséquence des interventions de plus en plus fréquentes des Migs-17 contre les chasseurs bombardiers américains.

Le Starfighter est l'appareil le plus rapide au monde. Il vole à MAC 2.4.

Quatre Starfighter ont effectué ce matin une mission de protection pendant leur bombardement au-dessus de Don Hoi, à 37 milles au nord du 17ième parrallèle.

D'autre part, à Washington, le Département de la Défense annonce un nouveau règlement aux termes duquel les 53,000 hommes des effectifs militaires américains au Sud-Vietnam auront droit à une solde mensuelle supplémentaire de 55 dollars.

Un représentant du Département a déclaré que les 27,000 marins servant à bord des navires de guerre de la 7ième flotte, opérant au large du Vietnam, recevront aussi cette solde supplémentaire si le commandement américain dans le Pacifique décide qu'ils y ont droit.

En outre, les hommes blessés par le feu, l'explosion de mines ou autres actes hostiles en république Dominicaine auront également droit à cette solde supplémentaire.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

La mort de Bernard Baruch

WASHINGTON. — Le président Johnson a rendu hommage lundi à la mémoire de Bernard Baruch, "conseiller des présidents", décédé dimanche soir à New York d'une crise cardiaque à l'âge de 94 ans.

Dans un communiqué publié par la Maison-Blanche, M. Johnson a affirmé que l'amour et le dévouement que Bernard Baruch avait portés à son pays tout au long de sa vie suffisaient "à l'inscrire au rang de l'aristocratie de l'humanité".

L'assurance-santé aux EU

NEW YORK — Le nouveau président de l'Association médicale américaine, le Dr James Z. Appel, a rappelé que les médecins agiraient à l'encontre de l'éthique professionnelle et manifesteraient un mauvais esprit de citoyens s'ils boycottaient le programme américain d'assurance-frais médicaux, une fois celui-ci devenu loi.

Tout en promettant que, comme président de l'AMA, il allait continuer la lutte contre la mise en vigueur d'un tel programme d'assurance, il a indiqué que la collaboration de tous les médecins américains serait nécessaire une fois ce projet de loi adopté.

En plusieurs milieux médicaux, les rumeurs parlaient d'un boycottage possible de la part des médecins. Le Dr Appel a déclaré que la profession devra plutôt prendre une part active à l'organisation et au bon fonctionnement d'un tel système approuvé par le Congrès.

Manifestation à Séoul

SEOUL, Corée du Sud — Quatre-vingt-dix policiers ont été blessés hier alors qu'ils étaient aux prises avec quelque 9,000 étudiants protestant contre la signature prochaine d'un traité établissant des relations diplomatiques normales entre le Japon et la Corée du Sud. Ce traité doit être paraphé demain à Tokyo.

Les policiers après avoir utilisé des bombes lacrymogènes et avoir donné quantité de coups de bâtons ont arrêté près de 600 étudiants et 16 autres personnes ayant participé aux manifestations.

Selon un informateur haut placé, 67 des policiers blessés ont été conduits à l'hôpital. Un témoin a affirmé pour sa part que les blessés chez les étudiants étaient en plus grand nombre.

Entre-temps, des centaines d'autres étudiants font la grève de la faim dans quatre écoles.

Les négociations Paris-Alger

PARIS — Les négociations franco-allemandes sur les hydrocarbures reprendront mercredi à Alger, à l'échelon des experts. Les trois experts français, MM. Rodocacachi, conseiller au Quai d'Orsay, M. Roland Villecoeur, conseiller technique du ministère des affaires algériennes, et Vaillaud, directeur adjoint des hydrocarbures au ministère de l'industrie, quitteront Paris pour Alger mercredi matin, apprend-on de source compétente française.

Nomination au Commerce américain

WASHINGTON. — La Maison-Blanche a annoncé lundi la nomination de M. Leroy Collins au poste de sous-secrétaire au commerce en remplacement de M. Franklin Roosevelt Jr., démissionnaire. M. Collins est actuellement directeur du "service des relations communautaires", organisme créé par le président Johnson l'an dernier dans le cadre des efforts de l'administration destinés à assurer l'application de la loi sur les droits civiques.

Qui dit "7" pense

MERVEILLES DU MONDE!

Qui dit "PEUGEOT" pense

MERVEILLE DU MONDE...DE L'AUTOMOBILE!

Qui dit "PEUGEOT" pense

7 MERVEILLEUSES QUALITÉS!

FOUGUE	Une Peugeot: c'est la puissance motorisée.
SOUPLESSE	Une Peugeot: c'est le plaisir de rouler sans ennuis, en toute tranquillité.
ÉLÉGANCE	Une Peugeot: c'est le chef-d'œuvre des plus grands carrossiers du monde.
SOLIDITÉ	Une Peugeot: c'est la voiture construite pour longtemps et pour tout temps.
CONFORT	Une Peugeot: c'est la satisfaction de conduire et de voyager sans fatigue.
SERVICE	Une Peugeot: c'est la confiance en un service mécanique et routier impeccable.
ÉCONOMIE	Une Peugeot: c'est la moins chère des sept meilleures voitures du monde.

PEUGEOT

Elle vous ira comme un gant

DAN LANDREVILLE INC.,
4745 est, Ontario, Montréal — Tél.: CL. 6-1645

ROGER AUTOMOBILES LTEE,
4269 Ste-Catherine Ouest, Montréal
Tél.: 932-2925

STE-ROSE
ROGER BUNERS,
145, boul. Ste-Rose
Tél.: 625-4357

ST-HUBERT
ST-HUBERT AUTO CENTRE,
5410, chemin de la Côte Noire
Tél.: 676-9960

PIERREFONDS
PIERREFONDS AUTOMOBILES LTEE,
14350 boul. Gouin ouest,
Tél.: 684-3711

ST-JANVIER
DEMOUY AUTO LTEE,
401, rue Principale,
Tél.: GE. 8-5877

ST-THOMAS D'AQUIN
ANGERS AUTOMOBILES LTEE,
Tél.: 796-3563

ST-JEAN
Z. LESSARD SERVICE STATION,
369, rue Phaneuf,
Tél.: FI. 8-4564